UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01909665 0

TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/etudessurlestext01nibm

ÉTUDES

SUR LE

TEXTE DES PSAUMES.

LYON.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE

DE LOUIS PERRIN.

Rue d'Amboise, 6, quartier des Célestins.

ÉTUDES

SUR LE

TEXTE DES PSAUMES,

OU

LE LIVRE DES PSAUMES

EXPLIQUÉ A L'AIDE DES NOTIONS ACQUISES SUR LES USAGES, LES CROYANCES, LES MOEURS, LES CONNAISSANCES, L'HISTOIRE... DES PEUPLES ANCIENS.

PAR Mr I. B. M. N....,

Auteur des Études sur le Texte d'Isaïe.

TOME I.

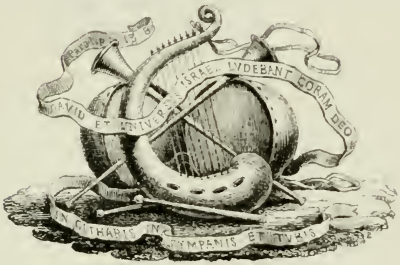

PARIS.

PERISSE FRÈRES, RUE DU POT-DE-FER-S.-SULPICE.

LYON.

PERISSE FRÈRES, RUE MERCIÈRE.

1836.

Ex libris
St. Basil's Scholasticate
3586
9/17/31.
2.23.09

« Éveille-toi, ma langue !
« Éveillez-vous, nable et kinnor !
« (Et unissez vos sons à ma voix),
« Afin que je chante des cantiques à la gloire du Seigneur, et que je célèbre ses louanges.....

« *Exurge gloria mea* (lingua mea) !
« *Exurge psalterium et cithara !*
« *Confitebor tibi in populis, Domine !*
« *Et psalmum dicam tibi !.....* »

(Psaum. 56, Vulg.)

OCT 29 1955

ERRATA :

Page 48, ligne 4 : *Misereri*, lisez *miserere*.

Page 51, ligne 4 : Après le mot *disparaître*, substituez à la virgule le point et virgule.

Page 29, ligne 4 de la note : *Paraissant*, lisez *paraissait*.

Page 206, ligne 10 de la note préliminaire : *Remportée* ; pour éviter la cacophonie, lisez *obtenue*.

Page 210, ligne 18 : *De Septante*, lisez *des Septante*.

Page 296, ligne 14 : Placez en tête du verset le chiffre 7 qui a été omis.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Les hymnes que nous appelons psaumes, ont, en hébreu, un nom qui signifie *laudationes*, *carmen laudativum*.

On les a appelés, en grec, ψαλμοὶ (*carmen fidibus cantatum*), et le mot grec est dérivé de la racine ψάλλειν qui signifie *tangere*, *leni motu percutere*, *summis digitis instrumentorum musicorum chordas tangere*. De là le mot ψαλτήριον (*psalterium*), nom générique de tout instrument à cordes destiné à accompagner la voix dans le chant des psaumes. Du mot grec sont venus le mot latin et le mot français.

Comme les psaumes ont été, dès le commencement, chantés tous les jours dans les assemblées chrétiennes, ils n'ont pas reçu, non plus que les traits ou passages de l'Écriture sainte que renfermaient les livres de prières ou missels dès-lors en usage dans l'Église, les corrections qui furent le fruit des travaux de saint Jérôme, et qui, dans la suite, furent introduites dans les autres livres de l'ancienne traduction vulgate-latine. Celle-ci, qui avait été faite presque mot pour mot sur celle dite des Septante, et dont on ne connaît point l'auteur, était appelée *version italique*, ou *vieille version*; elle passait pour être la meilleure de toutes. C'était celle qui était généralement répandue dans l'Église, et elle y avait la plus grande autorité : saint Augustin [1] dit que, quoique les Juifs reconnaissent que la version du prêtre Jérôme est très fidèle, néanmoins les Églises de Jésus-Christ préféraient l'ancienne, « parce qu'encore qu'elle n'eût pas été faite par miracle, l'autorité de tant de savants hommes, qui l'auraient faite de concert entr'eux, serait toujours préférable à celle d'un particulier. » Dans plusieurs recueils, nous trouvons la traduction due à saint

---

[1] *Cité de Dieu*, livre XVIII, chap. XLIII.

Jérôme, à côté de l'ancienne que nous avons conservée. [1]

Quelques psaumes ont des titres hébreux. Ces titres ont pu avoir été ajoutés, par des Juifs, dans des temps postérieurs à celui où le psaume a été composé. Néanmoins, comme il est incontestable qu'ils remontent à la plus haute antiquité, je les traduirai, et je les discuterai; mais je ne prendrai que comme renseignements ceux qui ne se trouveraient que dans la traduction grecque dite des Septante, et dans la traduction vulgate.

---

[1] On peut lire dans le livre CXLII de l'*Histoire Ecclésiastique*, par Fleury, la discussion qui eut lieu, dans le concile de Trente, sur les traductions de l'Écriture sainte, et en particulier sur la Vulgate.

J'invite aussi mon lecteur à lire le ch. XLIII, liv. XVIII, de la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, et les lettres du saint évêque à saint Jérôme sur le même sujet. Dans la suite, saint Augustin, qui d'abord, « à cause de l'au« torité des Septante, avait eu des préventions contre la « version de saint Jérôme, convint qu'on ne peut éclaircir « l'Écriture, à moins qu'on ne se familiarise avec les lan« gues originales, et qu'on ne remonte aux sources. » (*Troisième Dissertation sur les Psaumes*, par Bossuet.)

Si les anciens poètes orientaux étaient dans l'usage de donner un titre à leurs chants, nous devons attacher beaucoup d'importance aux titres hébreux des psaumes. [1] Les Arabes et les Syriens inscrivaient le nom de l'auteur à la tête du chant qui lui était attribué. Les Hébreux ont suivi cette coutume, et le nom de David se lit au commencement d'un grand nombre de nos saints cantiques. Nous ne pouvons pas dire qu'il les ait tous composés ; mais nous y remarquons tant de traits qui se rapportent à diverses circonstances de la vie de ce roi, que nous devons croire qu'il est vraiment l'auteur d'un grand nombre d'entr'eux, de ceux surtout qui occupent le premier rang dans l'ordre où ils nous sont présentés. C'est pour cela que nous les appelons les *psaumes de David*.

Il est à présumer que, sous Salomon, on en fit plusieurs qui furent incorporés au recueil de ceux que le peuple chantait déjà dans ses assemblées ; car les Hébreux ne laissaient passer aucun événement sans le célébrer par des chants qui, dès les

---

[1] « Ab ipsis quidem psalmorum auctoribus titulos præ-« scriptos esse, ex poetarum orientalium consuetudine « perquam fit verisimile. » (Rosen-Müller, dans ses Prolégomènes.)

temps les plus anciens, étaient le monument le plus durable qui perpétuait le souvenir des faits et le transmettait à la postérité. Comment Isaïe n'aurait-il pas composé des hymnes pour être chantés sous le règne d'Ézéchias, après la ruine de Sennachérib? et à qui pourrait-on persuader qu'Esdras n'est pas aussi l'auteur de quelques cantiques destinés à remercier le Seigneur du retour dans la Terre-Sainte? D'ailleurs, plusieurs psaumes portent avec eux la preuve qu'ils ont été composés dans des temps postérieurs à ceux de David; et nous lisons dans le livre II des Paralipomènes, chap. XXIX : « *Præcepitque Ezechias et* « *principes levitis, ut laudarent dominum ser-* « *monibus David et Asaph videntis.* » [1] (Verset 30, Vulg.)

---

[1] Nous devons croire que, avant David, les Hébreux avaient des hymnes dans lesquels ils louaient le Seigneur, imploraient son secours et célébraient les événements nationaux; car, ainsi que je l'ai souvent rappelé, les chants sont les monuments des peuples anciens. David réunit ces hymnes avec ceux qu'il composa lui-même. C'est pourquoi, dans le titre du psaume 22 (21 selon la Vulgate), nous trouvons rappelé un chant qui commençait par ces mots : *La biche du matin.* Plusieurs autres psaumes portent aussi, dans leurs titres, ces mots : *Ne disperdas, ne corrompas*, qui vraisemblablement sont une indication donnée au coryphée et aux chœurs, de chanter le psaume

Cet Asaph avait été établi par David, chef de la musique du Temple. Non seulement il présidait à la célébration des louanges du Seigneur, mais il annonçait lui-même l'avenir dans ses chants, puisqu'il portait le nom de *videns* (le voyant), et nous apprenons par les titres hébreux qu'il avait composé plusieurs psaumes.

« Selon les Orientaux, Asaph était le premier « ministre de Salomon. Il est célèbre chez eux par « sa sagesse. C'est probablement le même dont « nous avons des cantiques qui se trouvent dans « le Psautier ». [1]

A la fin du psaume 72 (71 selon la Vulgate), on trouve ces mots : « Ici finissent les chants de « David, fils de Jessé (*defecerunt laudes David* « *filii Jesse*). » Mais puisqu'un grand nombre

---

sur l'air d'un ancien cantique qui commençait ainsi : *Seigneur, ne perdez pas votre peuple !*

[1] « Le monarque du monde (Mahomet II) passa en revue « ses nombreuses légions, où l'on distinguait les officiers « de l'empire, ornements des rangs, les visirs *aussi pru-* « *dents qu'Asaph*, et dont la taille avait la majesté du « cyprès. » Ce seul trait montre toute la célébrité du nom d'Asaph dans l'Orient.

(Relation de la prise de Constantinople par Mahomet II, extraite des Annales de l'Empire ottoman de Saad-Uddin-Effendi, et traduite du turc par M. Garcin de Tassy. — *Journal asiatique*, juin 1826, p. 341.)

des psaumes qui suivent celui-ci portent dans leurs titres le nom de David, il faut croire que cet avertissement ne se trouve à la fin du psaume 72, que pour indiquer que là se terminait le premier recueil des chants qui avaient d'abord été composés par ce prince. Il en composa dans la suite plusieurs autres qui furent annexés aux premiers, sans que pour cela on supprimât l'avertissement qui était à la fin du soixante-douzième (voir la note du dernier verset de ce psaume 72).

Du Chant des Psaumes.

« Les cantiques religieux des anciens Hébreux, « dit M. Neumann, n'étaient pas faits, à ce qu'il « paraît, sur un certain mètre, et l'on n'y trouve « la rime que par hasard. Dans ces compositions « poétiques, on n'avait égard qu'aux modulations « de la voix et aux différents sons de la musique. »[1]

---

[1] Mémoire sur la vie et les ouvrages de David, philosophe arménien du cinquième siècle de notre ère...., par C. F. Neumann, professeur et membre de l'académie ar-

Voici, selon le docteur Lowth, de quelle manière elles se chantaient :

« Multis exemplis clare confirmatur, usu obti-
« nuisse, ut sacros hymnos sæpe alternis choris
« invicem cantarent. Id non nunquam hoc modo
« fiebat : nimirum alter chorus hymnum ipsum
« canebat, altero distichon intercalare, sive id
« πρόκσμα esset sive ἐπῳδή, certis in locis su-
« binde intercinente. » [1]

Cet auteur ajoute que l'Église chrétienne a pris des Hébreux l'usage qu'elle suit dans le chant des psaumes. Il cite l'historien Socrate (Hist. eccles. 6, 8), et Pline le jeune, qui, dans sa lettre 97, liv. X, s'exprime ainsi : « ..... Quod essent soliti
« (christiani scilicet) carmen Christo, quasi Deo,
« dicere secum invicem. »

Le docteur Lowth fait plusieurs autres observations sur le chant des Hébreux, et j'invite mon lecteur à les lire dans le chapitre que je viens d'indiquer. Il conclura néanmoins que la manière dont nous chantons les psaumes n'est point exacte-

---

ménienne de Saint-Lazare de Venise. — Journal asiatique, janvier 1829, p. 61.

[1] De sacra poesi Hebræor. prælect. 19, tom. II. — Je me sers préférablement de l'édition latine, à cause des notes qu'y a jointes Michaelis.

ment celle que suivaient les Hébreux ; car nous distribuons ces cantiques en un certain nombre de versets que chante alternativement, et selon un ordre invariable, chacun des deux chœurs. Mais il n'en était pas ainsi chez les Hébreux, puisque, suivant Lowth, l'usage s'était établi « ut sacros hym-« nos *sæpe* alternis choris invicem cantarent. »

Et en effet, nous verrons que la plupart de ces cantiques commencent par des paroles que le coryphée récitait seul, et par lesquelles il invitait le peuple ou les chœurs à s'unir à lui pour rendre à Dieu le tribut de la louange. Il chantait en accompagnant sa voix des sons d'un instrument de musique ; [1] les chœurs se joignaient à lui, et donnaient leur assentiment à ce qu'ils venaient d'entendre. Quelquefois le coryphée qui présidait à l'exécution de l'hymne sacré, élevait encore la voix et proposait au peuple un nouveau motif de reconnaissance envers le Seigneur, et un nouveau sujet d'actions de graces. [2]

---

[1] Le kinnor, instrument à cordes.

[2] Dans toutes les circonstances importantes, dans toutes les réunions solennelles, la musique, chez les anciens, était la compagne inséparable de la parole.

Les rois de Juda, d'Israel et d'Édom, inquiets sur le succès d'une entreprise pour laquelle ils s'étaient unis, vont consulter Élisée. Le prophète refuse d'abord de ré-

La distribution des psaumes, et en général celle de toute l'Écriture sacrée par versets, telle que nous l'avons, n'est point très ancienne; et nous voyons que quelques mots, qui ne sont autre chose qu'un titre ou une indication adressée au coryphée, sont marqués, dans le texte hébreu, sous le numéro premier, tandis que le cantique ne commence véritablement qu'au verset second.[1] De plus, dans la division adoptée par la Vulgate, il semble

---

pondre; mais, sentant l'esprit de Dieu qui s'emparait de lui, il demande que l'on fasse approcher un homme qui jouait d'un instrument, et pendant que cet homme joue, Élisée annonce aux trois rois quelle sera la réussite de leur projet : « *Cumque caneret psaltes*, *facta est super* « *eum manus Domini*, *et ait*... (IV. Reg. cap. III, v. 15.)

Chez les Grecs, le récit des actions héroïques était chanté, et les parties dont ce récit était composé, sont venues à nous sous le nom de *chants*.

M. Champollion a trouvé dans les hypogées de Beni-Hassan (Égypte), un tableau sculpté représentant une assemblée au milieu de laquelle était un chanteur (le coryphée) « qu'un musicien accompagne sur la harpe, deux « chœurs, et enfin un groupe de danseurs. » (Lettres écrites de Nubie et d'Égypte.) — Je parlerai plus loin de l'alliance des trois arts : la poésie, la musique et la danse.

[1] Cela vient sans doute de ce que ceux qui ont ainsi classé sous un chiffre les différentes parties de chaque psaume, ignoraient que les premiers mots de quelques-uns n'étaient qu'un titre ou une indication.

que l'on ait moins songé à se conformer au sens, qu'à établir des versets composés, autant qu'il a été possible, d'un nombre très petit et à peu près égal de mots. Cependant il m'a paru certain, 1° que chaque chœur hébreu terminait la période qu'il avait commencée; 2° que tantôt l'un d'eux récitait, en répondant à l'autre, un plus grand nombre de paroles que n'en renferme un de nos versets, et que tantôt un seul verset devait au contraire être attribué aux deux chœurs qui chacun en récitait une partie. C'est pourquoi, ne m'astreignant à aucun système formé d'avance, et ne me laissant guider que par le sens du texte de chaque psaume, j'ai tâché de distribuer, soit au coryphée, qui, dans les chants anciens, jouait très certainement un rôle que nous lui avons ôté, soit aux chœurs, la partie pour laquelle chacun devait, selon moi, intervenir dans l'exécution du cantique; et si je ne puis réussir de cette manière à présenter la fidèle image de ce qui se passait dans le temple et dans les pompes des Hébreux, j'aurai du moins agi conséquemment au plan que je me suis proposé en commençant un travail qui n'est autre chose qu'une *étude* sur le texte hébreu des psaumes. [1]

---

[1] L'intervention des chœurs est clairement désignée

Quand donc le docteur Lowth dit que l'Église chrétienne a pris des Hébreux l'usage qu'elle suit

---

dans plusieurs psaumes; je ne cite que le 107e (106e selon la Vulgate). Mon lecteur y verra que les trente-deux premiers versets sont divisés en quatre parties, par la répétition d'un même verset qui n'a pu être chanté que par des chœurs. Tous les interprètes sont d'accord à ce sujet.

Quant aux psaumes où cette intervention n'est pas aussi manifeste, j'ai bien pu me tromper en assignant, soit au coryphée, soit à l'un des chœurs ou aux deux chœurs réunis, la part précise qu'ils prenaient au chant du psaume. Dans l'absence de tout renseignement et de toute tradition à cet égard, je me suis laissé guider, 1° par la répétition d'une même pensée exprimée souvent dans des paroles peu dissemblables; 2° par le changement de la direction du discours qui tout-à-coup paraît être adressé au personnage qui jusque-là avait parlé; 3° par l'intercalation d'un ou de plusieurs versets qui renferment une prière ou une réflexion générale, et qui suivent une prière ou une réflexion dont le sujet était précis; 4° par un mot dont nous allons nous occuper, dont les interprètes ne me paraissent pas avoir saisi la véritable fonction, et que l'on ne rencontre guère dans le texte que lorsque le sens indique un repos ou la succession d'une idée à une autre.

Cramer, qui aussi a tenté de montrer l'intervention des chœurs dans le chant de plusieurs psaumes, assigne quelques-uns de ces signes auxquels on peut reconnaître cette intervention. Mais il ajoute aussitôt qu'il ne saurait affirmer qu'il n'y ait point d'erreurs dans la répartition qu'il fait des versets d'un même cantique entre le cory-

dans le chant de ses cantiques, peut-être a-t-il voulu parler des hébreux des temps plus modernes, et des usages observés dans les synagogues qui déjà s'étaient écartées des coutumes anciennes, et auxquelles, d'ailleurs, il était impossible de se conformer exactement aux rits primitifs. Car les synagogues n'avaient à leur disposition ni ces chœurs nombreux, ni toute une tribu consacrée à la célébration des saintes solennités. Il n'y avait plus ni symphonie, ni témoignages éclatants de l'assentiment de tout un peuple aux paroles du coryphée; et il ne resta que les chants alternatifs qui autrefois étaient déterminés par le sens des versets, mais dont la succession fut ensuite réglée de manière que les chantres pussent avoir des intervalles de repos fréquents et également répartis.

Les observations que je viens de présenter doivent être suivies de l'explication du mot סלה

---

phée et les chœurs : « Ich gestehe aber gar gern dass ich « mich oft darinnen geirrt haben könne. » (Poetische übersetzung der psalmen mit abhandlungen..... Johann Andreas Cramer. 2. theil.)

(*selah*) qui se trouve répété soixante-et-dix fois dans le livre des psaumes, et trois fois dans le troisième chapitre des prophéties d'Habacuc.[1] J'ai traduit ce mot par *danse et symphonie* (*instrumentorum musicorum sonitus*, *et saltatio*). Sa signification radicale est *conculcare*, fouler aux pieds, frapper du pied.

On a longuement et bien diversement discuté sur sa véritable acception : les auteurs de la Vulgate ne l'ont pas traduit; ceux de la version dite des Septante le rendent par διάψαλμα (*rythmi commutatio*, *vicissitudo canendi*, *pausa*, *cujusdam musicæ varietatis silentium....*) M. de Stolberg croit qu'il est évidemment l'indication d'une pause, « soit, dit-il, que les chantres « reçussent par là l'avertissement de se taire, « tandis que les instruments continueraient seuls « à se faire entendre, soit que les instruments et « les voix dussent ensemble s'arrêter à ce signe. » Je pense qu'il est inutile de rappeler toutes les opinions plus ou moins probables auxquelles il a donné lieu; voici celle qui me semble devoir plaire davantage aux esprits raisonnables.

---

[1] Il faut remarquer que ce troisième chapitre est aussi un chant.

Union des trois Arts : la Poésie, la Musique et la Danse, dans les fêtes des anciens.

La musique, la danse et la poésie se prêtaient, chez les anciens, un mutuel secours. C'est la nature qui a uni ces trois arts, ou ces trois manières d'exprimer un vif sentiment de joie et de reconnaissance. [1] Les mots *mesure*, *pied*, *cadence*, communs à chacune d'elles, attestent aussi leur étroite et antique alliance. Tous les peuples anciens les réunissaient dans leurs fêtes ou pompes religieuses. Les Grecs ne firent que les imiter.

Cette réunion des trois arts n'a dû exister que dans l'enfance des sociétés : les peuples, devenus moins simples et moins naïfs, ne pouvaient plus admettre la danse dans la célébration de leurs fêtes religieuses, parce que cet art a plus de rapport avec les sens, qu'il est moins une inspiration des sentiments nobles de l'ame que de cette émotion que nous nommons plaisir ou volupté. La danse s'est donc réfugiée dans les pompes pro-

---

[1] Lowth, de Sacra poesi Hebræor. prælect. 4.

fanes ; et chez nous, elle donne encore son nom à ce divertissement qui n'est plus qu'une imparfaite image, ou plutôt un souvenir de l'alliance des trois arts : je veux dire le *ballet*, expression évidemment tirée du mot *ballare*, danser. Il n'y a, je crois, en Europe, que les Espagnols qui, selon le récit d'un de leurs auteurs ascétiques, nous offraient, il n'y a pas longtemps, un exemple du concours de la danse, de la poésie et de la musique dans les pompes sacrées ; car cet auteur, parlant de David dansant devant l'arche d'alliance, ajoute : « C'est ainsi que le peuple fait encore au-« jourd'hui en Espagne, aux processions du Saint-« Sacrement. »[1]

La poésie et la musique sont des interprètes bien plus fidèles des différentes dispositions d'une ame religieuse : seules elles prêtent un langage au repentir et à la douleur. C'est dans les temples qu'elles semblent avoir contracté leur étroite union ; et tandis que la danse est la vive expression de la joie profane, jamais la poésie et la musique n'ont pris un essor plus sublime que lorsqu'elles ont célébré les grandeurs de l'Éternel.[2]

---

[1] *Pratique de la Perfection Chrétienne*, par Rodriguez, t. II, p. 386, 2e partie, 1er traité, chap. XV.

[2] Voyez Lowth, dans son premier chapitre sur la

Les chefs-d'œuvres de nos poètes furent des chants sacrés, et nous pouvons, je pense, attribuer la forte impression que la musique produisait sur les peuples anciens à l'accord de la majestueuse simplicité de ses sons avec ce sentiment naturel d'amour et de respect que l'homme sent au dedans de lui-même pour celui dont il éprouve la bonté, ou dont il admire la souveraine puissance.

Si l'on pense à ce que devaient être, chez les Hébreux, ces chœurs formés de l'élite d'une tribu qui n'avait d'autre soin que celui de veiller à la solennité du culte public, et de s'exercer à chanter les louanges du Seigneur, on conclura, sans doute, que les peuples modernes n'ont rien qui puisse être une faible image des pompes de Jérusalem :

« Asaph, Héman et Idithun étaient les princes « ou les présidents de la musique du temple, « sous les règnes de David et de Salomon.

« Asaph avait quatre fils, Idithun six, et « Héman quatorze. Ces vingt-quatre lévites, fils « des trois grands maîtres de la musique, furent « établis à la tête de vingt-quatre bandes de

---

poésie sacrée des Hébreux : *Du but et de l'utilité de la Poésie.* Édition latine, t. I, p. 26.

« musiciens.[1] Chacun avait sous lui onze maîtres « d'un ordre inférieur, qui présidaient d'autres « chantres, et qui les instruisaient. Il semble que « ces diverses bandes étaient distinguées en- « tr'elles par les instruments dont elles jouaient, « et par la place qu'elles occupaient dans le « temple : ceux de la famille de Caath avaient le « milieu, ceux de Merari, la gauche, et ceux « de Gerson, la droite.[2] Les fils d'Idithun jouaient « du *Kinnor*,[3] ceux d'Asaph, du *nebel* ou *nable*, « et ceux d'Héman, du *metsilthaïm* qui était une « espèce de cloche ou sonnette..... Le roi avait « pourvu à leur entretien par des revenus fixes, « et comme ils exerçaient le même art de père en « fils dans le temple du Seigneur, aux yeux de « toute la nation, il était impossible qu'ils n'y « fussent habiles. »[4]

La danse n'était pas continuelle pendant la durée d'un hymne ou d'un psaume ; elle n'était employée que par intervalle, dans des reprises de chœurs, lorsque le coryphée avait parlé, etc. ; elle témoi-

---

[1] Premier livre des Paralip., chap. XXV.

[2] Ibid., chap. VI.

[3] Ibid., chap. XXV, 3.

[4] Dissertation sur la musique des anciens, bible de Vence.

gnait l'assentiment que les chœurs ou l'assemblée donnaient à ce que celui-ci venait de dire; et voilà pourquoi plusieurs interprètes ont traduit le mot סלה (*selah*) par *Ainsi soit-il*, ou bien, par *toujours*, *perpétuellement*, etc.[1]

Le mot *selah* paraît donc n'avoir été autre chose qu'une indication donnée aux chœurs de danser et de jouer des instruments; c'est pourquoi je le traduirai par *danse et symphonie*, comme si le psalmiste disait : « Célébrons la gloire du « Seigneur par nos chants cadencés, par nos « danses accompagnées du son des instruments « de musique. » Ainsi que je l'ai déjà fait observer, on ne le trouve que soixante-et-dix fois dans les psaumes, et plus souvent dans la première moitié du livre que dans la seconde, parce que,

---

[1] La véritable signification du mot *selah* me semble être fixée par le verset 5 du psaume 68 (67 selon la Vulgate) : *Saltate in laudem illius qui super tenebris sedet;* et l'expression hébraïque qu'il faut absolument traduire par *saltate*, est précisément celle qui est l'objet de cette dissertation.

Les auteurs de la Vulgate ont rendu le mot hébreu par « *iter facite....* », parce que, ne comprenant pas son acception dérivée ou secondaire, ils lui ont laissé sa signification primitive, *conculcavit*, *calcavit*, *stravit* (*viam scilicet*).

n'étant qu'un signe donné aux chœurs et aux musiciens, il a été libre de l'omettre dès que la fonction qu'il remplissait a pu être supposée suffisamment connue.

Le latin *salire*, sauter, a vraisemblablement son origine dans l'expression hébraïque, et de là est venu le nom de *saliens* donné aux prêtres qu'institua Numa pour garder les boucliers déposés dans le temple de Mars ; car « tous les ans, à la « fête du dieu, les Saliens, dit Noel, portaient « par la ville ces boucliers, *en dansant et sau-* « *tant*, d'où leur est venu le nom de *salii*. Leur « chef, marchant à leur tête, commençait la danse ; « ils en imitaient les pas et en suivaient les mou- « vements ». [1]

« Les danses religieuses des Abyssins, remarque « M. Villoteau, se composent de petits sauts ou « trépignements de pieds et de battements de « mains, d'accord avec le bruit des cymbales et des « sistres qui en marquent le rhythme. » [2]

Cet écrivain a observé que, dans les temples des

---

[1] Noel, Dictionnaire de la Fable.

[2] Description de l'Égypte, état moderne, chap. IV, de la musique des Abyssins; article 5, de l'exécution des chants religieux. — Ibid., quatrième partie, chapitre unique, art. 2. — Voir aussi la dernière partie de la note du verset 31 du psaume 68.

Juifs, dans les mosquées des Musulmans, et dans les églises des chrétiens orientaux, excepté chez les Qobtes, les prières sont toujours accompagnées de bruit et de mouvement. [1]

La danse, chez les Hébreux comme chez tous les peuples anciens, n'était donc pas ce qu'elle est chez nous, un mouvement doux et réglé, et fait pour le plaisir d'une société réunie dans un salon. Elle se composait de gestes et de mouvements plus ou moins prompts et violents, qui n'avaient d'autres règles que l'enthousiasme, et devaient en être l'énergique expression. [2] Elle était ainsi usitée dans

---

[1] Plutarque, dans le traité d'Isis et d'Osiris, dit que les prêtres égyptiens, dans leurs cérémonies religieuses, faisaient beaucoup de bruit, et se livraient à de grands mouvements pour repousser le mauvais génie ou typhon. Mais si cette explication peut être admise lorsqu'il s'agit de l'Égypte, elle ne nous fait point connaître la première origine d'un usage qui est général dans l'Orient; et il est raisonnable, ce me semble, de penser qu'il a été introduit primitivement sous l'inspiration de ce sentiment naturel qui appelle tous les arts, et la danse avec les deux autres, à célébrer les louanges de l'Éternel, et à le remercier de ses bienfaits.

[2] « Ceux qui connaissent un peu les peuples anciens, « dit un auteur, savent qu'ils ne s'étudiaient pas, comme « nous, à contraindre leurs émotions. Dans la joie, ils « chantaient et dansaient en public; dans la tristesse, ils

les cérémonies publiques ; c'est pourquoi nous lisons, dans le chapitre VI du livre II des Rois, que David, dansant devant l'arche, laissait ses habits se relever d'une manière que Michol, qui jugeait de l'action de son époux dans un esprit tout différent de celui qui animait le saint roi, trouva peu séante. Car, est-il dit dans le verset 14 de ce chapitre VI, David sautait de toutes ses forces : « *saltabat totis viribus* » ; et dans le verset 16, Michol le vit sautant et tressaillant, « *subsi-* « *lientem et saltantem* ».

Un des instruments dont les Égyptiens faisaient un plus fréquent usage dans leurs chants religieux, est une espèce de crotale (*noqqarieh*), mot qui vient de l'arabe *naqara*, qui signifie l'action de frapper. Ils s'en servaient, dit M. Villoteau, [1] en *s'agitant et en se livrant à des mouvements violents*. Selon le même écrivain, le sistre, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, se retrouve encore dans les mains des prêtres abyssins, qui s'en servent « à peu près de même que le faisaient ceux

---

« pleuraient et se désolaient à haute voix, jusqu'à ce que « leur douleur se fût changée en une mélancolie douce et « persuasive ; dans l'indignation, ils semblaient vouloir « mettre à nu, par les paroles énergiques dont ils se ser- « vaient, le trait dont ils étaient blessés. »

[1] Description de l'Égypte, citée ci-dessus.

« de l'antique Égypte pour exprimer leur *enthou-*
» *siasme religieux*, en exécutant le chant et les
« danses dont ils accompagnent presque toutes les
« cérémonies du culte ». Ils l'emploient surtout, observe M. de La Borde, dans les mesures vives, *en chantant les psaumes.* [1]

J'ai dit que la danse et les mouvements de joie auxquels se livraient les Hébreux, pendant le chant de leurs hymnes, pouvaient être considérés comme un signe de l'assentiment que les chœurs, ou l'assemblée, donnaient aux paroles du coryphée. Il faut développer cette assertion :

Dans les premiers siècles de l'église chrétienne, non seulement il a été souvent permis aux fidèles réunis dans un temple de témoigner, par des signes

---

[1] Voir sur l'emploi du sistre, dans les fêtes égyptiennes, une note du verset 31 du psaume 68 (67 selon la Vulgate). — On peut lire aussi une dissertation sur la danse des anciens, dans le tome I de l'Archéologie biblique du docteur Iahn, p. 462 et suiv. — Les réflexions de Lowth sur l'union de la poésie, du chant et de la danse dans les pompes religieuses des Hébreux. (De sacra poes. Hebr., t. I.)

extérieurs, l'approbation qu'ils donnaient aux paroles d'un orateur, mais encore il paraît que, en certaines circonstances, l'usage autorisait l'auditoire à montrer, par le geste et par la voix, l'union de ses sentiments à la doctrine qui lui était exposée. C'est ainsi que dans sa lettre à Vigilance, saint Jérôme parle des applaudissements qui lui avaient été donnés *à l'aide du pied et de la main*, lorsque, dans la chaire de vérité, il prouvait la réalité de la résurrection du Sauveur : « Quando, me de resur-
« rectione et veritate corporis prædicante, et latere
« subsaltabas et plaudebas manu et applaudebas
« pede, et orthodoxum conclamabas. » [1]

Ces expressions sont très remarquables, car il me semble qu'il y a une grande ressemblance entre le geste d'assentiment exécuté par ceux qui assistaient au discours de saint Jérôme, et le témoignage bruyant par lequel, dans certains psaumes, le peuple hébreu ou les chœurs, à un signal donné et représenté par le mot *selah*, prenaient part au récitatif ou au chant du coryphée. Je remarque, à l'appui de cette opinion, que, excepté les circonstances particulières dans lesquelles, chez les Hébreux, les hommes inspirés paraissaient en public ou dans le palais des rois pour annoncer, avec le

---

[1] Hieron. epist. LXXV.

seul secours de la parole, les préceptes du Seigneur, et inviter ceux qui les écoutaient à le remercier de ses bienfaits, on doit dire que l'enseignement religieux et habituel, ou, si l'on veut, la partie didactique du culte, qui a pour but d'apprendre aux peuples à connaître leurs devoirs envers Dieu et envers leurs semblables, était renfermée dans la récitation des psaumes. Nous en verrons plusieurs exemples qui m'autorisent à penser que l'assentiment dont les premiers chrétiens s'empressaient, dans leurs assemblées, d'accompagner l'exposition parlée de la louange du Seigneur ou de ses préceptes, est une imitation de l'éclatante approbation que les Hébreux donnaient autrefois à l'énonciation chantée de ces louanges ou de ces préceptes.[1]

---

[1] Dans plusieurs psaumes, et notamment dans le psaume 49 (48 selon la Vulgate), nous voyons que le chef des chœurs, celui qui présidait au chant et que nous appelons le coryphée, proposait une sentence; qu'un interlocuteur, ou les chœurs, la développaient, l'expliquaient devant le peuple qui ensuite manifestait son assentiment par la voix et par le geste, de la même manière à peu près que saint Jérôme, dans la lettre ci-dessus rapportée, dit que cela se faisait quand il parlait dans l'assemblée des chrétiens : *Plaudebas manu*, *applaudebas pede*, *et latere subsaltabas*. Les Hébreux ajoutaient la musique aux autres signes par lesquels ils témoignaient leur assentiment à ce qu'ils venaient d'entendre, parce que, suivant

Fonction du Coryphée et des Chœurs.

Un autre mot va nous occuper et achever d'expliquer l'usage que pratiquaient les Hébreux dans le chant des psaumes. Ce mot est נצח (*nazeach*), qui se trouve dans le titre de plusieurs de leurs hymnes, et signifie *se distinguer*, *marcher le premier*, *vaincre*, *surmonter*..... Le plus grand nombre des interprètes traduisent le dérivé מנצח (*mnazeach*), par celui qui est le premier, qui dirige le chant, qui donne le ton.... [1]

---

l'observation que nous avons faite précédemment, il ne se passait chez les anciens aucune grande action, il ne se prononçait aucune parole grave et solennelle, qu'elle ne fût accompagnée du son des instruments.

[1] L'auteur du *sens primitif des psaumes totalement conservé dans la Vulgate*, qui, ainsi que l'indique le titre de son ouvrage, veut que cette antique version explique seule les difficultés du texte, traduit comme elle, par *in finem*, le mot hébreu dont nous cherchons la signification; et il dit que l'inscription *in finem* sans addition, ou sans fixation de jour, indique la fin du service des lévites, ou sa dernière moitié qui commençait au troisième

M. Millin rapporte une inscription taurobolique qui rappelle un vœu fait pour la conservation de l'empereur Septime-Sévère, et dans laquelle on lit : *Præeunte Ælio Anthosa sacerdote*. M. Millin traduit ces mots par *Ælius Anthosa prêtre*, *entonnant la prière ;* et il ajoute dans une note : « Ce mot (*præeunte*) qui se trouve dans plusieurs « inscriptions, désigne le prêtre qui donnait le ton « des prières (Apul. metam. XI) ; c'est pourquoi « je crois devoir rendre cette expression par le mot « *entonner*. »[1]

Le personnage que les Latins désignaient par le mot *præeuns*, et que M. Millin appelle *celui qui donne le ton dans les prières*, me semble être précisément le מנצח (*mnazeach*) des Hébreux ; et les Allemands, dans leur traduction des psaumes, rendent ce mot précédé du ל prépositif (למנצח) *lamnazeach*), par *dem übersinger*, c'est-à-dire, au chef de la musique, à celui qui conduit les chœurs, au coryphée.

Le mot *mnazeach* pourrait aussi être traduit par *celui qui préside à la cérémonie* ; et M. Millin, dans le second tome de l'ouvrage que je viens de

---

jour de la semaine juive. Mon lecteur pourra comparer cette opinion avec celle que je vais développer.

[1] Voyage dans le midi de la France, chap. XXXIV.

citer, explique ces mêmes mots, *præeunte Ælio... sacerdote*, écrits sur un autre taurobole qu'il a vu à Tain (département de la Drôme), par : *sous la présidence de Ælius... prêtre.* Or, présider à une cérémonie, ou donner le ton aux hymnes que l'on y chante, est à peu près une même chose. Ces deux fonctions pouvaient être remplies par un seul personnage; et nous verrons que souvent David s'acquittait de l'une et de l'autre. J'ai fait observer précédemment que le prêtre, le président ou le coryphée, le מנצח (*mnazeach*) entonnait le cantique; que le chœur ou les chœurs lui succédaient en racontant les merveilles que déjà le Seigneur avait faites en faveur de son peuple; que le prêtre ou coryphée reprenait ensuite sa prière....., et que ces alternatives, ces changements de personnages qui, le plus souvent sans aucun signe écrit, se succèdent les uns aux autres, sont la cause d'une partie des difficultés que nous trouvons dans l'explication de ce livre.

Psaumes didactiques.

Le titre de plusieurs psaumes renferme aussi un mot diversement interprété; c'est le mot משכיל, que

je crois être la forme *ephaïl* de שכל dont la principale signification est *intellexit*, et que par conséquent j'ai traduit, avec Buxtorf, par *erudiens* (*psalmus erudiens*, seu, *ode didascalica*). Je ne sais pourquoi les auteurs de la Vulgate, en tirant ce mot de la même racine, l'ont rendu par le nom substantif *intellectus*, saint Jérôme par *eruditio*, et les traducteurs grecs, par Συνέσις, qui a la même signification. Ces psaumes sont ceux qui étaient destinés à l'instruction du peuple.

« On a remarqué, dit le père Berthier, que les « psaumes qui roulent sur des épreuves, des per- « sécutions, en un mot, sur des objets de tris- « tesse, portent en titre *intellectus*, comme pour « faire entendre qu'il faut les lire et les chanter « dans la vue d'apprendre à supporter les traverses, « à se tourner vers Dieu, et à réclamer son se- « cours. Cette observation n'est peut-être pas lit- « térale : car, qui peut savoir au juste ce que « David a entendu par le terme *intellectus* ?[1]

---

[1] Je ne comprends pas non plus ce que le père Berthier a entendu par ces mots : *Cette observation n'est peut-être pas littérale.* Peut-être a-t-il voulu dire que l'expression hébraïque ne lui paraissant pas devoir être rendue par *intellectus*, mais plutôt par l'adjectif verbal *intelligere faciens*, seu, *erudiens*; et alors je suis entièrement de

« Mais elle est édifiante, utile, et ne peut être « rejetée que par une bonne raison. »[1]

Ainsi, les traducteurs sont en général d'accord sur le sens radical de cette expression; seulement ils l'ont rendue par un nom substantif, et c'est en cela, ce me semble, qu'ils se sont trompés.

Michaelis ne résoud pas la question lorsqu'il dit de ce mot : « Genericum poematis nomen forte ex « usu ad certum aliquod poematum genus res- « trictum. » On voit cependant qu'il le regarde comme un adjectif verbal; mais il le fait dériver d'un mot arabe qui signifie *ligavit*, et il le traduit par *ligata oratio*, *carmen*. Rosen-Müller ne donne pas une autre explication.

Pour que l'on saisisse mieux le sens que j'attache à ce mot *erudiens*, je l'ai quelquefois commenté dans ma traduction. Ainsi, lorsqu'il se trouve en tête d'un cantique où David remercie le Seigneur du secours qu'il lui a accordé contre ses ennemis, ces mots *psalmus erudiens* signifient que ce

---

son avis. Il peut se faire que cet interprète, ne voulant point s'écarter des deux versions les plus autorisées, et dont il a constamment tâché de faire prévaloir la leçon sur toutes celles que présentent les divers traducteurs, il n'ait pas cru devoir faire connaître ici, autrement que par un doute, son opinion particulière.

[1] Avertissement qui précède le psaume 54.

psaume a pour but d'instruire le peuple et de lui apprendre que Dieu ne délaisse point celui qui espère en lui, et que tôt ou tard il confond les insensés qui se révoltent contre l'ordre de sa providence. Quand le psaume renferme la description du bonheur du juste et de la ruine du méchant, on comprend que le chant dans le titre duquel se trouve l'expression *erudiens*, est destiné à encourager les hommes vertueux qui gémissent sous le poids des souffrances et de la calomnie, en leur faisant entrevoir la récompense promise à leur patience, et à faire trembler celui qui oublie que le Seigneur rendra, un jour, à chacun selon ses œuvres. De cette manière, je me suis fort rapproché de l'opinion du père Berthier, en la développant.

Psaumes dorés.

Six psaumes ont, dans le titre hébreu, un mot מכתם (*mitchtam*) qui embarrasse les interprètes. Ces six psaumes sont le 16e, le 56e, le 57e, le 58e, le 59e et le 60e.[1] Les auteurs de la Vulgate

---

[1] 15, 55, 56, 57, 58 et 59 selon la Vulgate.

rendent cette expression, qui est toujours jointe au nom de David, par : *tituli inscriptio ipsi David*; ou : *David in tituli inscriptionem.* Ces mots sont l'équivalent de la traduction grecque : Στηλογραφία τῷ Δαυιδ; ou : Τῷ Δαυιδ εις στηλογραφίαν. Le mot Στηλογραφία signifie *inscriptio in columnam* seu *cippum*; et Bossuet dit : *Psalmus scilicet monumento æterno insculpendus.* Le père Berthier adopte cette interprétation, et dit : *Psaume digne d'être écrit à perpétuité dans les archives de la nation, ou même sur une colonne.*

Remarquons que Buxtorf, dans son lexique hébreu, rend le mot מכתם (*mitchtam*) par *aureum* Κειμήλιον, et le nom Κειμήλιον se donne à un meuble précieux que l'on conserve avec soin : « Quod in nostra supellectile cæteris pretiosius et « tale quod magna cura reponi soleat. » (Scapula.)

Burder s'exprime à peu près ainsi dans le tome premier de ses *Oriental Customs :*

« Selon d'Herbelot, les ouvrages des sept « meilleurs poètes arabes, étaient appelés *al* « *modhahebat*, ce qui signifie *dorés*, parce qu'ils « étaient écrits en lettres d'or sur du papier d'É- « gypte. Les six psaumes qui sont ainsi distin- « gués, ne pourraient-ils pas avoir reçu ce nom « parce qu'ils auraient été, en quelque occasion,

« ou écrits en lettres d'or, ou appendus dans le « Sanctuaire? Ainsworth suppose que le mot מכתם « (mitchtam) signifie *pierre précieuse*, ou *bijou* « *d'or*. Un tel titre serait dans le goût oriental, « et d'Herbelot parle d'un livre qui est intitulé : « *Bracelets d'or*. »

On continue, dans l'Orient, d'écrire avec des lettres d'or. Maillet (lett. XIII, p. 189), parlant de la bibliothèque royale - mahométane en Égypte, dit que la plus grande partie de ces livres sont écrits en lettres d'or, semblables à celles dont les Turcs et les Arabes, même de notre temps, font usage dans les titres de leurs livres. [1]

Remarquons que la supposition d'Ainsworth ressemble beaucoup à la pensée qu'exprime Iahn dans le tome I de son Archéologie biblique, p. 434 : « Les Orientaux, dit-il, donnent souvent « à leurs livres des titres allégoriques, tels que « *Buisson de Roses*, *Jardin d'Anémones*, *Lion* « *de la Forêt*, *Étoile brillante*, etc. ; » et il ajoute : « quelques savants veulent expliquer par « là les titres obscurs de quelques psaumes. [2] »

---

[1] Les Persans aiment beaucoup les manuscrits élégants et ornés de guirlandes de fleurs. (Jones's persian grammar, p. 144.)

[2] Molitor, dans sa *Philosophie de la Tradition*, p. 40,

Cet usage de donner aux livres des titres allégoriques est venu chez nous, et plusieurs livres, ceux surtout qui sont anciens et renferment des prières que l'on récite dans l'église, s'appelaient, il n'y a guère, *le Miroir de l'Ame*, *la Clé du Ciel*, *le Paradis*, ou *le Jardin de l'Ame chrétienne*..., etc. Tous ces titres nous font remonter aux coutumes antiques de l'Orient.

Nous avons nos *vers dorés*, *la légende dorée* qui n'est autre chose qu'un recueil des vies de plusieurs saints, et on l'appelait ainsi, soit parce que cette légende avait été écrite en lettres d'or, soit à cause de l'estime que l'on en faisait. Cette observation est appuyée par d'Herbelot qui, à la page citée ci-dessus, dit que les ouvrages des sept meilleurs poètes arabes, nommés *al modhahebat*, ou, dorés parce qu'ils étaient écrits en or, étaient aussi nommés *al moâllacât*, c'est-à-dire suspendus, « à cause qu'ils avaient été attachés « successivement, par honneur, à la porte de la « Câbah, ou temple de la Mecque. » On voit combien cette explication se rapporte à l'interprétation grecque Στηλογραφία, *inscriptio in columnam* seu *cippum*, ou, comme dit le père Berthier : *Psaume*

42, 43 et 44, cite un grand nombre d'ouvrages écrits par des rabbins, et qui ont des titres semblables.

digne d'être écrit à perpétuité dans les archives de la nation, et même sur une colonne. — Psalmus monumento æterno insculpendus. (Bossuet).

Le contenu de ces six psaumes (16, 56, 57, 58, 59 et 60) ne nous fournit aucun secours pour expliquer leurs titres : le seizième renferme une prédiction manifeste du Christ ; mais les autres n'ont trait qu'à des circonstances particulières de la vie de David. Quel que soit donc le motif qui ait engagé les Hébreux à donner à ces six chants le nom de מכתם (*Mitchtam*), je le traduirai par *aureus* (*doré*), et je dirai *psaume doré*, dans le même sens que nous disons *vers dorés* ou *légende dorée*, soit que nous voulions exprimer par là que ces vers ou cette légende avaient été écrits en lettres d'or, soit que nous voulions montrer l'estime que l'on en faisait, soit plutôt que nous ayons à la fois ces deux intentions : car le soin avec lequel on transcrit un livre, un poème..., etc., et la matière précieuse que l'on emploie pour cette transcription, sont un égal indice de la vénération qu'ils inspirent. [1] Cette

---

[1] Iahn remarque (p. 438 du tome cité plus haut) que les poètes arabes se donnaient des défis, et que l'ouvrage jugé le plus beau était transcrit en lettres d'or, puis suspendu dans le temple de La Mecque, *honneur qui était très recherché.*

explication a l'avantage de laisser au mot *mitchtam* sa signification propre, sans qu'on soit obligé de recourir à ces sens figurés qui sont la ressource de plusieurs interprètes : *humilis et simplicis Davidis psalmus*, dit saint Jérome; *ode excellente de David*, dit un autre. Le P. Houbigant traduit : *arcanum David*, et je ne comprends guère ce qu'il a voulu exprimer par ces mots. Bellarmin, avouant l'obscurité de ce titre, ajoute cependant : « Intelligere debemus inscriptionem hoc loco significare « titulum memorabilem, dignum qui nunquam « aboleatur. » La bible anglaise conserve le mot hébreu *mitchtam*, et met en marge : « A golden « psalm of David. » Cette version m'a semblé être la seule convenable, et c'est celle que j'adopte.

Psaumes des Degrés.

Je dirai peu de chose des psaumes qui, dans la bible hébraïque, portent le titre de שיר למעלות (*hymne des degrés*); ils sont au nombre de quinze (120-134, et dans la vulgate 119-133). Ils n'ont qu'un très petit nombre de versets, à l'exception de l'un d'eux qui en a 18.

Le docteur Iahn fait observer que lorsque les Hébreux faisaient un voyage, et surtout lorsque des diverses parties de leur pays, ils se rendaient à Jérusalem pour y adorer le Seigneur, aux jours de leurs grandes fêtes, ils marchaient en chantant des cantiques. Il pense que les psaumes que nous appelons *hymnes* ou *cantiques des degrés*, avaient été faits pour ces pieux pélerinages. Il cite le verset 29 du chapitre XXX du livre d'Isaïe, et il ajoute que, dans tout l'Orient, les caravanes marchent souvent au son de la musique, principalement lorsque s'y trouve un grand personnage. [1]

Vraisemblablement Iahn commet ici une double erreur : car, 1° l'expression hébraïque ne signifie pas cantique *pour la route*, *pour le voyage*, mais cantique de l'*ascension* ou des *degrés*, et la racine du mot qui accompagne celui de cantique, exprime véritablement l'action de celui qui *s'élève* ou qui *monte*. D'ailleurs nous avons le droit de conclure du petit nombre de versets dont se composent ces hymnes, qu'ils étaient chantés dans un temps très court, et qu'ils n'étaient que les préliminaires d'une fête. 2° Quoique nous ayons des raisons de croire que, dans leurs voyages et surtout

---

[1] Archéologie bibl., t. II, p. 21.

dans leurs pieux pélerinages, les Hébreux charmassent les fatigues et les ennuis de la route par la récitation des louanges de l'Éternel et par le son des instruments de musique, rien néanmoins, dans le chapitre XXX du livre d'Isaïe, ne nous indique que les psaumes appelés les *hymnes* ou *cantiques des degrés* fussent particulièrement chantés dans ces circonstances. Il paraît même que l'intention du prophète a été toute différente de celle que lui prête le docteur Iahn : Isaïe annonce en effet, dans ce chapitre, la merveille qui mettra fin aux allarmes des Hébreux assiégés par Sennachérib ; il leur dit que leur délivrance est prochaine, et il ajoute : « Vous chanterez alors un cantique de joie sem-
« blable à ceux que vous chantez la nuit des gran-
« des solennités, et vos cœurs tressailleront d'une
« allégresse aussi vive que lorsque, en un jour de
« fête, vous montez sur la sainte Montagne, et
« que vous entrez dans la citadelle d'Israel, au son
« des instruments de musique. »[1]

Nous avons un chant qui est une imitation de l'usage pratiqué chez les Hébreux, et que nous ap-

---

[1] « *Canticum erit vobis sicut nox sanctificatæ solem-*
« *nitatis, et lætitia cordis sicut qui pergit cum tibia,*
« *ut intret in montem Domini, ad fortem Israel.* » (Is. cap. XXX, v. 29, Vulg.)

pelons d'un nom qui ressemble beaucoup à celui de *cantique des degrés* : car notre *introït* ne se chantait point autrefois lorsque le chœur était déjà placé dans le lieu où il devait assister au sacrifice; mais ce chant avait lieu quand le chœur ou l'assemblée entrait (*introibat*) dans le temple pour y célébrer les saints mystères. Nous l'appelons *introït*, parce qu'il ne fallait point monter pour entrer dans nos églises ordinairement bâties à peu près au niveau du sol, tandis que les Hébreux *montaient* et s'élevaient par des degrés pour entrer dans leur temple de Jérusalem.

Cette disposition de l'ancien temple a fourni une belle image à saint Augustin qui, dans ses confessions, livre XIII, chap. IX, s'exprime ainsi :

« Nous montons vers le ciel par une sainte « élévation de notre cœur, et nous chantons le « cantique mystérieux des degrés. Votre feu divin, « ô mon Dieu ! ce feu qui n'est qu'amour et cha- « rité, nous embrase, et nous le suivons. Nous nous « élevons en haut pour aller jouir de la paix de la « Jérusalem céleste, et mon ame est ravie d'en- « tendre dire : nous irons en la maison du Sei- « gneur ».[1]

---

[1] Ces psaumes de degrés sont des chants de joie, de reconnaissance ou de douleur.

L'un d'entr'eux (le 130e qui, dans la Vulgate, com-

Les difficultés que j'ai rencontrées dans l'étude des psaumes sont du genre de celles dont j'ai parlé en cherchant à expliquer Isaïe : leur solution dépend de la connaissance des lieux, des faits et des

---

mence par ces mots *De profundis clamavi*....., a sans doute été composé dans une calamité publique, et les Hébreux le chantaient en montant au temple pour implorer les miséricordes divines.

Les 124e. 125e, 126e paraissent être l'expression de la joie des Hébreux revenus de l'exil de Babylone, et offrant de nouveau le tribut de leurs adorations sur la sainte montagne de Sion.

On peut penser que les 122e, 127e, 132e ont été faits pour les solennités de la dédicace du temple.

Les autres ont été chantés en diverses circonstances, au jour du sabbat, et dans les fêtes prescrites par la loi. Deux sont attribués à David, un à Salomon. Quelques-uns ont vraisemblablement Asaph pour auteur.

L'auteur de l'*Exposition du sens primitif des psaumes totalement conservé dans la Vulgate*, conjecture que les quinze psaumes appelés *graduels*, ou *des degrés*, étaient « autant de degrés qui introduisaient les lévites dans « l'exercice du culte public..... , et qu'ainsi l'inscription « *canticum graduum* signifiait cantique d'introduction « d'une des vingt-quatre classes de lévites-musiciens au « service du Seigneur. »

LIBRARY

temps que rappelle le poète sacré, de celle des usages et des mœurs.

Ainsi, les Hébreux sortaient d'un pays plat, arrosé par les débordements du Nil, où ils n'avaient pas le spectacle des orages, où leurs oreilles ne s'étaient pas accoutumées aux éclats du tonnerre. Tout-à-coup ils sont transportés dans une contrée hérissée de hautes montagnes; la foudre dont le bruit se propage le long des profondes vallées est pour eux la voix de l'Éternel qui brise les cèdres et ébranle le désert.[1] Ils louent le Seigneur qui, au lieu d'ordonner à un fleuve de sortir de son lit pour se répandre dans la campagne, a suspendu au dessus des monts les plus élevés, d'immenses réservoirs qui, versant leurs trésors sur les collines, portent la fécondité dans les vallées, et forment ces courants d'eau où les animaux des champs et les bêtes du désert viennent se désaltérer.[2] Mais ces courants qui, purs et paisibles, sont des images de prospérité, se changent quelquefois, dans la saison des orages, en impétueux torrents qui, fran-

---

[1] Je prie mon lecteur de lire le psaume 29 (28 selon la Vulgate), qui porte un témoignage remarquable de l'impression que fit sur les Hébreux le spectacle d'une nature toute différente de celle à laquelle ils étaient habitués.

[2] Voir le psaume 104 (103 selon la Vulgate).

chissant tout-à-coup les digues qui les retenaient, se précipitent avec un horrible fracas. De même qu'une bête féroce qui pousse un cri en se jetant sur sa proie, à l'instant qu'ils rompent l'obstacle qui s'opposait à leurs cours ils font retentir la profonde vallée d'un affreux mugissement causé par la percussion de l'air, et ils entraînent avec eux les arbres et les rochers. David, obligé d'abandonner sa maison et de fuir dans les déserts, compare son infortune à ces grands désastres qui frappent qeulquefois les habitants des vallées, et il dit à Dieu :

« Un abîme a appelé un autre abîme et sem-
« blait lui donner le signal pour fondre à la fois
« sur moi. Au mugissement parti du fond des
« cavités que vous avez creusées, des amas d'eau
« se sont tout-à-coup précipités et m'ont roulé
« dans leurs flots. » Ps. 42., v. 8., (41 selon la Vulg.)

Les volcans et les tremblements de terre ont aussi fourni aux poètes hébreux de magnifiques images ; ils ont peint ces grandes scènes de la nature avec d'autant plus d'énergie, qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable, et qu'ils étaient eux-mêmes frappés d'étonnement et de crainte :

« Montagnes, pourquoi avez-vous bondi
« comme des béliers ?

« Et vous, collines, pourquoi avez-vous
« sauté comme des agneaux [1] ? »

Nous avons remarqué dans les études sur le texte d'Isaïe, que la ville de Ségor, située vers la partie méridionale du lac Asphaltite, est aussi appelée par le prophète *génisse de trois ans*, ou celle qui saute comme une génisse de trois ans; parce que, dit saint Jérôme, elle avait éprouvé plusieurs tremblements de terre. (Is. chap. XV, v. 5.); et nous lisons dans le psaume 104 (103 selon la Vulgate), que l'éternel touche les montagnes, et les montagnes s'élèvent en fumée. [2]

---

[1] Psaume 114, v. 6 (113 selon la Vulgate). Je montre, dans l'explication de ce psaume, que ces images sont dans le goût des peuples de l'Orient. Celle-ci nous rappelle les habitudes d'un peuple pasteur qui ne s'occupait que du soin des troupeaux.

Dans le chapitre LV du livre d'Isaïe, les arbres des contrées que parcourt le peuple de Dieu, au retour de l'exil, *battent des mains* en signe de joie; les montagnes et les collines *poussent un cri d'allégresse.* — Virgile emploie ce langage figuré dans ses Bucoliques, cinquième églogue.

[2] Dans le discours que j'ai placé à la tête du troisième volume des *Études sur le texte d'Isaie*, j'ai parlé de plusieurs particularités attachées à la terre que les Hébreux vinrent habiter en sortant de l'Égypte, et qui nécessairement doivent être connues de celui qui veut comprendre les poètes sacrés.

Parmi les difficultés grammaticales, je distingue surtout deux sortes d'ellipses : la première est celle qui consiste dans la suppression d'un des deux membres correspondants d'une phrase, lorsque ce membre de phrase pouvait être facilement restitué par le lecteur hébreu. Un exemple de cette sorte d'ellipse s'offre à nous dès le psaume I ; car le *mot-pour-mot* du verset 6 est ainsi :

Attendit Æternus ad viam justorum; et via improborum destruetur.

Or il est certain pour l'hébraïsant exercé, comme il était évident pour l'hébreu, qu'il y a entre ces deux membres de phrase, une opposition dont voici le développement :

Attendit Æternus ad viam justorum, et via justorum ducet eos in securitate. Attendit etiam Æternus ad viam improborum, et via improborum destruetur.

Une autre ellipse consiste dans la suppression d'un des deux membres d'une phrase qui exprime une comparaison, lorsque ce complément de la phrase n'avait pas besoin d'être écrit, et que les hébreux ne pouvaient s'y méprendre ; j'ai parlé aussi de cette ellipse dans mes *études sur le texte*

d'Isaïe, et j'ai fait observer que ces formes abrégées, qui, en harmonie avec l'esprit des peuples de l'Orient, et commandées par le génie de la langue qu'ils parlaient dès l'enfance, n'avaient pour eux aucune difficulté, sont quelquefois difficilement senties par les traducteurs modernes.[1]

Les prépositions et les conjonctions sont encore pour eux une source de contre-sens, ou de non-sens; car on peut tenir pour certain que souvent les interprètes se sont trompés dans la traduction de ces petits mots dont la principale fonction est de lier les diverses parties du discours, et de montrer qu'il y a relation entr'elles. Mais de quelle nature est cette relation? C'est ce que nous ne pouvons le plus souvent apprendre que de la considération attentive de l'ensemble du texte. Les détails dans lesquels je suis entré à cet égard, dans le troisième volume de l'ouvrage que je viens de rappeler, me dispensent d'arrêter ici plus longtemps l'attention de mon lecteur.[2]

---

[1] Nous verrons un exemple d'une ellipse de ce genre dans le psaume 110 (109 selon la Vulgate).

[2] Dans sa deuxième dissertation sur les psaumes, Bossuet reconnaît que nous avons perdu la connaissance de la propriété des particules qui servent à lier le discours; et dans la cinquième dissertation, il dit:

« Les particules qu'on nomme causales, telles que sont

Distinction et distribution des Psaumes.

Nous remarquerons que ce livre contient un certain nombre de psaumes qui ne paraissent pas avoir été primitivement destinés à être chantés dans le temple avec accompagnement des chœurs et de la musique. Je les considère plutôt comme d'humbles et ferventes prières que David, retiré dans le plus secret de sa maison, où seul à l'entrée du tabernacle, aimait à adresser au dieu qui l'avait sauvé de tant de périls.

Les premiers auteurs du recueil auraient donc pu, je pense, le diviser en deux parties : nous présenter d'abord ces beaux cantiques pleins de

---

« *quia*, *quoniam*, sont souvent mises pour *car*, *cependant*, « *quoique*, *lorsque*. Ainsi, rien n'est plus obscur en ap- « parence que ce passage : *Et omnes vias meas prævi-* « *disti*, *quia non est sermo in lingua mea*. L'obscurité « disparaît dès qu'on traduit : Vous avez, ô mon Dieu, « pénétré mes pensées, *quoique* je ne prononçasse pas « une seule parole ! On doit en dire autant des interjec- « tions. »

mouvement, où la mesure semble être mieux observée, où le coryphée, les chœurs des chantres et des musiciens, concouraient à l'envi avec le peuple à célébrer la grandeur et les miséricordes du Dieu d'Israel; j'appellerais cette première partie *les chants nationaux des hébreux.* Nous trouverions dans la seconde ces effusions d'un cœur reconnaissant ou qui gémit de sa faute, et ces méditations par lesquelles l'homme, seul avec lui-même, sous les yeux de son créateur, s'excite à se réformer et à épurer ses désirs. L'une pourrait être offerte à celui qui, encore faible de foi, d'espérance et d'amour, ne voudrait juger cette poésie que sous le rapport du beau; l'autre ferait en même-temps les délices de ces ames tendres qui aiment à s'entretenir avec le Seigneur, gémir devant lui sur leurs fautes, et soupirer après des biens plus réels que ceux de ce monde.

Je ne voudrais cependant point mettre dans la seconde de ces deux catégories, les actions de graces que David rendait au dieu qui l'avait délivré d'un danger auquel toute la nation était intéressée, ou l'avait maintenu, malgré les efforts de ses ennemis, sur un trône que sa race devait occuper jusqu'au temps de la venue du Messie, ni même ces regrets d'une ame qui s'humilie au souvenir d'une grande prévarication. Car David n'aurait point été le modèle des pénitents, s'il n'eût

compris que le repentir doit être public lorsque le crime l'a été, et nous devons penser que le psaume qui, dans la Vulgate, commence par ces mots : « *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam !* » est un témoignage solennel que le roi converti a voulu donner, en présence de son peuple, de son retour à la justice. Mais il me semble seulement que nous eussions lu avec plus de satisfaction, dans une suite non interrompue, ces magnifiques chants où le psalmiste célèbre les merveilles de la création, la puissance du dieu qui tire Israel de la captivité, le met en possession d'une patrie et lui donne des lois, la translation de l'Arche sainte, la bonté de l'éternel qui choisit sa demeure dans Sion pour y recevoir les vœux de son peuple, la grandeur de celui que les nations attendent et à qui elles se soumettront..., etc.

Nous savons que les anciens ne connaissaient guère d'autres moyens, pour conserver la mémoire des événements, que d'en faire le sujet de leurs chants ; et ils ne se sont avisés d'écrire ces chants que lorsqu'ils ne retentissaient plus aussi fréquemment à leurs oreilles, et lorsque, par conséquent, on pouvait craindre que le souvenir ne s'en effaçât un jour. Nous pouvons donc penser aussi que les psaumes ont été recueillis dans des temps postérieurs à ceux où le culte hébraïque

brillait de toute sa magnificence, et que dès-lors ils ont été plutôt réunis et groupés ensemble, que méthodiquement classés. Quoiqu'il en soit, cependant, je ne changerai point la numération sous laquelle ils nous sont tous présentés sans distinction dans la bible hébraïque; car il est essentiel que mon lecteur puisse, sans la chercher, avoir sous les yeux la correspondance du texte et du travail qui a pour but de l'expliquer; il lui suffit d'être averti que peut-être on pourrait ranger tous ces cantiques dans un meilleur ordre. [1]

Cette observation se rapporte aussi aux temps et aux circonstances dans lesquelles ils ont été composés : par exemple, le chant dans lequel David fait connaître la paix intérieure qu'éprouve le pénitent qui a confessé son crime dans la sincérité de son cœur est le trente-deuxième du recueil selon la numération du texte (trente-et-unième selon

---

[1] « Après la captivité de Babylone, dit l'auteur de l'Herméneutique sacrée, Esdras, qui rassembla les livres « saints et en épura le texte, recueillit les cent cinquante « psaumes qui composent le Psautier; mais il ne s'attacha « ni à l'ordre des auteurs, ni à celui des temps, ni à celui « des matières. » (Herméneutique sacrée, ou Introduction à l'Écriture sainte en général....., par J. Hermann Jaussens, t. I, p. 482.)

celle de la Vulgate); tandis que le psaume où ce prince, à la voix du prophète Nathan, ouvre les yeux sur l'énormité de sa faute et implore miséricorde, se touve placé sous le chiffre 51, (50 dans la Vulgate). Or il est bien évident que nous aurions dû lire celui-ci avant l'autre. De même les beaux cantiques, 45 et 46, que je crois avoir été composés à l'occasion du mariage de Salomon, et qui très certainement l'ont été longtemps après la mort de Saül, nous sont présentés avant plusieurs psaumes dans lesquels David parle des dangers auxquels l'avaient exposé la jalousie de ce prince et la malice de ses ennemis.

Ajoutons que les hymnes qui nous retracent un même événement, qui ont été composés pour une même solennité, sont souvent séparés les uns des autres par d'autres hymnes dont le sujet est tout différent. Ainsi sous le numéro 24 (23 selon la Vulgate), nous voyons l'entrée triomphale de l'Arche sainte dans la ville de Jérusalem; et si nous voulons assister à la suite de cette grande solennité, nous sommes obligés d'aller chercher les numéros 47 et 48 (46 et 47 dans la Vulgate) sous lesquels sont classés deux chants d'allégresse que faisaient entendre le coryphée et les chœurs, lorsque cette Arche était portée par les lévites sur la colline de Sion et placée au lieu qui lui était préparé.

Il est certain que ce défaut d'ordre nuit à l'intérêt que la lecture de ce livre devrait inspirer, et plusieurs de mes lecteurs penseront que j'aurais dû le faire disparaître; mais saint Jérôme, qui sans doute s'en était bien aperçu, n'a pas jugé à propos de changer la numération établie, et j'ai tâché d'expliquer les raisons pour lesquelles j'ai suivi son exemple.[1] Je remédierai d'ailleurs à ce

---

[1] « Saint Jérôme, écrivant à un prêtre nommé Cyprien, « dit que les Hébreux divisaient le Psautier en cinq li- « vres, et que chaque livre finissait aux psaumes qui se « terminent par ces mots *fiat*, *fiat*, comme porte notre « Vulgate, ou *amen*, *amen*, comme il y a dans l'hébreu. « Il dit la même chose dans sa lettre à Sophrone; mais il « ajoute qu'il n'est pas de ce sentiment, et qu'il croit que « tous les psaumes ne font qu'un seul livre.» (Note de la lettre 38 de saint Jérôme adressée à Marcelle, tom. 2 du Recueil, traduct. de D. Roussel.)

Il est en effet difficile de voir la raison qui avait porté les Juifs à diviser les psaumes en cinq livres; et nous trouvons souvent dans l'un de ces livres les cantiques qui, sous le rapport des temps où vraisemblablement ils ont été composés, devraient faire partie d'un autre livre.

Le premier livre renfermait les quarante-et-un premiers psaumes; le deuxième se terminait par le psaume 71 dans le titre duquel on lit : *Ici finissent les cantiques de David fils de Jessé*; le troisième était composé des psaumes suivants, jusqu'au 90e inclusivement; le quatrième nous conduisait jusqu'au 106e; et les autres psaumes, jusqu'au 150e, formaient le cinquième livre.

que cet inconvénient a de plus fâcheux pour les personnes qui veulent étudier ce monument de l'antiquité religieuse, et mieux apprécier les beautés de notre ancienne Écriture sacrée, en leur présentant, à la fin de cette préface, un catalogue des psaumes selon l'ordre où me semblent les ranger la suite de l'histoire et l'enchaînement des faits particuliers qui nous sont rapportés dans les livres des rois, et dans celui des paralipomènes.[1]

Exposition des vues de l'Auteur.

L'Église chrétienne récite les psaumes des Hébreux dans ses prières; elle y a pris ses de-

---

[1] Plusieurs interprètes ont essayé de classer ainsi les psaumes dans un ordre différent de celui qu'ils ont dans les bibles hébraïque, grecque et vulgate-latine. Mais, dit l'un d'eux, « quoique les titres que portent quelques-uns « de ces cantiques puissent nous faire connaître les cir- « constances dans lesquelles ils ont été composés, le plus « souvent il faut se contenter de simples présomptions; « et qui pourrait se flatter de ne pas se tromper dans ses « conjectures? *Und wie schwer ist es nicht glücklich zu « rathen!* » (Cramer, IV abhandlung, 4. theil, p. 240.)

mandes, ses actions de graces, et la louange qu'elle offre chaque jour au Seigneur, en s'unissant aux saints personnages des temps anciens. Ce livre a été le sujet des travaux d'un grand nombre de commentateurs; et cependant, quoique nous le connaissions assez pour affirmer qu'aucune littérature n'a rien à nous offrir qui, pour la grandeur des pensées et l'énergie des expressions, soit comparable à plusieurs de ces admirables cantiques, il faut convenir qu'il reste à les étudier et à les expliquer à l'aide des notions acquises sur les usages, les croyances, les mœurs, les connaissances, l'histoire.... des Hébreux eux-mêmes, et des nations contemporaines. La première tâche que devaient s'imposer de scrupuleux traducteurs, des théologiens et des écrivains pieux, a été remplie; ils ne pouvaient guère aller au delà, puisqu'il n'y a pas longtemps que nous avons commencé à rechercher les coutumes, à pénétrer dans la vie privée et publique de ces peuples antiques qui habitaient loin du sol qui nous porte, et que la plupart d'entre nous connaissent à peine de nom. Mais si une circonstance particulière d'une histoire que recouvre la nuit des temps, si un usage retrouvé, et dont les traces sont certaines, donne une plus grande énergie à certains traits qui rappellent cette circonstance ou cet usage, si même il en résultait quelquefois un

sens tout nouveau qui aurait échappé aux premiers interprètes, les travaux des seconds seraient-ils tout-à-fait indignes d'être associés à ceux de leurs devanciers, et ces travaux n'auraient-ils pas plutôt le droit d'être reconnus comme un de ces utiles compléments que toutes choses, d'ailleurs, doivent recevoir du temps et d'une constante application ?[1]

---

[1] Dans une dissertation qui accompagne sa traduction en vers des psaumes, quatrième partie, Cramer, qui reconnaît que nous avons assez de lumière sur tout ce qui, dans les livres saints, peut contribuer à assurer notre foi, à purifier nos cœurs, à sanctifier nos pensées et nos actions....., avoue néanmoins que celui qui s'occupe de la lecture de ces divins écrits, a encore besoin de plusieurs éclaircissements qui lui en facilitent l'entière intelligence : « So kann doch auch nicht gelaügnet werden, dass es uns « an der kenntniss fieler dinge fehle, welche uns eine ge- « nauere, bestimmtere und dentlichere einsicht in fiele « einzelne theile und stellen des besten buches gewähren « würde. » (4 theil, p. 239.)

Ce qui nous manque pour bien comprendre les psaumes, Cramer pense pouvoir le trouver dans la parfaite connaissance de la circonstance particulière où chacun d'eux a été composé, et dans celle du personnage qui en a été l'auteur. Mais, outre que cette connaissance exacte est très difficile à acquérir, il est évident qu'il faut y joindre celle de plusieurs usages et de plusieurs faits ignorés de la plupart de ceux qui ne se livrent pas spécialement à cette

J'ai donc essayé de faire, pour le livre des psaumes, ce que déjà j'avais tenté pour celui d'Isaïe : en ne me tenant pas satisfait des traductions qui sont sous ma main, j'ai cru me rapprocher davantage du modèle, et je me suis reporté, autant qu'il m'a été possible, au temps où, pour la première fois, ces beaux chants retentirent dans le temple du Seigneur, en s'échappant, avec leur originale expression, de poitrines soulevées par l'inspiration, par une religieuse allégresse, par le vif sentiment du malheur, ou l'enthousiasme de la reconnaissance. Je me suis placé au milieu de ces fêtes qu'embellissait le concours de toute une tribu; et lorsque, par exemple, dans la pompe dont le retour de l'Arche

---

étude, et même de ceux qui s'y livrent. Les voyageurs instruits et observateurs peuvent seuls nous la procurer; et du temps de Cramer, on n'avait pas recueilli une masse assez considérable de documents qui nous fissent apprécier l'utilité que nous pouvons retirer de ce qui a été écrit sur l'Orient pour l'explication de quelques traits obscurs de la Bible. Aussi cet écrivain est-il obligé de convenir, vers la fin de sa dissertation, que les psaumes qui ont des titres où nous lisons le nom de l'auteur et la circonstance dans laquelle ils ont été composés, renferment encore, comme les autres, des difficultés dont la solution dépend de certaines notions que nous n'avons pas.

sainte est l'objet, une voix fait entendre ces paroles :

> Élève, ô Jacob !
> Élève tes portes,
> Tes portes éternelles,
> Pour que le roi de gloire
> Entre dans ta sainte cité.

J'ai pensé que ce n'est pas la même voix qui prononce celle-ci :

> Quel est ce roi de gloire ?

Je me suis demandé encore quelle est celle qui répond :

> Ce roi, c'est l'Éternel,
> Le Dieu puissant,
> Le Dieu qui donne la victoire.
> (Ps. 24.)

Mais s'il est impossible de supposer que les Hébreux, dans le chant de leurs psaumes, suivissent l'invariable succession de nos deux chœurs, aucun document extérieur ne nous fait connaître l'ordre qu'ils observaient. Nous savons seulement, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, qu'ils avaient un coryphée et plusieurs corps ou groupes de chantres et de musiciens. C'est donc le sens de chacun de ces poèmes qui peut nous aider à dis-

tribuer les rôles assignés à ceux qui prenaient part à ces chants. C'est pour cela que, lorsque j'ai cru ne pouvoir m'en dispenser, j'ai changé, non l'ordre des versets, mais seulement et très rarement leurs divisions, ajoutant à l'un quelques mots que les traducteurs ou les copistes avaient insérés dans un autre, ou bien formant deux versets, quand il m'a semblé trouver deux pensées ou entendre la réponse d'un second chœur aux paroles du premier. La plupart des autres différences qui existent entre mon interprétation et la version vulgate viennent de l'examen que j'ai fait de chacun des psaumes pour y découvrir les allusions qu'ils renferment à l'histoire ou aux coutumes, et de la préférence que, guidé par le sens général du texte, j'ai donnée à l'une des acceptions d'un grand nombre de mots sur celle qu'ont choisie les auteurs de la Vulgate.

Je n'ai point hésité à me servir de circonlocutions toutes les fois que la clarté du discours et la parfaite explication du sens m'ont semblé l'exiger; car on ne traduit point en se bornant à mettre un mot à la place d'un autre mot, surtout quand il s'agit de langues qui se distinguent l'une de l'autre par d'importantes dissemblances. La méthode que j'ai suivie dans mon travail sur les psaumes est donc celle que j'avais cru devoir adopter quand je m'efforçai à transporter dans notre idiome les

beautés du texte d'Isaïe ; c'est pourquoi ce nouvel essai paraît aussi sous le même titre, et je ne l'offre point à mon lecteur comme une *traduction*, mais comme des *études* sur le texte des psaumes. Les observations que j'avais rassemblées pour éclaircir les difficultés du livre du prophète, m'ont aidé à comprendre les pieux mouvements de l'ame de David, ses inspirations, et les cantiques nationaux dont les Hébreux faisaient retentir le temple ou les voies de la sainte cité, aux jours de leurs fêtes. J'ai consulté les mêmes auteurs, et j'ai étudié avec le même soin les hébraïsmes conservés dans la version vulgate. Cependant je dois dire que ma tâche a été plus facile à remplir ; car au lieu d'un discours continu et divisé souvent en plusieurs chapitres qui devaient être à la fois présents à mon esprit quand j'étudiais Isaïe, je me suis trouvé avoir successivement sous les yeux cent cinquante petits poèmes ou cantiques composés dans des circonstances différentes ; et lorsque, en vertu du privilége qu'on ne peut raisonnablement contester à un auteur qui en use sobrement, il m'est arrivé de me tromper, j'ai pu du moins mettre fin à mon erreur, en changeant de sujet.

Le troisième volume qui forme un appendice à mes études sur le texte d'Isaïe renferme une suite de réflexions sur l'étude du texte de l'Écriture sainte en général. Je ne ferais que les répéter si

je donnais un plus grand développement à cet avertissement; ce qui est vrai pour l'un des livres qui forment cet inestimable recueil, est vrai pour tous les autres; et le traducteur a toujours les mêmes devoirs à remplir, les mêmes obstacles à vaincre, les mêmes fautes à éviter. Je puis donc terminer ces premières pages par quelques observations que je crois être en droit de faire sur une décision un peu trop absolue du père Berthier :

Cet interprète dit que la manière d'expliquer, par les diverses vicissitudes qui marquent la vie de David et celle des autres auteurs des psaumes, la plupart de ces hymnes où il est fait mention de traverses, de calamités, de douleurs, d'inquiétudes, est *aussi peu lumineuse que triviale et surannée*. Il ajoute : « L'Église, cette sainte mère « des fidèles, n'aurait-elle donc à mettre sous les « yeux de ses enfants, dans la plupart de ses « offices, que les fureurs de Saül ou d'Absalon « avec les plaintes de David persécuté et souf- « frant? Ne suffit-il pas que ces disgraces soient « rappelées dans quelques psaumes plus carac- « térisés que les autres? Il y a certainement dans « ces divins cantiques, des sujets bien plus variés, « des sens bien plus profonds, des instructions « bien plus étendues. Les saints pères ont eu sur « tout cela des vues plus sages.... ; ils voient les « ennemis du salut dans la plupart des méchants

« et des persécuteurs dont se plaint le psalmiste.
« Ils regardent ces explications comme très litté-
« rales et très conformes aux vues d'un pro-
« phète.[1] »

Je reconnais, avec le père Bertier, que le sens du plus grand nombre des psaumes n'est point exclusivement renfermé dans la position particulière où se trouvait celui qui les a composés. Je remarque encore avec lui que, de l'aveu même des interprètes qui ne voient que Saül, Absalon, Semeï, Architophel, Doëg, persécutant, calomniant, injuriant David, ces psaumes étaient destinés au culte public, et je dis comme lui : « Quel
« intérêt tout le peuple pouvait-il prendre, long-
« temps après David, aux chagrins que lui avaient
« causés ses ennemis ?.... Cette raison est bien
« plus forte en considérant ces cantiques comme
« le recueil des prières de l'Église chrétienne. »

Ceux donc qui, d'un sens littéral et historique, ne s'élèveraient pas à un sens plus général, qui, par exemple, s'obstineraient à ne voir, dans le psaume 4, que David fuyant devant Absalon, ne seraient pas de dignes interprètes de ces hymnes faits pour être chantés à perpétuité par tous les serviteurs de Dieu.

---

[1] Préambule du psaume 5.

Tout cela est vrai; mais ne pouvons-nous pas admettre aussi que le peuple Hébreu répétait les prières faites par David, dans les jours ou au souvenir des jours de sa détresse, comme modèle des prières que le malheureux doit adresser au Seigneur? Ne pouvons-nous pas admettre que les exemples de la patience, de la résignation de ce saint roi étaient préconisés dans les chants des Hébreux, pour que ceux-ci apprissent à se soumettre à la volonté divine? C'est ainsi que dans plusieurs des cantiques qui nous occuperont, David lui-même répète les plaintes, les prières, et jusqu'aux paroles dans lesquelles Job avait longtemps auparavant exprimé sa propre résignation.

Nous savons que plusieurs psaumes n'ont pas été composés seulement pour, ou dans une circonstance particulière, et qu'ils n'ont pour but que la louange de Dieu et la prédiction de l'avenir. Mais si nous en trouvons qui nous présentent des traits bien marqués de l'histoire hébraïque, ou ceux de la vie d'un personnage célèbre, n'est-il pas du devoir du traducteur de faire ressortir ces traits et de les regarder comme le fil qui doit le conduire dans l'explication de tout le psaume? D'ailleurs, puisque les chants sont les monuments des anciens peuples, les chants des Hébreux doivent nous être expliqués par leur relation avec les faits connus qu'ils rappellent. De même, si David est réellement

l'auteur de la plus grande partie du livre qui nous est parvenu sous son nom, il y a déposé les nombreux témoignages de son repentir, de ses infortunes, de la protection qui lui était accordée. Étudions donc d'abord les psaumes dans leurs rapports avec les personnes, les temps et les lieux; nous les considèrerons ensuite comme d'éloquentes prières que l'Église chrétienne propose à tous les fidèles pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins et leurs hommages dans des paroles que le Seigneur écoutait avec bienveillance.

Nous aurons aussi à étudier plusieurs de ces admirables cantiques comme de magnifiques prédictions des plus grands événements qui se soient jamais passés parmi les hommes; et ce caractère prophétique est si fortement marqué qu'il serait impossible de le méconnaître. David a vu les abaissements et la gloire de celui qu'il appelle son Seigneur, et qui cependant doit, un jour, sortir de sa race; il a raconté les diverses circonstances de la vie et des derniers opprobres d'un roi qui s'assiéra longtemps après lui sur le trône de Juda, et dont le règne sera éternel, avec la minutieuse exactitude du témoin oculaire qui a pris à tâche de ne laisser rien échapper de tout ce qui se passe sous ses yeux.

J'ai fait remarquer quelques traits que les auteurs de la Vulgate ont affaiblis, et qui, selon le

sens le plus direct et le plus précis, se rapportent au Messie. Ainsi, dans le verset 12 du psaume 2, ils ont dit :

« *Apprehendite disciplinam, nequando*
« *irascatur Dominus.....;* »

tandis qu'on lit, en suivant mot pour mot le texte : *osculamini* (id est : *adorate*) *filium...* [1]

D'un autre côté, je me suis permis quelquefois d'avoir une opinion opposée à celle de plusieurs commentateurs qui, travaillant moins sur le texte que sur les anciennes versions grecque et latine, ont cru voir une allusion au Messie, dès qu'ils trouvaient une expression qui pouvait se rapporter à lui, sans considérer si par là ils ne blessaient point l'unité du discours, unité qui cependant est la preuve la plus forte qui puisse rassurer un traducteur et lui faire espérer qu'il a saisi le véritable sens de son texte. Nous avons eu un grand exemple d'une mé-

---

[1] Les auteurs de la Vulgate et ceux de la version grecque se sont mépris dans la traduction de ce verset, parce qu'ils ne savaient pas que l'acte de mettre la main sur la bouche (*osculari*, sive, *manum ad os ponere*) était, chez les anciens, un signe de dévoûment et d'adoration.

Voir la note du verset 12, psaume 2, et la fin de la dissertation suivante.

prise de ce genre dans le premier verset du chapitre seizième du livre d'Isaïe, que la plupart des interprètes traduisent comme si le prophète, interrompant brusquement la suite d'une prédiction qui concerne les Moabites, s'adressait tout-à-coup à l'éternel pour le prier d'envoyer l'*agneau qui doit être le dominateur de la terre*, puis revenait aussitôt après aux Moabites. Nous trouverons quelques erreurs semblables dans les psaumes, et je crois pouvoir en signaler une dans le verset 16 du psaume 80 (79 selon la Vulgate). Observons que, lorsque les interprètes commettent des fautes de ce genre, presque toujours, dans leur traduction, ils sont obligés de faire au texte une addition importante qui lui impose le sens qu'ils jugent à propos de lui donner : ainsi, pour voir dans le premier verset du chapitre XVI d'Isaïe une demande faite au Seigneur par le prophète, d'envoyer le dominateur de la terre, ils ont supposé qu'il fallait rétablir le mot *Domine* qui aurait été omis par les copistes, et ils ont dit : « Emitte agnum, *Domine*, domina-« torem terræ ». [1] De même, pour appliquer au Christ le verset 16 du psaume 80 (79 selon la Vulgate), ils y ont introduit le mot *hominis* qui

---

[1] Voir dans mes *Études sur le texte d'Isaïe* la note sur ce verset.

n'est point dans l'original, et ils ont dit : « Et su-
« per filium *hominis* quem confirmasti tibi. »[1]

Lorsque, dans le cours de ces *études*, j'ai rencontré quelques-uns de ces traits que, malgré l'autorité de quelques interprètes, je ne me suis pas cru suffisamment autorisé, par les expressions du texte, à rapporter directement au Messie, j'ai pris soin d'exposer à mon lecteur les motifs qui m'ont déterminé; je le suppose assez instruit pour savoir et comprendre que le Christ, le Sauveur annoncé à Israel, le Rédempteur des nations est si bien l'ame de tous les livres appelés livres de l'Ancien Testament, que le sacrifice de quelques allusions contestées par la critique, ne peut absolument rien

---

[1] On ne dira point que ce sont les Juifs qui ont fait disparaître du texte ce mot *hominis*; car ce mot se trouve dans le verset 18 du même psaume, où nous croyons qu'il se rapporte au Messie, et d'où les Juifs ne l'ont point éliminé. Il est bien plus probable que les traducteurs, le trouvant dans le verset 18 qui a de grands rapports d'expressions avec le verset 16, ont pensé qu'il devait aussi avoir sa place dans ce dernier, et l'ont mis dans leur version. — Nous verrons que l'expression hébraïque que les auteurs de la Vulgate ont, dans ce verset 16 du psaume 80, rendue par *filius*, signifie aussi *ramus*, *proles*, et que ce verset doit s'entendre, non du Messie, mais de la race choisie comparée à un rameau, à une vigne que l'Éternel lui-même a plantée de sa main.

ôter à la certitude et à l'évidence des divines promesses.

Je sais que cette critique n'a pas toujours été assez circonspecte, et que même elle a été quelquefois peu sincère. Dans mon travail sur le texte d'Isaïe, j'ai parlé de ces interprètes ou commentateurs qui, marchant sur les traces des Juifs modernes, s'efforcent de détourner de leur sens naturel des traits qui évidemment ne peuvent se rapporter à nul autre qu'au Messie rédempteur du monde. La plupart de ces interprètes appartiennent aux sectes dissidentes; et l'allemand Cramer s'exprime à peu près ainsi à ce sujet (Leipzic, 1764) :

« On connaît la pensée du plus grand nombre « des docteurs de l'Église réformée. Suivant eux, « les psaumes qui, pour de graves raisons, ont été « considérés comme des prophéties faites sur le « Rédempteur et sur son royaume, doivent être « entendus, non dans un sens prochain et direct, « mais seulement dans un sens mystique et appro- « prié.

« De notre temps, on est encore devenu plus « hardi, et on a commencé à expliquer les traits « que Jésus-Christ et les apôtres nous déclarent « être des prophéties, comme s'ils ne renfermaient « que d'ingénieuses allusions. Aucun, parmi les « modernes, ne s'est donné plus de liberté à cet « égard que Sikes qui, poussé vraisemblablement

« par le désir de faire, dans le sein des esprits « forts de sa nation, des prosélytes au Christia- « nisme, leur a sacrifié les vérités sur lesquelles il « est établi, et a fini sa vie en attaquant le dogme « de la résurrection des corps. Il en a agi de la « même manière avec les prophéties que renferme « le livre des psaumes; et c'est comme par une « sorte de condescendance qu'il n'a pas contesté à « celui qui porte le chiffre 110 (et commence par « ces mots : *Dixit Dominus* (idest *Jehovah*) *Do-* « *mino meo*), le privilége d'être une prédiction du « Christ. Heureusement que personne n'appuie « ses opinions sur d'aussi faibles motifs. Mais on doit « néanmoins élever la voix contre des entreprises « d'autant plus dangereuses, que ceux qui les font, « s'annoncent pour être les amis de la parole di- « vine; et on est principalement obligé de défen- « dre la vérité dans ces temps où, parmi nous, « des docteurs qui appartiennent même à notre « Église, entraînés par l'amour de ce qui est nou- « veau et étranger, ont commencé à s'éloigner des « anciennes doctrines, dans l'espérance sans doute « d'acquérir aisément de la célébrité en soutenant « des opinions inusitées et extraordinaires. »[1]

---

[1] Uber die prophezeyungen der psalmen....., Zweiter theil, p. 291.

Ma critique ne ressemble donc en rien à celle dont Cramer vient de nous exposer les écarts. J'espère qu'elle n'aura d'autre effet, comme elle n'a d'autre but, que celui d'entourer la vérité d'une plus vive lumière, et de montrer à tous que les preuves sur lesquelles notre croyance est établie, sont d'autant plus frappantes qu'on les étudie avec une plus scrupuleuse attention. Nous sommes assez riches en témoignages pour pouvoir abandonner, sans nuire en aucune manière à la plus belle des causes, ceux qui ne portent pas le cachet de l'évidence, et pour ne nous attacher qu'aux traits prophétiques qu'il est impossible de nier sans renoncer à ce que les hommes estiment encore : la rectitude du jugement et la bonne foi.

Les plus illustres hébreux des temps antérieurs au Christianisme ont eu, par plusieurs circonstances de leur vie, des traits remarquables de ressemblance avec le Messie, et ils en ont été comme l'ombre ou la figure. Mais il s'en faut que ce caractère soit marqué dans aucun d'eux aussi fortement et aussi constamment qu'il l'a été dans la personne de David. Car ce roi, non seulement représente le divin Sauveur par sa dignité, par ses humiliations, par ses triomphes, mais encore un grand nombre de ses cantiques sont inexplicables si nous ne les rapportons à ce type unique qui nous offre la réalisation de divers traits prophétiques que vainement on

essaie de détourner sur un autre personnage.[1] David se montre à nous comme ayant la pleine et entière conviction du rôle auquel la Providence l'a élevé, et il semble vouloir que dans sa propre personne nous cherchions celui qui est le véritable sujet de ses chants. Ses expressions sont tellement choisies que ce qu'il dit de lui-même peut s'entendre aussi bien du Messie, et qu'une même explication littérale se rapporte à l'un comme à l'autre. Ainsi qu'une allégorie, observe Cramer, présente le même sens qui ressort du fait que l'on a jugé à propos de montrer sous un voile transparent, parce que les expressions dont on s'est servi conviennent à chacun des deux objets comparés : de même, il n'y a dans les psaumes, où le roi d'Israel est une figure du Christ, aucune circonstance particulière qui, se rapportant au premier, ne se rapporte également au second, parce que les choses que, dans un sens naturel et non forcé, nous devons y entendre de David, ne sont dites par lui, que pour que nous apprenions à connaître dans ses propres pensées et dans ses sentiments, comme dans autant de figures, les pensées et les sentiments du Christ.[2]

---

[1] Voir entr'autres le psaume 22 (21 selon la Vulgate).

[2] Ces paroles de Cramer me rappellent ce que j'ai écrit,

Dans les psaumes prophétiques, nous distinguerons donc ceux qui ne parlent que de Jésus-Christ, et ceux qui, comme s'exprime Bossuet, « sont mêlés de diverses choses. Ces derniers, ajoute-t-il, « doivent encore être divisés en deux classes : dans « les uns, David, racontant sa propre histoire, « est tout à coup emporté par l'esprit saint « dans les siècles futurs, ce qui fait que sa narration est coupée par des traits qui regardent « Jésus-Christ. Dans les autres, il dit de sa propre « personne, comme étant la figure de Jésus-Christ, « beaucoup de choses qui n'ont un sens bien « marqué qu'en les entendant de Jésus-Christ « même. »(Première dissertation sur les psaumes.)

Il n'entrait pas dans le plan de ces études de rechercher les motifs pour lesquels les psaumes com-

---

dans mes *Appendices aux Études sur le texte d'Isaïe*, troisième volume, p. 122-130, sur la célèbre prophétie qui annonce à la fois la ruine de Jérusalem et la ruine du monde, prophétie dont quelques interprètes ont voulu faire deux parts, tandis qu'elle se rapporte, dans son entier, aux deux catastrophes dont l'une a été destinée à être la figure de l'autre.

posent la plus grande partie des prières que l'Église chrétienne adresse au Seigneur. Je viens d'indiquer, je pense, l'un de ces motifs : le caractère prophétique des hymnes des Hébreux.

Mais tant d'événements divers ont signalé la vie de David, que les chants dans lesquels il les rappelle sont appropriés à toutes les situations de l'homme sur la terre. On peut voir ce que dit, à ce sujet, Nicole, dans la cinquième instruction, chap. III *de l'Office divin*, pages 170 et suiv. du tome 21 de ses œuvres. J'invite aussi mon lecteur à lire la troisième partie du discours que M. Genoude a placé à la tête de son psautier. [1]

Que dirai-je encore ? Aucun poète n'a égalé, dan ses chants, la magnificence des chants de David. Aucun n'a pu dire avec autant de vérité que lui : « *Eructavit cor meum verbum bonum* » (ps. 44, Vulg.), parce que le cœur, échauffé par le souffle divin, conçoit des pensées et se répand en des paroles que ne trouvera jamais le génie humain qui

---

[1] Cet écrivain a eu l'heureuse idée de rapporter à la suite de ce discours, celui dont M. de La Harpe avait fait précéder sa propre traduction des psaumes, et dans lequel il a montré l'injustice des préventions que la haine a inspirées aux ennemis de la religion, soit contre les psaumes, soit contre les autres livres sacrés.

n'est pas fécondé par la chaleur de l'inspiration. La monotonie de notre récitation cache les beautés de ces cantiques à ceux dont l'oreille ne perçoit que des sons ; mais nous verrons bientôt que jamais des prières aussi sublimes ne se sont élevées vers l'Éternel : les Hébreux le louaient d'avance des merveilles qui devaient arriver un jour ; et les chrétiens célèbrent ces merveilles, après qu'elles sont accomplies, en faisant retentir leurs temples des mêmes chants qui en contenaient la prédiction.

Celui, dit, en parlant du livre que nous allons expliquer, M. le comte de Stolberg, « celui qui « s'approche de ce sanctuaire avec l'esprit qui doit « l'y conduire, trouvera tout ce qui est digne « d'une ame élevée, et tout ce qui peut l'élever « encore.... La plus belle philosophie s'y joint à « la poésie pour exciter dans nos cœurs les plus « nobles pensées, et nous unir à Dieu par les liens « de l'amour. » [1]

Les psaumes sont entre les mains de tous les chrétiens, tandis que le livre d'Isaïe n'est connu de la plupart d'entr'eux que par les citations qu'en font les prédicateurs et quelques auteurs ecclésiastiques. Ce nouveau travail peut donc être accueilli

---

[1] Über die psalmen, dritter theil, p. 532.

avec plus d'intérêt et passer sous les yeux d'un plus grand nombre de lecteurs. Puissent-ils y trouver ce que j'ai désiré leur offrir : une grave occupation de l'esprit et un puissant encouragement à la véritable piété.

OBSERVATIONS

SUR LES DIFFÉRENCES QUE L'ON REMARQUE ENTRE LE TEXTE HÉBREU ET LES ANCIENNES VERSIONS GRECQUE ET LATINE.

OPINION TROP ABSOLUE DE QUELQUES INTERPRÈTES A CE SUJET.

Quelques auteurs, ne sachant comment se rendre compte des différences qui existent entre le sens de plusieurs traits de la bible hébraïque et la traduction qu'on en lit dans la version grecque ou dans la vulgate, ont répété, sans y réfléchir assez, une accusation autrefois portée contre les Juifs. « Puisque la version des Septante, disent-ils, « présente en de certaines circonstances, un sens « autre que celui donné au texte par les hébraï-

« sants modernes, il faut bien que les anciens tra-
« ducteurs qui étaient hébreux, et qu'on ne peut
« dire avoir ignoré leur propre langue, aient eu
« sous les yeux un texte qui différât en quelques
« points de celui que nous avons maintenant.
« Donc ce texte a souffert quelques altérations.
« Or, qui peut les avoir faites, si ce ne sont les
« Juifs qui avaient intérêt à faire disparaître plu-
« sieurs traits où ils trouvaient leur condamnation,
« et à qui d'ailleurs plusieurs pères ont adressé
« ouvertement ce reproche? »

Ce raisonnement est celui d'un certain nombre d'interprètes modernes, et parmi eux je remarque le père Berthier qui, malgré sa circonspection ordinaire, distingue néanmoins hardiment entre l'hébreu d'*aujourd'hui* et l'hébreu d'*autrefois*.[1] Mais pour que ce langage fût concluant, il faudrait d'abord que celui qui le tient fût assuré que tous les livres de la Bible ont été traduits autrefois par les Septante; et cependant l'on s'accorde généralement à croire que, les cinq livres du Pentateuque ayant été seuls l'objet de leur travail, les prophètes et

---

[1] Mon lecteur comprend sans doute que je n'entends point parler des pieuses réflexions que le père Berthier a jointes à sa traduction des psaumes, mais seulement de ses notes sur le texte qui ne se trouvent pas dans les éditions les plus répandues.

les psaumes n'ont été traduits que plus tard, à mesure que les synagogues grecques ont senti le besoin de lire ces livres dans la langue usuelle. On peut, en effet, penser que l'histoire de l'établissement des Hébreux et celle de la législation de Moïse, ont dû principalement appeler l'attention des Ptolomées; et les hébraïsants remarquent aussi, dans la traduction grecque du Pentateuque, une bien plus grande exactitude à reproduire l'expression du texte original.[1]

Le raisonnement rapporté ci-dessus suppose encore que les traits des livres sacrés que l'on prétend avoir été altérés sont précisément ceux qui concernent le Messie. Or, c'est ce qui n'est pas, et je cite seulement ici le verset 9 du psaume 90 (89 selon la Vulg.), dans lequel le texte donne ce sens qui s'accorde si bien avec tout le discours du psalmiste : *Anni nostri deficiunt sicut gemitus qui vanescit*, tandis que les auteurs de la Vulgate, en se conformant à la traduction

---

[1] « Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la traduc-« tion du Pentateuque est beaucoup plus correcte que « le reste. Aussi, croit-on généralement qu'il n'y aurait « que la thorah (la loi) qui fût des Septante. » (*Philosophie de la Tradition*, par Molitor, traduit de l'allemand par Xavier Quris, p. 265. Paris, 1834.)

grecque, nous présentent cette leçon qui n'a aucun sens : « *Anni nostri sicut aranea medi-* « *tabuntur.* » [1]

M. Drach, rabbin converti, dit aussi [2] que le texte hébreu a été corrompu par les Juifs; il prétend que les Septante sont bien préférables à ce texte, et il s'appuie sur cette idée que toute la Bible a été traduite par les Septante. Remarquons cependant que M. Drach ne parle que du Pentateuque dans lequel il a pris à tâche de rechercher ces prétendues corruptions du texte, qu'il ne cite pas même un trait où l'altération porterait sur un point important, et que les différences qu'il a observées peuvent bien venir des manières diverses d'entendre un même texte. [3]

Mais de tous les écrivains modernes qui ont été le plus loin dans leurs assertions, le plus hardi qui me soit tombé sous la main est l'auteur d'un

---

[1] Je montrerai quelle a été la cause de l'erreur qu'ont faite les auteurs de la version grecque et ceux de la version latine.

[2] Première lettre de M. Drach aux Israélites, ses frères, sur les motifs de sa conversion, p. 37-41.

[3] « Les saints pères étaient persuadés qu'on trouvait plus « de vérité, plus de certitude dans le texte hébreu que « dans les versions. » (Bossuet, *Troisième Dissertation sur les Psaumes.*)

ouvrage qui a pour titre : *Exposition du sens primitif des psaumes totalement conservé dans le latin de la Vulgate et dans une nouvelle traduction française....*[1]

Cet écrivain ou cet interprète, si l'on veut, a formulé son opinion en sept propositions dont les trois dernières sont celles qui méritent le plus de fixer l'attention de mon lecteur :

« Le sens primitif des psaumes, dit-il, s'est « beaucoup altéré dans le texte hébreu après la des- « truction du second temple jusqu'à la fin du qua- « trième siècle ; et davantage depuis lors, même « dans l'hébreu imprimé dès le quinzième siècle.[2]

« Le sens primitif des psaumes s'est un peu « altéré dans le texte grec des Septante après le « quatrième siècle.

---

[1] Deux vol. Paris, 1818, chez l'auteur, rue Férou, et chez Demonville, rue Christine.

[2] Cette assertion est entièrement contraire au sentiment de Bossuet, qui, dans sa troisième dissertation sur les psaumes, s'exprime ainsi :

« Presque tous les savants sont d'accord que, depuis « le temps de saint Jérome et de saint Augustin, il ne « s'est fait aucun changement considérable dans le texte.» Excepté peut-être, ajoute-t-il, sur le 17e verset du psaume 22. — Mais nous verrons que ce verset même n'a point été altéré.

« Le sens primitif des psaumes se conserve « dans la Vulgate latine, quand elle est conforme; « 1° aux Septante et à l'hébreu imprimé; 2° à « l'hébreu imprimé, mais non aux Septante; « 3° aux Septante, et non à l'hébreu imprimé, « mais à l'hébreu du quatrième siècle; 4° aux « Septante, et non à l'hébreu du quatrième siècle, « mais à l'hébreu du temps des apôtres. »

Il me semble qu'il suffit de cette citation pour faire apprécier le mérite du système de l'auteur; et lorsqu'en lisant sa traduction dans laquelle doit être *totalement conservé* le sens primitif des psaumes, on voit qu'il connaissait très peu l'hébreu, et pas du tout l'antiquité; on regrette qu'il ait eu la pensée de nous exposer la manière dont il entendait les livres sacrés.[1]

Remarquons que, dans la première des trois

---

[1] Voici comment est *conservé*, dans cette traduction, le sens du premier verset du magnifique psaume que les Hébreux chantèrent vraisemblablement au sortir de l'exil de Babylone :

« Arrivés sur les bords des fleuves de Babylone, nous « nous y sommes assis, et nous avons pleuré en nous « ressouvenant de Sion. Au milieu d'elle, nous avons sus- « pendu à des saules nos instruments à vent, parce que « ceux qui nous ont conduits captifs nous y ont demandé « des couplets de chansons..... »

propositions ci-dessus rapportées, l'auteur de l'*Exposition du sens primitif des Psaumes* soutient que le texte hébreu s'est beaucoup altéré *jusqu'à la fin du quatrième siècle*, pour se mettre en état de récuser l'autorité de saint Jérôme qui écrivait vers la fin du quatrième siècle, et dont la traduction s'accorde avec celle des hébraïsants modernes dans la plupart des traits où ceux-ci diffèrent des anciennes versions grecque et latine. C'est ainsi qu'au lieu de dire, dans le verset 9 du psaume que je viens de citer : *Anni nostri sicut aranea meditabuntur*, le saint docteur nous présente cette leçon qui est à peu près la même que celle pour laquelle je me suis déterminé : « *Consumpsimus annos nostros, quasi sermonem loquens.*[1] » Sans doute, l'on peut affirmer, sans être trop hardi, que saint Jérôme, solitaire dans la Palestine, n'avait pas suffisamment étudié les coutumes et les mœurs des anciens peuples avec qui les Hébreux avaient eu des relations; mais il y a peut-être plus que de la témérité à soutenir ou à penser que ce savant interprète se soit trompé dans le choix des manuscrits, que

[1] Je prie mon lecteur de lire la note de ce verset 9 du psaume 90, selon la numération de l'hébreu, et 89 selon celle de la Vulgate.

connaissant bien les anciennes traductions grecque et latine, il ait préféré au texte véritable le texte falsifié, et qu'il ait été séduit par des juifs intéressés à le tromper.[1]

Je ne me suis attaché, dans mes études, qu'au livre d'Isaïe et à celui des psaumes; et je puis déclarer que, bien loin de trouver dans les différences qui existent entre la bible hébraïque et la bible grecque ou latine, des motifs qui auraient pu porter les Juifs à altérer quelques traits de ce vénérable livre, le texte au contraire, tel que nous l'avons et que nous l'expliquons, est bien plus propre à confondre les Juifs et à établir la divinité du Messie qu'à favoriser leurs préjugés.[2]

---

[1] Aussi, dit Bossuet, « le plus grand nombre des églises « où la langue latine était vulgaire, donnèrent la préférence « à saint Jérôme sur les Septante. L'Église romaine, ou « plutôt l'Église latine tout entière, ne se fit aucun scru- « pule de lire les passages de l'Écriture autrement qu'ils « n'étaient rapportés dans saint Luc et dans les autres écri- « vains sacrés..... Je ne dois pas m'arrêter à citer des « exemples d'un fait aussi certain qu'est celui-ci..... Il « suffit de dire que la nouvelle version (celle de saint Jé- « rôme) ne causa pas le moindre trouble parmi les Latins, « parce qu'ils virent, comme je l'ai déjà dit, que la diver- « sité des leçons n'altérait en rien le fond des choses. » (*Troisième Dissertation sur les Psaumes.*)

[2] J'en ai cité un exemple à la fin de la première partie

Un seul trait semble d'abord se prêter au reproche qu'on se croit en droit de leur adresser : il se trouve au verset 17 du psaume 22 (21 dans la Vulgate) qui commence par ces mots : « *Deus meus! « respice in me, quare me dereliquisti?* » Mais je prouverai, 1° qu'il n'y a pas eu substitution d'une lettre à une autre dans le but de changer le sens précis; 2° que les Juifs n'auraient rien gagné à cette substitution frauduleuse, puisque ce même psaume contient un grand nombre d'autres traits tout aussi formels, qui les condamnent, et auxquels cependant ils n'ont pas porté la moindre atteinte; 3° que le mot, tel que nous le lisons actuellement dans nos bibles hébraïques, est seulement plus insolite, mais est au fond l'expression de la même pensée.[1]

J'ai étudié avec le même soin ces prétendues altérations du texte dans le verset 10 du psaume 16 (15 selon la Vulgate) : *Nec dabis sanctum tuum videre corruptionem;* — dans le verset 10 du psaume 96 (95 selon la Vulgate) : *Dicite in gentibus quia Dominus regnavit;* — dans le

---

de cette préface; et j'ai dit que, dans le verset 12 du psaume 2, il fallait traduire, selon le texte hébreu : *Submittite vos filio*, seu. *adorate filium*; et non. avec la Vulgate et la version grecque : *Apprehendite disciplinam.*

[1] Voir la note de ce verset du psaume 22.

verset 1 du psaume 65 (64 selon la Vulgate) : *Te decet hymnus, Deus, in Sion;*—dans le verset 9 du psaume 90 (89 selon la Vulgate) : *Anni nostri sicut aranea meditabuntur;*[1] nulle part je n'ai vu qu'il y eût lieu au reproche de falsification fait aux Juifs, et la leçon que présente le texte actuel, me paraît être la véritable expression de la pensée du psalmiste.

Si les Juifs avaient voulu changer le sens des divines Écritures, et notamment celui de divers traits des psaumes, ce n'aurait été sans doute que dans le dessein d'atténuer les prophéties qui les condamnent. Pourquoi donc ont-ils laissé subsister dans toute leur force, dans toute leur évidence, les prédictions les plus précises, celles qui concernent la divine génération du Verbe, le psaume 110, par exemple, si difficile pour ceux qui ne sont pas assez avancés dans la connaissance de la langue elliptique des Hébreux, et que pour cela ils diront peut-être avoir été altéré, mais qui, malgré ses difficultés, présente trait pour trait notre Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, sortant de toute éternité du sein de son père ? Pourquoi, s'ils eussent porté une main sacri-

---

[1] Ces deux derniers traits ne se rapportent point au Messie.

lége sur le dépôt qui leur a été confié, auraient-ils conservé, dans le psaume 22 dont je viens de parler, l'histoire détaillée de toute la passion du Sauveur, avec des traits qui ne peuvent convenir à nul autre qu'à lui? Pourquoi auraient-ils laissé dans toute leur intégrité ces cantiques dans lesquels David n'est évidemment qu'une figure, et où sont annoncées les humiliations de celui qui sera le descendant de ce prince, le triomphe qu'il remportera sur ses ennemis, son règne éternel, la soumission de tous les peuples à son empire, notamment les psaumes 2, 18, 109 et 69 (2, 17, 108 et 68, selon la Vulgate)? Pourquoi n'auraient-ils pas effacé les prédictions qui sont l'histoire anticipée de leur état actuel, de leur endurcissement, de leurs malheurs jusqu'à ce qu'ils reviennent à celui qu'ils ont méconnu?

Le père Houbigant, lorsqu'il rencontre, dans la bible hébraïque, des mots qui l'embarrassent, propose hardiment de leur substituer d'autres mots de son choix, et dont les lettres ont de la ressemblance avec celles de l'expression qu'il rejette. Si, d'un autre côté, et dans une École différente, on distingue, sans alléguer aucune preuve, entre hébreu d'*autrefois* et hébreu d'*aujourd'hui*, toutes les fois que le texte que l'on a entre les mains ne présente pas le même sens que donnent les anciennes traductions, que deviendra le dépôt des Écri-

tures? Et ne sera-t-il pas entièrement défiguré par la main de l'homme? Non, il n'y a point eu d'altération dans le texte des Écritures sacrées; la Providence l'a ainsi permis. Elle a voulu que la vérité nous fût offerte par ceux-mêmes qui refusent de la recevoir. Laissons ces vagues accusations aux esprits superficiels, à ceux qui ne savent pas étudier et creuser un texte, ou qui, d'avance, ont résolu d'y trouver un sens qu'en effet il ne renferme pas. Reconnaissons tout le mérite de nos anciennes versions grecque et latine; nous leur avons des obligations infinies, et nous leur devons un grand respect; mais n'oublions pas qu'il n'est point assuré ni même probable que le corps des Écritures dites de l'Ancien Testament soit entièrement l'ouvrage des septante interprètes; que les anciens auteurs qui nous ont dotés de ces pieuses traductions n'avaient pas cependant reçu le don de l'infaillibilité; que l'Église, les trouvant entre les mains des fidèles et les adoptant, nous garantit, il est vrai, leur exactitude sur les points qui intéressent la foi, et ne prétend pas néanmoins condamner celui qui, s'attachant précisément au texte, croit devoir quelquefois s'écarter, en des choses indifférentes, du sens suivi dans ces traductions. Surtout, pour les soutenir, n'allons pas émettre cette assertion aussi dangereuse qu'elle est irréfléchie, que, si, en certaines circonstances, elles ne présentent pas la même pensée que le

texte qui est sous nos yeux, c'est parce que le texte ancien a changé. Cette conclusion est répréhensible, et il faudrait au moins être en état de montrer quelques traces de cet ancien texte, pour oser affirmer que celui d'aujourd'hui n'est plus celui d'autrefois. Ajoutons que le sens qui est donné par le texte de nos bibles hébraïques, est souvent plus beau, plus relevé, et toujours plus en harmonie avec l'ensemble du discours que celui qui nous est présenté dans la traduction dite des Septante, ou dans la vulgate. Mon lecteur pourra facilement s'en convaincre, et dans le cours de ces études, j'aurai soin de le lui faire remarquer.

M. Drach dit que « presque partout ou le Nou-« veau Testament, en citant l'ancien, s'écarte de « l'hébreu, il se trouve conforme aux Septante. »[1] Mais M. Drach est trop instruit pour ne point savoir que les évangélistes ont cité préférablement cette version, parce qu'elle était très répandue, et que, pour l'usage commun, elle avait succédé à l'original; qu'il leur convenait surtout de l'employer quand ils s'adressaient aux Grecs; et que les Juifs, principalement ceux que l'on nomme les Hellénistes, avaient en quelque sorte canonisé cette

---

[1] Première lettre aux Israélites sur les motifs de sa conversion, p. 38.

version dans leurs synagogues.[1] C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même, rappelant aux pharisiens (Saint Mathieu, chap. XXII, v. 43 et suiv.) ces paroles du psaume 110 : *Jehovah*, ou, *l'Éternel a dit à mon Seigneur....*, se conforme à la traduction appelée des Septante, et dit comme elle :

Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
Εἶπεν ὁ Κύριος τῷ Κύριῳ μου.....[2]

Remarquons que les apôtres, les évangélistes, et après eux les premiers pères de l'Église, en

---

[1] Elle était si accréditée parmi eux, remarque saint Augustin, dans le liv. XVIII, chap. XLIII, *Cité de Dieu*, que « la plupart des premiers chrétiens grecs ne savaient « pas même s'il existait d'autre version que celle-là. »

[2] Le syriaque, qui était la langue parlée dans la Judée, au temps de Jésus-Christ, se sert ici d'un mot qui est l'équivalent de Κύριος, *Dominus*, *Seigneur*.

Faisons encore attention que, en citant ainsi ce trait du psaume 110, Jésus-Christ se conformait aussi à l'usage qu'avaient adopté les Juifs de ne point prononcer le grand nom de Dieu (Jehovah), mais de mettre à la place un autre mot qui exprimait la grandeur, la dignité, la suzeraineté, Κύριος, *Dominus*. — Saint Jérôme, instruit par un juif, a traduit comme les auteurs de la Vulgate, et il a dit : *Dixit Dominus*..... — Je prie mon lecteur de voir la note du psaume 110, la note qui suit le psaume 8, et le discours qui est à la tête du troisième volume de mes *Études sur le texte d'Isaïe*, p. 69 et suiv.

s'appuyant sur les témoignages de l'Ancien Testament, ne s'attachaient pas à répéter rigoureusement les propres paroles du texte, ni même des Septante; ils se contentaient le plus souvent de rapporter le sens; et cette observation a été faite par saint Jérôme qui s'exprime ainsi : « In « omnibus scripturis sanctis observandum est « apostolos et apostolicos viros, in ponendis tes- « timoniis de veteri Testamento, non verba con- « siderare, sed sensum, nec eadem sermonum « calcare vestigia, dummodo a sententiis non « recedant. »[1]

Pourquoi les apôtres et les hommes apostoliques en usaient-ils de cette manière? Pourquoi citaient-ils la version des Septante malgré quelques différences qui la distinguaient du texte? C'est que d'abord, ainsi que je viens de le dire, elle était très répandue chez les Juifs comme chez les Grecs, et parce que les différences peu importantes qui existent réellement entre cette version et le texte, ne sont point au détriment de l'exactitude de la doctrine.[2]

---

[1] Hieron. lib. II, in Amos.

[2] Ceux qui lisent les évangiles ont sans doute observé que Jésus-Christ, citant aux Juifs des paroles tirées des anciens livres sacrés, ne dit pas le plus souvent : *Le pro-*

Il y a plus : selon saint Jérôme, non seulement les évangélistes et les apôtres, mais les Septante eux-mêmes, se sont moins attachés à la lettre qu'au sens; et je prie mon lecteur de lire ce que le saint docteur écrit à Pammaque sur la meilleure manière de traduire.[1]

Si donc les Septante n'ont pas traduit le texte avec une rigoureuse exactitude littéraire, mais se sont seulement attachés au sens, n'allons pas dire, aussitôt que nous apercevons une différence entre le texte et l'ancienne version, que le texte a été altéré; n'entreprenons pas de déterminer les expressions précises du texte par celles que nous lisons dans la traduction; et repoussons cette téméraire distinction qu'ont faite entre l'hébreu d'*autrefois* et l'hébreu d'*aujourd'hui* quelques interprètes qui plutôt, par une étude sérieuse,

---

phète, ou, *le psalmiste a dit*; mais : *Vous lisez dans vos écrits....., il est écrit, etc.*

[1] « Il ne faut pas s'étonner que les écrivains, tant pro-« fanes qu'ecclésiastiques, en aient usé de la sorte (c'est-« à-dire, se soient contentés de rendre largement le sens « de l'original), puisque les Septante, les évangélistes et « les apôtres n'ont pas autrement expliqué l'Écriture « sainte. » (Lettre quatre-vingt-unième adressée à Pammaque, troisième volume du Recueil des lettres du saint docteur.)

auraient dû se mettre en état d'expliquer ces différences, au lieu d'écrire avec tant de légèreté des paroles dont l'ignorance et la mauvaise foi peuvent abuser. Cette conclusion paraîtra d'autant plus conforme à la raison, si, comme je l'ai dit, les Septante n'ont traduit d'hébreu en grec que le Pentateuque, et si les autres livres de l'Ancien Testament, les prophètes et les psaumes, n'ont été traduits que plus tard, pour l'usage des synagogues grecques.[1]

Mais, dit M. Drach, « les pères reprochent aux « Juifs d'avoir corrompu le texte hébreu, et « entr'autres saint Justin et Origène. »[2]

Voici la réponse que je soumets au jugement de mon lecteur attentif et instruit :

Saint Justin, dans son dialogue avec Tryphon, accuse les Juifs d'avoir effacé ces deux mots *a ligno* du verset 9 du psaume 96 (95 selon la Vulgate) : *Dicite in gentibus quia Dominus regnavit;* et ainsi, suivant ce père, nous devrions lire : *Dicite in gentibus quia Dominus regnavit a ligno.* Mais ces deux mots *a ligno* ne sont

---

[1] On peut encore voir les notes qui accompagnent l'explication des psaumes 95, 96 et 102.

[2] Première lettre de M. Drach aux Israélites sur les motifs de sa conversion, p. 37 et note.

point dans la version de saint Jérôme ; le saint docteur a donc pensé qu'ils n'appartenaient pas au texte, ou bien on nous dira peut-être qu'il a été séduit par les Juifs jaloux de se servir de son autorité pour altérer un trait prophétique qui se rapportait au Sauveur. Ces mots ne sont pas non plus dans Origène; ils ne se trouvent point dans la paraphrase chaldaïque; et (ce qui est bien remarquable) ils ne sont, ni dans la version dite des Septante, ni dans la vulgate. Néanmoins le père Berthier ne laisse pas de soutenir qu'ils devaient être autrefois dans le texte, puisque plusieurs pères latins, et entr'autres Tertullien et Lactance, les y ont lus. C'est pourquoi, dit-il, « l'Église les a « conservés dans ses offices, quoique nous ne les « lisions pas dans son psautier qui a été retouché par saint Jérôme. »[1]

Ces paroles ont été bien légèrement écrites; car, 1° le psautier qui est en usage dans l'Église n'est point celui de saint Jérôme ; et nous récitons l'ancienne version latine qui était usitée avant le saint docteur. 2° De ce que l'Église a mis ces mots *a ligno* dans ses offices et dans ses prières,

---

[1] L'auteur de l'*Exposition du sens primitif des Psaumes*..... fait le même raisonnement que le père Berthier.

nous ne pouvons pas conclure qu'ils fussent autrefois dans le texte du psaume, puisqu'elle ne nous dit pas d'où elle les a tirés. 3° Tertullien, Lactance n'étaient point des traducteurs, et par conséquent leur autorité sur ce point n'est pas d'un très grand poids. 4° Il peut bien se faire que quelques pères latins, lisant dans le psaume 96 ces mots : *Dominus regnavit*, et les appliquant au règne du Messie, aient écrit à la marge ceux-ci : *a ligno*, qui ensuite, par la main de quelques copistes peu instruits, auront été insérés dans le corps même de plusieurs manuscrits. 5° Enfin (et cette observation termine toute dispute à ce sujet), on ne lit point dans le texte : *Dominus regnavit*, mais : *Æternus* (Jehovah) *regnavit*; et le premier de ces noms ne se trouve dans la traduction qu'à cause de l'usage que, par respect, les Juifs avaient pris de ne jamais prononcer le second. [1] Il ne s'agit donc point, dans ce psaume, du règne du Messie; mais les Hébreux y célébraient le règne éternel de Jehovah, et pour s'en convaincre, il suffit de le lire. Les uns ont dit qu'il a été chanté dans les fêtes de la translation de l'Arche; d'autres, après la captivité, pendant la réédification du

---

[1] Ceux qui soutiennent l'addition *a ligno* n'ont pas fait cette importante remarque.

Temple; et dans mes notes sur ce psaume, j'ai dit qu'il fallait vraisemblablement le ranger au nombre des cantiques par lesquels, au jour du sabbat, les Hébreux célébraient la puissance du Dieu créateur.

De tout ce que je viens de dire, je prie mon lecteur de ne point conclure que je prétende contester la justice du reproche que les pères ont fait aux Juifs d'avoir altéré en quelques points le texte, ou d'en avoir effacé quelques mots; je soutiens seulement qu'il faut être extrêmement sobre de ces inculpations que l'on est quelquefois disposé à porter lorsqu'on est embarrassé par un texte, ou quand les mots dont il se compose ne donnent pas précisément le sens qu'on aurait cru devoir y trouver. Que des juifs, dans leurs commentaires, ou dans les manuscrits qu'ils avaient dressés pour leur usage particulier, aient supprimé certains traits, ou corrompu, par une substitution de lettres, certaines expressions qui les choquaient : je le crois, et c'est là vraisemblablement ce que saint Justin et les autres pères entendaient reprocher aux Juifs qui, selon le père Berthier, avaient rayé quelques mots de *leurs exemplaires*.

Mais qu'ils aient altéré les exemplaires qui étaient à l'usage de la nation, que gardait contre toute atteinte la vénération publique, parce qu'ils étaient considérés comme renfermant la parole de Jehovah dont une bouche juive n'osait pas même prononcer le nom..... : ah! je me servirai ici d'une exclamation par laquelle M. Drach exprime ailleurs son éloignement pour une téméraire assertion, et je dirai comme lui : *Absit! Absit!!* Ne sait-on pas que tout ce qui a été écrit dans l'ancienne loi a été écrit pour nous (saint Paul aux Romains, chap. XV, v. 4)? Et comment cela pourrait-il être, si la Providence avait permis que l'ancien texte sacré nous fût venu altéré, et si l'hébreu d'*aujourd'hui* n'était pas l'hébreu d'*autrefois* ?

M. Drach dit lui-même, dans sa deuxième lettre aux Israélites, qu'ils offrent aux autres nations « les côtés lumineux des deux colonnes « qui les précèdent, leurs prophéties et leurs « traditions. » Il cite, à ce sujet, saint Augustin qui, « en plusieurs endroits de ses admirables « écrits, appelle les Juifs des *serviteurs chargés* « *de porter les livres saints pour les chrétiens*, « *et d'avoir soin de leur conservation.* » Or, les Juifs auraient-ils rempli ce ministère à notre égard, et pourrait-on dire qu'ils nous présentent les côtés lumineux des deux colonnes qui les précèdent, si l'on était en droit de leur reprocher

d'avoir altéré, en matière grave, leurs propres livres qu'ils étaient chargés de nous transmettre?[1]

Saint Justin accuse les Juifs d'avoir retranché, dans le verset 19 du chapitre XI de Jérémie, ces mots : *Mittamus lignum in panem ejus*. Or, quiconque sait un peu d'hébreu peut, en ouvrant une bible, se convaincre que ces mots sont dans notre texte, de même qu'ils se trouvent dans la version grecque et dans la vulgate. Saint Justin n'a donc voulu parler que de *quelques exemplaires* que des juifs gardaient pour un usage particulier et domestique, ou des commentaires et des explications qu'ils avaient faits des livres sacrés.

D'ailleurs, qu'auraient servi aux Juifs d'avoir cherché à corrompre, dans leurs livres canoniques, les traits qui les condamnent? Il leur aurait fallu changer ces livres presque en entier. La dernière partie des prophéties d'Isaïe, par exemple, nous présente trait pour trait le Sauveur qui a été méconnu par son peuple, confondu avec des scélérats, et qui a été conduit à la mort comme un agneau qui se tait sous le couteau de celui qui l'égorge, etc. Cette partie des prophéties d'Isaïe, que l'on a si bien nommée l'*Évangile selon Isaïe*,

---

[1] Voir la deuxième lettre de M. Drach aux Israélites sur les motifs de sa conversion, p. 3, et note, p. 288.

a-t-elle donc été altérée par les Juifs? Zacharie était témoin lorsque trente deniers ont été comptés; il a vu celui qui avait consenti à cet abominable marché les reporter dans le temple, et un ouvrier en argile qui les reçoit.[1] Ce trait si frappant et tant d'autres ont-ils été retranchés par les Juifs? Je ne répèterai pas ce que j'ai dit précédemment sur les psaumes dans lesquels David chante la divine génération de celui qu'il appelle son Seigneur, et qui sortira cependant de sa race, décrit (si je puis m'exprimer ainsi), avec une minutieuse exactitude, les tourments qu'il doit endurer, et célèbre ensuite son triomphe sur tous les peuples. Si les Juifs avaient voulu altérer les prophéties, comment auraient-ils laissé celles-ci dans leur intégrité? Enfin (car il faut mettre un terme à cette discussion), ce n'est que dans les premiers temps de l'établissement du Christianisme que les Juifs auraient entrepris de corrompre le texte des divines Écritures; mais alors ils ne le pouvaient plus, puisque depuis longtemps ils s'étaient répandus dans tout le monde, portant de tous côtés leurs livres avec eux. C'est pourquoi, il ne leur a plus resté désormais, pour combattre la vérité, qu'à faire d'inutiles efforts dans le dessein

---

[1] Zacharie, chap. XI, v. 12 et 13.

d'appliquer à d'autres personnages des prédictions qui ne peuvent évidemment se rapporter qu'à Jésus-Christ, fils de Marie. Concluons donc qu'il n'y a point de distinction à faire entre l'hébreu d'*aujourd'hui* et l'hébreu d'*autrefois*. Les Juifs n'ont pas altéré nos saintes Écritures; l'arrêt de Dieu s'y opposait. Il a fallu que les coupables fussent condamnés à vénérer eux-mêmes, et à présenter avec une scrupuleuse exactitude à tous les peuples, le texte précis des paroles qui annoncent le châtiment d'un grand crime, afin qu'ils montrassent ensuite accomplies sur eux les menaces que leur grand roi David avait adressées à tous ceux qui s'élèveraient contre le Messie promis, dans le beau chant où, après avoir rapporté ce décret sorti de la bouche de l'Éternel : *Tu es mon fils, je t'ai engendré en ce jour. Je te donne les nations pour héritage...*, il continue en ces termes :

> « Apportez donc à *ce fils* le tribut de votre
> « adoration, de peur que votre résistance ne
> « l'irrite, et que vous ne périssiez..... »

mot pour mot : *Osculamini* (*adorate*) *filium, ne irascatur et pereatis a via....*

On peut voir, à ce sujet, ma dissertation sur le mot *osculari*, sive, *adorare*, id est : *manum*

ad os ponere in habitu venerationis (note du verset 12 du psaume 2).

Les auteurs de la Vulgate, que l'on nous dit avoir *conservé le sens primitif des psaumes*, ont traduit, en suivant les auteurs de la version grecque :

« *Apprehendite disciplinam, nequando iras-*
« *catur Dominus, et pereatis de via justa.* »

Et ainsi la véritable leçon dans laquelle est rendue d'une manière plus frappante la menace faite aux Juifs, puisque nous y lisons le mot *fils* (בר), nous est présentée par le texte hébreu que l'on prétend cependant avoir été altéré par les Juifs dans les traits qui se rapportent au Messie.

Saint Jérôme qui a traduit : *Adorate pure, ne forte irascatur, et pereatis de via..*, dit ailleurs que ces mots doivent être entendus du *fils* de l'Éternel, du Messie promis ; et il les compare avec ce trait de l'évangile selon saint Jean : « *Qui* « *enim non honorificat filium, non honorificat* « *patrem.* » (5, 23.) [1]

---

[1] Saint Jérôme, d'accord en cela avec le Thalmud, dit que les Septante modifièrent, dans leur traduction, quelques traits des écrits sacrés, notamment ceux qui se rapportaient à la venue du Christ, pour éviter de laisser croire

aux peuples payens que les Juifs honoraient un second Dieu. (*Philosophie de la Tradition*, par Molitor. Paris, 1834, p. 263.)

J'ai fait sur les versets 9 et 12 du psaume 2, qui mérite toute notre attention, deux notes auxquelles je renvoie mon lecteur.

RÉCAPITULATION.

Le recueil des livres que nous avons appelés livres de l'Ancien Testament ou livres de l'ancienne alliance, est le monument le plus entier et le plus incontestable de la haute antiquité ; il renferme les annales des premiers temps de l'existence de la race humaine. Considérés sous ce seul rapport, ces livres devraient occuper les esprits de tous les savants. Il est un témoignage irréfragable de l'intervention continuelle de la Providence divine dans tout ce qui se passe en ce monde, un code des devoirs de l'homme envers Dieu, et la réfutation la plus complète de tous les systèmes qu'a inventés la faiblesse de notre raison abandonnée à elle-même. Nous y voyons quelle a été la croyance primitive, et comment ensuite l'erreur, sous diverses formes, a succédé à la vérité. Il nous montre l'origine des traditions générales et celle des coutumes établies chez différents peuples. Par lui, l'histoire des an-

ciennes nations de l'Orient devient moins obscure ; il nous explique une foule d'usages que nous aurions crus peut-être inventés par les Grecs, et qui ne sont dès-lors pour nous que comme des jalons à demi brisés qui nous aident à remonter à des âges plus reculés.

Cependant le petit esprit n'aperçoit dans l'étude des écrits sacrés d'autre avantage que celui d'occuper de pieux loisirs. L'esprit de secte ne sait y chercher que des traits favorables aux opinions particulières qu'il se propose de faire prévaloir, tandis que l'esprit d'impiété méprise tout, blasphème sur tout ce qui rappelle la dépendance où la créature est de Dieu.

Parmi les hommes raisonnables et religieux qui ont pour nos livres sacrés le respect qu'ils leur doivent, il en est quelques-uns qui, parce que ce précieux monument a été traduit, commenté par un grand nombre de personnages pieux et spécialement consacrés aux études ecclésiastiques, croient que désormais il n'y a plus rien à glaner dans ce vaste champ qui a porté une si belle moisson, et qu'il faut nous en tenir aux explications de ceux qui nous ont précédés, quoiqu'il y ait encore dans ces livres bien des traits qui nous paraissent obscurs.

Je ne répèterai point les réflexions que déjà j'ai présentées à mon lecteur sur les deux principales

versions, la version grecque et la version latine-vulgate; mais j'ajouterai quelques lignes pour répondre à l'objection que l'on tire de cette suite de commentateurs et d'interprètes qui se sont exercés sur la Bible.

Non certainement, dans ces admirables livres nous n'avons rien à découvrir qui intéresse directement notre foi qui d'ailleurs ne repose pas uniquement sur le témoignage écrit, mais sur ce témoignage uni à l'enseignement de l'Église gardienne toujours assidue et infaillible du dépôt de la tradition. Mais nous ne cherchons pas seulement dans nos Écritures sacrées le fondement de notre croyance; nous aimons à y trouver un aliment à la piété, des paroles qui élèvent nos esprits et pénètrent nos cœurs; nous voudrions qu'une traduction, en ne nous présentant rien qui ne fût bon et exact en soi-même, nous transmît en même-temps toutes les beautés du texte, et ces brillantes images qui rendent la vérité plus frappante.

Ainsi considérés, les livres hébreux sont loin de n'être pour nous qu'une mine tellement exploitée que nous devions craindre de ne recueillir désormais aucun fruit de nos travaux. Croyons au contraire que le texte de la parole sainte renferme encore de merveilleux secrets dont le Ciel fait la récompense de celui qui consacre à cette étude toutes les facultés qu'il a reçues. La science de Dieu ne s'ar-

rête point tandis que celle de l'homme s'accroît ; et nous dirons avec le sage que quiconque la médite, *lorsqu'il croit finir, ne fait que commencer.* [1]

Les saintes Écritures ne pouvaient pas être interprétées avec les seuls secours que fournit la connaissance de la langue ; et il est facile de comprendre qu'il faut y joindre celle des coutumes, des croyances, de l'histoire.... des peuples de l'Orient au milieu de qui les hébreux étaient établis, ou avec qui ils ont eu des relations. Les premiers interprètes, plus studieux que nous, plus portés aux recherches sérieuses, et d'ailleurs plus rapprochés des temps où la langue était cultivée, ont eu cette première connaissance ; j'admets donc que sous ce point de vue l'Ancien Testament ne nous laisse aucune découverte à faire ; mais ils n'ont pas pu posséder la seconde, parce que ce n'est que depuis peu de temps que la pensée de s'instruire a été le principal but d'un grand nombre de voyages. J'attribue à ce défaut de notions accessoires l'obscurité qui couvre encore certains traits de nos livres sacrés, et la diversité des explications que nous ont données les interprètes. Ils nous ont légué une tâche à remplir, celle dont il leur était

---

[1] Ecclésiast. 18. 6.

impossible de se charger eux-mêmes, que le temps nous rend plus facile, et que nous devons prendre avec empressement, afin que tous les siècles, selon le genre de savoir qu'il leur a été donné d'acquérir, admirent ce magnifique présent mis entre nos mains, et paient successivement leur tribut d'admiration et de reconnaissance à celui qui nous l'a fait. C'est donc précisément parce que des hommes savants dans les choses de Dieu, animés par son esprit, se sont adonnés à l'étude des livres sacrés, et y ont néanmoins laissé des traits dont nous sommes obligés d'avouer que nous n'avons pas la parfaite intelligence; c'est précisément à cause de cela qu'il convient de chercher si les connaissances humaines, à mesure qu'elles font des progrès, ne nous fournissent point quelques données à l'aide desquelles nous puissions saisir, jusque dans ses plus petits détails, la beauté de cet admirable monument; et si de ce travail il est résulté un certain nombre d'observations heureuses, qui pourrait blâmer celui qui l'a entrepris?

Lorsque, à la fin du quatrième siècle, saint Jérôme s'appliqua à une révision des livres de l'Ancien Testament, ce dessein donna lieu à de vives réclamations; et nous avons vu, dans l'introduction qui est à la tête du troisième volume des *Études sur le texte d'Isaïe*, ce que saint Au-

gustin écrivit au saint docteur pour l'en détourner.

Saint Jérôme avait étudié les littératures grecque et latine ; il se livra ensuite spécialement à l'étude de la langue sainte, et il dut mettre à contribution, pour l'édifice qu'il élevait à la gloire du Seigneur, les connaissances qu'il avait acquises. Il dut faire servir le savoir profane à mieux expliquer les livres qui nous enseignent qu'il est d'autres choses que nous devons rechercher avant tout, et (comme il le dit lui-même dans un style figuré) *trancher la tête de Goliath avec sa propre épée*. Cependant ses travaux furent d'abord jugés inutiles : Rufin et quelques autres osèrent même lui reprocher de *mêler l'ordure du paganisme à la pureté des doctrines chrétiennes*. On pensait donc aussi alors que les explications données auparavant sur les saintes Écritures étaient suffisantes ; et nous savons néanmoins que les corrections introduites par le savant interprète, ont été bientôt après généralement adoptées, à l'exception de celles qui tombaient sur les psaumes récités depuis longtemps dans les assemblées des fidèles, et sur certains traits des livres sacrés qui, pour la même raison, ont continué à être chantés selon la première et ancienne version.

Retiré dans une contrée dont les différents lieux rappelaient le souvenir des actions et des paroles

des anciens prophètes, l'illustre solitaire a bien saisi les allusions qui, dans les saintes Écritures, se rapportent au pays dont il avait fait sa patrie; et nous ne devons point nous étonner que sa traduction ne nous présente pas le sens véritable de plusieurs traits qui ne pouvaient s'expliquer que par la connaissance des usages particuliers aux autres nations de l'Orient qui étaient devenues étrangères à la Judée.

Alors, de grands et terribles événements captivèrent l'attention des peuples. Car ce fut en ce temps que l'Occident fut ravagé par les barbares; toute étude cessa; et ceux qui, dans ces jours d'infortune, purent fuir vers la terre des grands souvenirs, ne pensaient à lui demander que des consolations et un asyle contre d'effroyables calamités.

Bientôt après, l'Orient, à son tour, fut envahi par d'autres barbares; et à mesure que les farouches sectateurs de Mahomet étendaient leurs conquêtes, ces belles contrées se fermèrent à ceux que l'amour des recherches auraient pu y attirer. Ce n'a été que dans des temps plus rapprochés de nous, que la civilisation et les relations d'intérêts ont diminué les obstacles qui se joignaient à tous ceux qui rendent les voyages plus rares; et nous pouvons juger de la pénurie des connaissances que nous avions tout récemment encore, par les ques-

tions que Michaélis proposa aux savants qui, par ordre du roi de Prusse, partaient pour visiter l'Arabie. [1]

Les Anglais ont été des premiers à appeler nos regards hors des pays que nous habitons. Curiosité, disposition naturelle à la vie aventureuse, cupidité, amour de la célébrité ou de l'instruction, etc., peu importe, ce peuple voyage plus que tout autre peuple européen. On ne peut plus dire maintenant, comme on le disait autrefois : *A beau mentir qui vient de loin*, parce que le nombre des voyageurs est devenu assez considérable pour que le mensonge de l'un, s'il avait pour objet une chose importante, soit aussitôt connu. Chardin, un de nos plus estimables voyageurs, s'était proposé de réunir toutes les observations qui, suivant lui, pouvaient être utiles à l'interprétation des saintes Écritures ; c'est un anglais (Samuel Burder) qui s'est chargé d'accomplir cet utile dessein ; et ceux qui connaissent le beau commentaire de Lowth sur Isaïe, ont un exemple du secours qu'un interprète des livres sacrés peut trouver dans les travaux de ces hommes instruits que le désir d'accroître leurs connaissances a poussés hors de leur patrie. [2]

---

[1] Voyage en Arabie et en d'autres lieux circonvoisins, par C. Niebuhr, 1776.

[2] M. de Saci, dans le *Journal des Savants* de décembre

Avant eux, les commentateurs, principalement ceux du moyen-âge, dépourvus de notions fixes et exactes sur une multitude de faits qui se rapportent à l'histoire, aux mœurs, aux localités, etc., avaient été forcés, pour expliquer les difficultés, de se jeter dans les sens mystiques; et ils semblaient oublier qu'il aurait fallu avant tout s'attacher à découvrir le sens littéral d'où sort naturellement le sens mystique. De là ces applications erronées que souvent un prédicateur fait d'un texte à un sujet de morale qui lui est étranger, et ces *détorses* que, selon l'expression de saint François de Sales, l'on donne quelquefois à certains passages de la sainte Écriture, sans penser qu'elle *n'est pas une étoffe que l'on puisse tailler à son gré pour s'en*

1816, s'exprime ainsi : « Il serait difficile d'énumérer les « services que la domination anglaise dans l'Inde a ren- « dus à toutes les parties de la littérature orientale; et « l'on peut dire qu'elle a été, relativement à l'Europe, le « commencement d'une nouvelle ère pour la connais- « sance des langues et des nations de l'Asie. » — Je transcris cette observation parce que je ne me dissimule point que l'intérêt a été le premier mobile de toutes les entreprises qui ont contribué à nous faire mieux connaître l'Orient. Mais quelle qu'ait été la première intention, les résultats qu'elle a produits subsistent, et la science religieuse a profité de travaux dont elle n'avait pas été le but.

faire des parements à sa mode. (Esprit de saint François de Sales, deuxième partie, chapitre XIII, tom. I.)

Qu'on ne dise donc plus, encore une fois, que les écrits sacrés étaient suffisamment expliqués par les travaux des anciens commentateurs, car j'ai expliqué en quoi cette assertion est inexacte.

Que l'on ne reproche pas non plus à un interprète moderne de mettre à contribution les observations qui ont été faites ou recueillies par des auteurs non catholiques, car il prend les secours de ceux qui les offrent, et l'on peut sans doute accepter ce qu'ils nous ont transmis d'utile, leur en savoir gré, en leur laissant toutefois les réflexions et les déclamations que l'attachement à des préjugés leur a inspirées. Les richesses des Égyptiens ne furent-elles pas employées à la décoration de l'Arche d'alliance, et n'est-il pas bien juste que tous les peuples contribuent à l'embellissement du Temple élevé à la gloire du Seigneur de l'univers? Certainement j'ai pu me tromper, et il serait même impossible qu'il ne me fût pas échappé plusieurs méprises. Mais celui qui ne fait rien est le seul qui ne se trompe pas, et il doit être permis à l'homme laborieux qui commet une erreur de bonne foi, et par suite de la fragilité humaine, de laisser parler les aristarques qui, de tous les rôles, ont choisi le plus facile.

Je devais aux hommes pieux et instruits qui liront mon ouvrage cet aveu de la défiance que j'ai en moi-même; et je devais aussi cette explication sur l'utilité que, pour l'intelligence de l'Écriture sainte, nous pouvons retirer d'une connaissance plus exacte des coutumes, des croyances et de l'histoire des anciens peuples, à ceux qui peut-être perdent, par mes observations, quelques-uns de ces *parements qu'ils s'étaient taillés à leur mode*, et qui voudraient se persuader qu'il ne reste plus rien à expliquer après tant de commentateurs dont les hésitations et l'embarras attestent cependant qu'ils laissaient une tâche à leurs successeurs.

Hé ! qu'importe au faible mais studieux interprète du plus éloquent des prophètes et du chantre sublime de Juda, que lui importe l'éloge ou le dédain ? Est-ce que, dans les champs de Babylone, croît la fleur dont il désire que sa couronne soit tressée ? Il a pensé que chacun de nous avait une mission à remplir ici bas, que cette mission était déterminée par les inclinations, par l'éducation, par l'étude de soi-même et par les circonstances que la Providence fait naître. Si donc il a voulu laisser sur le sable une légère trace de son passage, du moins la sienne sera celle d'un chrétien ; elle ne rappellera rien d'amer, mais l'amour du vrai, et de persévérants efforts pour exprimer

de grandes pensées dans un langage digne d'elles. Que l'on conteste l'utilité de ses travaux, ou qu'on les critique avec cette étrange préoccupation qui ne tient pas compte de la loi imposée à l'homme de ne jamais rien faire sans imprimer à son œuvre le cachet de sa faiblesse, il se bornera à répondre d'avance avec saint Jérôme : « Ne veut-on « point de ma traduction : qu'on la laisse là ; on « ne force personne... » [1]

Mais vous dont l'ame ne peut se plaire aux idées mesquines et instables qui occupent sur la terre la plus grande partie de la race humaine, vous qui demandez des considérations d'un ordre élevé qui vous consolent dans vos dégoûts et ravivent vos douces espérances ! vous me saurez sans doute quelque gré d'avoir porté mes recherches dans une mine trop tôt abandonnée, pour tâcher d'y découvrir les derniers traits de la pensée. Venez donc à moi, car nous sommes amis : nous charmerons ensemble les ennuis du commun pélerinage en chantant les hymnes de notre éternité ; et, *par la disposition de nos cœurs, nous changerons le ravin étroit et difficile où nous marchons, en une vallée agréable et fleurie, jusqu'à ce que*

---

[1] Lettre 116 du Recueil.

nous arrivions à la maison de notre Dieu. [1]

Lorsque, aux approches de leurs fêtes, les Hébreux se rendaient au temple de Jérusalem, ils faisaient retentir les voies de la Judée de leurs pieux accents : comme eux, nous nous rendons tous à une grande solennité. Les uns ne sont encore qu'au commencement du voyage, tandis que les autres sont près de toucher à son terme. L'ordre du départ m'a assigné un rang parmi ces derniers, et bientôt je vais laisser à ceux qui me suivent sur la route l'harmonieux kinnor dont les cordes, sous ma main, ne rendent déjà plus qu'un faible son ; mais si je dépose, pour un temps, ce fidèle compagnon de toute ma vie, ce soutien dans mes dégoûts, cet intime confident de mes joies, ce n'est que dans l'espérance de le reprendre au jour où s'ouvriront les fêtes de la véritable patrie, pour répéter alors, dans l'énergie d'une nouvelle jeunesse, et avec l'effusion d'un cœur qui naît au bonheur:

« Éveille-toi, ma langue !
« Éveillez-vous, nable et kinnor !
« Et unissez vos sons à ma voix.
« Car (c'est maintenant que) je chanterai

---

[1] Psaume 84, et 83 selon la Vulgate, v. 7 et 8.

« Un cantique d'allégresse,
« Et je célèbrerai les louanges du Seigneur
« Dans l'assemblée de son peuple.
« *Exurge, gloria mea! (lingua mea!)*
« *Exurge, psalterium et cithara!*
« *Confitebor tibi in populis, Domine!*
« *Et psalmum dicam tibi.....* »

(Psaum. 56, Vulg.)

TABLE

RAISONNÉE DES PSAUMES SELON LA NUMÉRATION DE LA BIBLE HÉBRAÏQUE, AVEC L'INDICATION DES DIFFÉRENCES INTRODUITES DANS CETTE NUMÉRATION PAR LES AUTEURS DE LA VULGATE.

Psaume premier jusqu'au dix-huitième inclusivement.

Quinze de ces psaumes portent, dans leurs titres, le nom de David, et les trois autres sont vraisemblablement aussi de ce prince.

La plupart de ces psaumes, depuis le premier jusqu'au dix-huitième, se rapportent au temps de la persécution de Saül, et à la révolte d'Absalon.

Le premier est une introduction à tout le livre.

Le deuxième est un cantique prophétique composé par David quand il fut reconnu roi malgré les efforts de ses ennemis. Le cent-dixième (cent-neuvième selon la Vulgate) doit être considéré comme une suite du deuxième, et devrait être lu immédiatement après.

Dans le sixième, David rappelle son péché, et reconnaît que la révolte d'Absalon en est la juste punition.

Dans le huitième, il loue le Seigneur qui l'avait rendu victorieux du géant philistin. Il le composa à *Geth* ou *Gath*, ville dans laquelle il s'était réfugié pendant les persécutions de Saül.

Dans le quatorzième (treizième selon la Vulgate), il déplore la méchanceté des hommes qui excitaient contre lui la jalousie de ce prince.

Lorsqu'il composa le quinzième (quatorzième selon la Vulgate), il se disposait à bâtir sa maison sur le mont de Sion, où il avait aussi formé le dessein de faire transporter l'Arche sainte. Saül était mort, et David devenu roi avait pris sur les Jébuséens la forteresse de Jérusalem.

Le dix-huitième (dix-septième selon la Vulgate) est un cantique d'actions de graces dans lequel David remercie le Seigneur qui l'a délivré de ses ennemis. Ce prince est ici, comme dans le psaume 2, et dans un grand nombre d'autres, la figure d'un monarque bien plus puissant qui doit sor-

tir de la race de David, et triompher de tous ceux qui s'opposeront à l'établissement de son règne.

Je fais remarquer à mon lecteur que, dans la bible hébraïque, le psaume 9 est divisé en deux psaumes (9 et 10), et que, par conséquent, ceux qui suivent la numération du texte comptent 11, 12, 13, etc., tandis que ceux qui lisent les psaumes dans la Vulgate comptent 10, 11, 12, etc.

Psaume dix-neuvième jusqu'au quarante-troisième inclusivement.

Il n'y a que trois de ces vingt-quatre psaumes qui, dans le texte, ne portent pas le nom de David; ce sont les trente-troisième, quarante-deuxième, quarante-troisième. Mais les auteurs de la Vulgate attribuent à ce prince le trente-troisième et le quarante-troisième qui, dans leur numération, sont le trente-deuxième et le quarante-deuxième.

Plusieurs de ces psaumes se rapportent à diverses circonstances de la vie de David, à ses premières afflictions, à son crime.... Quelques-uns ont pu avoir été composés au temps même qu'ont eu lieu les faits qu'ils rappellent; mais d'autres ne le furent vraisemblablement que plus tard, lors-

que David, rentré dans sa maison d'où la révolte l'avait chassé, s'occupait à repasser en son esprit ses anciennes infortunes, la protection dont le Seigneur l'avait couvert, son ingratitude, et la miséricorde qui était venue à son secours. Les psaumes qui se rapportent à des événements depuis longtemps accomplis sont, en grande partie, ceux qui suivent le psaume trentième.

Le dix-neuvième (dix-huitième selon la Vulgate) est une magnifique louange de la loi du Seigneur.

Dans le vingtième et le vingt-et-unième (dix-neuvième et vingtième selon la Vulgate), le peuple hébreu appelle les bénédictions divines sur le roi qui commence son règne; et quoique ces deux psaumes portent, dans leurs titres, le nom de David, ce n'est vraisemblablement pas ce prince qui les a composés. Ce n'est pas lui non plus qui, lorsqu'ils étaient chantés, remplissait la fonction de coryphée, ainsi que plus tard il se plut souvent à le faire.

Dans le vingt-deuxième (vingt-et-unième selon la Vulgate), David repasse dans son esprit les persécutions de ses ennemis et leurs cruautés. Il se voit accablé de misères, et il prie Dieu de ne pas l'abandonner. Mais une plus illustre victime est présente à ses regards, et il en décrit toutes les souffrances avec l'exactitude d'un historien. Ce psaume est

donc tout prophétique, et c'est le Messie qui parle par la bouche de David.

Le vingt-quatrième (vingt-troisième selon la Vulgate) fut composé par David pour la translation de l'Arche sur le mont de Sion. Il fut chanté au moment que l'Arche arrivait à la porte de la ville. Ce psaume n'est donc pas le premier de ceux qui furent chantés au jour de cette grande fête.

Le trente-troisième (trente-deuxième selon la Vulgate) paraît avoir aussi été chanté dans la même solennité.

Le vingt-neuvième (vingt-huitième selon la Vulgate) est une louange de la puissance du Seigneur.

David composa le trentième (vingt-neuvième selon la Vulgate) lorsque, délivré de ses ennemis, il vint prendre de nouveau possession de sa demeure sur le mont de Sion.

Le trente-sixième (trente-cinquième selon la Vulgate) est un tableau de la perversité des méchants qui ne gardent pas même entr'eux la fidélité qu'ils se sont promise.

Dans le trente-septième (trente-sixième selon la Vulgate), David expose les motifs qu'a le juste de persister dans la voie qu'il a choisie.

Le quarante-deuxième et le quarante-troisième (quarante-et-unième et quarante-deuxième selon la Vulgate) paraissent se rapporter à une sédition

qui eut pour chef un nommé Seba. Elle est racontée dans le vingtième chapitre du deuxième livre des Rois, et elle éclata en Israel, lorsque la révolte d'Absalon venait à peine de finir.

Psaume quarante-quatrième jusqu'au cinquantième inclusivement.

Les titres de six de ces psaumes, ainsi que celui du quarante-deuxième dont je viens de parler, portent le nom des *enfants de Coré* dont la fonction était de chanter dans le temple les louanges du Seigneur. Car nous lisons, dans le vingtième chapitre du deuxième livre des Paralipomènes, v. 19 : « *Porro levitæ de filiis Ca-* « *ath, et de filiis Core laudabant Dominum* « *Deum Israel, voce magna, in excelsum.* » Ce sont sans doute eux qui ont aussi chanté le psaume 43 (42 selon la Vulgate) qui n'a pas de titre.

Le psaume 44 (43 selon la Vulgate), qui n'est attribué à David ni dans le texte, ni dans les anciennes versions, est un chant didactique composé sans doute, jusqu'au verset 9 inclusivement, sur la fin du règne de ce prince, ou dans les commencements de celui de son successeur, par Asaph ou

un autre sage de ces temps. L'un des principaux hébreux captifs à Babylone aura ajouté les dix-huit autres versets qui forment la seconde partie du psaume. Nous remarquerons que ces dix-huit versets sont une prophétie des calamités actuelles des Juifs.

Le quarante-septième et le quarante-huitième (quarante-sixième et quarante-septième selon la Vulgate) ont été chantés lors de la translation de l'Arche, de la maison d'Obed-Édon sur la forteresse de Sion : le premier, lorsque l'Arche montait sur le lieu qui lui avait été préparé ; le second, quand elle y fut placée au milieu des cris de joie de tout le peuple. Nous avons vu que le vingt-quatrième (vingt-troisième selon la Vulgate) avait été chanté au moment que cette Arche faisait son entrée dans Jérusalem, et c'est pour cela que les chœurs disaient :

« Élève tes portes, ô Jérusalem !
« Élève tes portes éternelles !
« Pour que le Roi de gloire
« Entre dans la sainte cité. »

Les psaumes 45, 46, 49 et 50 ont été vraisemblablement composés du temps de Salomon : le quarante-cinquième et le quarante-sixième (quarante-quatrième et quarante-cinquième selon

la Vulgate), à l'occasion du mariage de ce prince. Le quarante-neuvième (quarante-huitième selon la Vulgate) est une sorte d'enseignement religieux et philosophique présenté au peuple avec l'appareil de la musique et des chœurs. Ce psaume que nous appellerons didactique, porte l'empreinte d'un temps où nous savons que les sages, et quelquefois même les princes, se donnaient une espèce de défi dans lequel l'un proposait une sentence que l'autre interlocuteur développait. C'est pourquoi, celui-ci, après avoir entendu les premières paroles du coryphée qui est sans doute Asaph ou un autre sage, répond :

« Je prêterai l'oreille à vos discours, et j'ex-
« pliquerai, en accompagnant ma voix des sons
« du kinnor, les questions que vous allez me
« proposer. » (v. 5.)

Le psaume 50 (49 selon la Vulgate) appartient au même genre; mais son sujet est plus élevé. Lowth le cite comme un exemple de ce style sublime qui distingue la poésie des Hébreux. — Le titre de ce psaume porte le nom d'Asaph qui vraisemblablement en est l'auteur. Nous avons vu, dans le discours préliminaire, que ce personnage était le chef des chœurs de musique établis par David, qu'il fut ministre de Salomon, et qu'il s'acquit une grande célébrité parmi les Hébreux.

Dans les saintes Écritures, son nom est quelquefois accompagné du titre de *voyant* ou *prophète.* [1] — La race d'Asaph se perpétua longtemps ; et nous voyons, dans le deuxième chapitre du premier livre d'Esdras, que, lors du retour de la captivité de Babylone, il existait encore cent vingt-huit chantres de cette famille : « *Cantores :* « *filii Asaph*, *centum viginti octo.* » (Esdras, lib. I, cap. II, v. 41.)

Psaume cinquante-et-unième jusqu'au soixante-quatrième inclusivement.

Plusieurs de ces psaumes se rapportent au temps des persécutions que David eut à souffrir de la part de Saül. Il les composa, je pense, après être parvenu au trône, en mémoire des dangers auxquels l'avait exposé la haine des méchants. Nous remarquerons que ce souvenir de la protection divine revient souvent dans la pensée de David, et qu'il s'est plu à exprimer sa reconnaissance dans un très grand nombre de ses cantiques.

---

[1] Observations sur le nom de *voyant* ou *prophète*, dans le tome troisième des *Études sur le texte d'Isaïe.*

Le psaume 51 (50 selon la Vulgate) est un témoignage public que David voulut donner de sa profonde douleur, lorsque, à la voix du prophète Nathan, il reconnut l'énormité de son crime. Il est la première expression du repentir de ce prince; et par conséquent il devrait être le premier des psaumes appelés pénitentiaux, dans lesquels l'Église propose au pécheur repentant les sentiments et les propres paroles de David.

Le cinquante-troisième (cinquante-deuxième selon la Vulgate) est, à peu de choses près, la répétition du quatorzième (treizième selon la Vulgate).

Le cinquante-deuxième, le cinquante-quatrième, le cinquante-sixième, le cinquante-septième, le cinquante-huitième, le cinquante-neuvième, le soixante-deuxième, le soixante-troisième et le soixante-quatrième (cinquante-et-unième, cinquante-troisième, cinquante-cinquième, cinquante-sixième, cinquante-septième, cinquante-huitième, soixante-et-unième, soixante-deuxième, soixante-troisième selon la Vulgate), sont ceux que je viens de signaler comme rappelant les diverses circonstances de la vie errante de David. Ce prince se sert des persécutions de ses ennemis et de la protection dont le Seigneur l'avait couvert, pour instruire le peuple et lui inspirer la crainte de celui qui rend à chacun selon ses œuvres. C'est pourquoi les pre-

miers de ces psaumes portent dans leurs titres un mot que les auteurs de la Vulgate ont traduit par *intellectus*, sive , *intelligentia* , et qu'il faut rendre par *psalmus erudiens* , ou *chant didactique*.

Le psaume 55 (54 selon la Vulgate) se rapporte au temps de la révolte d'Absalon.

Dans le soixantième (cinquante-neuvième selon la Vulgate), David compare l'état de prospérité où il se trouvait après que toutes les tribus se furent soumises à son sceptre , et après les victoires qu'il avait remportées sur les Syriens , les Ammonites , les Moabites et les Iduméens , avec la faiblesse des commencements de son règne ; il remercie le Seigneur qui l'a protégé.

Le soixante-et-unième (soixantième selon la Vulgate) peut être considéré comme une suite du soixantième.

Psaume soixante-cinquième jusqu'au soixante-douzième inclusivement.

Les psaumes 65 , 66 et 67 (64 , 65 et 66 , selon la Vulgate) sont de solennelles actions de graces que les Hébreux rendaient au Seigneur en un jour de fête. Il est vraisemblable que cette fête est

celle qu'ils célébraient le septième mois, et dans laquelle ils apportaient au temple les prémices des fruits en remerciant Dieu de ses dons. Le soixante-cinquième porte dans son titre le nom de David qui sans doute est aussi l'auteur des deux autres.

Le soixante-huitième (soixante-septième selon la Vulgate), composé par David, est le premier des psaumes qui furent chantés au jour solennel où l'Arche fut transportée de la maison d'Abinadab dans celle d'Obed-Édon. Nous avons vu précédemment ceux qui furent chantés quand, trois mois après, l'Arche, sortie de la maison d'Obed-Édon, où elle avait été déposée après la mort d'Oza, fut arrivée devant la porte de Jérusalem, quand le cortége des lévites et le peuple montaient sur la colline où était bâtie la forteresse de David, quand enfin l'Arche y fut établie. Ainsi, pour lire, selon leur ordre, les psaumes que David avait composés pour ces grandes fêtes, il faudrait lire d'abord ce psaume 68, puis le 24, le 47 et le 48 (23, 46, 47, selon la Vulgate).

Les interprètes ont trouvé de grandes difficultés dans l'explication de ce beau cantique soixante-huitième; mais la plupart de ces difficultés disparaissent sitôt que l'on connaît bien la circonstance particulière pour laquelle il a été fait, et j'espère que mon lecteur, en lisant ma traduction avec les notes dont elle est accompagnée, recon-

naîtra que la règle la plus sûre pour traduire les écrits sacrés est de rechercher avant tout le sens littéral ou historique d'où sort ensuite naturellement le sens spirituel et mystique ; tandis que les interprètes ,qui veulent d'abord découvrir ce dernier, se perdent souvent dans de grandes obscurités, et s'arrêtent à des considérations très édifiantes sans doute , mais qu'ils ne peuvent pas nous affirmer avoir été dans la pensée de l'auteur.

Le psaume 69 (68 selon la Vulgate) est une action de graces que David rend à Dieu qui l'a délivré des misères dont sa vie a été traversée. Il parle comme figure de Jésus-Christ.

Le soixante-dixième (soixante-neuvième selon la Vulgate) , qui est très court , peut être considéré comme une formule d'invocation souvent répétée par ce prince dans ses dangers.

Dans le soixante-et-onzième (soixante-et-dixième selon la Vulgate) , il remercie le Seigneur de la protection qu'il lui a accordée , et le conjure de ne point l'abandonner dans les jours de la vieillesse.

Le soixante-douzième (soixante-et-onzième selon la Vulgate) porte dans son titre le nom de Salomon. Mais cette indication ne signifie point que ce prince soit auteur de ce cantique ; elle nous fait connaître seulement qu'il en a été le sujet. Selon son sens littéral et historique , ce psaume a été

chanté au jour où Salomon, par l'ordre de son père accablé sous le poids des ans, fut proclamé roi et reconnu par les Hébreux. Nous pouvons croire qu'Asaph, dont le nom se trouve dans les titres des psaumes suivants, a aussi composé celui-ci, comme chef de la musique du Temple, et comme choisi pour être le ministre du prince dont bientôt le règne allait commencer.

Psaume soixante-treizième jusqu'au quatre-vingt-troisième inclusivement.

Aucun de ces onze psaumes n'est attribué à David, ni dans le texte, ni dans la Vulgate. Rosen-Müller croit reconnaître, par le style, qu'ils ne sont pas de ce prince. Chacun d'eux porte, dans son titre, le nom d'Asaph, soit que ce chef de toute la musique du Temple soit réellement l'auteur de ces cantiques, soit qu'il ait seulement présidé l'assemblée dans laquelle ils ont été chantés, et qu'il y ait rempli la fonction de coryphée. Tous ces psaumes, qui paraissent avoir été composés dans les derniers temps du règne et de la vie de David, n'ont point été faits pour une circonstance particulière de l'histoire des Hébreux : Quelques-uns ont pour but l'instruction du peuple, et doi-

vent être compris au nombre de ceux que nous avons appelés didactiques. D'autres sont prophétiques, et nous savons qu'Asaph est revêtu dans les saintes Écritures du titre de *voyant* ou *prophète*.

Le soixante-treizième (soixante-douzième selon la Vulgate), est une leçon qui apprend à ne point être scandalisé des succès et de la prospérité des méchants.

Dans le soixante-quatorzième (soixante-treizième selon la Vulgate) l'auteur est transporté en esprit dans des temps à venir; au milieu de la paix dont jouissait alors le peuple d'Israel, il voit la Terre-Sainte ravagée, le temple détruit, et il demande au Seigneur s'il a pour toujours abandonné la nation qu'il avait choisie.

Dans le soixante-quinzième (soixante-quatorzième selon la Vulgate), il réprime l'orgueil des ennemis d'Israel, et annonce que l'Éternel a fixé un jour où il manifestera sa justice.

Dans le soixante-seizième (soixante-quinzième selon la Vulgate), il célèbre la puissance du Dieu qui est adoré à Jérusalem.

Dans le soixante-dix-septième (soixante-seizième selon la Vulgate), il dit que ses mains ont été sans cesse élevées vers le Seigneur pour qu'il sauvât son peuple, comme il l'avait fait dans les temps anciens.

Le soixante-dix-huitième (soixante-dix-septième selon la Vulgate) est un abrégé de l'histoire des Hébreux depuis les temps de la servitude en Égypte jusqu'à la fin du règne de David. Asaph raconte les prodiges et les bienfaits du Seigneur, l'ingratitude du peuple et les maux qui furent la punition de cette ingratitude.

Les enfants imiteront leurs pères : comme eux ils seront punis par une grande désolation. Asaph voit les calamités qui pèseront sur Israel ; il conjure le Seigneur d'apaiser sa colère. Tel est le sujet du psaume 79 (78 selon la Vulgate).

Le quatre-vingtième (soixante-dix-neuvième selon la Vulgate) est une suite de celui qui précède.

Le quatre-vingt-et-unième (quatre-vingtième selon la Vulgate) est un cantique de louanges composé pour le grand jour dans lequel les Hébreux célébraient la Pâque en mémoire de la sortie d'Égypte, pour la fête dite des *trompettes* fixée au premier jour du septième mois, pour celle des *expiations*, et celle des *tabernacles*.

Le quatre-vingt-deuxième (quatre vingt-et-unième selon la Vulgate) est un sévère avertissement adressé à ceux à qui Dieu a donné la puissance sur la terre, et qui usent mal de l'autorité qui leur est confiée.

Dans le quatre-vingt-troisième (quatre-vingt-

deuxième selon la Vulgate), Asaph prie l'Éternel d'avoir pitié de son peuple, de le faire triompher de ses ennemis. Il rappelle leurs anciennes défaites et les marques signalées de la protection divine. Ce psaume, de même que les dix qui le précèdent, a été composé sur la fin du règne de David.

Psaume quatre-vingt-quatrième jusqu'au quatre-vingt-dixième inclusivement.

Quatre de ces sept psaumes (84, 85, 87, 88) ont été chantés par les enfants de Coré.

Le quatre-vingt-quatrième (quatre-vingt-troisième selon la Vulgate) est, ce me semble, composé de deux parties dont la première a pour auteur David occupé à préparer le lieu où il voulait placer l'Arche sainte sur le mont de Sion. La seconde partie, qui commence avec le verset 10, a été ajoutée par l'un des principaux personnages qui gouvernaient le peuple aussitôt après le retour de la captivité de Babylone. Les Hébreux, revenus dans leur patrie et pensant à rétablir le temple, chantaient ce psaume dans son entier pour se consoler au milieu de leurs infortunes et s'encourager par le souvenir des promesses faites à David.

Ils répétaient alors les cantiques dans lesquels ce prince appelait les miséricordes du Seigneur ; et j'ai fait remarquer, dans le discours préliminaire, qu'il est impossible de se persuader qu'Esdras, Néhémie.... , ou tout autre personnage revêtu de l'autorité sur les Hébreux récemment sortis de la terre d'exil, n'aient pas composé eux-mêmes des chants dans lesquels ils exprimaient leur reconnaissance et exposaient leurs besoins, ou du moins n'aient pas fait quelques additions à ceux dont retentissait autrefois le temple avant la captivité. Cette observation fait disparaître de grandes obscurités. Je rangerai donc ce psaume parmi ceux qui se rapportent aux premiers temps qui suivirent l'exil.

Le quatre-vingt-cinquième (quatre-vingt-quatrième selon la Vulgate) a aussi été chanté dans ces jours d'infortune. Il est très remarquable, parce que son auteur y rappelle les promesses consolantes dont les Hébreux attendaient l'accomplissement après avoir subi des châtiments qui leur avaient été prédits.

Le quatre-vingt-sixième (quatre-vingt-cinquième selon la Vulgate), qui est une prière ou une plainte que David adressait au Seigneur dans sa vieillesse, est encore un des chants que répétèrent les Hébreux au sortir de cette longue captivité.

Le quatre-vingt-septième (quatre-vingt-sixième

selon la Vulgate) est une louange de Sion. Il dut être chanté après que les Hébreux eurent entendu les magnifiques promesses contenues dans le psaume 85 (84 selon la Vulgate), et dont les Hébreux ne pouvaient pas plus pénétrer tout le sens prophétique qu'ils ne purent comprendre plus tard les paroles de Malachie sur la gloire du second temple.

Le quatre-vingt-huitième (quatre-vingt-septième selon la Vulgate) a été composé par un des sages célèbres chez les Hébreux, par Héman de la race de Zaré, qui est nommé dans le chapitre IV du livre III des Rois. Ce psaume doit être considéré comme une suite du quatre-vingt-sixième qui, ainsi que je viens de le dire, est une prière que David adressait à Dieu dans le temps de sa vieillesse. Héman continue donc à parler et à gémir au nom du prince qui se plaignait d'arriver au terme de sa vie sans qu'il lui fût donné de voir les grandes choses qui lui avaient été prédites. Nous nous rappellerons que les hommes les plus justes de l'Ancien Testament entendaient souvent dans un sens très restreint des paroles qui avaient une signification bien plus rélevée.

Dans le psaume 89 (88 selon la Vulgate), Éthan, dont le nom se trouve aussi au chapitre IV du livre III des Rois, répond aux plaintes que Héman son frère vient de faire entendre ; il

chante la miséricorde du Seigneur et il proteste de la ferme confiance avec laquelle il attend l'accomplissement des promesses. Ce psaume, jusqu'au verset 39, est donc inséparable de celui qui le précède ; tous deux sont un de ces chants destinés à l'instruction du peuple, et que nous avons appelés didactiques. A leur retour de l'exil, les Hébreux le chantèrent sur les ruines encore éparses de leur ville ; ils y ajoutèrent alors une seconde partie qui se compose des versets 39 et suivants jusqu'au dernier.

Celui qui ajouta cette seconde partie au psaume d'Éthan me paraît être aussi l'auteur du psaume 90 (89 selon la Vulgate) que le titre ne donne à Moïse que parce que, dans ce chant, sont rappelées les paroles et les pensées de ce célèbre chef du peuple de Dieu. Il en est de même de plusieurs autres psaumes qui, dans leurs titres, ont des noms qui ne sont pas précisément les noms de leurs véritables auteurs, mais plutôt ceux d'anciens justes dont un auteur plus récent fait revivre la mémoire et emprunte la puissante prière. Ce psaume 90 est un de ceux qui furent chantés au retour de Babylone ; il doit être lu aussitôt après le quatre-vingt-neuvième dont il est une suite.

Psaume quatre-vingt-onzième jusqu'au cent-et-unième inclusivement.

Le quatre-vingt-onzième (quatre-vingt-dixième selon la Vulgate) est un souhait ou une prière que les Hébreux font pour David vers le commencement de son règne.

Les psaumes 92, 93, 94, 95, 96, 97, (91, 92, 93, 94, 95, 96 selon la Vulgate) ont été vraisemblablement composés par David pour être chantés au jour du sabbat ou dans un autre jour de fête. Nous lisons dans le titre du quatre-vingt-dixième : *Ad diem sabbati.* Les autres n'ont pas de titre dans la bible hébraïque. Nous observerons que le quatre-vingt-quinzième, qui dans la Vulgate est le quatre-vingt-quatorzième et commence par ces mots : *Venite exultemus Domino...*, pourrait être mis au rang des psaumes dits *des degrés*, si ces cantiques tirent en effet leur nom de l'usage où étaient les Hébreux de les chanter lorsqu'ils montaient les degrés du temple.

Joseph nous dit que lorsque David, « après avoir « couru tant de périls et gagné tant de batailles, « se vit dans une profonde paix, il composa, à « la louange de Dieu, plusieurs cantiques, plu-

« sieurs hymnes et plusieurs psaumes en vers de « diverses mesures ; car les uns étaient trimètres « et les autres pentamètres. Il commanda aux lé- « vites de les chanter, tant aux jours du sabbat « que des autres fêtes, sur divers instruments de « musique qu'il fit faire pour ce sujet. » (Hist. des Juifs, Antiq. liv. VII, chap. x.)

Les psaumes 98, 99 et 100 (97, 98 et 99 selon la Vulgate) ont été chantés dans les fêtes de la translation de l'Arche sur le mont de Sion. Ils ont sans doute David pour auteur.

Il me paraît évident que le cent-et-unième (centième selon la Vulgate qui a obscurci le sens de ce psaume en changeant les temps des verbes) est une promesse que David, en terminant cette grande solennité, fait à Dieu, de se conduire dans sa propre maison d'une manière digne du lieu qu'il habite, et de remplir avec exactitude les devoirs de la royauté. On se rappelle que David avait établi sa demeure sur le mont de Sion auprès de l'Arche sainte. Dans le texte et dans la Vulgate, ce psaume porte le nom de David.

Psaume cent-deuxième jusqu'au cent-huitième inclusivement.

Le psaume 102 (101 selon la Vulgate) a pour titre : *Prière d'un malheureux qui est accablé par la douleur, et qui épanche ses gémissements devant l'Éternel.* Je pense qu'il a été composé sur la fin de la captivité de Babylone, ou peu après le retour de l'exil. Il est le cinquième de nos psaumes pénitentiaux.

Dans le cent-troisième (cent-deuxième selon la Vulgate), David, longtemps après son péché, exprime de nouveau sa reconnaissance envers Dieu qui lui a fait miséricorde ; et il se rapporte si bien à la situation des Hébreux vers la fin de la captivité, que la plupart des commentateurs le mettent aussi au nombre de ceux dans lesquels le peuple délivré chante la cessation de ses infortunes. [1]

---

[1] Quelques interprètes ont regardé ce psaume comme une suite du trente-deuxième (trente-et-unième selon la Vulgate) qui commence par ces mots : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*, et qui est le second de nos psaumes pénitentiaux.

Le cent-quatrième (cent-troisième selon la Vulgate) est vraisemblablement un de ceux qui étaient chantés dans le temple le jour du sabbat. Son auteur célèbre les merveilles de la création. Dans la Vulgate il est attribué à David.

Nous regarderons le cent-cinquième (cent-quatrième selon la Vulgate) comme une suite du cent-quatrième. Asaph, ou un autre sage, continue à chanter la puissance de Dieu et sa providence, en omettant tous les temps écoulés depuis la création jusqu'à la vocation d'Abraham. Ainsi l'auteur ne considère la providence divine qu'en ce qui se rapporte au peuple élu.

Le cent-sixième (cent-cinquième selon la Vulgate) est aussi une suite des deux psaumes précédents. Comme eux, il était vraisemblablement destiné à être chanté dans le temple le jour du sabbat, et son auteur, poursuivant son récit et se conformant à l'ordre historique, rappelle aux Hébreux les marques de bienveillance que le Seigneur leur a données en Égypte, dans le désert, dans la terre de Canaan. Il raconte l'ingratitude du peuple et les châtiments dont elle fut punie.

Le cent-septième et le cent-huitième (cent-sixième et cent-septième selon la Vulgate) ont été chantés au retour de la captivité. Dans l'un, le psalmiste célèbre la miséricorde du Seigneur qui, toutes les fois que les Hébreux, affligés à cause de

leurs prévarications, se sont adressés à lui, les a délivrés de leurs maux. Ce psaume est terminé par une pompeuse description de la puissance de Dieu. — Le cent-huitième (cent-septième selon la Vulgate) est un chant de triomphe tiré des psaumes 57 et 60 (56 et 59 selon la vulgate). Si dans la bible hébraïque, il est attribué à David, c'est vraisemblablement parce qu'il est formé de deux cantiques que le saint roi avait autrefois composés lorsque les calamités qu'il eut à souffrir de Saül et dans le commencement de son règne, firent place à des jours plus heureux. Les Hébreux, au retour de l'exil, répétèrent les paroles par lesquelles David avait alors exprimé sa reconnaissance.

Psaume cent-neuvième jusqu'au cent-dix-neuvième inclusivement.

Les psaumes 109 et 110 (108 et 109 selon la Vulgate) portent dans leurs titres hébreux le nom de David. — Dans le cent-neuvième, ce prince jette un regard sur ses adversaires humiliés; et saisi de l'esprit du Seigneur, il voit de même confondus ceux qui, un jour, s'élèveront contre celui qui sortira de sa race. Il parle de la profonde corruption de ces hommes ennemis de tout bien, et

il demande à Dieu de leur donner le sort qu'ils ont eux-mêmes choisi. — Dans le cent-dixième, le premier de ceux que nous chantons, le dimanche, à l'office des vêpres, David éclairé par le même esprit célèbre le triomphe de ce roi à venir; il l'appelle son Seigneur (*Adonaï*), et il voit l'Éternel (*Jehovah*) qui, en lui disant *placez-vous à ma droite*, lui assujettit tous les peuples. Ces deux psaumes sont donc des chants prophétiques. Le cent-dixième doit être lu immédiatement après celui qui est marqué du chiffre 2.

Les psaumes 111, 112, 113, 114 et 115 (110, 111, 112, et 113 selon la Vulgate) sont ceux qui, avec le cent-dixième, composent tout notre office des vêpres, le dimanche. Ils étaient destinés, chez les Hébreux, à être chantés au jour du sabbat ou dans leurs principales solennités.

Il faut remarquer que les psaumes qui, dans la bible hébraïque, sont désignés par les chiffres 114 et 115, sont réunis, dans la Vulgate, en un seul chant, sous le n° 113.

Nous avons vu précédemment que la bible hébraïque, ayant divisé en deux parties le psaume neuvième, et en ayant fait les psaumes 9 et 10, sa numération était dès-lors en avant d'une unité sur la numération de la Vulgate. Elle devrait donc maintenant être en avance de deux unités, puisqu'elle compte encore une fois

deux psaumes là où la Vulgate n'en compte qu'un. Mais dès le psaume suivant, qui est le cent-seizième dans la bible hébraïque (et par conséquent le cent-quatorzième dans la Vulgate), il se fait un changement contraire : car c'est la bible hébraïque qui, à son tour, réunit ensemble deux parties d'un chant que la Vulgate nous présente sous deux désignations numériques. Le psaume donc qui, dans la bible hébraïque, porte le chiffre cent dix-sept, est, dans la Vulgate, le cent-seizième ; et la numération de celle-ci ne sera donc plus en arrière que d'une seule unité, comme elle l'était depuis le psaume 10.[1]

Le psaume 116 (114 et 115 selon la Vulgate), les psaumes 117 et 118 (116 et 117 selon la Vulgate) ont vraisemblablement été composés pour la fête de la translation de l'Arche sur le

---

[1] Les deux psaumes que la bible hébraïque nous présente sous les chiffres 114 et 115, me paraissent avoir été avec raison considérés, par les auteurs de la Vulgate, comme les deux parties d'un même chant. C'est celui que nous récitons dans l'office des vêpres du dimanche, et qui commence par ces mots : *In exitu Israel de Ægypto*..... — La division que fait ici la bible hébraïque me semble donc être vicieuse. Je prie mon lecteur de lire la note qui précède l'explication de ce psaume ; j'indique dans cette note ce qui a donné lieu à la division.

mont de Sion. Quoiqu'ils ne portent le nom de David, ni dans le texte, ni dans la Vulgate, rien ne nous empêche de penser que ce prince n'en soit l'auteur.

Il en est sans doute de même du psaume 119 (118 selon la Vulgate); et quoiqu'il n'ait point de titre qui nous l'apprenne, c'est évidemment David qui l'a composé, et qui, longtemps après son péché, épanche devant Dieu son ame pleine de regrets et de reconnaissance. Ce psaume, qui n'est jamais assez étudié, est l'exposition de règles de conduite proposées à l'homme qui a été coupable, comme à celui qui a toujours marché dans les voies de la justice; et sous ce rapport, nous pouvons le ranger au nombre des psaumes didactiques. Celui qui voudrait le lire dans l'ordre que lui assignent les temps, devrait s'occuper d'abord du trente-deuxième qui, dans la Vulgate, porte le chiffre trente-et-un, et commence par ces mots : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates....* ! Il passerait ensuite au psaume 103 (102 selon la Vulgate) : *Domine! exaudi orationem meam...*; et il arriverait à cette suite de maximes de sagesse, ou de résolution d'une ame repentante, divisée en autant de faisceaux ou de groupes que l'alphabet hébreu contient de lettres.

Psaume cent-vingtième jusqu'au cent-trente-quatrième inclusivement.

Ces quinze psaumes sont les *psaumes des degrés*, que plusieurs interprètes ont supposé avoir ainsi été appelés à cause de l'usage où l'on était de les chanter lorsque, dans les jours solennels, le cortége des prêtres et des lévites montait les *degrés* du temple.

Les Hébreux se rendaient à la maison du Seigneur, dans les circonstances heureuses pour le remercier, dans leurs infortunes pour réclamer son secours, et après leurs prévarications pour demander miséricorde. C'est pourquoi plusieurs de ces chants sont des chants de joie; quelques-uns sont le témoignage d'une ame oppressée par la douleur, ou attristée par le souvenir d'une grande faute. Celui qui, dans la Vulgate, commence par ces mots : *De profundis clamavi ad te domine...* (130 dans la bible hébraïque, et 129 selon la Vulgate).... est au nombre de ces derniers. David y propose à tous les pécheurs les regrets qu'il a lui-même conçus de son crime.

Les psaumes *des degrés* sont très courts : le plus long est le cent-trente-deuxième (cent-trente-et-unième selon la Vulgate) qui a dix-huit ver-

sets. Nous pouvons croire qu'il a été composé par Salomon, ou sous le règne de ce prince, pour les fêtes de la dédicace du temple. Il fut répété par les Hébreux au retour de l'exil.

Le cent-vingt-septième (cent-vingt-sixième selon la Vulgate) porte, dans son titre hébreu et dans le titre latin, le nom de Salomon. Ce nom a été omis dans la version grecque. Plusieurs versets de ce cantique se lient très bien aux circonstances de la construction du temple; et les Hébreux se le rappelèrent sans doute, lorsque, au milieu des obstacles que leur suscitait la jalousie des peuples voisins, ils travaillaient à élever le second temple.

Quatre de ces chants sont, dans la bible hébraïque, attribués à David : le cent-vingt-deuxième, le cent-vingt-quatrième, le cent-trente-et-unième et le cent-trente-troisième (cent-vingt-et-unième, cent-vingt-troisième, cent-trentième et cent-trente-deuxième selon la Vulgate). Mais, dans cette version, deux seulement portent le nom de ce prince : ce sont les cent-trentième et cent-trente-deuxième selon la Vulgate, cent-trente-et-unième et cent-trente-troisième selon la bible hébraïque. Je pense néanmoins que David composa la plupart de ces chants, parce que plusieurs d'entr'eux ont d'étroites relations avec d'autres psaumes dont il est certainement l'auteur, et parce que c'est David qui régla les cérémonies du culte divin.

Psaume cent-trente-cinquième jusqu'au cent-quarante-quatrième inclusivement.

Les psaumes 135 et 136 (134 et 135 selon la Vulgate) me paraissent avoir été composés par David, quoique ni le texte, ni les versions ne portent le nom de ce prince. Nous pouvons croire qu'ils ont été chantés dans la fête de la translation de l'Arche sur le mont de Sion, dans celles de la dédicace du temple sous Salomon, et lorsque les Hébreux, revenus de l'exil, construisaient le nouveau temple, ou en célébraient la consécration.

Pendant la captivité, les Hébreux firent entendre les éloquentes plaintes qui sont contenues dans le psaume 137 (136 selon la Vulgate); ils le répétèrent ensuite en mémoire des maux passés. La bible hébraïque ne lui donne point de titre; dans la Vulgate, il porte celui-ci : *Psalmus David, Hieremiæ*; et il est vraisemblable que les auteurs de cette version n'ont rappelé le nom du prophète que parce que, en effet, ce chant de douleur a beaucoup de rapports avec celui que nous connaissons sous le nom de *lamentations*. Ces rapports peuvent nous autoriser à croire que les Hébreux le tiennent réellement de Jérémie.

Le psaume 138 (137 selon la Vulgate) porte le nom de David, qui le composa sans doute après une victoire remportée sur ses ennemis. Les Hébreux le répétèrent vraisemblablement lorsqu'ils virent arriver la fin de leur longue captivité.

Il paraît que la cessation de la révolte excitée par Absalon est le sujet des deux psaumes 139 et 140 qui, dans la Vulgate, portent les chiffres 138 et 139. David, vers la fin de sa vie, remercie le Seigneur qui l'a rendu victorieux; et la bible hébraïque, comme la Vulgate, les attribue à ce prince.

Dans les psaumes 141 et 142 (140 et 141 selon la Vulgate), David rappelle ce qui lui était arrivé, lorsque, fuyant les persécutions de Saül, il s'était réfugié avec les siens dans la caverne d'Engaddi, dans celle d'Odollam, dans les forêts de Hâret et dans les montagnes de Ziph. Ces événements sont racontés dans les chapitres XXII, XXIII et XXIV du premier livre des Rois. Ces deux psaumes portent, dans la bible hébraïque, le nom de David.

Le psaume 143 (142 selon la Vulgate) se rapporte encore à la sédition élevée par l'ambition d'Absalon. Le texte n'a que ce titre : *Psaume de David*; mais dans la Vulgate nous lisons ces mots : *quando persequebatur eum Absalom filius ejus.*

Nous lisons aussi dans le titre que les auteurs de cette version ont donné au psaume suivant

(144 dans la bible hébraïque, et 143 selon la Vulgate) cette indication : *Adversus goliath* ; et nous verrons que la victoire remportée sur le redoutable philistin est bien l'événement qui est célébré dans ce chant d'action de graces, quoique le titre du texte hébreu ne nous l'apprenne point.

Psaume cent-quarante-cinquième jusqu'au cent-cinquantième inclusivement.

En composant les six psaumes précédents, David a eu pour but de rappeler les diverses circonstances dans lesquelles il avait reçu des marques particulières de la protection divine.

Dans le cent-quarante-cinquième (cent quarante-quatrième selon la Vulgate), ce prince remercie le Seigneur de tous les bienfaits en général qu'il a reçus pendant sa vie, et il n'en désigne aucun d'une manière plus spéciale. Nous lisons, dans le texte et dans la traduction vulgate, que ce psaume est une louange composée par David, et il paraît que ce titre est non seulement celui de ce cantique, mais qu'il est encore commun aux cinq autres qui le suivent, et par lesquels se termine ce livre. Car ils sont tous cinq des cantiques de

louange, et commencent par cette exclamation : *Alleluia* (louez Dieu). Nous pouvons croire que les Hébreux ont chanté ces psaumes dans leurs fêtes solennelles, et notamment dans celles de la dédicace du temple, sous Salomon.

Nous remarquerons encore que le psaume 147, dans la bible hébraïque, réunit les deux chants qui, dans la Vulgate, sont désignés par les chiffres 146 et 147. Par conséquent, la différence qui, depuis le psaume 9, existait entre la numération du texte hébreu et la numération de la Vulgate cesse, et les trois derniers psaumes sont, dans les bibles hébraïques comme dans la traduction, marqués des mêmes chiffres 148, 149, 150.

TABLE DES PSAUMES,

DANS LAQUELLE, SANS ÉGARD A LA NUMÉRATION ÉTABLIE, JE ME SUIS PROPOSÉ DE LES CLASSER SELON L'ORDRE DES ÉVÉNEMENTS ET CELUI DES CIRCONSTANCES AUXQUELLES ILS M'ONT PARU SE RAPPORTER.

Le psaume 1 peut être considéré comme une introduction à tout le livre. Dans quelques manuscrits anciens, il n'est pas compté au nombre des psaumes.

Dans le temps où il était poursuivi par Saül, David composa les psaumes

7.
8.
11 selon la numération de l'hébreu, et 10 selon celle de la Vulgate.

12	selon l'hébreu et		11	selon la Vulgate.	
13	—	—	12	—	—
14	—	—	13	—	—
53[1]	—	—	52	—	—
17	—	—	16	—	—
26	—	—	25	—	—
18[2]	—	—	17	—	—

Après la mort de Saül, David est reconnu roi. Victorieux de ses ennemis, il célèbre son triomphe et celui du grand roi dont il est la figure. — Il s'empare de la forteresse de Sion, et il pense à y établir sa demeure. Ce fut alors qu'il composa les psaumes :

2.

110 selon l'hébr. et 109 selon la Vulgate.

---

[1] Le psaume 53 n'est presque qu'une répétition du quatorzième. Ces deux psaumes furent aussi chantés pendant la captivité de Babylone ; et ce fut alors que, à l'un et à l'autre, fut ajouté le dernier verset.

[2] Saül venait de mourir quand David récita cette prière. — Remarquons que plusieurs de ces psaumes ne furent chantés avec des chœurs que longtemps après qu'eurent cessé les circonstances dans lesquelles David les avait d'abord composés.

16 selon l'hébreu et 15 selon la Vulgate.
29 — — 28 — —
15 — — 14 — —

David établi sur la forteresse de Sion, prend l'engagement de faire de la loi de Dieu la règle de sa conduite :

Ps. 19 selon l'hébreu et 18 selon la Vulgate.
30[1] — — 29 — —
20 — — 19 — —
91[2] — — 90 — —
121 — — 120 — —
21[3] — — 20 — —

Psaumes chantés lorsque, sous David, l'Arche fut transportée de la maison d'Abi-Nadab dans

---

[1] Ce psaume 30 est une dédicace que David fait de sa maison, une prise de possession.

[2] Ces trois psaumes, 20, 91 et 121, sont une prière du peuple pour son nouveau roi.

[3] Dans ce psaume, le roi s'unit aux vœux et aux prières de son peuple.

celle d'Obed-Édon, et de la maison d'Obed-Édon sur la forteresse de Sion :

68	selon l'hébreu	et	67	selon la Vulgate.	
24	—	—	23	—	—
47	—	—	46	—	—
48	—	—	47	—	—
33	—	—	32	—	—

Plusieurs autres psaumes furent chantés dans cette grande solennité, et il est assez difficile de déterminer l'ordre selon lequel ils doivent être lus :

135	selon l'hébreu	et	134	selon la Vulgate.	
136	—	—	135	—	—
98	—	—	97	—	—
99	—	—	98	—	—
100	—	—	99	—	—
116	—	—	114 et 115		—
117	—	—	116	—	—
118	—	—	117	—	—
101	—	—	100	—	—
134[1]	—	—	133	—	—

[1] Plusieurs de ces psaumes ont aussi été chantés dans les fêtes de la dédicace du temple bâti par Salomon, et lorsque les Hébreux revenus de l'exil de Babylone travaillaient à élever leur nouveau temple.

David offense le Seigneur. Il reconnaît son crime, et il le déplore dans les psaumes :

51[1]	selon l'hébreu et		50	selon la Vulgate.	
130	—	—	129	—	—
32	—	—	31	—	—
103	—	—	102	—	—
119	—	—	118	—	—

Pendant la révolte d'Absalon, qui fut une partie du châtiment dont le crime de David fut suivi, ce prince chassé de sa demeure et poursuivi par ses sujets, composa les psaumes :

3.
4.
5.
6.

---

[1] Ce psaume 51 est la première expression de la douleur de David. Il devrait par conséquent être le premier de nos psaumes pénitentiaux, au lieu d'être le quatrième : « *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.....* »

23 selon l'hébreu et 22 selon la Vulgate.
28 — — 27 — —

Peu après que fut apaisée la révolte d'Absalon, un nommé Seba en exita une autre qui eut peu de durée.

Les psaumes

42 selon l'hébreu et 41 selon la Vulgate,
43 — — 42 — —

se rapportent à cette seconde sédition.

David, rentré dans sa maison après que les troubles sont finis, chante le rétablissement et les douceurs de la paix. Il rend grace à Dieu qui l'a protégé.

Ps. 133 selon l'hébr. et 132 selon la Vulgate.
27 — — 26 — —
9 jusqu'au verset 21 selon l'hébreu.
10 selon l'hébreu, et dernière partie du psaume 9 selon la Vulgate.[1]

---

[1] J'ai dit ci-devant que la bible hébraïque divise en deux psaumes celui qui porte le chiffre 9. De là vient que, à partir de ce psaume, il y a une différence entre la numération du texte et celle de la version.

David repasse en son esprit les persécutions de Saül, et les dangers auxquels il a été exposé pendant le temps de ses infortunes. Il remercie le Seigneur :

Ps.	52 selon l'hébreu et		51 selon la Vulgate.		
54	—	—	53	—	—
56	—	—	55	—	—
57	—	—	56	—	—
58	—	—	57	—	—
59	—	—	58	—	—
62	—	—	61	—	—
63	—	—	62	—	—
64	—	—	63	—	—
70	—	—	69	—	—

David composa ces psaumes en mémoire de la révolte d'Absalon, et de celle qui avait été excitée par Seba :

31 selon l'hébreu et			30 selon la Vulgate.		
34	—	—	33	—	—
35	—	—	34	—	—
36	—	—	35	—	—
37	—	—	36	—	—
38	—	—	37	—	—
55	—	—	54	—	—

David, solidement établi sur le trône d'Israel, compare l'état présent avec les faibles commencements de son règne, et il loue le Seigneur :

Ps.	60	selon l'hébreu et	59	selon la Vulgate.	
	61	— —	60	—	—
	138	— —	137	—	—
	131	— —	130	—	—

Ce fut alors qu'il composa un grand nombre de psaumes pour qu'ils fussent chantés dans le temple, le jour du sabbat ou aux autres solennités :

	65	selon l'hébreu et	64	selon la Vulgate.	
	66	— —	65	—	—
	67	— —	66	—	—
	92	— —	91	—	—
	93	— —	92	—	—
	94	— —	93	—	—
	95	— —	94	—	—
	96	— —	95	—	—
	97	— —	96	—	—
	81[1]	— —	80	—	—
	82	— —	81	—	—

---

[1] Les cinq psaumes 81, 82, 104, 105 et 106, ont pour auteur Asaph, ou un autre sage qui les composa à peu près dans le même temps.

Ps. 104	selon l'hébr.	et	103	selon la Vulgate.	
105	—	—	104	—	—
106	—	—	105	—	—
111[1]	—	—	110	—	—
112	—	—	111	—	—
113	—	—	112	—	—
114 et 115	—	—	113	—	—

Les psaumes

49	selon l'hébreu	et	48	selon la Vulgate,	
50	—	—	49	—	—
73	—	—	72	—	—
76	—	—	75	—	—
78	—	—	77	—	—
83	—	—	82	—	—

n'ont vraisemblablement pas David pour auteur. Ils ont été composés, sur la fin du règne de ce prince, ou vers le commencement de celui de Salomon, par Asaph ou par d'autres sages à qui Dieu communiquait son esprit. Plusieurs de ces psaumes doivent être rangés au nombre de ceux

---

[1] Les quatre psaumes 111, 112, 113, 114—115, sont ceux que, avec le psaume 110, nous récitons à l'office des vêpres, le jour du dimanche.

que nous avons appelés didactiques, et quelques-uns sont prophétiques. Nous avons dit qu'Asaph est nommé, dans les livres saints, *le voyant*.

Le psaume 72 selon l'hébreu et 71 selon la Vulgate a été chanté dans Israel au jour où, par l'ordre de David, Salomon fut proclamé roi.

David, parvenu à un âge avancé, rappelle les miséricordes du Seigneur qui lui a pardonné son crime, et lui a rendu la santé après de longues souffrances :

Ps. 103	selon l'hébreu	et	102	selon la Vulgate.	
25	—	—	24	—	—
39	—	—	38	—	—
40	—	—	39	—	—
41	—	—	40	—	—

Il le remercie de nouveau de l'avoir sauvé de l'épée de Goliath, de l'avoir protégé contre les fureurs de Saül et contre la révolte de ses sujets :

Ps. 144	selon l'hébreu	et	143	selon la Vulgate.	
141	—	—	140	—	—
142	—	—	141	—	—
139	—	—	138	—	—
140	—	—	139	—	—
143	—	—	142	—	—

David composa, dans le même temps, d'autres psaumes :

129 selon l'hébreu et 128 selon la Vulgate,
145 — — 144 — —

qui sont des actions de graces pour tous les biens en général qu'il avait reçus pendant le cours de sa vie.

Les psaumes

146 selon l'hébreu et 145 selon la Vulgate,
147 — — 146 et 147 —
148
149
150

doivent être considérés comme des cantiques de louanges.

David, accablé par les infirmités de la vieillesse, prie le Seigneur de ne pas l'abandonner :

Ps. 86 selon l'hébreu et 85 selon la Vulgate.

Deux autres pieux personnages, Héman et Éthan, unissent leurs prières à celles du prince, et le consolent dans les psaumes :

88 selon l'hébreu et 87 selon la Vulgate.
89 — — 88 — —
90 — — 89 — —

David, figure du Christ souffrant, se plaint des maux qu'il endure; il espère d'être un jour

glorifié, et il a la ferme assurance que s'accompliront les promesses qui lui ont été faites. Ses sentiments nous sont manifestés dans ces psaumes :

109	selon l'hébreu	et	108	selon la Vulgate.	
69	—	—	68	—	—
22	—	—	21	—	—

Le psaume 71 selon l'hébreu, et 70 selon la Vulgate semble être le dernier que David composa avant de mourir.

Les psaumes

45	selon l'hébreu	et	44	selon la Vulgate,	
46	—	—	45	—	—
128	—	—	127	—	—

ont été composés pour être chantés dans les fêtes du mariage de Salomon.

Lors de la dédicace du temple bâti par Salomon, les Hébreux chantèrent les psaumes :

132	selon l'hébreu	et	131	selon la Vulgate.	
127	—	—	126	—	—

Plusieurs autres cantiques composés par David, pour la fête de la translation de l'Arche sur le mont de Sion, furent aussi chantés dans cette grande solennité.

Pendant la captivité de Babylone, les Hébreux exprimaient leurs plaintes et adressaient leurs vœux au Seigneur, en récitant les huit psaumes suivants, soit que ces psaumes aient été composés dans ces temps de calamité, soit qu'ils aient eu pour auteurs David ou d'autres personnages inspirés d'avance par l'esprit saint :

74	selon l'hébreu	et	73	selon la Vulgate.	
75	—	—	74	—	—
77	—	—	76	—	—
79	—	—	78	—	—
80	—	—	79	—	—
102	—	—	101	—	—
123	—	—	122	—	—
44[1]	—	—	43	—	—

---

[1] Ce psaume 44 est composé de deux parties dont la première a pour auteur Asaph ou un autre personnage qui a vécu vers la fin du règne de David. L'autre partie a été ajoutée pendant la captivité.

Cantiques du retour de la captivité :

107	selon l'hébreu	et	106	selon la Vulgate.	
108	—	—	107	—	—
124	—	—	123	—	—
137	—	—	136	—	—
122	—	—	121	—	—
125	—	—	124	—	—
126	—	—	125	—	—

Au milieu des obstacles par lesquels les peuples voisins traversaient les entreprises des Hébreux, ceux-ci imploraient l'assistance du Seigneur dans les psaumes :

85	selon l'hébreu	et	84	selon la Vulgate.	
120	—	—	119	—	—

Enfin, ils bâtissent le temple et les murs de la ville. Ils s'encouragent dans leurs travaux, en chantant les psaumes :

84	selon l'hébreu	et	83	selon la Vulgate.	
87	—	—	86	—	—

*

OBSERVATIONS

SUR LES DIX-HUIT PREMIERS PSAUMES.

La plupart de ces psaumes se rapportent au temps de la persécution de Saül. Ceux que nous croyons être l'expression des sentiments qui occupaient David chassé de sa maison par la révolte dont Absalon se fit le chef, sont confondus avec ceux-là.

Il en est plusieurs dans lesquels David ne parle ni de sa vie errante, ni de ses dangers. Mais rien ne nous empêche de penser qu'il les composa dans les différentes retraites où il fut obligé de chercher un asile; et nous verrons que le huitième porte, dans son titre, une sorte de preuve qu'il fut composé chez les philistins de Geth.

Dans quelques manuscrits anciens, le premier cantique n'est pas compté au nombre des psaumes. Nous le considèrerons de même comme une introduction à tout le livre, en lui laissant néanmoins le rang qu'il occupe dans notre bible hébraïque. David y déclare que les yeux du Seigneur sont ouverts sur le juste et sur le méchant; et, suivant plusieurs interprètes, il y a exprimé les sentiments d'aversion qu'il éprouvait pour les vices des hommes dont Saül était entouré. Ce prince abandonné de Dieu n'avait pas encore obligé, par les transports de sa jalousie, le jeune vainqueur du géant philistin à chercher son salut dans la fuite.

Aussitôt que Saül fut mort, son fils Isboseth fut proclamé roi par Abner, chef de l'armée, et tout le peuple lui obéit à l'exception de la tribu de Juda, qui resta fidèle à David. Benjamin, Éphraïm, et les autres tribus qui, dans la suite, formèrent le royaume d'Israel, ne se soumirent que quelques années après. (Deuxième livre des Rois, chap. II, III et IV.)

Mais à peine David victorieux eut-il quitté Hébron pour demeurer à Jérusalem, dans la maison qu'il avait bâtie sur la forteresse de Sion, que les Philistins se réunirent pour le renverser : « *Audierunt ergo Philisthiim quod* « *unxissent David in regem Israel, et ascenderunt uni-* « *versi.....* », dit l'auteur du deuxième livre des Rois, chap. V, Vulg.

Les rois de Moab, de Damas, marchèrent aussi contre lui sans obtenir un meilleur succès. (Id. chap. VIII.)

David put donc dire :

« Pourquoi les nations s'agitent-elles? pourquoi les « peuples forment-ils de vains complots?

« Qu'espèrent les rois de la terre en se préparant au « combat ? et que prétendent les princes en concertant « des entreprises contre l'Éternel et contre celui dont il « a marqué le front du symbole de la puissance ? » (Deuxième psaume, v. 1 et 2.)

Concluons que ces événements sont le premier sujet, ou plutôt l'occasion de ce psaume deuxième qui est tout prophétique. Et puisque la royauté de David est une image de celle de Jésus-Christ qui devait s'asseoir un jour sur le trône des rois de Juda, pour régner, non sur une seule nation, mais sur toute la terre, nous ne devons pas être étonnés si David, au milieu des obstacles qu'il éprouve, voit tout-à-coup les ténèbres de l'avenir se dissiper devant lui, et un roi, dont il est l'ancêtre et la figure, monter sur son trône éternel malgré les efforts des peuples et de leurs chefs. S'il s'agissait donc de déterminer l'ordre selon lequel les psaumes devraient être lus, on pourrait assigner à celui-ci un autre rang. *

Quant au dix-huitième, en le rapprochant du chapitre XXII du second livre des Rois, nous verrons que l'un de ces chants est la répétition de l'autre, et que tous les deux sont un témoignage de la reconnaissance de David, qui remercie le Seigneur de l'avoir délivré de tous ses ennemis.

On pourrait dès-lors penser que ce psaume serait mieux placé à la suite de ceux dans lesquels il s'agit de la révolte d'Absalon; car l'auteur du second livre des Rois ne rapporte ce cantique qu'après avoir raconté la fin de la rebellion et plusieurs autres circonstances de la vie de David. Il semble même qu'il nous le présente comme une action de graces que ce roi, parvenu à la vieillesse, rend

---

* Voir la seconde des deux tables ci-dessus.

au Seigneur pour tous les bienfaits qu'il a reçus. Mais j'exposerai, dans les observations sur ce psaume 18, les raisons qui me portent à croire que David le composa avant la révolte de son fils, et quand, après la soumission des tribus qui avaient d'abord reconnu pour roi Isboseth, fils de Saül, il put se croire tranquille possesseur du trône de Juda et d'Israel.

❀

PSAUME PREMIER,

(QUI EST UNE INTRODUCTION A TOUT LE LIVRE).

(Le coryphée:)

1. L'homme heureux est celui qui n'est point allé dans le conseil des méchants,

Qui n'a point arrêté ses pas dans la voie que suivent les pécheurs,

Et ne s'est point assis dans l'habitation de ceux qui se rient de la loi de l'Éternel ;

2. Mais qui au contraire porte cette loi dans son cœur, et la médite le jour et la nuit !

3. Tel qu'un arbre planté sur le bord d'un ruisseau, qui donne son fruit dans le temps convenable, et dont les feuilles toujours vertes ne tombent point, il verra tous ses travaux couronnés par le succès.

4. Un sort bien différent est réservé aux méchants : car ils seront comme cette enveloppe lé-

gère qui a été séparée du grain et que le vent disperse.

5. Ils ne soutiendront point la discussion qui sera faite de leurs actions, et ils seront exclus de l'assemblée des justes. [1]

---

[1] On rencontre souvent dans les Écrits sacrés ces paroles : Le Seigneur perdra les méchants.....; ils seront *retranchés* du milieu du peuple, exclus de l'assemblée des saints, jetés au loin comme la paille légère que disperse la tempête.....; mais les justes *subsisteront*....., ils seront admis dans la sainte assemblée....., ils ne seront point confondus; ils se réjouiront devant le Seigneur.....

« Le vrai bien, la félicité suprême, dit Mendelsohn, « cité dans la bible de Cahen (note du verset 30 du cha- « pitre XV du livre des Nombres), consiste dans l'atta- « chement qui réunit les ames. Le suprême malheur « consiste dans l'isolement de l'ame, quand elle est « abandonnée, privée de tout amour, de tout lien.....; « c'est le dernier des maux ; aucune douleur, aucun cha- « grin n'est plus grand; c'est ce qu'on appelle la perte de « l'ame, autant que cela nous est intelligible. De là on « peut comprendre ce que signifie cette expression qui « dépeint la mort des justes : *Ils ont été réunis à leurs* « *ancêtres*.

« De même la peine du כריתת (karath) *coupure*, *exci-* « *sion*, *retranchement*, est réservée à celui qui viole à « dessein la loi. Cette peine consiste dans le retranche- « ment de tous les liens de l'amour..... Cette ame ne « trouve donc aucun attachement; elle restera seule,

(Premier chœur :)

6. L'Éternel a les yeux ouverts sur la voie que suivent ses serviteurs pour l'aplanir devant eux, et pour qu'ils arrivent au terme de leurs désirs.

(Second chœur :)

7. Il veille aussi sur la voie qu'ont choisie les méchants ; mais pour la détruire sous leurs pas, et pour qu'ils n'atteignent pas le but qu'ils se proposent. [1]

« écartée.....; elle subit la loi du talion : elle a dédaigné « de s'approcher de Dieu, de ses préceptes qui sont tout « amour ; elle les a transgressés.... son ame sera *retran-* « *chée*, et retranchée par sa faute. »

[1] J'ai parlé, dans le Discours préliminaire, de l'ellipse qui se trouve dans ces versets 6 et 7 dont voici le mot pour mot :

L'Éternel connaît la voie des justes,
Et la voie des méchants sera détruite.

PSAUME DEUXIÈME.

Le deuxième psaume, de même que le premier, n'a pas de titre.

Il est certain qu'il est de David ; et nous voyons, dans les versets 25 et 26 du chapitre IV des actes des apôtres, que l'Église de Jérusalem l'attribuait à ce prince.

On ne peut douter qu'il ne se rapporte à Jésus-Christ. Nous en avons d'abord pour preuve le psaume lui-même dont tous les versets établissent ou supposent cette relation. Les apôtres et les disciples le déclarent dans les chapitres des actes que je viens de citer ; et à ce témoignage il faut ajouter celui que présente le verset 33 du chapitre XIII du même livre.

Tous les anciens docteurs juifs en convenaient aussi.* Nous pouvons donc affirmer que le sujet du psaume deuxième est l'*établissement du règne de Jésus-Christ malgré les efforts des hommes.*

Maintenant, quelle est l'occasion où il fut composé ?

Nous lisons dans le chapitre V du livre II des Rois, que les Philistins, ayant appris que David avait été *oint* roi

---

* Salomon Jarchi et Kimchi le disent expressément.

d'Israel, et qu'il avait établi sa demeure dans la citadelle qui depuis fut appelée *la cité de David*, marchèrent avec toutes leurs forces contre lui : « *Ascenderunt universi ut quærerent David* (v. 17).

Le Seigneur les livra entre les mains du jeune roi : ils furent dispersés et fuirent avec tant de précipitation qu'ils abandonnèrent leurs idoles.

Ils revinrent de nouveau et remplirent de leur multitude la vallée des Géants ; mais ils ne furent pas plus heureux cette seconde fois qu'ils ne l'avaient été la première : le Seigneur avait promis à David (chap. v, v. 24) de marcher devant lui contre ses ennemis, et le vainqueur les poursuivit depuis Gabaa jusqu'à Gazer (v. 25 ibid.).

En rappelant cette circonstance de l'histoire des Hébreux, je suis loin de conclure que le véritable sujet du psaume soit cette victoire de David, et que l'application que l'on en fait à Jésus-Christ ne soit qu'allégorique.

Je ne pense pas même qu'il ait deux sens littéraux dont le premier se rapporterait à David, et le second à Jésus-Christ.

Mais je soutiens que le *Messie* est l'objet unique de ce psaume, et que la victoire de David en est seulement l'occasion. Chaque verset m'a paru être une preuve de cette proposition.

Ce prince victorieux de ses ennemis voit dans l'avenir les triomphes que celui dont il est la figure remportera un jour sur les peuples et sur les rois ; il les célèbre d'avance ; et ce chant prophétique est aussi la plus belle action de graces qu'il puisse rendre au Seigneur pour la protection qu'il venait de recevoir.

Ce psaume reporte notre pensée à la célèbre prophétie que fit Isaïe devant Achaz et devant les princes de la maison de David, effrayés de la ligue que les rois de Syrie et

d'Israel avaient faite pour renverser le trône de Juda :

Car, au lieu d'annoncer simplement à Achaz que les desseins de ses ennemis ne s'accompliraient pas, Isaïe (chap. VII du livre de ce prophète) s'élance subitement dans l'avenir, et, éclairé par l'esprit de Dieu, il voit une vierge qui conçoit, met au monde un enfant dont le nom est *Dieu avec nous*, et cet enfant est évidemment le Messie promis, fils de David selon la chair, et dont l'empire n'aura pas de bornes.

Ici, c'est après une victoire signalée, remportée sur des ennemis qui de même s'étaient ligués contre la race de laquelle le Messie devait sortir, qu'un autre prophète, David le chef de cette race, voit, non pas simplement les Philistins dispersés, mais les peuples et les rois de la terre vaincus par la puissance du Seigneur qui a dit à celui qu'il appelle son fils et qu'il engendre *aujourd'hui* : « Je te donnerai les nations pour héritage, et j'étendrai « ton empire jusqu'aux extrémités de la terre. »

1. Pourquoi les nations s'agitent-elles ? pourquoi les peuples forment-ils de vains complots ?

2. Que se proposent les rois de la terre en se préparant au combat ? et que prétendent les princes en concertant des entreprises contre l'Éternel, et contre celui dont il a marqué le front du symbole de la puissance ? [1]

---

[1] Ce verset est ainsi traduit dans la paraphrase chaldaïque :

« Consurgunt reges terræ, et potentes convenerunt in

3. « Rompons, disent-ils, rompons la chaîne « à laquelle ils veulent nous attacher; et jetons « loin de nous les liens dont ils tiennent nos mains « captives. » [1]

4. Mais celui qui est assis dans les Cieux rit de

« unum, ut deficiant a Domino, et certent contra *mes-* « *siam* ejus. »

Par conséquent, ses auteurs, qui étaient juifs, ont cru que David, dans ce chapitre, parlait, non de lui-même, mais du Messie qui devait être de sa race. Ajoutons que, suivant eux, c'est donc abandonner l'Éternel que de combattre contre son *Messie*.

[1] On joignait l'une à l'autre, par de forts liens (*vimina*, seu, *lora intorta*), les mains de ceux que, dans la guerre, on avait faits esclaves, et on les liait tous ensemble par une corde ou une chaîne qui en faisait marcher un grand nombre sous la conduite d'un seul gardien.

Dans ce troisième verset, les rois et les princes qui se révoltent contre l'Éternel et contre son Christ, se comparent à des esclaves obligés de marcher sous les ordres d'un maître dur et sévère. Toujours ceux qui secouent le joug de l'obéissance, quelque léger qu'il soit, s'assimilent, pour justifier leur rebellion, à des esclaves qui *rompent la chaîne à laquelle ils étaient attachés, et jettent loin d'eux les cordes dont leurs mains étaient liées*. Luther, décidé à rompre l'unité catholique, s'appliqua à lui-même ces paroles que le psalmiste met dans la bouche des ennemis de Dieu, et s'écria : « *Dirumpamus vincula eorum,* « *et projiciamus a nobis jugum ipsorum.* »

ces projets insensés. Le Seigneur se moque de ces faibles adversaires.

5. Il leur parle dans sa colère, et il jette le trouble dans leur cœur.

6. « C'est moi, dit-il, qui ai répandu l'huile « sur la tête de celui que j'ai choisi ; et je l'ai sa- « cré roi sur ma sainte montagne de Sion. »

7. Je rapporterai le décret même que l'Éternel m'a fait connaître : [1] « Tu es mon fils (a-t-il « dit), je t'ai engendré en ce jour.

8. « Demande, je te donnerai les nations pour « héritage, et j'étendrai ton empire jusqu'aux ex- « trémités de la terre.

9. « Tu gouverneras tous les peuples sous un « sceptre aussi ferme que le fer, et ils seront dans « ta main comme un vase d'argile que l'on brise « à son gré. »[2]

(Le psalmiste, c'est-à-dire David, reprend :)

10. Maintenant ô rois (qui vous êtes ligués contre l'Éternel et contre son Christ) ! comprenez

---

[1] Mot pour mot : *Narrabo decretum* (quod) *Æternus pronunciavit mihi*..... Je raconterai le décret que l'Éternel a prononcé et qu'il m'a fait connaître.....

[2] La note des versets 7, 8 et 9 est à la fin du psaume.

les leçons de la sagesse. Soyez instruits, princes de la terre !

11. Servez l'Éternel dans une crainte respectueuse.

Tressaillez de joie, et tremblez en même-temps devant lui.

12. Apportez à son fils le tribut de votre adoration, de peur que votre résistance ne l'irrite, et que vous ne périssiez au jour prochain dans lequel il détruira la voie où marchent les pécheurs.

Heureux alors ceux qui auront mis en lui leur confiance ! [1]

---

[1] La note du verset 12 est ci-après.

Note des versets 7, 8 *et* 9.

Ces paroles: *Je t'ai engendré aujourd'hui....*, se rapportent à la naissance temporelle du Messie, à sa résurrection, à sa génération éternelle dans le sein de son Père :

1° Elles se rapportent à la naissance temporelle du Messie, et je ne pense pas que cette assertion ait besoin de preuves.

2° Elles se rapportent à sa résurrection, car saint Paul dit aux Juifs : « Dieu, en ressuscitant Jésus, a rempli la « promesse qu'il avait faite à nos pères, ainsi qu'il est « écrit dans le psaume 2 : *Tu es mon fils, je t'ai engen-* « *dré en ce jour.* » (Actes des ap., chap. XIII, v. 33.)

Un auteur, répétant ces paroles que Jésus-Christ,

après sa résurrection, adressa à ses apôtres : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra*, dit : « Cette puis-« sance n'est pas celle qui lui convient comme Dieu, « laquelle n'a pu lui être donnée de nouveau, puisqu'il « l'a toujours eue; c'est celle qui a été donnée à son « humanité, comme une récompense de sa mort, et « une suite de sa résurrection. Par cette puissance, il « est établi le roi et le souverain de toutes les créatures, « pour en disposer souverainement selon ses volontés. « Ainsi, c'est un droit nouveau, par lequel nous appar-« tenons à Jésus-Christ en toute manière, temporelle-« ment et spirituellement, sans qu'il y ait personne qui « puisse se soustraire à sa puissance. C'est proprement « l'exécution de la promesse exprimée par David en ces « paroles : *Je vous donnerai les nations pour votre héri-« tage, et toute l'étendue de la terre pour la posséder.* » (Nicole, sur l'évangile du vendredi de la semaine de Pâques, tome XI, p. 350.)

3° Ces paroles : *Je t'ai engendré aujourd'hui*, se rapportent à la génération éternelle du Verbe dans le sein de son Père; et je suis obligé de donner quelques développements à cette proposition :

Jésus-Christ disait aux Juifs : *Comme le père a la vie en lui-même, aussi a-t-il donné au fils d'avoir la vie en lui-même* (Saint Jean, chap. V, v. 26). Mais, dit le père Berthier, « la vie du père est l'*aujourd'hui* du père, et « cet *aujourd'hui* est son éternité. » Car l'éternité est une durée sans passé ni futur, un *aujourd'hui* toujours le même. « Si le père donne la vie au fils, il l'engendre « donc dans son *aujourd'hui*, et ce fils est engendré de « toute éternité. *

---

* « Le jour, dit saint Augustin, qui ne doit pas son commence-

« Ces mots: *Je vous ai engendré aujourd'hui*, sont pré-
« cédés de ceux-ci : *Vous êtes mon fils;* expressions qui
« font entendre et qui supposent que ce fils existe déjà;
« et il est représenté comme déjà existant, parce qu'on
« ne peut assigner aucun instant où il n'ait pas existé. »
Or, celui à qui Dieu peut dire en tout temps : *Je vous ai engendré aujourd'hui*, remarque Robertson, « a une gé-
« nération et une procession éternelle de Dieu, c'est-à-
« dire, qu'à cause de Dieu qui a la vie en soi-même, il
« a aussi en soi la vie, sans commencement ni fin. »

Le Christ, ou l'*Oint* du Seigneur, celui que les paraphrastes ont appelé, dans l'interprétation du verset 2 de ce psaume, le *Messie*, est donc proprement le fils de Dieu, non par adoption, dit Bossuet, mais par génération; non par grace, mais par nature. Car, demandait saint Paul aux Hébreux, à quel autre Dieu a-t-il jamais dit : *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui?* * Et ce fils est engendré dans l'*aujourd'hui* du père, c'est-à-dire, éternellement.

Les paraphrastes ont dit :

« Dilecte, sicut filius est patri, tu mihi purus es, ac si
« die ista creavissem te. »

Mais ce n'est point là une paraphrase; car au lieu de développer le sens du texte, ils l'ont changé par des additions, et surtout par celle des deux conjonctions *sicut* et *ac*.

« ment à la fin d'une veille, et qui n'aboutira jamais à un lende-
« main, demeure toujours *aujourd'hui*. »

* « *Cui enim dixit aliquando angelorum : Filius meus es tu,*
« *ego hodie genui te?* » (S. Paul ad Hebr. cap. 1, v. 5.)

Ils avaient pourtant traduit comme nous, et avec encore plus d'exactitude que les auteurs de la Vulgate, les mots qui précèdent immédiatement : *Recitabo pactum : Dominus dixit* (je rapporterai le décret même : le Seigneur a dit). Or, quand il s'agit de répéter des paroles qui expriment un décret solennel sorti de la bouche du Seigneur, on doit traduire de la manière la plus littérale qu'il soit possible de faire, et s'abstenir de toute interpolation du moins essentielle.

Mais les paraphrastes n'ont pas voulu que ces mots du septième verset : *Tu es filius meus, ego hodie genui te* (tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui), pussent s'entendre de la divine filiation de Jésus. Ils avaient dit, dans le deuxième verset, que les rois et les princes se sont concertés pour abandonner l'Éternel, et pour *combattre son Messie*; * et en nous disant maintenant que le Seigneur aime son Messie *comme si ce Messie était son fils*.** ils ont prétendu se maintenir en droit de donner à qui bon leur semblerait, ce titre de *Messie* de l'Éternel, soit à David, soit à tout autre.

Cependant, cette interprétation n'est point en harmonie avec ces mots : *Recitabo pactum* sive *decretum*. Qu'y a-t-il, en effet, dans ces paroles : *Tu m'es cher, comme un fils l'est à son père; tu es pur à mes yeux, comme si je l'eusse créé en ce jour même;* qu'y a-t-il, dis-je, qui ressemble là à un décret solennel, et qui justifie ces mots qui appellent l'attention : *Recitabo pactum*, ou,

---

* « Consurgunt reges terræ, et potentes convenerunt in unum, ut « deficiant a Domino, et *certent messiam ejus.* » (Paraph. cald.)

** « Dilecte, sicut filius est patri, tu mihi purus es, ac si die « ista creavissem te. » (Paraph. cald.)

narrabo ipsum decretum (je rapporterai le décret même) ?

Au contraire, nous concevons la raison de ce préliminaire, si nous entendons ces paroles : *Filius meus es tu, ego hodie genui te*, de la divine génération du Messie; car elles sont si importantes, si graves, que, avant de les prononcer, il convenait de préparer les esprits à les recevoir, et à méditer le grand mystère qu'elles annoncent. De plus, si ces paroles : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui*, ne se rapportent pas au Messie, on ne conçoit plus ce que signifie l'ensemble du psaume dont cependant le second verset nous montre les rois et les princes s'unissant entr'eux pour abandonner le Seigneur, et *pour combattre son Messie.*

Nous devons donc dire que ces paroles : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui*, prononcées sous la forme d'un oracle, et après que les esprits ont été disposés à les recevoir comme tel par cet avertissement : *Je vais rapporter le décret même*, expriment tout le mystère de Jésus-christ, Sauveur des hommes. Car il est essentiel de remarquer qu'elles se rapportent aux trois états dans lesquels le Verbe divin est l'objet de nos adorations : à Jésus engendré éternellement, à Jésus naissant dans le temps, à Jésus glorifié par sa résurrection dans son humanité.

Note du verset 12.

Apportez à son fils le tribut de votre adoration : mot pour mot : *Adorez le fils, prosternez-vous devant lui en l'adorant.*

Le verbe hébreu signifie *embrasser*, *honorer* (*osculari*, *amplecti*)....; et la racine du mot traduit par *filius* (fils), donne naissance à un grand nombre de composés

qui ont pu autoriser les auteurs de la version dite des Septante, et ceux de la Vulgate, à dire : Δράξασθε παιδείας, *apprehendite disciplinam.* Cette traduction rend bien à peu près le sens du texte; mais il fallait faire remarquer que la signification littérale est : *Adorate filium*, seu, *accedite ad filium*, *adorantes*, aut, *in habitu adorationis* (adorez le fils. présentez-vous devant lui dans l'attitude de l'adoration).

Osculari ou *adorare* (mots dont l'étymologie est la même) exprime l'acte extérieur de l'adoration qui, chez les Orientaux, consistait à mettre la main devant la bouche : *Ad os manum ponere.* Ainsi les Perses mettaient la main devant la bouche en approchant du feu qu'ils regardaient comme l'image de la divinité.

Seldenius, dans les prolégomènes de son livre : *De Diis Syris*, dit, chapitre III, en parlant des anciens adorateurs du Soleil, de la Lune et du Feu : « Manum ori, capite inclinato, admovebant, unde adoratio dicta. » Il cite le témoignage de saint Jérôme qui, dans son premier livre contre Rufin, s'exprime ainsi : « Qui adorant solent deos-« culari manum, et capita submittere..., unde in psalmo « secundo,..... *adorate filium, osculamini filium.* »

Il rapporte aussi la plainte de Job qui, dans le chapitre XXXI du livre qui porte son nom, dit (v. 26 et suiv.) :

« Si je m'étais tourné vers le soleil ou vers la lune.... ; « si j'avais alors porté ma main à ma bouche en la bai-« sant, j'aurais commis en cela une grande iniquité, et « j'aurais renié le Seigneur tout-puissant. »

Il me semble que ces observations autorisent ma traduction : *Adorez le fils*, ou, *apportez à son fils le tribut de votre adoration*, *de peur que votre résistance ne l'irrite*, *et que vous ne périssiez* au jour où (verset 2) il détruira la voie dans laquelle marchent les pécheurs.

PSAUME TROISIÈME.

Absalon, ayant entraîné dans sa révolte une grande partie du peuple d'Israel, obligea son père de fuir avec ceux qui lui restèrent fidèles, et de traverser le Jourdain. La bataille qui précéda le retour du roi à Jérusalem, et dans laquelle périrent vingt mille rebelles, se donna dans la forêt d'Ephraïm (liv. II des Rois, chap. XVIII, v. 6.). C'est avant cette bataille que David fit à Dieu la prière qui est le sujet de ce psaume, ou peut-être lorsque, quittant précipitamment Jérusalem, il prit son chemin par la montagne des Oliviers « *nudis pedibus incedens et operto* « *capite* » (lib. II Reg., cap. XV, v. 30). Il est dit aussi (verset 32) que le roi fugitif se proposait d'adorer le Seigneur sur le haut de cette colline qui depuis fut le théâtre de la douleur d'un plus illustre pénitent.

Ce psaume a un second sens, un sens spirituel que mon lecteur saisira facilement : David est le Christ; Absalon est judas Scarioth ; et Thomasius remarque, dans son commentaire, que les deux coupables périrent d'un même genre de mort : « Uterque persecutor uno suspen- « dii tormento periit. »

1. Psaume de David fuyant devant Absalon son fils.

2. O Éternel ! quelle multitude d'ennemis je vois se réunir contre moi !

Qu'il est grand le nombre de ceux qui se sont déclarés mes persécuteurs.

3. Ils disent, en voyant ma misère : « Non, il « n'a point de salut à attendre de son Dieu. »

Danse et symphonie.

4. Mais vous, ô Éternel ! vous êtes mon bouclier ; vous êtes ma gloire, et c'est vous qui relevez ma tête abattue.

5. Ma voix appellera l'Éternel ; et il m'entendra du haut de la montagne qu'il a choisie.

Danse et symphonie.

6. Tranquille sous sa protection, je me suis couché, je me suis endormi, et je me suis éveillé sain et sauf, parce qu'il s'est chargé de me défendre.

7. Je ne craindrai point cette multitude d'ennemis qui se rassemblent autour de moi ;

8. Je dirai à mon protecteur : « Levez-vous, « ô Éternel ! Sauvez-moi, ô mon Dieu !

« J'espère en vous ; car vous avez déjà tant de « fois frappé mes ennemis sur la mâchoire, et « vous leur avez brisé les dents ! »

(Les deux chœurs ensemble :)

9. Le salut vient de vous, Seigneur ! Couvrez de votre bénédiction le peuple qui espère en vous. [1]

Danse et symphonie.

---

[1] Je pense que ce verset 9 que j'ai attribué aux chœurs et l'indication donnée par le mot hébreu *selah* que je traduis par *danse et symphonie*, ainsi que je l'ai expliqué dans le discours préliminaire, ont été ajoutés au psaume lorsque David victorieux et rétabli dans sa maison, le chantait devant le Seigneur en mémoire des tribulations passées.

Nous remarquerons que les psaumes que nous pouvons croire avoir été composés pendant cette rebellion sont courts. Quand David fuyait la colère de Saül, il pouvait, dans les différents asiles où il se trouvait en sûreté, se livrer aux pieux mouvements de son cœur; mais poursuivi par un peuple égaré, obligé de changer sans cesse de campements, il ne pouvait adresser à Dieu que de rapides prières pour implorer son secours.

Nous remarquerons aussi que ce troisième psaume, ainsi que plusieurs autres, n'a pas dans son titre le mot le *coryphée ;* il est évident que c'est David qui en remplit les fonctions.

J'ai fait observer, dans mon discours préliminaire, que les cantiques qui se rapportent à la révolte d'Absalon sont mêlés avec ceux dont les persécutions de Saül sont le sujet.

PSAUME QUATRIÈME.

Il est vraisemblable que ce psaume a été composé par David, de même que le cinquième et le sixième, pendant la révolte d'Absalon. Cette opinion est celle de plusieurs interprètes.

1. Psaume de David chanté avec accompagnement des instruments à cordes.

Le coryphée:

2. O Dieu de qui j'attends ma justification! écoutez-moi lorsque je vous invoque.

Déjà votre main m'a conduit hors des lieux étroits et difficiles où me poursuivait la fureur de mes ennemis : ayez encore pitié de moi, et exaucez ma prière. [1]

3. Et vous qui appartenez à la race fidèle, et qui êtes les descendants de celui qui mit sa gloire à

---

[1] David rappelle ici les persécutions qu'il avait éprouvées de la part de Saül. Il va maintenant s'adresser à ceux de son peuple qui s'étaient laissé tromper par les calomnies de ses ennemis. Mais nous remarquerons que sa première pensée se porte (verset 1) vers Dieu en qui le juste met toute sa confiance.

servir le Seigneur ! jusques à quand vous obstinerez-vous à me refuser l'honneur qui m'est dû ? Jusques à quand vous laisserez-vous séduire par l'amour de la nouveauté, et courrez-vous après le mensonge ? [1]

Danse et symphonie.

4. Considérez plutôt combien est puissante la protection que l'Éternel accorde à celui qui le sert avec fidélité. Il entendra ma voix quand je l'appelle à mon secours.

5. Que cette pensée vous inspire une salutaire crainte, et qu'elle vous garde de toute action qui provoque son courroux ! Méditez-la en vous-mêmes, lorsque, pendant la nuit, vous êtes retirés dans le lieu de votre repos ; et qu'elle mette un frein à la passion qui vous aveugle ! [2]

---

[1] La note du verset 3 est à la fin du psaume. Je prie mon lecteur de la lire avant de passer outre.

[2] *Que cette pensée vous inspire une salutaire crainte :* Le mot hébreu que les auteurs de la Vulgate ont rendu par *irascimini* (mettez-vous en colère), exprime aussi bien le trouble que l'ame reçoit par un sentiment de crainte, que celui qu'y excite la colère.

Danse et symphonie.

6. Pour vous (qui obéissez à la volonté de l'Éternel) ! offrez-lui les sacrifices qui lui sont dus, et mettez en lui toute votre confiance.

(Les deux chœurs ensemble :)

7. Plusieurs, se laissant aller au découragement, ont dit :

« Qui nous montrera le salut que nous atten-
« dons ? »

C'est pourquoi, ô Éternel ! nous vous prions de tourner sur nous votre visage comme une brillante aurore qui annonce un beau jour.

(Le coryphée :)

8. Déjà vous avez rendu la joie à mon cœur, lorsque vous avez envoyé du blé et du vin à ceux qui étaient accablés par la faim et par la soif. [1]

9. Je me reposerai donc, et je dormirai en paix.

Car c'est par vous, ô Éternel ! et par vous

---

[1] La note est à la fin du psaume.

seul, que j'espère pouvoir habiter tranquillement ma maison. [1]

---

[1] Le verset 9 en forme deux dans la Vulgate.

Note du verset 3.

Vous qui appartenez à la race fidèle, et qui êtes les descendants de celui qui mit sa gloire à servir le Seigneur ! Il y a dans le texte *fils de l'homme* (et non *fils des hommes*, comme dit la Vulgate), *jusques à quand....*

Cet *homme* est Seth, le père de tous les hommes justes, ou de la race privilégiée (Genèse, chap. IV). Il fut donné à Adam à la place d'Abel tué par Caïn père de ceux qui mettent leurs espérances en ce monde.

Saint Augustin, dans le chapitre XVII, livre XV de la *Cité de Dieu*, met ces expressions : *fils* ou *enfants de l'homme* (איש, *vir*, *homo strenuus*, *eximius*) en opposition avec celles-ci : *fils* ou *enfants d'Adam* ; et il prétend que les premières doivent être prises en bonne part. Il faut les entendre de la race de Seth dans laquelle se perpétua le culte du vrai Dieu, et en général de ceux qui font profession d'honorer le Seigneur. J'ai rapporté cette observation de saint Augustin dans le psaume 49 où elle est mieux placée, et je prie mon lecteur d'y avoir recours.

Jusques à quand vous obstinerez-vous à me refuser l'honneur qui m'est dû ! mot pour mot : *Usquequo erit gloria mea ad ignominiam !* Les auteurs de la version grecque et ceux de la vulgate ont dit : « *Usquequo gravi* « *corde !* » La signification principale de כבד est en effet

grave esse, *augeri*, *honorari*. Ils ont ensuite changé en ב le כ qui est la seconde lettre du mot suivant ; et des trois dernières lettres de ce même mot ils ont fait la particule interrogative למה *ad-quid*, *quare*, qu'ils ont jointe au verbe suivant *diligetis*. Mais ce verbe est déjà lui-même sous l'influence des deux prépositions עד־מה (*usquequo*) qui suivent les mots *filii hominis*; et par conséquent למה ne peut lui appartenir.

D'ailleurs, il n'y a aucune nécessité d'adopter un pareil changement que n'ont fait ni les auteurs de la paraphrase, ni ceux de la version syriaque ; et le sens que donne la leçon hébraïque est parfaitement clair : David demande à ceux qui sont la race privilégiée, et les fils de l'*homme* qui a mis sa gloire à servir le Seigneur et à lui être fidèle, jusqu'à quand ils persévèreront dans leur rebellion, en méprisant l'autorité légitime qu'il a sur eux et qu'il a reçue de Dieu même ; car David avait rapporté le décret par lequel il avait été établi roi sur la montagne de Sion : « *Ego* « *autem constitutus sum rex à Domino super Sion mon-* « *tem sanctum ejus* » (ps. 2, v. 6, Vulgate). Il ajoute : Jusqu'à quand vous laisserez-vous entraîner par l'amour de la nouveauté et du mensonge, au lieu de vous attacher à la vérité ? « (*usquequo*) *Diligetis vanitatem et quæretis* « *mendacium ?* »

Note du verset 8.

Nous lisons dans le chapitre XVI du second livre des Rois que, lorsque David avec les siens fuyait devant Absalon, un nommé Siba, serviteur de Mephiboseeth vint au devant de lui avec deux ânes chargés de deux cents pains, cent paquets de raisins secs, cent autres paquets de fruits, et une outre de vin.

« Les ânes sont pour les premiers serviteurs du roi, « dit Siba à David. Le pain et les fruits sont pour les « guerriers qui l'accompagnent. Il y a aussi du vin, afin « que ceux qui se trouveront fatigués dans le désert « puissent boire » (deuxième livre des Rois, chap. XVI, v. 2). Or, quand ceci se passait, David venait de traverser la montagne des Oliviers, sur le sommet de laquelle il s'était prosterné devant le Seigneur (id. chap. XV, v. 32).

Il est encore rapporté dans le chapitre XVII du même livre (v. 28 et 29) que lorsque David, profitant des avis que lui avaient fait donner les partisans qu'il avait laissés à Jérusalem, revenait avec la troupe dont il était suivi pour surprendre et combattre les révoltés, trois sujets fidèles vinrent au devant de lui, et lui apportèrent des provisions; car ils présumaient bien que ceux qui étaient avec le roi manquaient de tout dans le désert : « *Et mel* « *et butyrum, oves et pingues vitulos; dederuntque* « *David et populo qui cum eo erat ad vescendum. Sus-* « *picati enim sunt populum fame et siti fatigari in* « *deserto* » (2 Reg. cap. XVII, v. 28 et 29).

David, dans le verset 8 du psaume que nous expliquons, rappelle cette preuve qu'il venait de recevoir de la protection du Seigneur, et il l'oppose à ceux qui, découragés dans les maux qu'ils souffraient, disaient : « Qui nous fera voir la fin de toutes ces peines? *Quis* « *ostendet nobis bonum* » (v. 8)!

PSAUME CINQUIÈME.

1. Psaume de David chanté avec accompagnement des instruments à vent.

Le coryphée :

2. Entendez mes paroles, ô Éternel ! et soyez attentif au gémissement de mon cœur.

3. Que mes cris suppliants parviennent à vos oreilles, ô mon roi et mon Dieu !

Car c'est vous que j'invoque.

4. Vous accueillerez la prière que, dans le besoin où je suis de votre secours, je vous adresse dès le matin ;

Et plein de confiance, je me tournerai vers vous, dès le matin, pour attendre l'effet de ma demande. [1]

5. Car celui qui se plaît dans le mal ne peut

---

[1] Demander à Dieu son secours *dès le matin*, c'est s'adresser à lui avec empressement, avant de chercher aucune autre assistance, et dans le ferme espoir d'être exaucé.

se vanter de votre bienveillance ; et vous n'êtes pas le dieu des méchants.

6. Ces insensés ne soutiendront point vos regards, et vous haïssez ces artisans d'iniquités. [1]

7. Vous perdrez celui dont la bouche est pleine de mensonges. Le fourbe et l'homme de sang sont abominables à vos yeux. [2]

8. Pour moi, appuyé sur votre miséricorde, je viendrai dans votre maison; pénétré d'une crainte respectueuse, je me prosternerai devant

---

[1] Dans les versets 3, 4, 5, 6 et 7, j'ai suivi les divisions marquées par le texte hébreu, divisions que les auteurs de la Vulgate ont changées.

[2] Le fourbe et *l'homme de sang : vir quem cædes delectat;* mot pour mot : *vir sanguinum.* Le pluriel donne au sens plus d'énergie; et les Hébreux l'employaient très souvent. Par là ils donnaient au substantif même la valeur de l'adjectif pris superlativement.

« Satis nota est illa hebræi sermonis proprietas qua « pluralis, tam masculinus quam femininus, usurpari « solet de una re quæ, in suo genere, magna est, et « quodammodo excellens. » (Rosen-Müller, Scoliæ in vet. test. Jesaiæ Vaticinia, vol. II, p. 9).

Ce commentateur cite plusieurs exemples du pluriel employé emphatiquement au lieu du singulier : *maria* pour *mare magnum* (ps. 46 v. 3); *dracones* pour *draco grandis* (Ezech. 29, 3). — (Vide Schroederi institut. ad fund. ling. hebr.)

le sanctuaire que vous avez daigné choisir pour vous montrer présent au milieu de nous ; [1]

9. (Et je vous dirai) : « Vous êtes juste, ô « Éternel ! Vous prendrez soin vous-même de me « conduire, pour que j'échappe aux embûches « de mes ennemis ; vous aplanirez devant mes « pas la voie qui conduit à vous. » [2]

10. Il n'y a rien de vrai dans les paroles de ceux qui me persécutent. Le crime est dans leur cœur ; et, tandis que leur langue est l'instrument d'une dangereuse flatterie, leur gosier est un sépulcre ouvert.

11. Qu'ils sentent le poids de votre juste ven-

---

[1] Mot pour mot : *prosternam me ad templum sanctum tuum in* (sive *cum*) *timore tuo*. Le père Berthier observe que longtemps avant la construction du Temple, le tabernacle où était déposée l'Arche était appelé le *temple du Seigneur ;* il cite, à ce sujet, plusieurs traits des livres sacrés. — D'autres peuples anciens ont aussi donné le nom de temple, non seulement à la *chapelle*, mais au coffre, à l'arche... qui renfermait les objets de leur culte, et qu'ils transportaient d'un lieu à un autre, toutes les fois qu'ils changeaient eux-mêmes de demeure. On peut voir la dissertation publiée par M. l'abbé Greppo, sous le titre de *Recherches sur les Temples portatifs des anciens.....* Lyon, 1854.

[2] Mot pour mot : *Complana ante faciem meam viam tuam.*

geance! Déconcertez les projets que leur malice a formés; et, parce qu'ils ont osé se révolter contre vous, précipitez-les du haut degré de puissance où ils se croient en sûreté contre les traits de votre colère. [1]

12. Alors, ceux qui ont mis en vous leur confiance se réjouiront, et ils chanteront d'éternelles actions de graces. Vous continuerez à les couvrir de votre protection; et ceux qui aiment votre nom tressailleront de joie.

(Les deux chœurs ensemble:)

13. Les peuples sauront que vous bénissez l'homme juste, et que vous l'environnez de votre bienveillance comme d'un bouclier impénétrable.

---

[1] Nous lisons dans le chapitre XV du deuxième livre des Rois, verset 31, que lorsque David avec les siens quittait Jérusalem où les rebelles allaient entrer, on vint lui annoncer qu'Achitophel était auprès d'Absalon. David, sachant que cet homme était entreprenant et adroit, fit à Dieu cette prière: *Seigneur! ôtez toute sagesse aux conseils d'Achitophel: « Infatua, quæso, Domine! consilium Achitophel!* » (Vulgate). C'est vraisemblablement la même prière que renferme le verset 11 du cinquième psaume.

PSAUME SIXIÈME.

Nous remarquerons que dans ce psaume qui, comme le précédent, me semble se rapporter au temps de la révolte d'Absalon, David, poursuivi par ses ennemis, compare souvent sa situation à celle de Job; il parle de ses afflictions de la même manière que Job parlait de ses souffrances, et il se rend propres les sentiments dont était animé ce patriarche modèle de résignation proposé aux anciens justes, comme à ceux des temps modernes. Nous aurons lieu de faire la même remarque dans plusieurs autres cantiques qui passeront successivement sous nos yeux.

Rosen-Müller, examinant quel est le sujet de ce psaume, est disposé à admettre l'opinion de ceux qui le considèrent comme la prière de tout un peuple accablé de grandes infortunes, et représenté sous l'image d'un homme malade, de même que dans le chapitre III du livre des lamentations : « Preces totius populi magnis miseriis oppressi, « qui hominis ægroti et ærumnosi imagine sistatur (ut « threnor. cap. III), hoc psalmo contineri.... est sen- « tentia non plane improbabilis (Schol. in vet. testam.). »

1. Psaume de David chanté avec accompagnement des instruments à cordes, par le huitième chœur des chantres.

Le coryphée :

2. Éternel ! n'entrez pas avec moi dans la discussion de mes fautes, tandis que vous êtes irrité;

et ne me punissez pas dans la chaleur de votre ressentiment.

3. Ayez pitié de moi, ô Éternel! parce que je suis la faiblesse même. Guérissez-moi, car la douleur a pénétré jusqu'à la moelle de mes os.

4. Tout mon intérieur est bouleversé. Jusques à quand, ô Éternel! dureront mes angoisses?

5. Ah! revenez; accourez à mon aide; sauvez-moi à cause de votre miséricorde.

6. Souvenez-vous aussi que ceux qui sont morts ne s'occupent plus à chanter vos louanges; et dans la ténébreuse prison où les hommes descendent après cette vie, personne ne célèbre la gloire de votre nom. [1]

7. Mes forces se sont usées dans la douleur. Toutes les nuits, j'ai arrosé de mes larmes le lieu où je me retire pour m'abandonner au sommeil, et mon lit a été trempé de mes pleurs. [2]

8. Le chagrin a obscurci mes yeux, et les peines qui me rongent en ont effacé l'éclat. [3]

---

[1] La note du sixième verset est à la fin du psaume.

[2] Les vers 102 et 103 du chant 17 de l'Odyssée présentent la même image d'une grande douleur.

[3] « *Calligavit ab indignatione oculus meus, et membra mea quasi in nihilum redacta sunt* » (Job, ch. XVII, v. 7, Vulg.).

---

9. Éloignez-vous de moi, vous tous qui vous plaisez à faire le mal, car l'Éternel a entendu mes gémissements.

10. Il a prêté l'oreille à ma prière, et il a reçu favorablement mes humbles supplications.

11. La confusion et le trouble se répandront parmi mes ennemis; ils seront forcés d'abandonner leur entreprise, et ne recueilleront que la honte d'avoir vu s'évanouir leurs coupables espérances.

Note du verset 6.

Gardons-nous de penser que les Hébreux ne connussent pas l'immortalité de l'ame; elle faisait au contraire le fond de leur croyance. Le second membre de ce verset explique ce que le premier pouvait avoir d'obscur; car les Hébreux croyaient que le sépulcre était un immense souterrain où les ames des morts allaient attendre l'accomplissement des promesses faites par le Seigneur. C'est dans ce ténébreux séjour qu'étaient renfermés les rois a qui Nabuchodonosor avait ôté le trône et la vie, et qu'Isaïe, dans le chapitre XIV de ses prophéties, voit venir à la rencontre du terrible conquérant frappé à son tour par la main de Dieu, et précipité du faîte de la grandeur.

« Si David, observe un traducteur, ne parle pas tou-

« jours en termes clairs et précis d'une vie à venir, et « s'il paraît quelquefois jeter un voile sur l'état futur des « ames après la mort, c'est pour ne pas scandaliser les « esprits grossiers de la plupart des Juifs qui, à l'exemple « des Gentils, rendaient un culte impie aux morts, « en faisaient des divinités, offraient des sacrifices pour « apaiser les mânes, se livraient à la divination, évo- « quaient les ombres, et s'adonnaient à des pratiques per- « nicieuses et détestables. » (Disc. prélim. du Psautier, par M. Eugène Genoude; p. 15.)

Nous connaissons ces vers de Virgile :

« . . . . . Huc dona sacerdos
« Cum tulit, et Cœsarum ovium sub nocte silenti
« Pellibus incubuit stratis, somnosque petivit;
« Multa modis simulacra videt volitantia miris,
« Et varias audit voces, fruiturque deorum
« Colloquio, atque imis Acheronta affatur avernis. »
(Æneid. VII, 76.)

On peut voir, sur le culte des morts et l'évocation des ombres, le verset 4 du chapitre LXV d'Isaïe, les notes de Lowth, de Burder, l'article *Divination* dans le troisième volume de l'archéologie biblique de Jahn, p. 465.

« Celui qui connaît les systèmes religieux des plus « anciens peuples de l'Asie, dit M. Frédéric Schlegel, ne « s'étonnera point que la doctrine de la Trinité, et sur- « tout celle de l'immortalité de l'ame, soient plutôt in- « diquées dans l'Ancien Testament, que développées avec « détail et posées comme bases de la doctrine religieuse. « On ne pourra guère soutenir avec quelque vraisem- « blance même historique que Moïse, initié dans toute la « sagesse des Égyptiens, ait ignoré ces doctrines géné-

« ralement répandues chez les peuples les plus civilisés « de l'antique Asie. Mais si nous considérons que chez « les Indous, par exemple, c'était justement à cette haute « vérité de l'immortalité de l'ame que s'attachait la plus « grossière superstition avec des liens presque indissolu- « bles, nous nous expliquerons facilement la conduite du « législateur des Hébreux. » (De la langue et de la sagesse des Indiens.)

A ces observations je crois devoir ajouter celles-ci :

Quelques critiques ont trouvé étrange que le Pentateuque, qui est plein de minutieuses prescriptions, ne renfermât cependant aucun enseignement précis et direct sur le dogme si important de l'immortalité de l'ame et d'une vie future. Ils n'ont pas fait attention que le but principal du législateur était d'éloigner les Hébreux des fausses croyances et des coutumes impies répandues chez les nations avec lesquelles ils avaient eu, ou avec lesquelles ils allaient avoir des relations. Or, chez aucune d'elles ne s'était effacée la croyance de la permanence de l'ame après cette vie mortelle. Moïse donc devait s'attacher à redresser les idées que les peuples s'étaient faites de Dieu, de la manière dont il voulait qu'on l'honorât, des actions qui lui plaisent et de celles qu'il poursuit de sa haine. Il n'ignorait pas d'ailleurs que la doctrine contraire à celle de la permanence des ames peut bien être adoptée par quelques hommes pervers, mais qu'elle ne peut jamais être embrassée par tout un peuple, et qu'une nation périrait avant de parvenir à ce point d'aveuglement et de dépravation où est arrivé l'insensé qui dit dans son cœur que l'ame meurt avec le corps.

C'est pourquoi, quand il rapporte la vie et les paroles des patriarches, il se borne à les montrer marchant avec droiture devant le Seigneur, agissant et parlant dans l'intime conviction d'un dogme annoncé dès le commencement, et transmis d'âge en âge.

C'est ainsi que, racontant la mort d'Abraham, il dit que ce père des croyans *fut réuni à son peuple* (Genèse, XXV, v. 8). Il s'exprime de même au sujet d'Ismaël (ibid. v. 17), d'Isaac (ibid. XXXV, v. 29), de Jacob (ibid. XLIX, v. 29 et 32). Nous savons que ce lieu de réunion était un immense souterrain, triste et ténébreux séjour que les Hébreux désignaient sous le nom de *scheôl* (שאול), et où ils croyaient que les ames de ceux qui mouraient allaient attendre l'accomplissement des promesses. Jacob, apprenant que son fils Joseph était mort, refuse les consolations que voulaient lui donner ses autres enfants, et il s'écrie : *Je descendrai en pleurant auprès de Joseph dans le scheôl* (Gen., XXXVII, 33). Ce *scheôl* est devenu le Ἅδης des Grecs, et le *orcus* des Romains. —

PSAUME SEPTIÈME.

1. Ode qui se chantait sur différents modes de musique, et que composa David au sujet des paroles de Chuss fils de Iemini.

Saül était fils d'un Hébreu de la tribu de Benjamin, qui s'appelait Cis. Ce Cis était fils de Abiel fils de Séror. Séror était fils de Bechorath fils d'Aphia; et Aphia avait pour père Iemini homme fort et courageux dont toute sa race se glorifiait d'être issue (livre I des Rois, chap. IX, v. 1). De là vient que Saül, voulant faire passer dans les siens les sentiments de vengeance qui l'animaient contre David et contre ceux qui lui avaient donné asile, leur adresse la parole en ces termes : *Ecoutez, enfans*, ou, *fils de Iemini* (premier livre des Rois, chap. XXII, v. 7)! —

Nous pouvons donc penser que David avait, dans cette famille puissante, des ennemis nombreux et redoutables qui flattaient et irritaient la passion de Saül, pour satisfaire leur propre haine. C'est d'eux que parle David lorsque, adressant de loin la parole au prince qui le persécutait, il lui dit : « Pourquoi, ô mon roi! pourquoi écoutez-vous « les paroles de ceux qui vous disent : David en veut à « votre vie? » *

---

* « *Quare audis verba hominum loquentium : David quærit « malum adversum te ?* » (I. lib. Reg. cap. XXIV, v. 10, Vulg.)

Dans le nombre de ces hommes méchants était sans doute le personnage nommé *Chuss* dans le titre hébreu du psaume, et dont pourtant il n'est point fait mention dans les livres des Rois et dans les Paralipomènes. Car, sous ce nom, ne sont sans doute désignés ni *Chusaï* qui (chap. XVII du deuxième livre des Rois) s'opposa au conseil qu'Achitophel donna à Absalon, ni *Chusi* qui (chapitre XVIII du même livre) se hâta de venir annoncer au roi fugitif la défaite des rebelles : tous les deux avaient embrassé le parti de David. D'ailleurs, il faut croire qu'il ne s'agit point dans ce psaume de la révolte d'Absalon; car le monarque, déjà coupable du crime dont cette révolte fut la punition, n'aurait pu dire : « O Éternel !..... « si de criminelles actions ont souillé mes mains, si j'ai « rendu le mal à ceux qui m'en ont fait..., je consens que « mon ennemi me poursuive et me foule aux pieds. » (v. 4, 5, et 6.)

Je n'ai trouvé dans les commentateurs aucun éclaircissement qui pût faire cesser l'incertitude sur une question qu'il est, au reste, peu important de résoudre.

(Le coryphée :)

2. O Éternel ! ô mon Dieu ! je me suis réfugié dans vos bras.

Combattez pour moi contre ceux qui me poursuivent, et délivrez-moi,

3. De peur que je ne tombe sous les griffes d'un lion furieux qui me déchire tandis que personne ne me défend.

4. O Éternel ! si je suis coupable des choses

dont on m'accuse, si de criminelles actions ont souillé mes mains,

5. Si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en ont fait; si, au contraire, je n'ai pas donné à mon ennemi la liberté de s'échapper sain et sauf, lorsqu'il m'était facile de le détruire,

6. Je consens qu'il me poursuive, qu'il m'atteigne, qu'il me foule aux pieds, et que toute ma gloire soit abattue dans la poussière. [1]

Danse et symphonie.

7. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère, et que votre indignation égale la fureur de mes ennemis! Sortez de ce sommeil dont ils profitent pour m'accabler, et souvenez-vous que vous avez

---

[1] David avait épargné deux fois la vie de Saül : la première fois, dans la caverne d'Engaddi, lorsqu'il se contenta de couper un pan de sa robe (premier livre des Rois, chap. XXIV, v. 7); la seconde fois, lorsqu'il le surprit, la nuit, dormant dans sa tente, et qu'il emporta sa lance et sa coupe (premier livre des Rois, chap. XXVI, v. 11).

Le mot pour mot du verset 5 est : *Si j'ai rendu le mal à celui qui m'en a fait* (*et* au contraire *j'ai laissé aller mon ennemi sans me venger*); *je consens qu'il...*

En considérant ainsi le second membre comme une phrase incidente, toute difficulté disparaît. Cette explication est conforme à celle que donne Salomon Jarchi.

voulu que fût rendue à chacun la justice qui lui est due.

(Les deux chœurs ensemble :)

8. Les nations sont assemblées autour de vous dans l'attente de vos décrets.

Asseyez-vous, pour prononcer votre jugement, sur le trône que vous avez établi au plus haut des cieux.

(Le coryphée :)

9. Vous vous appelez l'*Éternel*, *le juge des peuples :*

Jugez-moi donc, ô Éternel ! selon la justice de mes œuvres, et la droiture de mes intentions.

(Les deux chœurs ensemble :)

10. Mettez un terme aux persécutions des méchants, et vous serez loué comme le juste juge dont les regards pénétrants lisent dans les replis les plus cachés des cœurs.

(Le coryphée :)

11. C'est le Seigneur qui est mon bouclier, le Seigneur qui sauve celui dont le cœur est droit.

12. Il est un juge plein d'équité : longtemps

il menace, et laisse paraître l'indignation dont il est enflammé contre le crime ; [1]

13. Mais si le pécheur ne revient pas de ses égarements, alors il aiguise son glaive, il tend son arc, et il se dispose à frapper.

14. Il a préparé des armes qui portent la mort, et ses flèches sont des traits de feu.

(Premier chœur :)

15. Le méchant a embrassé ce qui est vain et criminel ; il a conçu avec peine d'iniques projets ; et après tous ses travaux, il a enfanté le néant.

(Second chœur :)

16. Il a creusé une fosse, il l'a faite large et profonde ; mais il s'est précipité lui-même dans cette fosse qu'il avait préparée pour d'autres.

(Les deux chœurs ensemble :)

17. Sa peine s'est tournée contre lui, et ses rapines sont tombées sur sa tête.

---

[1] Mot pour mot : *pendant tout le jour il menace.....*

(Le coryphée :)

18. Pour moi, je célèbrerai la justice du Seigneur, j'exalterai le nom de l'Éternel, du Dieu très-haut. [1]

---

[1] Nous trouvons souvent dans les écrits sacrés ces mots : *Louez le nom de Dieu ; croyez, ou mettez votre confiance* au nom de Dieu....

On a dit que, dans l'origine, les noms n'étaient pas une simple indication, mais qu'ils exprimaient les qualités, les propriétés de l'objet nommé. Le nom de Dieu est le plus grand de tous les noms, parce qu'il est celui du premier de tous les êtres, de celui par qui tous existent; parce que c'est Dieu qui se l'est donné lui-même, parce qu'il exprime ses attributs, son essence, ce qui fait que rien ne peut lui ressembler en quelque manière que ce soit : *Celui qui a été, qui est, qui sera* (*Jehovah*). C'est pourquoi lorsque les Juifs rencontrent ce grand nom dans leurs livres, par respect ils ne le prononcent pas, et il lui substituent un mot qui n'est pas un nom, qui n'exprime pas ce que Dieu est en lui-même, mais seulement sa grandeur et notre dépendance : *Adonaï*, Seigneur, maître. Ce mot, remarque Buxtorf, se dit de Dieu, des anges, des hommes puissants. —

PSAUME HUITIÈME.

Ce psaume a sans doute été composé par David dans le temps des persécutions qu'il éprouvait de la part de Saül.

1. Psaume de David chanté avec l'accompagnement de l'instrument que ce prince trouva chez les habitants de Gath.

L'expression hébraïque *agithith* qui est rendue dans quelques lexiques par la *Géthéenne*, Guitare de Geth ou Gath, est ainsi commentée par les auteurs de la paraphrase chaldaïque :

« Citharam quam attulit David de Gath, quando apud « regem Achis exularet. » (I. lib. Reg. cap. XXVII.)

Je considère donc ce psaume comme une sorte d'inauguration ou une consécration que David fait de cet instrument qu'il avait emporté de Geth, et sur lequel, après avoir remercié le Seigneur de la victoire qu'il avait remportée, étant encore enfant, sur l'orgueilleux ennemi du peuple d'Israel, il va chanter la magnificence et la bonté du Créateur. (Je prie mon lecteur de voir la note placée à la fin du psaume.)

(Le coryphée :)

2. O Éternel ! ô Seigneur ! qui dans la splen-

deur des cieux, nous montrez votre admirable magnificence,

Quelles preuves vous nous donnez aussi, sur la terre, de la grandeur de votre nom !

3. Vous vous servez d'enfants qui ont à peine quitté le sein de leurs mères pour faire éclater votre puissance contre vos ennemis ; et vous avez ainsi renversé le superbe qui n'attendait la victoire que de la force de son bras. [1]

4. Quand je considère les cieux qui sont votre ouvrage, la lune et les astres que votre main a placés dans le firmament, [2]

---

[1] Le mot hébreu פִּי, auquel les auteurs grecs et ceux de la Vulgate ont donné la signification de *bouche*, peut être aussi considéré comme une particule explétive. Je me suis longuement étendu sur cette difficulté dans la note générale à laquelle j'ai déjà renvoyé mon lecteur, et qui est à la fin de ce psaume.

Les mots que la Vulgate rend par *hominem inimicum et sui ipsius ultorem*, me paraissent désigner le philistin Goliath que David avait vaincu, et dont il venait de recevoir l'épée dans la ville de Nobé, où elle était conservée comme un monument de cette victoire. (Premier livre des Rois, chap. XXI.)

David appelle le redoutable philistin, *sui ipsius ultorem ;* car l'homme méchant est celui qui prend lui-même sa propre défense, au lieu de s'en remettre à Dieu qui promet de soutenir la cause du juste. Tel était Goliath, plein d'arrogance et de confiance en sa force extraordinaire.

[2] David lève les yeux vers le ciel, et il n'y voit que la

5. Je me dis à moi-même : « Qu'est-ce que « l'homme, pour que vous pensiez à lui ! Qu'est-« ce que le fils d'Adam, pour que vous le jugiez « digne de vos regards ! » [1]

6. Et cependant, vous l'avez rendu presque semblable à un Dieu : vous l'avez couronné de gloire et de majesté. [2]

---

lune et les étoiles. Ce qui fait dire à Rosen-Müller qu'il composa ce psaume la nuit pendant qu'il errait dans les montagnes ou dans le désert.

[1] Je traduis par *fils* ou *enfant d'Adam* ces mots בן אדם que les auteurs de la Vulgate rendent ordinairement par *filius hominis*.

Les Indous appellent l'homme *Manoudja*, c'est-à-dire, *fils de Manou*. Or, dans leurs livres, *Manou* est l'Adam de notre bible.

Remarquons qu'il doit exister une différence entre ces deux appellations בן־אדם et בן־איש ; il n'y en a pas dans la Vulgate qui les rend également par *filius hominis*. Celle-ci : *Filius Adami*, me paraît être le nom général de la race humaine; et l'autre a une signification plus restreinte : *Filius hominis cujusdam*.

[2] Le mot *elohim*, que, avec Rosen-Müller, j'ai traduit par *Deus* (un Dieu), et que les auteurs de la Vulgate rendent par *angeli* (« *minuisti eum paulo minus ab angelis* »), signifie Dieu, ange, idole, et en général tout ce qui est élevé, ou tout ce que les hommes croient être digne de leur respect. La forme plurielle est l'équivalent du superlatif. Coccéius a traduit ainsi ce verset 6 : « Et

7. Vous avez voulu qu'il pût disposer en maître des œuvres de vos mains ;

Vous avez tout mis sous ses pieds :

8. Les troupeaux de brebis, les bêtes de somme, et les grands animaux des champs ,

9. Les oiseaux qui peuplent les airs , et les poissons qui se meuvent dans la vaste étendue des mers.

(Les deux chœurs ensemble :)

10. O Éternel ! ô Seigneur ! toute la terre est pleine de la grandeur de votre nom.

« fecisti eum inferiorem paulum infra Deum : et gloria ac « honore coronas eum. »

« Dieu voulant demeurer invisible , dit l'auteur de l'ex- « plication de l'ouvrage des six jours, établit l'homme sur « la terre pour y tenir sa place; il lui confia son autorité , « imprima sur son front l'auguste caractère qui devait te- « nir tous les animaux dans le respect, le rendit l'image « de sa justice et de sa bonté , cacha sa providence sous « le voile de son administration , et, en lui assujettissant « toute la terre , il lui mit comme en dépôt tous les biens « dont il venait de l'enrichir. »

Note sur le psaume 8.

Le mot *agithith*, qui est dans le titre de ce psaume, a été un sujet de difficultés pour les interprètes , et ils l'ont

traduit de différentes manières. J'ai suivi l'opinion qui m'a paru être la plus vraisemblable, et voici mes raisons que je n'expose néanmoins que parce qu'elles concourent à établir le sens que je donne au verset 3.

En comparant le titre de ce psaume avec ceux de plusieurs autres, je crois pouvoir conclure que *agithith* est le nom d'un instrument dont le coryphée accompagnait son chant. Plusieurs interprètes l'ont nommé la *géthéenne*, ou l'instrument inventé par les habitants de la ville de *Geth* ou *Gath*, et que David introduisit dans sa musique après l'avoir vu usité chez les Géthéens, pendant le temps que, poursuivi par Saül, il s'était réfugié dans la maison d'Achis, roi de ce pays. C'est ainsi que l'ont compris les paraphrastes. Et en effet, il est naturel qu'un instrument qui ne tire pas son nom de l'usage auquel il est destiné, de sa forme ou de la matière dont il est composé, prenne celui de la contrée d'où il a été apporté.

Les auteurs de la version dite de *Septante* ont fait dériver ce nom hébreu que nous croyons être celui d'un instrument de musique, d'un mot qui signifie *pressoir*; ceux de la vulgate ont conservé cette interprétation que rien pourtant, dans tout ce psaume, ne peut justifier. Rosen-Müller me paraît donc être très fondé à dire dans son explication des titres des psaumes :

« Nihil usitatius est quam instrumenta musica nomen « apud veteres sortiri a loco ubi primitus inventa, aut « frequentissime tractata essent. Nota sunt instrumenta « *lydia*, *phrygia*; noti in musicis toni *dorii*, *lydii*, « *œolici*, *ionici*. » (Tom. I, proleg. de l'explication des psaumes, p. 39.)

Il n'est point dit, dans le premier livre des Rois, que David, réfugié dans la ville de Geth ou Gath, s'occupât dès-lors à composer et à chanter des hymnes à la louange de Dieu qui l'avait appelé à régner sur Israel, et lui avait

donné la victoire sur Goliath, ce redoutable philistin qui jetait la terreur dans le camp des Hébreux. Mais nous conclurons de la lecture de plusieurs psaumes, qu'il est très vraisemblable que David, pendant le cours des persécutions de Saül, célébrait par des chants les diverses marques de protection qu'il recevait du Seigneur; et il faut remarquer, 1° que lorsque ce prince fugitif chercha un asile auprès d'Achis, roi de Geth, il venait de recevoir, à Nobé, de la main du souverain sacrificateur Achimelech, l'épée de Goliath qu'il avait lui-même consacrée à Dieu comme un monument de sa victoire; 2° que David, en chantant sur la *géthéenne*, le triomphe que, par la protection divine, il avait obtenu, fit servir à célébrer la défaite de son terrible adversaire, le même instrument sur lequel celui-ci aurait chanté sa propre victoire, si Dieu n'eût dirigé la main du faible berger. Car Goliath était de Geth, capitale d'une des cinq satrapies des Philistins.

David, dans son cantique d'action de graces, s'exprime donc ainsi (v. 3) :

« Seigneur! vous vous servez d'enfants qui ont à peine « quitté le sein de leur mère pour faire éclater votre puis- « sance contre vos ennemis, et vous avez ainsi renversé « le superbe qui n'attendait la victoire que de la force de « son bras. »

Les interprètes entendent autrement les premiers mots de ce verset, et ils disent :

« Vous avez tiré la force contre vos ennemis de la « *bouche* des enfants, et de ceux qui sont à la mamelle. « C'est ainsi que vous détruisez celui qui s'élève contre « vous.

« *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem* « *propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ul-* « *torem.* » (Vulg.)

Mais j'ai déjà fait observer que le mot hébreu פִּי,

que les interprètes ont traduit par *bouche*, peut souvent être une simple particule explétive qui n'aurait d'autre fonction que celle de modifier le sens de la préposition à laquelle elle est jointe; et le verset 3 de ce psaume semble nous offrir une application de cette observation que l'on trouve dans tous les lexiques. * C'est ainsi que cette particule se joint aux prépositions ל, על, ב, מ et donne lieu aux significations *par*, *par le moyen*, *par l'entremise de*, *avec*.... etc.

Je sais que l'on m'opposera la citation que, dans l'évangile selon saint Mathieu, chap. XXI, v. 16, le divin Sauveur, s'adressant aux pharisiens scandalisés d'entendre des enfants s'écrier : *Gloire au fils de David!* fait, en ces termes, du trait du psaume 8 :

« Est-ce que vous n'avez pas lu dans vos livres : Vous « avez tiré votre louange (ou votre gloire) de la *bouche* « des petits enfants, et de ceux qui sont à la mamelle?

« *Nunquam legistis : Quia ex ore infantium et lacten-* « *tium perfecisti laudem?* » (Saint Mathieu, chap. XXI, « v. 16. Vulg.)

Ces paroles ne peuvent en effet se rapporter qu'au verset 3 du psaume 8. Mais je prie mon lecteur de faire attention que Jésus-Christ ne dit point : *Il est dit dans les psaumes de David....*; il s'exprime ainsi : *N'avez-*

---

* מִ *syllabica adjectio, modum et æstimationem significans* (Buxtorf). Voir aussi Robertson. — Michaëlis, dans son *Lexique* et le *Supplément au Lexique*. — *Concordance des particules hébraïques*, par Noldius.

Nous verrons au verset 43 du psaume 119 un autre exemple du mot מִ, particule explétive, que les auteurs de la Vulgate ont néanmoins traduit encore par *bouche*, parce que ce dernier mot est, à la vérité, une des acceptions les plus ordinaires de l'expression radicale. (Voir ce verset et la note qui lui est annexée.)

vous jamais lu? « *Nunquam legistis!* » Or, 1° nous savons (et plusieurs fois j'en ai présenté l'observation) * que les apôtres et Jésus-Christ lui-même, dans les citations qu'ils faisaient des livres de la loi et de ceux des prophètes, se conformaient le plus souvent à la version dite des Septante, qui avait dès-lors une grande autorité parmi les Juifs. Mon lecteur trouvera, dans l'explication du psaume 110, une preuve sans réplique de cette assertion, savoir : que Jésus-Christ, rappelant les écriture saintes, se conformait à la traduction dite des Septante, quoiqu'elle fût fautive en certains points peu importants.

Nous verrons en effet que ce psaume 110 commence, dans le texte, par ces mots : « *Jehovah dixit Domino meo....* Néanmoins, comme les Juifs, qui avaient traduit ce psaume en grec, avaient dit : *Dixit Dominus Domino meo*, suivant l'usage reçu parmi eux de se servir du mot *Adonaï* (*Dominus*) à la place de *Jehovah* sive *Æternus*, Jésus-Christ se conforme à cet usage en citant aux Juifs ces paroles du psaume de David, et il dit (saint Luc, XII, 36):

Εἶπεν ὁ Κύριος τῷ Κύριῳ μου,

c'est-à-dire : *Dixit Dominus Domino meo*, quoique la répétition d'un même mot introduise une sorte d'amphibologie dans la question qu'il leur adressait. **

---

* Discours préliminaire. — Tome III des *Etudes sur le texte d'Isaïe* et *passim*.

** Ce même trait est cité dans saint Mathieu (chap. XXII, v. 44); et le syriaque, qui était sans doute la langue usitée dans la Judée du temps de Jésus-Christ, emploie une expression qui ne signifie point *Jehovah* (*Æternus*), mais qui toujours est rendue en latin par *Dominus*. Je prie mon lecteur de voir cette dissertation dans la note qui suit le psaume 110.

2° Ce que Jésus-Christ voulait que les prêtres et les scribes entendissent était aussi bien exprimé par ces paroles : *Seigneur, vous avez tiré votre gloire de la bouche des petits enfants*, que si, se conformant plus exactement au texte original qui avait cessé d'être d'un usage commun dans la Judée, il leur eût dit : *N'avez-vous pas lu ce que dit David dans l'un de ses psaumes : Seigneur ! vous avez tiré votre gloire de petits enfants et de ceux qui sont sur le sein de leurs mères.*

J'ajoute que l'interprétation que je propose de la première partie du verset 3 du psaume 8, est bien plus en harmonie avec le second membre de ce verset, dans lequel David rappelle la victoire que, par lui, le Seigneur a remportée sur ses adversaires, et sur ce fier ennemi appelé *sui ipsius ultorem*, à cause de son arrogance et de sa présomption.

Cette observation aura une plus grande force encore, si nous considérons que ces mots *perfecisti laudem*, par lesquels les auteurs de la Vulgate, guidés par ceux de la version grecque, ont rendu le texte hébreu du verset 3 du psaume 8, ne sont point la traduction rigoureusement exacte de ce même texte; mais qu'il fallait dire, mot pour mot : *Stabiliisti*, sive, *constituisti fortitudinem*, ou, ainsi que je me suis exprimé en français : « Vous vous « servez d'enfants qui ont à peine quitté le sein de leurs « mères, pour faire éclater votre puissance contre vos « ennemis; et vous avez ainsi renversé le superbe qui « n'attendait la victoire que de la force de son bras. »

Enfin les interprètes, en traduisant le verset 3 du psaume 8 par *ex ore infantium....*, sont obligés de soutenir qu'il n'a aucune relation avec les circonstances du temps où David a composé le psaume, qu'il est entièrement prophétique, que par conséquent nous ne devons le considérer que comme une réponse que l'esprit saint

dictait d'avance à David pour que Jésus - Christ pût y renvoyer les prêtres et les scribes, et les confondre par un témoignage bien capable de faire sur eux une grande impression ; c'est pourquoi le père Berthier, qui s'est conformé à l'opinion commune des traducteurs, dit que « ce verset devait être une véritable énigme pour « les Juifs avant l'événement dont parle saint Mathieu. » (Explication du psaume 8.)

Je ne crois pas devoir adopter ce sentiment qui, d'ailleurs, ne s'accorde point avec le plan que je me suis proposé dans mon travail, et d'après lequel je cherche avant tout la circonstance particulière qui a pu fournir le sujet du chant que j'essaie de traduire. Cette circonstance une fois bien connue, mon lecteur peut, plus facilement et plus sûrement, s'élever à un autre ordre d'idées, c'est-à-dire, à ces sens spirituels qui ne sont pas exacts lorqu'ils ne naissent pas du sens littéral. *

Cette discussion doit paraître assez importante à ceux qui s'occupent de l'étude des écrits sacrés pour que je ne craigne pas d'ajouter quelques lignes qui achèveront d'expliquer ma pensée :

La fonction principale que le mot פי remplit dans le discours est d'exprimer *la manière dont un fait s'accomplit.* Cette acception radicale donne lieu à plusieurs locutions que nous trouvons dans les livres sacrés des Hébreux. Ainsi, nous lisons qu'une armée a été détruite par le glaive, ou par le moyen du glaive (בפי חרב); et les auteurs de la Vulgate, imitant ceux de la traduction grecque, disent : *In ore gladii.* — Dieu a parlé par les prophètes, ou par le moyen des prophètes (בפי נביאיו); et les auteurs de la Vulgate disent : *Per*

* Je prie mon lecteur de lire la note du verset 7 du psaume 95.

os prophetarum. De là, dans tous les lexiques, on a donné au mot פִּי les significations de *tranchant*, *limbe* ou *bord d'un instrument*, *bouche*, *lèvres* (et par suite *paroles*, *discours*). Mais ces acceptions sont renfermées dans la première : *Modus quo res accidit* aut *perficitur.* *

Quand David, dans le psaume 8, loue le Seigneur qui s'est servi d'un enfant pour triompher du terrible géant, il prend le mot פִּי dans sa signification première et radicale, et il dit : *Par de faibles enfants.* ou, *par le moyen d'enfants*, *vous avez fait*, ou, *vous faites une action de force et de vigueur.* Mais les auteurs de la version grecque, et après eux ceux de la version latine, qui rendent constamment un mot par un autre mot, sans trop s'embarrasser quelquefois de savoir s'ils choisissaient bien l'acception convenable, ont pris l'une de celles que les lexiques attribuent au mot פִּי, et ils ont dit : *Par la bouche des enfants*, *vous avez*, etc.

Jésus-Christ trouvait cette traduction entre les mains des juifs de son temps; et pour répondre à ceux qui se scandalisaient d'entendre des enfants s'écrier : *Gloire au fils de David!* il leur cite ce trait, sans changer l'expression dont s'étaient servi les traducteurs, parce que si elle est fautive lorsqu'on la considère dans le psaume, elle convenait admirablement à la circonstance; et les Juifs n'avaient rien à répliquer à ces paroles : *N'est-il pas*

---

* Ce qui appuie encore ce que je dis de la signification propre et radicale du mot פִּי, c'est que les auteurs sacrés, pour dire que Dieu a parlé par ses prophètes, emploient quelquefois un autre mot, et disent que Dieu a parlé *per manum prophetarum* (בְּיַד נְבִיאִים); parce que la main est le moyen ou la manière qui le plus souvent sert à l'accomplissement d'un fait.

écrit dans vos livres que Dieu tirerait sa gloire de la BOUCHE *des petits enfants!* Cette acception de *bouche* n'était pas celle qui avait été dans la pensée de David, mais elle était une des significations du mot, la seule que les Juifs connussent, et la seule dont par conséquent Jésus-Christ pouvait se servir pour les réduire au silence.

⁂

PSAUME NEUVIÈME.

1. Psaume de David sur la mort du cruel fils de Iemini.

Il y a, selon moi, une grande relation entre ce psaume et le psaume septième; et le méchant dont David va nous présenter les projets renversés est le même des mains de qui, dans le psaume septième, il demandait à Dieu d'être délivré.

Le titre hébreu porte seulement ces mots : *Sur la mort du fils.* Les paraphrastes ont ajouté : *Super mortem filii qui exierat de inter castra ;* et il est difficile de savoir à qui se rapportent ces derniers mots, à moins que ce ne soit au géant Goliath qui porterait ainsi, on ne peut dire pourquoi, le nom de *filius.*

Saint Jérôme a traduit : *Super morte filii.* Mais il me paraît évident qu'il faut dire : *Super morte filii Iemini.* Ce nom patronimique a été omis dans le texte, parce qu'on ne pouvait se méprendre sur le sujet du psaume.

Comme David rend graces à Dieu de l'avoir délivré de tous ses ennemis; comme aussi (verset 15), il dit qu'il chantera les louanges du Seigneur en présence des habitants de la *fille* de Sion qui ne fut conquis sur les Jébuséens que plusieurs années après ; il est vraisemblable que ce psaume, quoiqu'il se rapporte réellement à la

mort de l'un des plus cruels persécuteurs de David, n'a été composé que lorsque ce prince fut reconnu roi et eut établi sa demeure sur le mont de Sion. Du moins, il n'est guère possible qu'il ait été chanté avec ses chœurs, et au son des instruments de musique avant les temps où David régla les formes du culte public. Cette dernière observation se rapporte à plusieurs autres psaumes.

Le coryphée :

2. Je rendrai gloire à l'Éternel dans toute l'effusion de mon cœur ;

Et je raconterai ses merveilles.

3. Je me réjouirai et je tressaillerai de joie dans le Seigneur ;

Je célèbrerai la grandeur de son nom.

4. L'épouvante a saisi mes ennemis ; ils ont fui, ils sont tombés ;

Ils ne subsisteront plus désormais devant vos regards.

5. Vous avez prononcé la sentence que j'attendais ; vous avez jugé ma cause ; vous vous êtes assis sur votre tribunal pour faire connaître votre souveraine justice.

6. Les peuples ont entendu votre voix menaçante ; vous avez terrassé le méchant, et son nom a péri pour toujours avec lui. [1]

---

[1] Nous ne savons pas de quelle manière est mort cet

7. Je n'ai plus à craindre les fureurs de l'homme ennemi. Vous avez détruit ses villes, et enseveli leur mémoire sous leurs ruines. [1]

(Premier chœur :)

8. L'Éternel règne éternellement. Le trône sur lequel il juge les nations est inébranlable.

(Second chœur :)

9. Toute la terre est soumise à l'équité de ses lois, et il prononce au milieu des peuples des jugements pleins de sagesse.

(Premier chœur :)

10. Il relève celui qu'on opprime; il est son refuge dans le temps de l'affliction;

(Second chœur :)

11. Et tous ceux qui connaissent votre nom, ô Éternel! lorsqu'ils verront que vous n'abandonnez

---

ennemi de David. Mais rien n'empêche de penser que, à l'occasion du châtiment qui tomba sur cet homme méchant et sur les siens, David remercie le Seigneur de l'avoir délivré de plusieurs autres persécuteurs.

[1] De la punition d'un coupable, les auteurs sacrés passent souvent au jugement que Dieu exerce contre les peuples dont les crimes l'ont irrité, quelquefois même à la dernière condamnation de tous les méchants.

point l'homme pieux, mettront en vous leur confiance.

(Les deux chœurs ensemble :)

12. Chantez maintenant des hymnes à la gloire du Dieu qui habite Sion. [1]

Racontez aux peuples les œuvres de sa puissance.

13. Dites qu'il n'a point oublié les fureurs de l'homme de sang,

Et qu'il a entendu les cris du malheureux.

(Le coryphée :)

14. Il a eu pitié de moi.

Il a vu les maux dont m'accablait la haine de mes ennemis; et il m'a arraché des bras de la mort.

15. C'est pourquoi je lui rendrai gloire dans

---

[1] *Le Dieu qui habite Sion*, ou, *dans Sion.*

Cette forme de langage que l'on retrouve souvent dans les livres sacrés des Hébreux était employée par les Égyptiens. M. Champollion, dans la quatorzième de ses lettres écrites de Nubie et d'Égypte (p. 275, Paris, 1833), dit que les divinités protectrices du palais ou temple que Rhamsès-le-Grand (Sésostris) éleva au grand Dieu de Thèbes (Ammon-Ra) prennent toujours, dans les tableaux sculptés de ce temple, un titre qui se traduit exactement par ces mots : *Le Dieu qui réside dans le Rhamesseion*, ou *palais de Thèbes.*

l'assemblée des vieillards assis aux portes de la fille de Sion ; et je ferai éclater l'allégresse qu'excite en mon ame le salut que j'ai reçu de lui. [1]

16. Car les impies ont trouvé leur tombeau dans la fosse qu'ils avaient creusée pour m'y faire tomber ; leurs pieds ont été pris dans le lacet que leur malice avait tendu dans des lieux obscurs.

17. L'Éternel a manifesté sa puissance et sa justice : il a jugé ; et les machinations du méchant sont devenues pour lui comme un rets dont il s'est enveloppé de ses propres mains.

Danse et symphonie.

(C'est-à-dire : célébrons le triomphe du Seigneur par nos chants cadencés, par nos danses accompagnées du son des instruments de musique. Disons en chœurs :) [2]

---

[1] Les conseils et les assemblées où les vieillards jugeaient les différents, se tenaient aux portes des villes.

Jérusalem est *fille de Sion*, parce que cette ville s'était formée autour de cette forteresse qui lui avait ainsi donné naissance et la protégeait.

[2] A la fin du verset 17, on lit dans le texte hébreu deux mots, *higahion selah*, qui ont fort embarrassé les interprètes, et que les auteurs de la Vulgate n'ont point traduits. Le premier signifie *sermo*, *meditatio*, *cantus*, *carmen*. Michaélis, dans son supplément aux lexiques hébreux, s'attache à ce dernier sens qui est celui que présente le mot arabe correspondant : « On ne peut nier, « dit-il, que des vers ne puissent être appelés ainsi, à

(Premier chœur :)

18. Que ceux qui aiment le mal retournent à l'enfer qui les attend !

Que les impies qui ont perdu le souvenir de Dieu disparaissent de dessus la terre !

« cause de la prononciation ou de la mesure qu'on obser-
« vait en les récitant. »

Selah signifie, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, *instrumentorum musicorum sonitus*, *et saltatio ;* c'est-à-dire, *fanfare*, ou, *symphonie et danse. Higahion selah* signifiera donc : *carmen*, *musica* et *saltatio* : c'est-à-dire : *discours poétique*, *musique* et *danse.*

Maintenant je prie mon lecteur de se rappeler l'observation que j'ai faite, dans le discours préliminaire, sur la réunion de tous les arts dans les fêtes religieuses des anciens, et particulièrement chez les Hébreux, la poésie, la musique, la danse. Ce psaume nous offre une preuve frappante de cette réunion; et les quatre derniers versets que les chœurs vont chanter sont ornés du charme de la mesure, récités au son des instruments de musique, et accompagnés de danse. Nous saurons désormais que le mot *selah* en hébreu, mis à la place des deux mots *higahion selah*, est une indication que j'ai traduite par *danse et symphonie*, et qui signifie : *Célébrons le triomphe du Seigneur par nos chants cadencés, par nos danses accompagnées du son des instruments de musique; disons en chœurs :*

(Second chœur :)

19. Non, le Seigneur n'oublie point pour toujours celui qui est dans l'affliction,

Et l'espérance du malheureux n'est pas éternellement déçue.

(Les deux chœurs ensemble :)

20. Levez-vous, grand Dieu !

Que l'homme ne prévaille pas contre vous !

Soumettez à votre puissance ceux qui ne vous reconnaissent pas.

21. Apprenez-leur à vous craindre ; et qu'enfin ils sachent qu'ils ne sont que des hommes !

Danse et symphonie.

(1)

---

[1] C'est ici que les auteurs de la Vulgate commencent à adopter une numération différente de celle qu'indique le texte hébreu. Selon les premiers, le psaume suivant fait partie du psaume neuvième qui alors se composerait de trente-neuf versets, tandis que, dans le texte, les dix-huit versets qu'il nous reste encore à expliquer, forment un psaume à part qui est le dixième.

L'auteur de l'*Exposition du sens primitif des psaumes, totalement conservé dans le latin de la Vulgate....* prétend que les Juifs ont divisé ce psaume en deux portions

« pour dénaturer une prophétie relative au *législateur* du « genre humain. »

L'accusation est grave. Cependant la différence qui (verset 21) existe entre la leçon de la Vulgate, où se trouve rendu par *legislator* un mot hébreu que d'autres interprètes ont cru devoir traduire par *timor*, n'a aucune connexion avec la division du psaume en deux chants.

Quant au choix du mot qui doit représenter exactement l'expression textuelle, il convient d'étudier le sens général du discours, pour savoir s'il faut dire avec les auteurs de la Vulgate : « *Constitue*, *Domine*, *legislato-* « *rem super eos* ; » ou bien, avec saint Jérôme et la plupart des hébraïsants : *Pone eis timorem.*

Le père Berthier, tout favorable qu'il est au système de ceux qui s'attachent à la Vulgate préférablement au texte même hébreu qu'il appelle si improprement l'*hébreu d'aujourd'hui*, remarque que « le mot original peut signi- « fier *crainte*, *maître*, *législateur*, selon les deux di- « verses racines d'où l'on peut le tirer ; » et il se borne à dire : « On peut très bien entendre, par ce *législateur*, « Jésus-Christ, qui a mieux appris que personne à tous « les peuples qu'ils ne sont que des hommes. »

Nul doute que Jésus-Christ ne soit le législateur du genre humain ; mais David a-t-il voulu le dire dans le verset 21 de ce psaume ? C'est ce dont il est bien permis de douter lorsque l'on consulte le sens général du discours, qui est un juge compétent dans ces sortes de questions.

PSAUME DIXIÈME,

(SUITE DU NEUVIÈME DANS LA VULGATE).

Selon Kimchi, ce psaume ne se rapporterait pas à une circonstance particulière de la vie de David, mais il faudrait le considérer comme une prière que ce prince propose aux justes poursuivis par l'infortune ou par la haine des méchants.

Rosen-Müller, qui expose ce qu'ont pensé, à ce sujet, divers interprètes, croit qu'il est une prière dans laquelle David demande au Seigneur de le secourir contre les calomnies des hommes méchants qui excitaient contre lui la colère de Saül.

Il m'a paru être une suite de celui que nous venons d'expliquer; et David, après avoir remercié Dieu de l'avoir délivré de l'un de ses plus dangereux adversaires, le conjure de continuer à le protéger contre tous ses ennemis. C'est pourquoi les auteurs des versions grecque et latine n'ont fait qu'un seul psaume du neuvième et du dixième, voyant d'ailleurs que celui-ci n'avait pas de titre.

Nous comptons donc maintenant, en nous conformant à la bible hébraïque, un psaume de plus que si nous eussions suivi la numération des deux anciennes versions. Nous remarquerons encore quelques différences dans la division de nos chants sacrés; elles n'empêchent point cependant que, dans le texte comme dans les traductions

grecque et latine, ce livre ne soit également composé de cent cinquante psaumes.

(Le coryphée :)

1. O Éternel ! pourquoi restez-vous éloigné de moi ?

Pourquoi vous cherché-je en vain lorsque je suis dans la détresse ?

2. Le méchant, dans son orgueil, persécute l'homme faible.

Qu'il soit pris lui-même dans les embûches qu'il a dressées !

3. Il se livre à tous les désirs effrénés de son cœur. Ce n'est qu'à l'or qu'il adresse ses hommages, et vous n'avez que ses mépris.

4. Plein d'arrogance, il ne se met point en peine de chercher son Dieu. Vous n'êtes plus rien dans sa pensée, ni dans ses desseins.

5. La voie qu'il a choisie est semée de crimes qu'il n'a point craint de commettre. Il a mis de côté la terreur de vos jugements; et il souffle avec dédain sur ses ennemis qu'il défie.

6. Il a dit dans son cœur :

« Je suis inébranlable à jamais ; et l'adversité « ne saurait m'atteindre. »

7. Sa bouche est pleine d'imprécations, de fourberies et de mensonges. Sa langue est tou-

jours prête à être un instrument d'infortunes et de crimes. [1]

8. Il a dressé ses piéges dans les habitations des hommes puissants, et il égorge en secret l'innocent qui y est tombé. Ses yeux sont attachés sur le faible comme sur une proie que d'avance il dévore.

9. Tel qu'un lion aux aguets dans son antre, il épie le malheureux qu'il veut surprendre, il retire à lui ses filets et saisit sa proie.

10. Il la renverse dans la poussière et il la déchire. Alors tombe aussi sous le glaive de ses satellites la troupe de ceux qui n'ont aucune défense qu'ils puissent opposer à sa fureur. [2]

---

[1] Ou mieux : *Sous sa langue sont (cachés) le crime et l'infortune.* Manière de parler que nous retrouverons dans le verset 17 du psaume 66.

[2] Je pense que les versets que nous venons d'expliquer se rapportent à Doëg, l'un des favoris de Saül, et dont nous verrons plus bas la haine contre David. Ce Doëg, après avoir tué Achimelech qui avait donné asile au prince fugitif, massacra, en un seul jour, quatre-vingt-cinq prêtres : *Irruit in sacerdotes*, dit la Vulgate (premier livre des Rois, chap. XXII).

Je prie mon lecteur de recourir aux observations qui sont en tête du psaume 49.

Ce verset 10 est difficile, et il a été diversement expliqué. J'ai suivi une variante donnée par Kennicott : ידכה

11. Il a dit dans son cœur :

« Non, le Seigneur ne se souvient pas de l'hom-
« me ; il a détourné ses regards, et il ne s'in-
« quiète pas de ce qui se passe sur la terre. »

---

12. Levez-vous, ô Éternel ! étendez votre main puissante, et n'oubliez pas le misérable.

13. Serait-ce impunément que l'impie a blasphémé, et qu'il a dit, dans son cœur, que vous ne tirerez aucune vengeance de ses crimes ?

14. Vous avez vu ses violences et sa malice ; vous avez vu aussi la misère et les mauvais traitements que souffrent vos serviteurs. Ils sont sous votre protection ; le pauvre et l'orphelin n'ont que vous pour appui, et ils ont mis en vous tout leur espoir, parce que vous avez toujours été le refuge de celui qui était délaissé.

15. Brisez le bras du méchant ; et que le châtiment dont vous frapperez l'homme coupable soit tel que, lorsque vous rechercherez son iniquité, vous ne la trouviez plus. [1]

---

au lieu de ודכה. — J'ai divisé aussi, avec plusieurs interprètes, le mot הלכאים en deux mots הל et כאים

[1] J'ai entendu ainsi ce verset difficile : le mal est une

(Premier chœur :)

16. Le Seigneur règne éternellement ; et les impies disparaîtront de dessus la terre. [1]

(Second chœur :)

17. Vous avez entendu les vœux de l'homme pacifique; faites renaître la confiance dans son cœur abattu.

---

injure faite à Dieu; il faut donc que le mal soit détruit. Il ne peut l'être que de deux manières : ou par le repentir du coupable, ou par la vengeance de Dieu qui prend soin de sa gloire. Ici, le psalmiste fait le portrait d'un méchant endurci qui insulte à la patience divine; il demande au Seigneur de faire cesser les maux que l'impie fait souffrir au juste; et puisque le crime n'est point effacé par le repentir, il conjure Dieu, au nom de sa gloire, de l'effacer par la punition, et de l'effacer si entièrement qu'il n'en reste plus rien désormais qui puisse provoquer sa vengeance.

Remarquons encore que, dans la pensée des auteurs sacrés, tous les châtiments dont Dieu frappe le criminel ici bas, sont une image prophétique, une figure du dernier et éternel châtiment réservé aux méchants.

[1] Le mot que j'ai rendu par les *impies* est *goïm*, expression presque toujours prise en mauvaise part (*progenies nequam*).

(Les deux chœurs ensemble :)

18. Prêtez une oreille favorable, [1] pour juger la cause de l'orphelin et de celui qu'on opprime.

Que l'homme formé du limon de la terre cesse de se faire craindre !

PSAUME ONZIÈME,

(DIXIÈME SELON LA VULGATE).

Il s'agit toujours, dans ce psaume, des persécutions de Saül. David, pressé par ses amis, de se mettre à l'abri des emportements de ce prince, et de chercher son salut par la fuite, leur répond qu'il a mis en Dieu toute sa confiance.

1. Psaume de David.

Le coryphée :

J'ai mis ma confiance en l'Éternel. Pourquoi me

---

[1] J'ai fait entrer dans le verset 18 deux mots qui lui sont donnés par le sens, et que le texte attribue au verset 17.

dites-vous : « Faible oiseau ! fuis dans tes mon-
« tagnes ; [1]

2. « Car voici que les méchants tendent leurs
« arcs. Déjà ils ont placé leurs flèches sur la
« corde, pour les lancer, dans l'obscurité, con-
« tre l'homme juste.

3. « Quelle défense lui reste-t-il, lorsque les
« mauvais conseils ont prévalu, et ont renversé
« les obstacles qui s'opposaient à leur accomplis-
« sement ? » [2]

4. (Pour moi, je dis :)

L'Éternel qui réside dans le sanctuaire qu'il a choisi au milieu de nous, l'Éternel qui a établi son trône dans les Cieux, promène ses regards sur les enfants des hommes, et ses yeux interrogent leurs pensées.

---

[1] Dans le texte, les amis de David parlent au pluriel, et disent : *Fuyez dans vos montagnes*, parce que leurs paroles s'adressent, non seulement à David, mais à ceux qui l'accompagnaient.

Mon lecteur sait que le seul appui que David eût auprès de Saül, était Jonathas devenu odieux à son père à cause de l'amitié qu'il avait conservée pour le prince fugitif.

[2] Il est évident que les trois versets que nous venons de lire renferment les conseils que David recevait de ses amis, et auxquels il va répondre.

5. Il connaît celui dont le cœur est droit; il abhorre le méchant et l'homme qui se plaît dans la violence ;

6. Il lancera sur lui des traits ardents qui l'envelopperont de toutes parts comme une pluie ; le feu, le soufre et la fureur des tempêtes sont le lot qu'il lui a préparé. [1]

(Les deux chœurs ensemble :)

7. Car l'Éternel est juste ; il aime ce qui est juste, et il tient sans cesse ses regards tournés sur la terre pour rendre à chacun le salaire qui lui est dû.

PSAUME DOUZIÈME,

(ONZIÈME SELON LA VULGATE).

David continue à parler de ceux qui excitaient contre lui la haine de Saül, et flattaient les passions de ce prince extravagant.

---

[1] Mot pour mot : *Il fera pleuvoir sur les méchants des traits enflammés* (ou, *des embûches*). *Le feu, le soufre et les tempêtes sont le lot de la coupe qui leur est échu.* Allusion à l'emploi que les Hébreux faisaient d'une coupe lorsqu'ils tiraient au sort, ou à la mesure de vin déterminée par la coupe que l'on plaçait devant chaque convive dans les festins.

1. Psaume de David chanté avec accompagnement de l'instrument à huit cordes.

Le coryphée :

2. Soyez vous-même notre salut, ô Éternel ! Car l'homme pieux et bienfaisant est enlevé de dessus la terre, et le nombre de ceux qui aiment la vérité diminue chaque jour au milieu des enfants d'Adam.

3. Leurs discours sont des discours de mensonge ; la feinte est sur leurs lèvres, et ils parlent comme s'ils avaient deux cœurs.

4. Le Seigneur détruira ces bouches perfides et flatteuses, ces langues superbes qui ne prononcent que des paroles de fourberie.

5. Les méchants ont dit :

« Faisons de nos langues l'instrument de notre « puissance ; donnons un libre essor à nos dis- « cours. Qui pourra nous résister ? » [1]

6. Mais l'Éternel a dit aussi :

« J'ai vu la désolation du pauvre ; j'ai entendu « les gémissements de celui qu'on opprimait : je

---

[1] Bossuet explique ainsi la pensée du psalmiste : « Quid- « quid libuerit, de Davide comminiscemur, ac Sauli per- « suadebimus ; neque quisquam nos prohibere poterit. »

« me lèverai, et je prendrai la défense du faible
« que le méchant prétendait renverser du souffle
« de son orgueil. »

(Premier chœur :)

7. Les paroles de l'Éternel sont des paroles que n'infecte point le mensonge ; elles sont comme l'argent brûlé dans le creuset, et qui a été purifié jusqu'à sept fois.

(Second chœur :)

8. Vous nous garderez, ô Éternel ! de cette génération mauvaise, et vous nous prendrez pour toujours sous votre protection.

(Les deux chœurs ensemble :)

9. Car les méchants sortent de leur retraite et triomphent, quand les honneurs sont devenus la proie de ce qu'il y a de plus vil parmi les enfants d'Adam. [1]

---

[1] Il s'agit sans doute, ici, de Doëg et de ceux qui, avec lui, flattaient et excitaient la haine de Saül.

On trouve dans les livres sacrés plusieurs traits qui ressemblent à celui-ci, sur les hommes qui, des rangs les plus bas, s'élèvent par le vice, sous les mauvais princes, aux premiers honneurs. Je prie de lire les observations que

PSAUME TREIZIÈME,

(DOUZIÈME SELON LA VULGATE).

1. Psaume de David.

Le coryphée :

2. Jusques à quand, ô Éternel ! avez-vous résolu de m'oublier ? Et serai-je éternellement loin de votre pensée ?

Jusques à quand détournerez-vous votre face pour ne pas apercevoir la misère de votre serviteur ?

3. Jusques à quand me laisserez-vous abandonné à mes propres conseils contre ceux qui me dressent des embûches ?

Jusques à quand serai-je dans la tristesse depuis le matin jusqu'au soir ? Et le méchant se rira-t-il toujours de mes vains efforts ?

4. Regardez, Seigneur, et écoutez ma sup-

---

j'ai faites sur ces maximes de l'antique sagesse de l'Orient, et que j'ai ajoutées à l'explication des versets 5, 6, 7 et 8 du chapitre XXXII du livre d'Isaïe, dans mes *Études* sur le texte de ce prophète.

plication ! Faites luire à mes yeux un rayon de lumière, de peur que je ne m'endorme du sommeil de la mort.

5. Que mon ennemi ne dise point : « La victoire est à moi ! »

Et que ma chute ne soit pas pour celui qui me hait un sujet de triomphe !

6. Plein de confiance en votre bonté, mon cœur tressaillera de joie lorsque je recevrai le salut que j'implore ; et je chanterai des cantiques de reconnaissance quand l'Éternel m'aura accordé la grace que j'attendais. [1]

---

[1] On ne voit pas que les chœurs pussent remplir un rôle dans le chant de ce psaume. Cependant il commence par ces mots : *Le coryphée*. Il faut donc croire que la musique seule répondait aux paroles de ce coryphée qui est David lui-même.

PSAUME QUATORZIÈME,

(TREIZIÈME SELON LA VULGATE).

Dans le texte hébreu, on ne remarque, entre ce psaume 14 et le psaume 53, qui est le 52e de la Vulgate, que de légères différences qui pourraient être considérées comme les variantes de la leçon d'un même cantique. Ils se chantaient donc vraisemblablement l'un pour l'autre.

Mais les auteurs de la Vulgate ont intercalé, après le verset 3 du psaume 14, quelques traits qui paraissent avoir été pris dans d'autres livres sacrés, et qui, par leur sens, se rattachent parfaitement au psaume. Ils en ont formé trois versets; et saint Jérôme observe que « tous les commentateurs grecs ont marqué ces versets « d'un obèle, pour faire voir qu'ils n'étaient ni de l'hé- « breu, ni des Septante, mais seulement de l'édition « grecque qu'ils appelaient *commune*, et qui avait souffert « beaucoup de variétés. » *

Ces trois versets se trouvent dans l'Épitre aux Romains, chap. III, où saint Paul les transcrit immédiatement après ces mots : *Omnes declinaverunt.....* Ils sont tirés du psaume 5, v. 11; — du psaume 10, v. 7; — du psaume 35, v. 2; — du chapitre LIX du livre d'Isaïe, v. 7 et 8; — et du livre des Proverbes, chap. I, v. 16. — Ces diverses citations sont indiquées à la marge de plusieurs éditions de la Bible, et notamment dans celle de Vitré.

---

* Bible de Vence.

On pourrait penser que les auteurs de l'édition grecque dite *commune*, et ceux de la Vulgate ont pris dans l'Épitre de saint Paul ces trois versets qui, par leur sens, conviennent au psaume 14; mais il faut remarquer qu'ils sont aussi cités comme faisant partie de ce psaume, par plusieurs auteurs des premiers temps chrétiens, et entr'autres par saint Justin, dans son dialogue contre Tryphon; et de ces diverses considérations quelques interprètes ont présumé qu'ils auront été d'abord annotés à la marge d'un manuscrit par un ancien scribe qui se sera seulement proposé de faire observer combien ces traits de la sainte Écriture se rapportaient au sens du psaume qu'il était chargé de transcrire. De la marge du manuscrit, ces versets auront bientôt passés dans le corps même des versions destinées à l'usage de l'Église, parce que les fidèles avaient pris dès-lors l'habitude de les réciter avec le psaume.

Le titre hébreu nous apprend que ce cantique est de David; et pour contester la validité de ce témoignage, il faudrait que nous eussions de fortes preuves à lui opposer. Or, nous n'en avons qu'une seule qui nous est fournie par le dernier verset que j'ai attribué aux chœurs, et dans lequel les Hébreux demandent au Seigneur de mettre fin à la captivité de son peuple. Voici donc ce que je pense de ce psaume 14 :

Il a été composé par David dans le temps qu'il était poursuivi par Saül. Le portrait qu'il fait de l'impie est celui des hommes méchants qui s'étaient emparés de l'esprit de son persécuteur.

Les Hébreux récitaient souvent ce psaume dans les maux que leur faisaient éprouver les ennemis de Dieu;

et de là vient qu'il a été reproduit deux fois dans le recueil de leurs cantiques. Ils le chantèrent pendant la captivité de Babylone, et c'est alors qu'ils y ajoutèrent la prière qui forme le dernier verset. Après leur retour, ils en faisaient retentir leur nouveau temple. Et enfin, l'interpolation des trois versets qui, dans la Vulgate, sont placés entre le troisième et le quatrième, et qui sont tirés des autres livres sacrés, aura été faite par les Juifs eux-mêmes, vers les derniers temps de leur république, alors que diverses sectes s'étaient élevées parmi eux.

1. Psaume de David.

Le coryphée :

L'homme dégradé a dit dans son cœur : « Dieu n'est pas ! »

Ceux qui prononcent cette horrible parole étouffent la voix de leur conscience ; ils commettent un crime abominable, et désormais il n'en est plus parmi eux qui fasse ce qui est bien. [1]

---

[1] J'ai traduit le mot נבל par *qui cecidit* (l'homme qui est tombé, l'homme déchu, dégradé). Les auteurs de la Vulgate ont dit *insipiens* (l'insensé); mais il faut remarquer que cette dernière acception est secondaire, et que la signification primitive est *qui cecidit*; elle donne naissance à plusieurs dérivés que l'on traduit par *vicieux*, *insensé*, *difformité*, *cadavre*... — *Ils étouffent la voix de leur conscience* : mot pour mot : *ils ont cor-*

2. Du haut des cieux, l'Éternel a fixé ses regards sur les enfants d'Adam, pour voir s'il en était qui n'eussent pas éteint les lumières de leur esprit, qui se missent en peine de rendre gloire à leur auteur; et si tous avaient abandonné leur Dieu; [1]

3. Et il a vu qu'il n'en était point qui ne fût gâté et corrompu jusqu'à la moelle de ses os; qu'il n'en était aucun qui fît le bien, aucun, pas même un seul.

(Ici les auteurs de la Vulgate placent trois versets formés de différents traits, soit des psaumes, soit d'autres livres sacrés. Mon lecteur trouvera une note à la fin de ce psaume.)

---

rompu, *ils ont tué*. Les auteurs de la Vulgate ont dit : *corrupti sunt;* mais le verbe est actif, il doit avoir un régime qui ne peut être autre que celui qui est indiqué par le sens, et qui n'avait pas besoin d'être exprimé; c'est-à-dire : ce qui était dans le cœur de l'homme avant que, déchu ou dégradé, il eût dit : Dieu n'est pas : *La lumière naturelle*, ou, *la raison.*

[1] J'ai joint au second verset deux mots qui m'ont semblé lui appartenir, et qui, dans le texte, font partie du verset suivant.

Quant à ces expressions : *Enfants d'Adam*, je prie mon lecteur de voir les observations qui sont en tête du psaume 49. Les enfants d'Adam sont ceux qui, oubliant leur père céleste qui est dans les cieux, n'ont plus fixé les yeux que sur la terre.

4. « N'ouvriront-ils point les yeux à la lu-
« mière, a dit le Seigneur? ne reviendront-ils
« point à la sagesse, ces artisans de mensonge et
« d'iniquités, qui dévorent mon peuple comme
« s'ils mangeaient du pain? »

Mais ils n'ont point invoqué l'Éternel;

5. (Et tandis qu'ils lui refusaient le tribut de leurs hommages), ils ont tremblé, en esclaves, devant ce qui n'était digne d'inspirer ni respect ni crainte.

Ils apprendront cependant, ces hommes pervers, que Dieu est le protecteur de la race du juste. [1]

6. Ils se sont joués du droit du pauvre, et ils ont repoussé avec dédain ses réclamations;

Mais l'Éternel sera son appui.

---

[1] La *race du juste* est ici opposée aux *enfants d'Adam.* —

Ils ont tremblé *devant ce qui n'était digne d'inspirer ni respect ni crainte.* Ces derniers mots ne sont pas explicitement dans le texte qui présente cette leçon : *Ibi paverunt pavore* (c'est-à-dire, ils ont été saisis de crainte); mais ils sont dans le psaume 53 auquel nous avons remarqué que celui-là est presque semblable. D'ailleurs, le sens les réclame, et tous les traducteurs les ont ajoutés comme complément de la pensée du psalmiste. « Illic « trepidaverunt timore, *ubi non erat timor* » disent les auteurs de la Vulgate, d'après ceux de la version grecque.

(Premier chœur :)

7. Hâtez-vous, Seigneur, d'envoyer de Sion le salut qu'attendent vos enfants.

(Second chœur :)

Jacob tressaillera de joie, Israel sera dans l'allégresse, lorsque l'Éternel ramènera son peuple de la terre de l'exil. [1]

---

[1] Dans les observations préliminaires, j'ai dit que ce verset, chanté par les chœurs, a vraisemblablement été ajouté dans un temps postérieur à celui où le psaume a été composé.

Note sur les trois versets intercalés, dans la version Vulgate, entre le troisième verset et le quatrième.

« *Sepulcrum patens est guttur eorum : linguis suis* « *dolose agebant, venenum aspidum sub labiis eorum.*

« *Quorum os maledictione et amaritudine plenum* « *est : veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem.*

« *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis* « *non cognoverunt. Non est timor Dei ante oculos eo-* « *rum.* »

J'ai déjà fait observer que ces versets se lisent, mot pour mot, dans le chapitre troisième de la lettre de saint Paul aux Romains; mais ils y sont précédés de cet avertissement : « *Sicut scriptum est.* »

Saint Paul rappelait donc ce qui avait été dit avant lui par les auteurs sacrés sur les hommes impies :

Par David qui, dans le psaume cinquième, demande au Seigneur de le délivrer des embûches des méchants :

« *Sepulchrum patens est guttur eorum : linguis suis* « *dolose agebant* » (v. 11, Vulg.); et qui dans le psaume dixième, selon la numération de l'hébreu, ou neuvième selon la Vulgate, s'exprime ainsi :

« *Cujus maledictione os plenum est, et amaritudine et dolo* » (v. 7);

Par Isaïe, chapitre LIX, où nous lisons :

« *Pedes eorum ad malum currunt, et festinant ut* « *effundant sanguinem innocentem...Vastitas et contritio* « *in viis eorum. Viam pocis nescierunt, et non est judi-* « *cium in gressibus eorum* » (Is. cap. 59, v. 7 et 8);

Par l'auteur du livre des Proverbes, chapitre I :

« *Pedes enim illorum (peccatorum) ad malum currunt,* « *et festinant ut effundant sanguinem* » (v. 16);

Enfin, le psalmiste, parlant de la malice de l'impie, avait dit :

« *Non est timor Dei ante oculos ejus* » (ps. 35 selon la Vulgate, v. 2).

PSAUME QUINZIÈME,

(QUATORZIÈME SELON LA VULGATE).

Il est vraisemblable que David composa ce psaume, lorsque, devenu roi par la mort de Saül, il pensa a établir sa demeure sur la montagne de Sion, après avoir chassé les Jébuséens.

1. Psaume de David.

O Éternel ! qui habitera auprès de votre tabernacle !

Qui sera digne de fixer sa demeure sur la montagne que vous avez choisie !

2. Ce sera celui dont les voies sont droites, qui fait ce qui est juste, et qui porte la vérité dans son cœur ;

3. Celui dont la langue est sans fiel, qui par ses actions ne cause aucun dommage à son prochain, et ne cherche pas à le faire tomber dans la confusion ;

4. Celui qui s'éloigne de tout ce qui est digne de mépris, qui honore ceux qui craignent l'Éternel, et qui accomplit avec fidélité ses serments ;

5. Celui qui ne trafique pas de son argent pour

en tirer un profit (de son frère qui est dans l'indigence), et qui ne reçoit pas de présents pour nuire à l'innocent. [1]

L'homme qui se conduit ainsi peut compter sur les promesses de l'Éternel, et sa confiance ne sera point deçue.

---

[1] Mot pour mot : *Qui ne donne pas*, ou, *qui ne livre pas son argent dans l'usure*, ou, *pour l'usure.*

Ce verset est relatif à cette disposition de la loi que nous lisons dans le chapitre XXIII du Deutéronome, v. 19 et 20.

« *Non fœnerabis fratri tuo ad usuram pecuniam nec* « *fruges*, *nec quamlibet aliam rem* :

« *Sed alieno. Fratri autem tuo absque usura ID QUO* « *INDIGET' commodabis*, *ut benedicat tibi Dominus* « *Deus tuus in omni opere tuo in terra ad quam ingre-* « *dieris possidendam.* » (Vulg.)

« Vous ne prêterez à usure à votre frère, ni de l'argent, « ni du grain, ni quelque autre chose que ce soit.

« (Si vous prêtez à usure), ce sera seulement aux étran- « gers. Vous prêterez à votre frère *ce dont il aura besoin*, « sans en tirer aucun intérêt, afin que le Seigneur, votre « Dieu, vous bénisse en tout ce que vous ferez dans le « pays dont vous devez entrer en possession. » (Traduction de Legros.)

PSAUME SEIZIÈME,

(QUINZIÈME SELON LA VULGATE).

1. Psaume doré de David. [1]

Gardez-moi, Dieu tout-puissant ! car j'ai mis en vous toute ma confiance.

2. J'ai dit à l'Éternel :

C'est vous qui êtes mon Dieu; mon ame ne cherche et n'aime rien hors de vous. [2]

---

[1] Je prie mon lecteur de lire, dans le discours préliminaire, la dissertation sur les six psaumes *dorés* que renferme le Psautier.

Nous allons voir que ce psaume 16 a de grands rapports avec celui qui le précède, et que nous pouvons le considérer comme ayant été composé dans les mêmes circonstances.

[2] Saint Augustin a dit (*Cité de Dieu*, liv. X, chap. v) : « Vous êtes mon Dieu; car vous n'avez pas besoin de « mes biens. » Vraisemblablement il s'est trompé en se conformant à la Vulgate dans laquelle on lit : « *Deus* « *meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.* » Le mot pour mot est : *Bonum meum non super te*, c'est-à-dire, *bonum mihi non est super* (*præter*) *te*. La plu-

3. Vos fidèles serviteurs qui sont sur la terre, je les ai honorés à l'égal des plus vaillants hommes de mes armées ; sur eux seuls j'ai reposé mes affections. [1]

4. Que les impies érigent, tous les jours, de nouvelles idoles, et qu'ils s'empressent de leur offrir un sacrilége hommage ! pour moi, je me garderai de prendre part aux libations de sang par lesquelles ils les honorent, et leurs noms ne souilleront pas mes lèvres.

5. Éternel ! vous êtes le lot qui m'est échu, la coupe remplie qui m'a été présentée ; et lorsque les enfants des hommes ont jeté le sort pour se diviser les biens qu'ils tiennent de vous, vous avez voulu le diriger vous-même, de votre main, afin que vous fussiez mon partage. [2]

---

part des traducteurs n'ont pas compris l'hébraïsme ni le véritable sens de la préposition.

[1] Ce verset nous rappelle le verset 4 du psaume précédent, dans lequel, après avoir demandé quel serait celui digne d'entrer dans le tabernacle de Dieu, le psalmiste répond : Ce sera celui qui s'éloigne de tout ce qui mérite le mépris, qui honore ceux qui craignent le Seigneur, etc.

Honorer la justice dans ceux qui la pratiquent est un devoir pour tous les hommes, surtout pour les rois, et une partie du culte qui est dû à Dieu.

[2] *Vous êtes la coupe remplie.....* : expressions em-

6. Une portion excellente d'héritage m'a donc été adjugée ; cette portion est un héritage entier, et le plus riche de tous les héritages. [1]

---

pruntées aux usages de la vie domestique. On servait à chaque convive, dans les repas, une certaine quantité de vin dans sa coupe.

« Vous avez, de votre main, dirigé le sort.... »

Langage métaphorique, dont les termes retracent la manière usitée chez les anciens pour *jeter le sort*. On y avait souvent recours, et, dans des circonstances importantes, notamment quand il s'agissait de déterminer à qui appartiendrait chaque portion d'un héritage qui se trouvait écheoir à une famille. Les apôtres *jetèrent* aussi les *sorts* pour savoir lequel des deux, de Mathias ou de Joseph Barsabas, Dieu s'était choisi pour remplir la place de Judas.

Je ne crois pas que l'on sache maintenant quelle était la matière, la forme de ces *sorts* ; mais on appelait du nom de *sort* le dé même, ou les dés dont on se servait ; c'est pour cela que l'on disait : *Jeter le sort*, ou *les sorts*. Le psalmiste dit donc au Seigneur : *Sustinuisti sortem* (*vous avez soutenu*, ou, *dirigé le sort*) ; c'est-à-dire : vous avez voulu être à moi, et que je fusse à vous. C'est pourquoi vous n'avez pas abandonné le *sort* à lui-même, mais vous l'avez soutenu, vous l'avez dirigé de votre main afin que vous fussiez vous-même mon héritage.

[1] חבל qui signifie *lien*, *corde*, signifie aussi la portion de l'héritage qui était mesuré et divisé par une corde : *funis mensorius*.

Ce verset est une suite du précédent, car dans le cin-

7. C'est pourquoi, pendant le jour, je bénirai l'Éternel qui a pris soin de moi; et pendant le silence de la nuit, lorsque je ne serai distrait par rien du dehors, les sentiments les plus intimes de mon cœur m'apprendront ce que je dois à mon Dieu. [1]

---

quième, le psalmiste dit que le Seigneur est la part qui lui est échue; et, dans le sixième, il ajoute que cette part est excellente, qu'il la regarde non seulement comme une part, mais comme un héritage tout entier, et le plus riche des héritages.

Le mot עלי qui termine le verset mérite quelque attention, et fortifie ma pensée. En effet, le psalmiste se sert d'abord de l'expression לי *à moi* (*portiones ceciderunt mihi*); mais lorsqu'il veut dire que cette portion est à elle seule un héritage tout entier qui est tombé sur lui, alors il emploie l'expression עלי *super me*, comme pour exprimer la richesse et l'importance de cet héritage. C'est ainsi que nous dirions à quelqu'un : une très bonne part vous a été adjugée dans l'héritage de votre père; et cette part est si excellente qu'elle est comme un héritage entier qui *serait tombé sur vous.*

Les auteurs de la Vulgate disent : « *Funes ceciderunt mihi in præclaris.* » J'ai fait remarquer précédemment que cette forme indique le superlatif. Ainsi nous dirons : *Funes*, sive, *portiones hæreditatis ceciderunt mihi præclarissimæ.*

[1] Dieu est appelé, dans le psaume 7, *Scrutans corda et renes*, parce qu'il pénètre les plus secrètes pensées.

Dans le psaume 138 (Vulg.), David célèbre la connais-

8. Je me tiendrai sans cesse en la présence de l'Éternel, et mes yeux sont fixés sur lui. Il est à ma droite, pour que je ne succombe pas sous les efforts de mes ennemis.

9. Aussi mon cœur s'est réjoui ; mon ame a été transportée de joie ; et je livrerai sans crainte ma chair au repos de la mort dans l'espérance du réveil.

10. Car vous ne permettrez pas, ô mon Dieu ! que je sois pour toujours la proie du tombeau ; et vous n'abandonnerez pas à la corruption celui qui est à vous (ou, ceux qui sont à vous). [1]

---

sance que le Seigneur a des plus intimes pensées des hommes, et il dit (verset 13) : « *Tu possedisti renes meos...* » Id est : *Tu possedisti*, sive, *cognovisti me penitus et quod in me admodum intimum est;* car, lorsqu'il s'agit de Dieu, connaître c'est posséder, et réciproquement.

Dans le psaume 25, David dit encore au Seigneur : « *Ure renes meos et cor meum.* » Et dans le chapitre XXIII du livre des Proverbes, le sage, sous les traits d'un père qui instruit son enfant, dit à son disciple : « Si tu gardes mes leçons, mon cœur se réjouira, et *mes reins* trésailleront de joie : « *Et exultabunt renes mei* » (v. 15). Le sens métaphorique de cette expression est donc déterminé : les poètes hébreux s'en servaient pour exprimer ce qu'il y a de plus intime dans l'homme. Ce peu de lignes suffisent pour expliquer la traduction entièrement littérale de la Vulgate : « *Increpuerunt me* (*increpabunt*) *renes mei.* »

[1] La note est à la fin du psaume.

11. Mais vous me montrerez le chemin de la vie; vous me remplirez d'allégresse en vous manifestant à moi; et vous m'inonderez d'éternelles délices en me plaçant pour toujours à votre droite.

Note du verset 10.

Je n'ai pas besoin de faire observer que tout ce que David dit de lui-même dans ce psaume, et surtout depuis le verset 8 jusqu'au 11e inclusivement, se rapporte au Christ dont il est la figure et qu'il annonce; mais le verset 10 a donné lieu à une inculpation dont je dois entretenir mon lecteur :

. . . . . *Vous n'abandonnerez pas à la corruption celui qui est à vous* (*sanctum tuum*, sive, *pium tuum.*)

« . . . . . *Nec dabis sanctum tuum videre* « *corruptionem.* » (Vulg.) *

Les interprètes qui ont adopté cette opinion que l'hébreu d'*aujourd'hui* n'est pas en tous points l'hébreu d'*autrefois*, prétendent avoir, dans ce verset du psaume 16, une preuve que les Juifs ont voulu faire disparaître une des prophéties qui les condamnent; car, disent-ils, on lit dans l'hébreu d'*aujourd'hui* : *Non dabis SANCTOS TUOS videre corruptionem;* et cependant saint Pierre, prenant la parole, le jour de la Pentecôte, au milieu des Juifs, et parlant de la résurrection de celui qu'ils ve-

* Le mot que nous traduisons par *corruptio*, signifie également *fovea*, *perditio*, *internecio*.

naient de crucifier, leur adresse ces paroles tirées du psaume 16 (15 selon la Vulgate).

C'est de lui que David a dit : « J'ai toujours eu le Seigneur « présent devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je « ne sois point ébranlé. C'est pour cela que mon cœur a été « dans la joie, que ma langue a chanté des cantiques « d'allégresse, et que mon corps même reposera dans l'es- « pérance. Parce que vous ne délaisserez point mon ame « quand je serai dans le tombeau, et que vous n'aban- « donnerez pas *votre saint* à la corruption. » (Et non pas : *vos saints.*)

L'auteur de l'*Exposition du sens primitif des psaumes totalement conservé dans le latin de la Vulgate*, après avoir rapporté ce trait du chapitre II des Actes des apôtres comme une preuve sans réplique d'une altération du texte hébreu, ajoute :

« L'incapacité, l'inadvertance d'un copiste maladroit « peut s'être méprise dans la transcription d'une lettre « à laquelle il en substitue une autre qui produit un « nouveau sens. Mais l'addition d'une lettre, * pour faire « passer un mot du singulier au pluriel, et pour anéantir « à jamais une des plus belles preuves de la Divinité « du Christianisme, ne s'attribue pas gratuitement à un « événement fortuit. » (Réflexions préliminaires, p. 53.)

Qui ne croirait, en lisant une accusation aussi hardiment portée, que l'on ne peut y répondre que d'une

---

* La lettre ' (*iod*).

Je ne ferai aucune observation sur l'*incapacité*, *l'inadvertance d'un copiste maladroit* qui *peut s'être mépris* ; car nous nous occupons d'*études sur le texte hébreu*, et non sur la grammaire française.

manière très imparfaite ? Cependant la difficulté n'est pas même sérieuse, et il suffit, pour qu'elle disparaisse, de vouloir étudier le texte avec un peu d'attention.

1° Nous lisons dans la paraphrase chaldaïque, composée par des Juifs (v. 10 du ps. 16.) « *Non trades JUS-* « *TUM TUUM ut videat corruptionem.* »

Les auteurs juifs de la Massore, dont le travail a eu pour but de préserver le texte des anciens livres sacrés de toute altération, font remarquer que la lettre י (iod) qui, dans le verset 10 du psaume 16, pourrait tromper le lecteur, et lui faire lire *sanctos* au lieu de *sanctum*, doit être regardée comme surabondante. *

Le plus grand nombre des manuscrits nous présente le mot *sanctus* au singulier; et on peut voir le résultat des recherches qu'ont faites à ce sujet Rossi et Kennicott.

Donc, on ne peut dire que l'introduction de la lettre י (iod), indicative du pluriel, a eu pour motif un dessein formé par les Juifs d'altérer ce trait du psaume 16.

L'auteur de l'*Exposition du sens primitif*..... fait observer que l'invention de l'imprimerie a pu fournir aux Juifs un moyen facile de propager les altérations qu'ils faisaient subir au texte. Mais voici qu'un savant, qui s'est occupé avec un soin minutieux de la variante que nous offre le verset 10 du psaume 16 (15 selon la Vulgate), a remarqué que ce sont précisément les éditions du quinzième siècle, et celles du commencement du seizième, qui nous présentent le mot *sanctus* au singulier. **

2° Pourquoi donc trouvons-nous, dans plusieurs exemplaires de la bible hébraïque, notamment dans celui qui

---

* « Masorethæ singularem ponendum jubent, dum litteram *iod* « ante *caph* redundare monent. » (Rosen-Müller.)

** Carolus Aurivillius, dans les *Scolies* de Rosen-Müller, ps. 16.

porte le nom d'Athias, et qui a la réputation d'être très correct, la lettre י (iod), indicative du pluriel, à la fin du mot hébreu que l'on traduit par *sanctus*? En voici probablement la raison :

Remarquons que saint Pierre ne rapporte pas précisément les paroles du verset 10 du psaume 16, comme une prophétie directe que David aurait faite du Messie; car il s'exprime ainsi : *C'est de lui que David dit* (« *David* « *enim dicit in eum.* » (Vulg.). Or, saint Pierre aurait pu employer cette locution, quand même le mot *sanctus* serait au pluriel, et qu'il faudrait ainsi lire le texte du psaume qui est le sujet de cette discussion : *Non dabis SANCTOS TUOS videre corruptionem.* Car si l'Éternel ne permet pas que ses saints, ceux qui lui appartiennent, soient la proie de la corruption, à combien plus forte raison veillera-t-il sur celui qui est le premier de tous les saints.

David est une figure de Jésus-Christ; et j'ai souvent fait observer que, lorsque dans ses cantiques, il semble ne parler d'abord que de lui-même et des vicissitudes de sa propre vie, ses paroles prennent tout-à-coup le ton de l'inspiration et expriment des pensées trop hautes pour ne pouvoir être appliquées qu'à un roi des hébreux. Littéralement (ou, si l'on veut, matériellement) il parle de lui; mais ce qu'il dit est si admirablement disposé, son discours se compose d'éléments tellement choisis, qu'il convient également au roi de tous les siècles, comme à celui qui est assis sur le trône de Juda pour l'annoncer et le figurer. C'est en ce sens que saint Pierre à dit aux Hébreux : « C'est de lui (du Messie mis à mort par vous, « et ressuscité) que David a dit (« *David enim dicit in* « *eum* »). C'est pourquoi un traducteur estimé (Legros) a rendu en français ces mots de la Vulgate par ceux-ci : « Car David dit, en parlant en sa personne. »

Ceci posé, considérons qu'il est entièrement indifférent pour le sens, que nous lisions dans le verset 10 du psaume 16.

Vous n'abandonnerez pas à la
corruption *votre saint*;
ou,
vous n'abandonnerez pas à la
corruption *vos saints*.

Car, dans le premier membre de ce verset 10, David parle au singulier, et il dit :

« Vous ne me délaisserez pas dans le tombeau. »*

Il avait dit dans le verset précédent que « sa chair « même reposerait en assurance. »**

Dès-lors, quand même il se servirait du pluriel dans le deuxième membre du verset 10, et dirait :

« Vous n'abandonnerez pas à la corruption
« *vos saints* (ou ceux qui sont à vous); »

c'est toujours de lui qu'il parle, et, en sa personne, du roi à venir dont il est l'image dans les diverses circonstances de sa vie.

Concluons donc :

1° La lettre י (iod) intercalée dans le mot que nous traduisons par *sanctus* est sans aucune importance; elle peut être purement paragogique ou surabondante, ainsi que cela arrive dans plusieurs traits des écrits sacrés.

2° Que le mot *sanctus* soit au singulier, ou qu'il soit au pluriel, le sens reste toujours le même; de sorte que les manuscrits peuvent porter, ou ne porter pas, cette lettre indicative du pluriel.

---

* « *Non derelinques animam meam in inferno.* » (Vulg.)

** « *Et caro mea requiescet in spe.* » (Vulg.)

3° C'est à tort que l'on accuserait les Juifs en général d'avoir voulu altérer le texte, puisqu'ils ont eux-mêmes rejeté cette lettre, soit dans leur paraphrase, soit dans la révision qu'ils ont faite des anciens livres sacrés pour en empêcher l'altération, et parce qu'enfin cette entreprise ne les conduirait point au but qu'ils auraient voulu atteindre.

Ajoutons que le père Berthier, qui a adopté cette idée de changements faits par les Juifs dans le texte primitif, ne dit pas un mot de cette lettre י (iod) intercalée à la fin du mot antépénultième du verset 10 du psaume 16 (15 selon la Vulgate); tant a paru petite à ses yeux cette difficulté que l'auteur de l'*Exposition du sens primitif des psaumes*... considère néanmoins comme très importante, et de laquelle il tire le sujet d'une grave accusation contre les Juifs.

PSAUME DIX-SEPTIÈME,

(SEIZIÈME SELON LA VULGATE).

Ce psaume a sans doute été composé dans le temps où David, fuyant devant Saül, errait, avec un petit nombre d'hommes, dans les montagnes de Zipha.

Nous lisons dans le chapitre XXIII du premier livre des Rois, que David, sur le point d'être surpris par Saül dans la ville de Ceila, où il s'était réfugié, consulta le Seigneur par l'entremise du souverain sacrificateur Abiathar, sur le parti qui lui restait à prendre, et que sachant, par la réponse qui lui fut rendue, que les habitants de Ceila le livreraient à son ennemi, il se retira dans le désert avec ceux qui l'accompagnaient.

David, selon l'historien sacré, sortit donc de cette ville avec six cents hommes environ qui s'étaient attachés à lui. Il alla chercher un asile dans les solitudes de Ceila, et il s'enfonça dans les montagnes escarpées et boisées de Zipha (premier liv. des Rois, chap. XXIII, v. 13 et 14).

Mais Saül, s'étant mis à sa poursuite, s'avançait en fouillant avec soin les cavernes les plus inaccessibles. Déjà le prince fugitif ne voyait plus aucun moyen d'échapper à ceux qui le cherchaient et formaient un grand cercle autour du lieu où il était caché, lorsque Saül fut

obligé de revenir subitement sur ses pas, et de marcher à la rencontre des Philistins qui venaient de faire une irruption sur les terres de son royaume (ibid. v. 26, 27 et 28).

1. Prière de David.

Écoutez, ô Éternel! vous qui êtes le véritable roi de justice, et la justice elle-même! soyez attentif à ma voix! prêtez une oreille favorable, lorsque je vous invoque avec des lèvres que le mensonge n'a pas souillées! [1]

2. Prononcez le jugement qui mettra fin aux persécutions que j'endure.

Rien, ô mon Dieu! n'est caché à vos regards :

3. Vous avez fait un examen sévère de mon cœur; vous l'avez visité pendant la nuit, vous en avez exploré les profondeurs; y avez-vous trouvé

---

[1] *Écoutez, ô Éternel! vous qui êtes le véritable roi de justice, et la justice elle-même!*

Mot pour mot: *Audi, Æterne, Justitia!* J'ai fait observer, dans une note du chapitre XXXII du livre d'Isaïe, que les rois de Juda portaient le titre de *roi de justice*. Ce titre faisait aussi partie du grand nom, ou nom royal, des monarques égyptiens. Je prie mon lecteur de recourir à la note indiquée.

quelque chose de criminel? et des discours coupables sont-ils sortis de ma bouche? [1]

4. Cependant, Seigneur! je n'ai pu échapper aux poursuites de mon ennemi qu'en me réfugiant, après avoir eu recours à l'assistance de votre parole, dans ces lieux escarpés et déserts où je mène une vie errante, comme si j'étais un ravisseur et un homme méchant. [2]

5. Soutenez donc mes pas dans les voies difficiles où vous voulez que je marche, de peur que je ne tombe dans les embûches qui sont dressées autour de moi.

6. Je vous appelle à mon secours. Répondez, Dieu tout-puissant! abaissez votre oreille pour écouter ma prière!

---

[1] *Vous l'avez visité pendant la nuit.* « *Scrutabor Jeru-* « *salem in lucernis* » dit le Seigneur, chap. I des prophéties de Sophonie, v. 12.

[2] Lorsqu'on vint dire à David que Saül s'avançait vers Ceila pour se saisir de lui, il consulta le Seigneur qui lui fit répondre que Saül viendrait effectivement pour accomplir son dessein. — Mais, Seigneur, dit David, les habitants de Ceila me livreront-ils à ce prince? — Ils te livreront, dit le Seigneur. — Alors David sortit de Ceila avec ceux qui l'accompagnaient, et se réfugia dans les montagnes de Zipha (chap. XXIII du premier livre des Rois, v. 11, 12, 13 et 14).

7. Faites-moi éprouver votre miséricorde. Sauvez des hommes qui vous demandent de les protéger contre ceux qui s'élèvent contre vous.

8. Gardez-moi comme la prunelle de l'œil,

Cachez-moi à l'ombre de vos ailes;

9. De peur que je ne sois découvert par les méchants qui me poursuivent et m'environnent de toutes parts.

10. Ils empêchent qu'arrivent jusqu'à nous les choses dont ils abondent; et dans leur orgueil ils disent : « Nos souhaits sont accomplis ! » [1]

11. Déjà ils ont formé un cercle autour de moi; ils observent tous mes pas, et ils marquent de l'œil la place où je vais tomber sous leur coups.

12. Ils sont semblables au vieux lion qui, pressé par la faim, guette sa proie, ou au jeune lion qui caché dans son antre, s'apprête à se lancer sur elle.

13. Levez-vous, ô Éternel ! marchez au devant

---

[1] Mot pour mot du verset 10 :

Adipem suam (id est : *abundantiam suam*) *clauserunt; in ore suo dixerunt cum arrogantia : beati sumus* (sive . *felicitas nobis !* la fortune nous sourit ! le succès est à nous ! nous sommes heureux dans notre entreprise) ! Les auteurs de la Vulgate n'ont pas compris cette exclamation qui, dans le texte, est le premier mot du verset 11, et qui, selon le sens, appartient au verset 10.

de mon ennemi. Courbez-le à vos pieds! et que votre glaive me délivre des persécutions du méchant! [1]

14. Que votre bras m'arrache à la puissance des hommes, de ces hommes qui appartiennent à la terre, et qui bornent leurs désirs aux biens de cette vie!

Ah! donnez-leur ces biens avec profusion! qu'ils se répandent sur leurs enfants! et que les petits-enfants viennent ensuite en recueillir la surabondance!

15. Pour moi qui ne me plais que dans la pensée de votre justice, j'ai la confiance qu'un jour je serai admis en votre présence; et alors je serai rassasié quand vous vous montrerez à moi dans l'éclat de votre gloire.

---

[1] Poussé par le sentiment de ses maux et par la haine que lui inspire la perversité de ceux qui le poursuivent, David demande à Dieu d'exercer sur eux sa sévère justice. Mais aussitôt il ajoute : « Délivrez-moi de ces hommes, « et donnez-leur tous les biens auxquels ils bornent leurs « désirs; pour moi, je préfère à cette jouissance le sort « rigoureux que j'éprouve, dans l'attente du bonheur que « vous réservez au juste. »

PSAUME DIX-HUITIÈME,

(DIX-SEPTIÈME SELON LA VULGATE).

Le chapitre XXII du second livre des Rois se compose d'un cantique dans lequel David, délivré des persécutions de Saül, victorieux de ses ennemis, remercie le Seigneur de ses bienfaits. Ce cantique a cinquante versets; et, à quelques différences près, il n'est que la transcription du psaume dix-huitième qui va nous occuper. Nous pouvons croire que ce psaume est le cantique primitif chanté par David, et inséré ensuite par l'historien sacré, avec quelques variantes, dans les annales de la nation.

Quoique son titre nous apprenne qu'il fut chanté par David lorsque ce prince fut délivré de *tous* ses ennemis, quoique le chapitre du livre des Rois qui, ainsi que je viens de le faire observer, n'est que la répétition du psaume 18, soit placé parmi ceux où sont racontées les dernières actions de la vie de David, il n'est cependant point vraisemblable que ce chant soit postérieur à la révolte d'Absalon. Car, 1° David, qui pleura avec tant d'amertume la mort de son fils, ne l'aurait pas mis, dans sa pensée, au nombre de ses ennemis; 2° dans les versets 21, 22, 23, 24 et 25, il dit au Seigneur qu'il ne s'est pas écarté des voies de la justice, que ses mains et son cœur sont purs, et il demande à Dieu de mesurer

ses bienfaits au désir qu'il a toujours eu de lui plaire. Or, David n'aurait pu tenir ce langage après la révolte d'Absalon, puisqu'alors il s'était rendu coupable de deux crimes dont cette révolte fut la punition.

Je pense donc plutôt que David chanta cet hymne de reconnaissance, quelques années après la mort de Saül, lorsque, par le retour des tribus qui d'abord avaient refusé de le reconnaître, et par la défaite des Philistins, il crut être tranquille possesseur du trône auquel le Seigneur l'avait appelé.

Nous verrons, en l'étudiant, que David n'y rend pas seulement des actions de graces au Seigneur qui lui a donné la victoire sur ses ennemis, mais que David est la figure de celui qui doit sortir un jour de sa race, triompher de tous les obstacles, et régner sur les nations.

1. Cantique dans lequel David, serviteur de l'Éternel, exprime sa reconnaissance après avoir été délivré des mains de Saül et de celles de tous ses autres ennemis. Il dit :

Le coryphée:

2. Je vous aimerai de toute la puissance de mon cœur, ô Éternel! ô vous qui êtes ma force!

3. Vous êtes le roc inébranlable sur lequel je trouve un asile; vous êtes ma citadelle, le puissant protecteur par qui je suis sauvé; je mettrai en vous toute ma confiance.

Vous êtes mon bouclier, mon soutien, mon salut, le lieu élevé d'où je puis braver la fureur de mes ennemis.

4. Je vous louerai, je vous invoquerai; et je serai délivré de tous ceux qui sont conjurés contre moi.

5. J'étais comme enveloppé du linceul funèbre; et je croyais entendre le mugissement du fleuve de l'enfer. [1]

6. Déjà il me semblait voir autour de moi les vastes profondeurs de la région souterraine, et la mort me serrait presque de ses liens. [2]

7. Alors j'ai dit :

« Du milieu de mes angoisses j'appellerai l'Éter-
« nel; je crierai vers lui : ma voix pénètrera dans
« son sanctuaire, et ma prière parviendra jus-
» ques à ses oreilles. »

(Premier chœur:)

8. La terre frémit,

Les fondements des montagnes sont ébranlés, lorsque le Seigneur est irrité.

---

[1] La note du verset 5 est à la fin du psaume. Je prie mon lecteur de la lire avant d'aller plus loin.

[2] Mot pour mot : *Les régions du sépulcre m'environnaient.* Le mot חבל qui signifie *corde*, *lien* (ainsi que nous l'avons vu précédemment), et quelquefois *douleur*, doit être ici traduit par *étendue de pays*, *région : funis mensorius*, *quo*, scilicet, *tractus terræ*, sive, *ager metiebatur* (la mesure, ou, la chose même qui est mesurée).

9. La fumée de la colère monte sur son visage ;
De sa bouche partent des flammes dévorantes ,
Et il lance de toutes parts des traits étincelants. [1]

(Second chœur :)

10. Il abaisse les Cieux lorsqu'il veut descendre.
Ses pieds reposent sur les ténèbres de l'abîme.

(Premier chœur :)

11. Il est assis sur les chérubins , il parcourt l'espace ,
Il plane porté sur l'aile des vents.

(Second chœur :)

12. Il étend les ténèbres autour de lui comme un tabernacle,
Il se couvre des abîmes des mers et des profondeurs des Cieux comme d'un voile.

---

[1] Voir sur ces manières de parler des poètes hébreux , mes observations sur l'étude des livres sacrés , tome III des *Études sur le texte d'Isaïe*.

(Premier chœur :)

13. Sa face resplendissante chasse les nues,
Elles fuient et se répandent en grêle et en carreaux de feu.

(Second chœur :)

14 La vaste étendue du ciel est émue en sa présence :
Le Dieu tout-puissant fait entendre sa voix,
Et le bruit des orages et de la foudre est le retentissement de sa parole.

(Premier chœur :)

15. Il lance ses flèches redoutables, et ses ennemis sont dispersés ;
Il les poursuit des éclats de son tonnerre, et il répand de tous côtés l'effroi et la confusion.

(Second chœur :)

16. Les mers sont épouvantées de sa voix menaçante ;
Et les eaux chassées par le souffle de sa bouche laissent à nu les fondements de la terre. [1]

---

[1] La note sur les versets 8-16 est à la fin du psaume.

(Le coryphée :)

17. C'est ce Dieu qui, du haut du ciel, a envoyé à mon secours, pour que je ne fusse pas englouti par les flots qui se précipitaient sur moi. [1]

18. Il a voulu m'arracher avec force des mains de mes ennemis, lorsque déjà ils se flattaient que je ne pouvais leur échapper.

19. Qu'ils m'environnent donc de toutes parts pour être les témoins de ma perte : l'Éternel sera lui-même le bâton qui guidera mes pas hors du cercle étroit où ils cherchaient à m'enfermer;

20. Il me conduira dans des lieux spacieux où je n'aurai plus à craindre leurs embûches; il me délivrera, car sa bienveillance est sur moi.

21. L'Éternel me récompensera selon la droiture de mon cœur;

Il en agira avec moi, selon que mes mains seront pures à ses yeux.

22. Il sait que j'ai suivi constamment ses voies,

---

[1] Les auteurs des versions vulgate, greque, arabe, syriaque, et les paraphrastes ont pensé que le verbe שלח (*envoyer*) qui, dans le texte, est au futur, devait être au passé.

Et que je ne me suis point éloigné de lui pour m'associer avec les méchants ;

23. Il sait que ses jugements ont été sans cesse présents à ma pensée ,

Et que je n'ai point secoué le joug de ses saintes lois ;

24. Que j'ai marché devant lui dans la sincérité de mon cœur ,

Et que je me suis gardé de commettre l'iniquité.

25. C'est pour cela qu'il me traitera suivant la justice qu'il voit en moi ,

Et selon que mes mains seront exemptes de souillures.

26. Oui Seigneur ! vous serez plein de bienveillance envers celui qui vous sert avec amour ;

Vous serez fidèle dans vos promesses à l'égard de l'homme qui vous est fidèle.

27. Celui qui vous a choisi pour le seul objet de son affection , vous le choisirez pour le combler des marques de la vôtre ; de même que vous êtes aussi terrible dans votre colère , à l'égard du méchant, qu'il est obstiné dans son crime.

28. Vous serez le salut du peuple qui n'espère qu'en vous ,

Et vous humilierez le peuple orgueilleux.

29. Vous ferez briller votre lumière devant moi pour diriger mes pas ,

Et vous changerez mes ténèbres en un jour éclatant.

30. Muni de votre force, je renverserai les obstacles qui me sont opposés,

Et soutenu par la main de mon Dieu, je franchirai le mur que mes ennemis ont élevé autour de moi. [1]

(Premier chœur :)

31. Les voies du Seigneur sont la droiture et la justice.

Les paroles de l'Éternel sont comme l'or purifié par le feu.

Il est un bouclier impénétrable pour ceux qui ont mis en lui leur confiance.

(Second chœur :)

32. Qui est plus grand et plus puissant que l'Éternel?

Et quel autre que notre Dieu est un appui inébranlable?

---

[1] Mot pour mot : *In te perrumpam septum, et in Deo meo transiliam murum.*

(Le coryphée :)

33. Il m'a ceint de force et de courage; il a dirigé mes pas pour que je ne fusse pas arrêté dans la voie qu'il m'a marquée.

34. Il a rendu mes pieds agiles comme les pieds du cerf, pour que je pusse parcourir avec assurance les lieux élevés et difficiles. [1]

35. Il a formé mes mains au combat, et il a rendu mes bras habiles à courber l'arc d'airain. [2]

36. Vous m'avez donné, ô mon Dieu! le bouclier du salut; votre main droite me soutiendra; et votre bonté miséricordieuse me fera triompher de tous ceux qui veulent ma ruine.

37. Vous allongerez sous moi mes pas, et ma marche sera ferme et assurée.

---

[1] Une note à la fin du psaume.

[2] Bander ou tendre un arc d'airain était l'épreuve ordinaire par laquelle, dans les temps anciens, les guerriers montraient la vigueur de leurs bras :

C'est ainsi que, dans le chant 21 de l'odyssée, les ennemis d'Ulysse font d'inutiles efforts pour tendre l'arc de ce héros;

Et dans le livre III de l'histoire d'Hérodote, chap. XXI, le roi d'Éthiopie conseille aux Perses de ne venir lui faire la guerre que lorsqu'ils pourront bander son arc aussi facilement qu'il le fait lui-même.

38. Je poursuivrai mes ennemis, je les atteindrai, et je ne reviendrai que lorsqu'ils seront anéantis.

39. Je les frapperai de manière qu'ils ne pourront me résister, et ils tomberont à mes pieds.

40. Vous me ceindrez de force, et vous courberez sous mon sceptre ceux qui refusent de reconnaître sa puissance.

41. Vous leur avez envoyé un esprit de terreur qui les a forcés à la fuite; et j'exterminerai ceux qui me haïssent.

42. Ils crieront, et personne ne viendra à leur secours;

Ils appelleront l'Éternel, et l'Éternel ne leur répondra pas.

43. Ils seront brisés et rendus semblables à la poussière que le vent chasse devant lui, battus et foulés comme la boue des chemins.

44. Vous rendrez vaine, ô mon Dieu! la résistance d'un peuple qui me conteste l'autorité dont vous m'avez revêtu. Vous m'établirez le chef des nations; celles que je ne connaissais point se soumettront à mon empire;

45. Elles obéiront à mes commandements, aussitôt qu'elles les auront entendus. [1]

---

[1] J'ai renvoyé au verset 46 quatre mots qui, dans le

46. Que les Philistins, race étrangère toujours prête à violer sa foi, marchent contre nous :

Guerriers redoutables, la terreur les précède quand ils sortent de leurs demeures.

47. Mais le Seigneur est vivant !.... Qu'il soit béni et glorifié, le Dieu qui est mon salut !

48. C'est lui qui me donne la victoire, et qui ajoute de nouveaux peuples à ceux sur qui il m'a fait régner.

49. Il m'a sauvé des mains de mes persécuteurs; il me fera triompher de tous ceux qui s'élèveront contre moi; et il ne permettra pas que je tombe au pouvoir de l'homme violent.

50. C'est pour cela, ô Éternel! que je vous rendrai gloire au milieu des nations, et que je célébrerai dans mes chants la grandeur de votre nom.

---

texte, sont le second membre du verset 45. Ces mots sont : *Mentiantur mihi filii alienigenæ* (que les enfants de l'étranger me manquent de foi, ou, soient toujours prêts à rompre les traités)!... Ces enfants de l'étranger sont évidemment les Philistins souvent ainsi désignés par les auteurs sacrés. Je prie mon lecteur de lire à la fin du psaume la note sur les versets 44, 45 et 46.

(Les deux chœurs ensemble :)

51. Vous êtes, Seigneur! le salut du prince que vous faites régner :

Vous étendrez votre protection sur votre christ David, et sur toute sa postérité, jusqu'à la fin des siècles.

Note du verset 5.

Ce verset renferme une allusion à la manière dont les Égyptiens ensevelissaient les morts. Les Hébreux n'usaient pas des mêmes précautions, et ils les enveloppaient dans un drap. C'est des Égyptiens que les Grecs ont pris l'idée de faire couler un fleuve sur les limites de l'enfer.

On lit dans le texte : *Flumina belial perterruerunt me* (les fleuves de Bélial m'ont épouvanté); et le mot *belial* que l'on traduit ordinairement par le *méchant*, le *démon*, signifie littéralement *celui qui n'est bon à rien* (*qui nihil valet*). Mais Michaélis fait observer avec raison, dans son lexique, que ce mot doit être traduit par *les Enfers* : « Flumina inferorum, ut Styx, Cocytus, græcorum. Quæ versio, ne cui nimis videatur latina aut græca, notemus, Græcos flumina inferorum ab Ægyptiis habere, ipsumque nomen *Charon* Ægyptium esse; sic enim illis dicebatur portitor mortuorum qui eos cymba ad sepulcrum devehebat. » (Supplem. ad Lex. Hebr.)

Le même savant s'exprime ainsi dans les observations

qu'il a jointes au chapitre IX du traité de la *Poésie sacrée des Hébreux*, par le docteur Lowth :

« Ipsa inferorum flumina Hebræis non ignota fuisse, « inque psalmo 18 memorari sub nomine *fluviorum* « *belial* crediderim. Belialem hic Satanam interpretari « non licet, cujus in ditionem venturum se non sperabat « David, si vel in ipso præsentissimo mortis periculo, « quod v. 4, 5 et 6 describit, succubuisset. Est potius « בליעל à בלי *non*, et יעל *altus fuit*; unde viri *belial* « sunt vilissimi genere aut animo homines. Fluvii autem « *belial*, flumina inferorum.

« Ad flumina inferorum cohorrui.
« Undæ tartareæ circumdederant me,
« Positæque ante me lethi tendiculæ. »

(Epimetron ad prælectionem 9, tom. I, p. 204, Goettingæ).

Note pour les versets 8-16.

Je ne puis résister au plaisir de transcrire la belle traduction que le docteur Lowth a faite de ces versets que je crois avoir été chantés par les chœurs :

« Tunc concussa est et intremuit tellus;
« Et fundamenta montium commoventur.
« Vehementer conquassantur,
« Nam ira illius exæstuat.
« Ascendit fumus in ejus nares;
« It e faucibus ejus ignis edax;
« Exeunt ab eo ardentes prunæ.
« Inclinat cælos, et descendit;

« Sub pedibus ejus caligo densa.
« Et inequitat cherubo, et volat,
« Et fertur super alis venti.
« Facit tenebras penetrale suum,
« Tabernaculum sibi circum nudique
« Tenebras aquarum, densa nubium.
« A fulgore præsentiæ ejus nubes diffugiunt;
« Emicat grando prunæque candentes.
« Tum intonat e cœlo Jehova,
« Et Altissimus edit vocem suam,
« Cum grandine prunisque candentibus;
« Et telis suis hostes dissipat,
« Et crebris fulguribus attonitos agit.
« Tum apparebant alvei aquarum,
« Retegebantur orbis fundamenta,
« Ab increpatione tua, o Jehova!
« Ab halitu spiritus iræ tuæ.

Ces images sont une description pompeuse de la majesté divine; et plusieurs versets sont l'histoire poétique des preuves éclatantes que Dieu donna à son peuple, de sa puissance et de sa protection, au passage du Jourdain et sur le mont Sinaï.

Note du verset 34.

Nous lisons cet éloge de Saül et de Jonathas dans le chant de deuil par lequel David témoigna sa douleur en recevant la nouvelle de la mort de ces deux princes :

Ils étaient tous deux plus prompts et plus légers que les aigles,

Plus courageux que les lions :

« *Aquilis velociores*,

« *Leonibus fortiores.* » (lib. II. Reg. cap. 1, v. 23.)

Une des louanges données, dans le chapitre XII du premier livre des Paralipomènes, aux guerriers qui vinrent trouver David dans le désert, et se joindre à lui, est celle-ci :

Ils égalaient à la course les chèvres des montagnes :

« *Veloces quasi capreæ in montibus.* » (v. 18.)

Samuel Burder remarque (*Oriental customs*, t. I) que l'épithète qu'Homère donne le plus ordinairement à Achille, est : *Léger à la course :* ποδὰς ὠκὺς.

Nisus, dans le cinquième chant de l'Énéide, est *plus rapide que les vents et que la foudre.* « *Ventis et fulminis ocior alis.* »

Et dans le chant septième, Camille *peut défier la vitesse des vents* :

« ..... *Cursu pedum prævertere ventos.* »

L'agilité était une qualité encore plus nécessaire à David et à ses guerriers qui, poursuivis par Saül, étaient obligés de se réfugier dans les rochers, et d'errer sur des lieux élevés et presque inaccessibles, pour éviter les embûches et les surprises.

Note pour les versets 44, 45 et 46.

Aussitôt après la mort de Saül, Isboseth son fils fut reconnu roi par la plus grande partie de la nation, et Abner, chef de l'armée, le fit proclamer dans le camp. (Deuxième livre des Rois, chap. II.)

David ne régna donc d'abord que sur la seule tribu de Juda. Éphraïm, Benjamin et le reste d'Israel ne se soumirent à lui que plusieurs années après. (Ibid.)

Voilà pourquoi ce prince dit au Seigneur, dans le verset 44 de ce psaume : *Vous rendrez vaine la résistance d'un peuple qui me conteste l'autorité dont vous m'avez revêtu.*

David, reconnu roi par toutes les tribus, assujettit bientôt différents peuples. Il étendit sa domination jusqu'à l'Euphrate; l'Idumée, la Syrie, se soumirent à ses lois. (Id. chap. VIII.) Ce sont là les nations qu'*il ne connaissait pas, et qui viennent se ranger sous son sceptre.* (v. 44 du ps. 18.)

David vainquit aussi plusieurs fois les Philistins; et il faut remarquer que quatre incursions successives de ces peuples belliqueux sont racontées dans le chapitre XXI du deuxième livre des Rois. David pouvait donc bien les appeler, dans le verset 46, race toujours prête à recommencer la guerre et à rompre les traités.

Les Philistins étaient très redoutables. Nous voyons, dans le chapitre XXI qui vient d'être cité, qu'ils avaient parmi eux des guerriers d'une taille et d'une force extraordinaire, et dont l'aspect inspirait la terreur. Ils étaient de la race de Cham; et les Septante, dans la traduction du livre des Rois, les appellent *les étrangers* (ἀλλόφυλοι). Michaélis, dans ses Suppléments aux Lexiques hébraïques, dit que le nom hébreu des Philistins paraît être tiré de la langue éthiopienne, dans laquelle il signifie *ceux qui sont venus d'un autre pays.* Les Philistins, en effet, étaient étrangers dans la Palestine; et plusieurs auteurs disent qu'ils sortaient de la contrée qui est entre la Mer Rouge et le Golfe Persique.

Nous ne devons pourtant pas oublier que cette explication est restreinte au sens littéral et historique; que ce psaume en renferme un autre plus relevé, selon lequel David est la figure de Jésus-Christ; que ce que le prince dit de lui-même, de ses victoires, de la soumission des peuples, il le dit prophétiquement de celui qui doit sortir de sa race, et des conquêtes que doit faire ce monarque universel. C'est pour cela qu'il parle de faits déjà consommés, comme d'événements qui s'accompliront un jour, et qu'il rend graces au Seigneur *au milieu des nations.*

J'ajoute que ces Philistins si redoutables, qui ne se laissent pas abattre par leurs défaites, qui ne gardent pas la parole donnée, et répandent partout la terreur lorsqu'ils sortent de leurs retraites, représentent ces peuples barbares qui, avant de devenir eux-mêmes des enfants dociles de l'Église, ravagèrent à diverses fois les contrées déjà éclairées de la lumière de l'Évangile, et la ville même qui était devenue le siége du gouvernement spirituel dont David est l'image. C'est pour cela que ce prince, qui voit d'avance les victoires du véritable *Christ* dont il est la figure (v. 51), remercie le Seigneur qui lui amène les nations éloignées, et *les fils de l'étranger*, pour les réunir sous son sceptre (v. 48).

❀

OBSERVATIONS

SUR LES PSAUMES 19, 20 ET 21 (18, 19 ET 20 SELON LA VULGATE).

La forteresse de Sion avait déjà été conquise par David sur les Jébuséens, et l'Arche d'alliance y avait été transportée, puisque, dans l'un de ces psaumes qui ont entr'eux de grands rapports, le chœur chante:

Que parte de Sion le secours qui vous donnera
la victoire sur vos ennemis !

Ils ont été composés avant la révolte d'Absalon, et par conséquent avant que David se fût rendu coupable des deux crimes dont cette révolte fut la punition.

Nous considèrerons le psaume 19 comme un hymne dans lequel David célèbre la magnificence de l'Éternel : il y compare la majestueuse régularité des astres dans leur course, leur influence bienfaisante, avec la perfection des lois du Seigneur, et les effets qu'elles produisent dans le

cœur de celui qui les observe. David promet, en commençant son règne, de prendre ces divines lois pour règles de sa conduite.

Dans les psaumes 20 et 21, les Hébreux, qui ont entendu les promesses qu'a faites leur nouveau roi, et les engagements qu'il vient de prendre, lui répondent en demandant au Seigneur de le protéger et de le faire régner longtemps sur eux.

PSAUME DIX-NEUVIÈME,

(DIX-HUITIÈME SELON LA VULGATE).

1. Psaume de David.

Le coryphée:

2. Les Cieux racontent la grandeur du Dieu tout-puissant,

Et le firmament expose à tous les regards les œuvres de ses mains.

3. Le jour (ne pouvant suffire à manifester les merveilles qu'il renferme) en transmet le soin au jour qui le suit; et la nuit charge une autre nuit de révéler les beautés dont elle brille.

4. Ce n'est point là un hymne qui puisse ne pas être entendu :

5. Il a retenti sur toute la terre; et son admi-

rable mélodie est parvenue jusqu'aux dernières limites du séjour de l'homme.

6. L'Éternel a placé le soleil au milieu des prodiges de sa puissance;

Et cet astre brillant, tel qu'un jeune époux qui sort radieux de la tente nuptiale, ou semblable à un athlète qui plein de confiance et d'ardeur se montre à l'entrée de la carrière qu'il va parcourir,

7. Prend sa course à une extrémité du ciel, et la termine à l'autre extrémité, sans rien laisser sur son passage qu'il n'ait pénétré de sa bienfaisante chaleur. [1]

(Premier chœur :)

8. La loi de l'Éternel est sans imperfection; elle change les ames; elle est un témoignage assuré de

---

[1] Note sur les versets 5 et 6 :

Les mariages, chez les Hébreux, se célébraient avec de grands témoignages de joie. Buxtorf, dans sa *Synagogue judaïque*, nous apprend que, parmi les cérémonies qui étaient en usage chez ce peuple, il en était une qui consistait à dresser en plein air une tente ou un dais. L'époux et l'épousée y étaient présentés l'un à l'autre; et ils en sortaient ensuite pour se montrer à leurs parents, au milieu des acclamations et des signes d'allégresse. (Samuel Burder, *Oriental memoirs*, tom. I.)

Dieu. L'homme simple peut la comprendre; et en l'apprenant il acquiert la sagesse.

(Second chœur :)

9. Les commandements de l'Éternel sont l'équité, ils répandent la joie dans les cœurs; ses préceptes portent avec eux la lumière, et elle brille à tous les regards.

(Premier chœur :)

10. La crainte de l'Éternel est pure de tout défaut qui puisse en diminuer le prix, et le bonheur de celui qui la possède.

Rien ne peut ébranler l'homme qui est conduit par cette crainte.

(Second chœur :)

11. Les volontés de l'Éternel sont la vérité et la justice. Celui qui les prend pour règle de sa vie est plus heureux que s'il avait amassé des monceaux de l'or le plus pur. Le miel distillé, et le miel nouveau qui est encore dans le rayon, ont moins de saveur. [1]

---

[1] Nous ne faisons pas une grande différence entre le miel qui est encore dans le rayon, et celui qui en a été

(Le coryphée:)

12. C'est pour cela que vos commandements seront la lumière et l'instruction de votre serviteur, ô mon Dieu! car une grande récompense attend celui qui les accomplit.

13. Qui pourra trouver des aberrations dans ces guides que vous nous donnez, (ainsi que nous en découvrons dans les œuvres matérielles de vos mains)?

Pardonnez-moi donc, ô mon Dieu! les fautes secrètes que j'ai pu commettre (en voulant me soustraire à leur salutaire influence). [1]

14. Ne permettez pas que votre serviteur adopte des coutumes étrangères à vos lois, et que ce que vous défendez l'emporte jamais sur l'obéissance

---

séparé. Mais il n'en est pas de même chez quelques peuples de l'Orient, qui estiment beaucoup plus le miel qui est encore dans la case où l'abeille l'a déposé, et que l'on recueille avant que la ruche soit abandonnée. (Samuel Burder.)

[1] Il faut se rappeler le verset 7 dans lequel le psalmiste nous montre le soleil parcourant les cieux d'une extrémité à l'autre, et faisant sentir à tous les êtres sa bienfaisante chaleur. La loi divine est pour l'homme moral ce que le soleil et les astres sont pour tous les êtres qui vivent sur la terre : elle le guide et l'éclaire.

qui vous est due. Alors je serai pur à vos yeux, et je ne porterai pas le poids d'une grande prévarication.

15. Les paroles de ma bouche vous seront agréables, et vous écouterez avec complaisance le secret langage d'un cœur qui s'élève vers vous, ô Éternel, qui êtes mon appui et mon sauveur ![1]

PSAUME VINGTIÈME,

(DIX-NEUVIÈME SELON LA VULGATE).

1. Psaume de David.

Le coryphée : [2]

2. Que l'Éternel écoute votre prière au jour de l'affliction !

Que le nom du Dieu de Jacob vous protége et vous donne la victoire !

---

[1] On peut voir un commentaire de ce psaume à la suite de l'explication de l'*Ouvrage des six Jours*, par MM. Duguet et d'Asfeld.

[2] Il est évident que, dans ce psaume, ce n'est pas David qui remplit la fonction de coryphée.

3. Que du sanctuaire où il réside il vous envoie le secours que vous lui demandez,

Et que parte de Sion le soutien dont vous avez besoin contre vos ennemis!

4. Que l'Éternel se souvienne des sacrifices que vous lui avez offerts!

Qu'il agrée vos holocaustes, et fasse descendre sur eux le feu qui les consume! [1]

Danse et symphonie.

(Premier chœur :)

5. Qu'il accomplisse les désirs de votre cœur,

Et qu'il accorde le succès à vos desseins!

---

[1] La victime qui était offerte en *holocauste* devait être entièrement consumée par le feu, et il était défendu d'en rien réserver.

Après qu'Aaron eut été consacré souverain sacrificateur, il immola au Seigneur des victimes pour lui et pour le peuple; et le Seigneur, voulant faire connaître qu'il agréait l'holocauste qui lui fut offert en ce même jour, envoya un feu qui dévora tout ce qui avait été mis sur l'autel.

Ainsi, le mot que j'ai traduit par *consumer par le feu*, peut aussi être rendu par *avoir pour agréable;* et ces deux acceptions dérivent d'une signification primitive : *être engraissé*, *excellent*, *être de prix*, parce qu'il était ordonné, dans la loi, de n'offrir au Seigneur que des victimes choisies.

(Second chœur :)

6. Le salut qu'il vous enverra sera notre propre triomphe.

Au nom de notre Dieu, nous élèverons l'étendard de la victoire, et le signal de l'allégresse. [1]

(Premier chœur :)

7. Que l'Éternel soit favorable à vos demandes!

Déjà nous savons qu'il a voulu être le sauveur de celui qui est son Christ.

Du ciel où il habite, il l'exaucera; et il étendra, pour le protéger, cette main puissante qui opère des prodiges. [2]

---

[1] La note pour le verset 6 est à la fin du psaume.

[2] Les rois de Juda étaient les christs (les *oints* du Seigneur).

Le verset 7 offre un des nombreux exemples du pluriel pour le superlatif. Les auteurs de la Vulgate en ont traduit la dernière partie par « *in potentatibus salus dex-* « *teræ ejus* » ; locution hébraïque que je ne puis rendre mot pour mot qu'en disant : Le salut que procure la force de son bras, est dans des coups de la plus grande puissance (*in eo quod fortissimum est*).

(Second chœur :)

8. Ceux-là se sont confiés dans le nombre de leurs chars,

Ceux-ci, dans celui de leurs chevaux :

Pour nous, il ne nous est pas même venu dans l'esprit que nous pussions mettre notre confiance ailleurs que dans le nom de l'Éternel notre Dieu.

(Les deux chœurs ensemble :)

9. Tous ils ont été humiliés et ils sont tombés:

Tandis que nous sommes demeurés debout; et nous voici devant le Seigneur pour attester sa protection.

(Premier chœur :)

10. Que l'Éternel sauve le roi !

(Second chœur :)

Qu'il nous exauce au jour où nous l'invoquerons !

Note du verset 6.

Les drapeaux ou bannières sont de tout temps en usage dans les armées ; on en portait aussi dans les processions

solennelles, et souvent on les hissait sur les habitations royales, aux jours de fêtes et dans des circonstances joyeuses. Nous avons conservé cette coutume, et en de certaines occasions nous élevons des bannières sur les tours de nos villes, en signe d'allégresse.

Samuel Burder cite la relation de l'ambassade au Thibet de M. Turner, et il dit que, dans ce pays, il était d'usage de monter, chaque mois, sur une montagne, à un signal que donnait un pavillon blanc, pour prier le génie ou l'être invisible qui planait sur cette hauteur, et venait dispenser à son gré le bien et le mal.

Je lis dans la grande description de l'Égypte par les savants français :

« On remarque dans ce pylone, ainsi que dans la plu-
« part de ceux que nous avons fait connaître jusqu'à
« présent, * des cavités prismatiques au dessus desquelles
« sont des ouvertures carrées qui traversent toute l'épais-
« seur de la construction. Ces cavités sont ici au nombre
« de quatre..... Nous avions déjà parcouru tous les mo-
« numents de l'ancienne Égypte, que nous n'avions pas
« encore trouvé le motif d'une pareille disposition.....
« Un dessin recueilli par un de nos collègues, dans l'in-
« térieur même du temple qui nous occupe, a enfin en-
« tièrement fixé nos idées : il représente en effet une
« entrée pareille à celle que nous décrivons, à l'exception
« pourtant qu'au lieu de deux cavités prismatiques, il y
« en a quatre qui sont remplies par de grands arbres ou
« mâts, dont la forme pyramidale ressemble à celle d'un
« pin qu'on aurait dépouillé de ses branches..... A leur

---

* Il s'agit du pylône qui forme l'entrée du grand temple du sud à Karnak, dans la Haute-Égypte.

« extrémité terminée tout-à-fait en pointe, on a adapté de « longues piques autour desquelles sont attachées des « banderoles..... Il paraît que les mâts n'étaient point « fixes, et qu'on ne les dressait que dans des circon- « stances particulières et à de certains jours de fête..... « On peut juger du bel effet de ces mâts qu'à de grands « jours de fête on ornait encore de drapeaux et de pa- « villons. »

Dans la description du palais de Karnak, les mêmes auteurs avaient dit : « Le pylône au devant duquel est l'ave- « nue de sphinx, a une longueur de cent treize mètres ; « c'est plus de la moitié de la façade des Invalides..... Il « est percé de deux rangées d'espèce de fenêtres carrées, « au dessous desquelles correspondent des rainures cu- « néiformes où l'on plaçait, comme il sera prouvé, des « mâts ornés de pavillons et de banderoles. »

Il est donc à peu près prouvé que, chez les anciens, on élevait, soit à la porte des palais, soit à celle des temples, des pavillons ou étendards, aux jours de fête et de réjouissance publique. Nous comprenons dès-lors parfaitement ce verset 6 du psaume que nous expliquons :

« Au nom de notre Dieu,
« Nous élèverons l'étendard de la victoire,
« Et le signal de l'allégresse. »

PSAUME VINGT-ET-UNIÈME,

(VINGTIÈME SELON LA VULGATE).

1. Psaume de David.

Le coryphée: [1]

2. O Éternel! le roi se réjouit en voyant les œuvres de votre puissance;

Et sauvé par vous, il se livre aux transports de la plus vive allégresse.

3. Vous avez exaucé les désirs de son cœur; et vous lui avez accordé toutes les demandes qui sont parties de ses lèvres.

Danse et symphonie.

4. Vous répandrez sur lui vos plus riches bénédictions, et vous placerez sur sa tête une couronne d'or.

---

[1] Comme dans le psaume précédent, David ne remplit pas la fonction de coryphée, puisque ce sont les hébreux qui répondent aux paroles de leur roi.

5. Il vous a prié de protéger sa vie : et vous avez voulu qu'à ses jours succédassent sans fin de nouveaux jours.

6. Par vous, deviendra plus brillant l'éclat qui l'environne.

Vous le comblerez d'honneur et de gloire.

7. Vous vous plairez à verser sur lui vos dons, de génération en génération ; et il sera inondé de joie en votre présence.

8. Car il a placé toute sa confiance en vous ; et votre bienveillance l'a rendu inébranlable.

(Premier chœur :)

9. Votre main, ô mon Dieu ! atteindra tous vos ennemis.

Votre droite toute puissante s'appesantira sur ceux qui vous haïssent.

(Second chœur :)

10. Ils seront tous, devant vous, comme une fournaise embrasée.

L'Éternel, dans sa colère, les détruira, et ils seront consumés par le feu.

(Les deux chœurs ensemble :)

11. Vous arracherez les rejetons qu'ils ont produits; leur race disparaîtra, et il n'en sera plus parlé parmi les enfants des hommes.

(Premier chœur :)

12. Ils ont dirigé contre vous les efforts de leur malice, et ils ont formé des complots qui ne réussiront pas;

(Second chœur :)

13. Car vous les dissiperez; et, loin de penser à retourner la face en arrière, ils ne chercheront qu'à précipiter leur fuite pour échapper à vos redoutables flèches. [1]

(Les deux chœurs ensemble :)

14. Levez-vous, Éternel! et montrez toute votre puissance :

Nous chanterons, et nous célèbrerons les merveilles qu'opère la force de votre bras.

---

[1] Mot pour mot : *Vous leur ferez tourner le dos; et*

vous serez prêt, avec votre arc, contre leurs faces.

On lit dans le texte : *Avec vos cordes* (*cordes à boyau*). Plusieurs interprètes ont été embarrassés de cette expression, qui, pourtant, ne présente d'autre difficulté que celle qui résulte de l'emploi de cette manière de parler qui est appelée *la partie pour le tout*, c'est-à-dire, la corde de l'arc pour l'arc entier.

⁂

PSAUME VINGT-DEUXIÈME,

(VINGT-ET-UNIÈME SELON LA VULGATE).

Ce psaume est évidemment prophétique : David y annonce les souffrances, les humiliations et la gloire de celui dont il est la figure.

Il est difficile de déterminer quelle est la circonstance dans laquelle il fut composé. D. Calmet pense que les persécutions de Saül peuvent en avoir été l'occasion; mais c'est Jésus-Christ qui en est l'unique objet. Je crois que David le composa lorsqu'il était accablé d'infirmités, et près de sa fin.

1. Psaume de David chanté sur le ton de l'hymne qui commence par ces mots : *La biche du matin.*

Le coryphée :

2. Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?

L'excès de mes maux me fait pousser des rugissements; et néanmoins je suis délaissé par celui qui seul peut me secourir.

3. O mon Dieu! je vous appelle pendant le

jour : et vous ne me répondez pas. Je vous appelle pendant la nuit, mes cris n'ont aucune interruption : et vous persistez à garder le silence.

4. Cependant, vous êtes le Dieu qu'Israel adore; vous avez choisi votre habitation au milieu de nous; vous êtes notre gloire, et l'objet de nos continuels hommages.

5. Nos pères ont mis en vous leur confiance, et vous avez été leur libérateur;

6. Ils ont crié vers vous, et vous les avez délivrés;

Ils ont espéré en vous, et leur espérance n'a pas été confondue.

7. Mais moi, je ne suis qu'un ver de terre, et non un homme; un objet d'opprobre au milieu des miens, et celui sur qui tombe le mépris du peuple.

8. Tous ceux qui me voient insultent à mes maux; ils tordent la bouche pour se moquer; ils remuent la tête en signe de dérision.

9. « Qu'il ait donc recours à l'Éternel, disent-« ils! et qu'il en obtienne sa délivrance, puisque « l'Éternel a mis en lui son affection! »

---

10. Souvenez-vous, ô mon Dieu! que c'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère;

Vous avez été mon assurance, lorsque je suçais ses mamelles;

11. C'est entre vos bras que j'ai été reçu au moment de ma naissance, et vous avez toujours été mon Dieu. [1]

12. Ne vous éloignez pas de moi, maintenant que je suis dans l'affliction, et qu'il n'y a personne pour me secourir.

13. Des ennemis furieux m'environnent, semblables à des taureaux indomptés, engraissés dans les fertiles pâturages de Bassan. [2]

---

[1] Le père, à la naissance de son enfant, le prenait entre ses mains, et le faisait reposer sur ses genoux comme pour le reconnaître. Cet acte de paternité se faisait solennellement et au son de la musique.

Les Grecs observaient cette coutume. Le vieux Phénix dit (*Iliad.* chant IX, v. 456) : « Mon père me charge « d'imprécations, et demande aux furies vengeresses que « jamais un fils engendré par moi ne repose sur mes ge- « noux. »

Chez les Romains, le père devait prendre entre ses mains l'enfant mis à terre devant lui, et c'est là l'origine du mot *élever*. Iahn (*Bibl. archéol.*, t. II, p. 272) voit, dans le verset 11 du psaume 22, une allusion à cet usage.

[2] Les auteurs de la Vulgate disent : *Tauri pingues* (des taureaux gras et forts).

Le prophète Amos (chap. IV, v. 1) annonce des châtiments aux hommes violents qui oppriment le peuple, et il les appelle *vaches de Bassan*. « Écoutez ceci, vaches « de Bassan, qui êtes sur la montagne de Samarie !

14. Ils ont ouvert contre moi une bouche avide, tels qu'un lion qui rugit en s'approchant de la proie qu'il va dévorer.

15. Je me suis écoulé et répandu comme l'eau;

Tous mes os se sont disjoints; mon cœur est devenu comme de la cire, et il s'est fondu au dedans de moi. [1]

16. Ma force s'est évanouie, ma beauté s'est flétrie, et l'affliction m'a rendu semblable à la brique desséchée dans la fournaise;

Ma langue s'est attachée à mon palais; et vous m'avez humilié jusqu'à la poussière du tombeau.

« Vous qui opprimez les faibles et réduisez les pauvres « en poudre..... »

Le pays de Bassan était un pays très fertile en pâturages, et ce peuple pasteur y élevait de nombreux troupeaux. De là vient cette locution, *taureau*, ou, *vache de Bassan*, employée pour désigner l'homme violent, ennemi du joug, et rendu féroce par l'abondance.

[1] L'*eau* est l'expression qui, dans l'Écriture, porte l'idée de quelque chose de vil, comme celle de *vin* est appliquée à une chose de prix. Ainsi le psalmiste dit : « Je « me suis écoulé comme de l'eau qu'on laisse couler jus- « qu'à ce qu'elle s'arrête d'elle-même, jusqu'à ce qu'il « n'y ait plus rien à couler. » C'est-à-dire : Je me suis répandu tout entier; tout ce que j'avais de bon et de bien s'est répandu au dehors, et je n'ai rien conservé; tout mon être humain s'est perdu et a été réduit à rien.

17. Des hommes cruels, tels que des chiens acharnés, m'ont environné;

Les méchants se sont assemblés; ils ont tourné autour de moi pour me frapper;

Ils ont percé mes mains et mes pieds. [1]

18. Ils ont mis à nu tous mes os; et ils se plaisent à me contempler en cet état. [2]

19. Ils se divisent entr'eux mes vêtements, et ils jettent le sort sur ma tunique.

20. O Éternel! ne restez pas plus longtemps éloigné de moi. Vous êtes ma force, accourez à mon secours.

21. Délivrez-moi de l'extrême affliction qui m'accable; ne me laissez pas la proie de ces chiens furieux auxquels je suis abandonné.

---

[1] La note de ce verset est renvoyée, à cause de sa longueur, à la fin du psaume.

[2] Mot pour mot : *Numerabo omnia ossa mea*, ou, *numerabor* (*secundum*) *omnia ossa mea*; ce qui revient au sens de la Vulgate : « *Dinumeraverunt omnia ossa mea.* »

Quant à la seconde partie de ce verset que les auteurs de la Vulgate rendent par : « *Ipsi vero consideraverunt et* « *inspexerunt me* », je pense que la réunion des deux verbes hébreux signifie plus que *regarder* et *considérer*, et que je dois les traduire par : *Arrêter ses regards sur un spectacle parce qu'on le trouve agréable, y reposer ses yeux, se plaire à regarder quelque chose.*

22. Sauvez-moi de la gueule du lion, et de la corne des bêtes féroces.[1]

---

23. Vous avez entendu ma prière : j'annoncerai votre nom à mes frères; et je vous louerai dans l'assemblée du peuple;

24 (Je dirai) : « O vous qui craignez l'Éternel! « chantez ses louanges. Race de Jacob! glorifiez-« le; et qu'Israel tremble devant lui!

25. « Parce qu'il n'a pas regardé avec dédain « l'affliction du misérable;

« Parce qu'il n'a point détourné son visage pour « ne pas le voir, et qu'il n'a point fermé son « oreille à ses cris.

26. « C'est à cause de la protection que vous « m'avez accordée, ô mon Dieu! que je serai loué « au milieu d'une grande multitude; et je vous « rendrai la gloire qui vous est due, en présence « de ceux qui vous craignent. »

---

[1] Le texte a un mot que plusieurs interprètes ont rendu par *gazelle* : « La gazelle blanche, dit Iahn, que les « voyageurs représentent comme un animal sauvage et « incapable d'être apprivoisé. » (*Archéol. bibl.*, tom. I, p. 268 et 274.)

(Premier chœur :)

27. Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés.

Ils vous loueront, ils vous chercheront;

Et leurs cœurs seront remplis d'une allégresse qui ne finira pas.

(Second chœur :)

28. D'une extrémité de la terre à l'autre, les peuples se ressouviendront de l'Éternel, et retourneront à lui.

Toutes les familles des nations se prosterneront devant vous.

(Les deux chœurs ensemble :)

29. Car, c'est à l'Éternel qu'il appartient de régner;

C'est lui qui doit être le dominateur des peuples.

(Le coryphée :)

30. Les riches et les puissants viendront, à leur tour, prendre part au banquet que vous avez préparé; et ils abaisseront leurs fronts en signe de respect et d'obéissance.

Tous ceux qui sont descendus dans la pous-

sière du tombeau et qui ne vivent plus sur la terre, se prosterneront aussi devant vous.[1]

31. Une race sera spécialement destinée au service du Seigneur;

Elle lui sera consacrée pendant des générations.

32. Ces hommes iront annoncer au peuple qui doit naître la justice que le Seigneur a manifestée.[2]

---

[1] *Les riches et les puissants....* Les auteurs de la Vulgate disent : *Pingues terræ* : ceux qui ont l'abondance sur la terre.

Ceux qui sont descendus dans le tombeau..... se prosterneront aussi devant vous.

Le verset 10 du second chapitre de l'épître de saint Paul aux Philippiens, présente la même pensée : l'Éternel, dit l'apôtre, a voulu que, au nom de Jésus, tout ce qui existe dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers, fléchît le genou : « *Ut, in nomine Jesu, omne genu flectatur,* « *cœlestium, terrestrium et infernorum.* »

Par ce mot *infernornm*, il faut entendre ceux qui, étant morts, attendent, dans la vaste région du sépulcre, l'accomplissement des promesses.

Remarquons que saint Paul, dans son épître, comme David dans le psaume que nous expliquons, parle des souffrances et de la gloire du Messie.

[2] On comprend que la race qui doit appartenir au Seigneur et annoncer sa justice à un nouveau peuple, est celle dont les fonctions succèdent aux prérogatives de la race de Lévi. Aussi le psalmiste ne dit pas qu'elle appar-

tiendra à l'Éternel (*Jehova*), mais au Seigneur (*Adonaï*). Cette race annoncera la *justice*, parce que le nouveau monarque est prédit sous le nom de *vrai roi de justice*, et c'est la justice qu'il vient apporter sur la terre.

Ces nouveaux envoyés qui annonceront la justice sont aussi prédits par Isaïe, chap. LXVI et dernier.

Note du verset 17.

Pour que la dernière partie de ce verset n'eût été le sujet d'aucune difficulté, il aurait fallu que nous lussions dans le texte :

כרו ידי ורגלי

au lieu de

כארי ידי ורגלי

La première ligne donne :

Ils ont percé mes mains et mes pieds.

Et la seconde peut donner :

Comme un lion mes mains et mes pieds.

La difficulté consiste donc en ce que, en traduisant le mot כארי par *ils ont percé* (*foderunt*, ou, *fodientes*), on lui attribue la même signification qu'aurait le mot כרו. Il a donné lieu à de longues dissertations, et après avoir lu tout ce qui a été écrit, on est encore assez incertain, non sur le sens de la phrase, mais sur le mot lui-même et sur les lettres dont il a dû être composé dans le texte original.

Et d'abord, la substitution de י à ו, * à la fin du

* (*iod à vaw*).

premier mot, ne peut être une difficulté sérieuse; car 1° comme les deux lettres ne diffèrent entr'elles que dans leur grandeur, on a bien pu les confondre.

2° On trouve beaucoup de mots dans les livres saints où י est écrit pour ו à la troisième personne plurielle du prétérit (Esdras, chap. x, v. 44. — Job, chap. III, v. 21)....

3° Au lieu de regarder le mot comme étant à la troisième personne plurielle du prétérit, on peut le regarder comme étant au participe pluriel, *fodientes* pour *foderunt.* Il n'y a rien de si commun dans les écrits sacrés que l'emploi du participe au lieu du prétérit.

4° Il faut remarquer que dans plusieurs manuscrits on lit כארן à la place de כארי.

C'est donc, à mon avis, très mal à propos que ce י est venu se mêler dans la querelle que le mot qui nous occupe a fait naître; il ne mérite pas la discussion dont il a été le sujet.

Il me semble aussi que le א inséré entre le כ et le ר ne la méritait guère davantage, ce qui lui a donné de l'importance, c'est qu'il a autorisé les Juifs, qui ne veulent ni de *fodientes*, ni de *foderunt*, à traduire : *sicut leo.* Mais que signifie ce verset ainsi défiguré dans l'interprétation des Juifs :

> Des hommes cruels, tels que des chiens acharnés, m'ont environné. Les méchants se sont assemblés; ils ont tourné autour de moi pour me frapper, *comme un lion mes mains et mes pieds !*

Il suffit de lire une interprétation aussi forcée pour être persuadé qu'elle n'est pas la vraie: et il me semble que

si ceux qui ont ainsi traduit avaient voulu être sincères, et se dépouiller de l'esprit de parti, ils auraient rejeté ce sens.

D'ailleurs, supposons que, contre toute vraisemblance, il faille lire *comme un lion*, ce serait là un bien faible avantage que remporteraient les Juifs. De quelle conséquence pourrait être une prophétie de moins dans toutes celles qui ont annoncé la passion du Sauveur? N'existe-il pas assez de traits qui évidemment ne peuvent se rapporter qu'aux souffrances du Christ? Et ne lisons-nous pas dans le verset 19 de ce même psaume une circonstance de la passion que les Juifs sont obligés de lire comme nous, parce qu'ils n'ont point de vétilles grammaticales à alléguer :

Ils se sont divisé mes vêtements, et ont jeté le sort sur ma tunique !

Ce psaume est de David; la tradition nous l'enseigne; nous le lisons dans le titre qui le précède; et c'est le sentiment commun des Juifs. Or, quand a-t-on divisé les vêtements de David? et quand a-t-on jeté sa tunique au sort? Quel roi, chez les Juifs, ou quel autre personnage remarquable a pu dire cette parole de lui-même? et sur quel autre que sur le Christ a-t-elle reçu son exécution? L'histoire ne nous fournit aucun fait; et il faut bien remarquer cependant que, puisque ce fait a été l'objet d'une prophétie, et puisqu'il se trouve dans un cantique solennel, il ne peut se rapporter qu'à un personnage connu et éminent.

Observons d'ailleurs que, si nous lisons *comme un lion mes mains et mes pieds*, nous lisons, à la vérité, une interprétation bien étrange, une sorte de non sens; mais

que, dans cette interprétation même, on ne peut s'empêcher de reconnaître le Christ :

Le lion est, dans le style de l'Écriture l'image de l'homme violent et puissant. Le roi David nous présente donc, et il a lui-même devant les yeux un certain personnage que des chiens acharnés environnent, autour de qui sont assemblés des méchants, et dont les mains et les pieds sont livrés à la fureur d'un *lion*. Ce personnage est le même que celui dont on partage les vêtements, et dont on jette la tunique au sort; c'est le même personnage dont on raconte l'abandon, les souffrances et le triomphe, dans toute la suite de ce psaume. Il faut absolument entendre ainsi ces mots *comme un lion*, si l'on veut être raisonnable; et les Juifs mêmes qui, dans leur paraphrase, ont voulu conserver *comme un lion*, ont été obligés, par la force du sens, d'ajouter le mot *momordit*, et de dire : *Mordant*, *comme un lion*, *mes mains et mes pieds.** Ce n'était donc pas la peine de soutenir une interprétation forcée, pour reconnaître au fond, sinon toute la force de l'expression et la circonstance particulière qu'elle présente, du moins un sens qui, quoique moins précis, offre pourtant la même idée.

Plusieurs, pour faire disparaître la difficulté qui résulte de l'introduction de la lettre א dans le mot כארי, ont dit que la racine de ce mot était כור, et que le ו avait été changé en א. Cette opinion est très vraisemblable, et les écrits sacrés nous offrent un grand nombre de traits où nous remarquons cette permutation qui jamais n'a fait naître la moindre hésitation parmi les interprètes

---

* « Mordentes, *sicut leo*, manus meas et pedes meos. » (Paraphrase chaldaïque.)

juifs et chrétiens (liv. des Proverbes, chap. XXIV, v. 7. —Zacharie, chap. XIV, v. 10.—Osée, chap. X, v. 14, etc.)

On peut voir, dans les variantes qu'a recueillies l'anglais Kennicott, et dans celle de Rossi, כרו à la place de כארי. On a accusé en conséquence les Juifs d'avoir altéré le mot pour faire disparaître de ce psaume prophétique une circonstance frappante de la passion du Sauveur. Les Juifs, à leur tour, ont accusé les chrétiens d'être les auteurs de cette substitution.

Mais écartons ces accusations qui ne conduisent à rien de concluant pour l'intelligence du texte. Que pourraient avoir gagné les Juifs en changeant ce trait : *Ils ont percé mes mains et mes pieds!* puisque, comme je l'ai dit, nous avons tant d'autres prophéties qui les condamnent; et puisque le verset 19 de ce même psaume présente ces mots tout aussi remarquables : *Ils se sont divisé mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma tunique;* puisque, enfin, si à la faveur d'une interpolation, les Juifs peuvent traduire par *comme un lion* le mot que nous rendons par *ils ont percé*, ils sont obligés, pour être compréhensibles, de rentrer dans notre sens, et de dire : *Mordant, comme un lion, mes mains et mes pieds.* Or, s'ils avaient voulu faire disparaître la prophétie, pourquoi auraient-ils laissé subsister dans leur intégrité les mots *mes mains et mes pieds*, qui devaient appeler l'attention de ceux qui liraient ce trait, et leur donner l'idée d'une altération? Car il est évident que ce sont ces mots qui ont fait penser à quelques interprètes, trop prompts dans leurs jugements, qu'il y avait eu quelque chose de changé dans ce verset. Mais il faut au moins supposer que les falsificateurs mettent un peu d'adresse

dans l'exécution de leurs fraudes, et qu'ils ne se font pas un jeu de se montrer à découvert.

Il est aussi peu raisonnable d'accuser les chrétiens d'avoir, à dessein, altéré le texte en supprimant la lettre א dans plusieurs copies, pour que ce trait des saintes écritures reçût, par cette suppression, un sens précis qu'il n'avait pas. Tant d'autres prophéties justifient leur confiance, qu'ils n'ont pas besoin de voir prédite par David une circonstance particulière de la mort du Christ; circonstance au reste (car il ne faut pas le perdre de vue) que, dans leur interprétation même, les Juifs reconnaissent comme eux, quoique avec un sens moins précis.

D'ailleurs, je suppose que ce sont des chrétiens qui, à la place de כארי, ont écrit dans quelques exemplaires כרו; pourraient-ils être accusés de fraude pour avoir substitué à un mot plus difficile et moins usité un autre mot qui est comme l'interprétation du premier, qui est plus dans les formes ordinaires de la langue, et qui rend au fond le même sens, en y ajoutant seulement une particularité que le mot qu'ils ont corrigé donnait évidemment à entendre, et sans laquelle celui-ci serait absolument inintelligible? Car, encore une fois, que peuvent signifier, dans ce psaume, ces mots : *Mordant, comme un lion, mes mains et mes pieds*, s'ils ne signifient pas des cruautés exercées sur les mains et sur les pieds de quelqu'un? Et quelles peuvent être ces cruautés, si ce ne sont celles endurées par le personnage dont on divise les vêtements, et dont on jette au sort la tunique? Concluons donc d'abord qu'une connaissance plus approfondie du texte hébreu n'aurait pas laissé lieu aux suppositions qu'a fait naître ce trait du psaume qui nous occupe, et que le fondement sur lequel elles s'appuient est extrêmement faible.

Maintenant que la difficulté doit paraître résolue, mettons les choses au pis, et supposons que, malgré tout ce qui vient d'être dit, le véritable sens de ce trait ne soit pas aussi clair que le jour. Supposons que le sens qu'ont adopté les Juifs soit en opposition formelle avec celui que nous suivons, et qu'il ne s'agisse pas seulement de savoir s'il faut lire : *Mordant, comme un lion, mes mains et mes pieds* ou, *ils ont percé mes mains et mes pieds*; mais qu'il s'agisse ici d'un point essentiel de notre croyance, et que cette croyance dépende de l'interprétation exacte de ce trait : à qui, dans ce cas, aurions-nous recours? et où irions-nous chercher des lumières?

Le bon sens ne nous dit-il pas qu'il faudrait alors recourir aux traductions les plus anciennes, et à la tradition? Ce même bon sens ne nous dit-il pas que si toutes les traductions, celles-mêmes que l'on suppose avoir été faites dans des temps ou la langue hébraïque était plus connue qu'elle ne l'est maintenant, donnent à ce trait le sens que nous lui donnons, non seulement nous sommes en droit de l'adopter, mais encore que nous commettrions une faute grave en le rejetant?

Or, la version syriaque présente un mot que l'on traduit par *ruperunt*, *laceraverunt* (ils ont rompu, ils ont déchiré).

Dans la version arabe, nous en lisons un qui signifie *perforaverunt* (ils ont transpercé).

La version grecque, dite des Septante, a rendu le mot hébreu par ὤρυξαν, *foderunt* (ils ont creusé, fouillé dans.....)

Saint Chrysostôme, qui vivait dans le cinquième siècle, a dit *fixerunt* (ils ont cloué, enfoncé....); et cette leçon

est celle qu'avait choisie saint Jérôme que l'on a accusé de s'être trop conformé, dans certains traits, aux opinions de ses maîtres.

Le juif Aquila a aussi donné une traduction grecque et littérale de l'Écriture sainte; il la fit dans l'intention de nuire aux chrétiens. Or, Aquila, dont le témoignage est si grave en cette circonstance, traduit le mot hébreu dont il est ici question, par אָרִי et il dit : *Deshonorarunt manus meas et pedes meos*; version qui se rapproche de celle des paraphrastes (*mordentes sicut leo manus meas et....*), et qui, bien loin d'infirmer l'interprétation reçue, ne fait au contraire que la confirmer. Car quel homme raisonnable s'y méprendra, et, dans ce trait, ne reconnaîtra celui qui a été mis en croix, et dont les mains et les pieds ont eu leur supplice particulier?

Ces deux mots, *mains et pieds*, sur lesquels on n'a pas élevé la moindre contestation, mettent le sens de ce passage dans la plus grande évidence. Nous pourrions donc nous passer de plus de précision dans la signification particulière du verbe qui les régit, et adopter l'altération même que l'on a accusé les Juifs d'avoir fait subir au texte pour détourner le sens d'une prophétie.

Les éclaircissements que je viens de présenter à mon lecteur suffisent pour qu'il comprenne combien est peu sérieuse la difficulté que l'on a élevée sur le verset 17 du psaume 22, et je le renvois à ce qu'a écrit à ce sujet le savant Pococke dans ses notes sur quelques dissertations du rabbin Maimonide (*Porta Mosis, sive, dissertationes aliquot a. r. Mose Maimonide suis in varias Mishnaioth, sive, textus talmudici, partes commentariis præmissæ... Una cum appendice notarum miscellanea, opera et studio Edwardi Pocockii linguarum hebraicæ et arabicæ in academia oxoniensi professoris. Oxoniæ* 1655; *cap.* IV, *notarum*, *p.* 56 *et seq.*).

PSAUME VINGT-TROISIÈME,

(VINGT-DEUXIÈME SELON LA VULGATE).

Michaélis, dans ses notes sur le chapitre XXV de l'ouvrage du docteur Lowth (*De Poesi sacra Hebræor.*), dit que, lorsque David composa le psaume que nous allons expliquer, il avait sans doute été contraint de quitter sa demeure et de s'éloigner du lieu où il avait coutume d'adorer l'Éternel. Car on voit, dans le verset 6, qu'il espère *retourner dans la maison du Seigneur*; et dans le verset 5, il a la confiance de remporter sur ses ennemis une victoire si entière, qu'il pourra, en leur présence, s'asseoir tranquillement à un festin.

Ces deux souhaits de David font présumer à Michaélis que, lorsque le saint roi fit au Seigneur la prière qui est le sujet de ce psaume, il fuyait devant Absalon, et avait été obligé de camper au delà du Jourdain, dans un lieu

désert où il courait risque de manquer de tout, et d'être abandonné par les siens. Il en arriva néanmoins autrement : plusieurs serviteurs du roi fugitif vinrent à son secours; ils lui apportèrent des provisions, et le mirent en état d'attaquer avec avantage les rebelles (derniers versets du chapitre XVII du deuxième livre des Rois, et chap. XVIII).

1. Psaume de David.

L'Éternel prendra soin de moi, rien ne me manquera sous la houlette de ce bon pasteur;

2. Il me conduira dans de gras pâturages, vivifiés par le courant des fontaines, afin que je puisse, à mon aise, y goûter les douceurs du repos.

3. Il ranimera mes forces épuisées; et, pour la gloire de son nom, il aplanira le chemin que je dois suivre pour remonter sur le trône du roi de justice. [1]

---

[1] Mot pour mot : *Il me conduira dans les ornières*, ou *dans les sentiers de la justice* :

Il faut se rappeler, 1° que dans ce psaume, David chassé de son palais demande au Seigneur de l'y faire rentrer; 2° que le royaume dont Jérusalem était la capitale était le *royaume de justice*; et que David, ainsi que les rois qui régnèrent après lui, portèrent un titre pris du nom même de *Melchisedech*, c'est-à-dire, *roi de justice*.

4. Alors même que j'entrerai dans la sombre vallée que couvre l'ombre de la mort, je serai sans crainte, parce que vous serez avec moi, ô mon Dieu! votre bâton pastoral affermira mes pas et me consolera. [1]

5. Vous me ferez asseoir à une table abondante, en présence même de mes ennemis. Vous avez ordonné que l'on répande des parfums sur ma tête, et que ma coupe soit remplie jusqu'à ce qu'elle déborde. [2]

6. Votre bonté et votre miséricorde me suivront tout le temps de ma vie; et j'habiterai en paix dans la maison de l'Éternel pendant une longue suite de jours.

---

[1] La note est à la fin du psaume.

[2] La note à la fin du psaume.

Note du verset 4.

Nous lisons dans le verset 6 du psaume 35 (34 selon la Vulgate) ces paroles que David, figure de Jésus-Christ, adresse à ses ennemis : *Que leur chemin soit obscur et glissant !* Samuel Burder y voit une allusion à certaines vallées profondes et difficiles de la Palestine. Le psalmiste dit qu'elles sont couvertes de l'ombre de la mort, soit à cause de l'obscurité qui y régnait, et qui, dans les idées de l'Orient, était le symbole du malheur, soit à cause que

les méchants les choisissaient pour y dresser leurs embûches.

M. l'abbé Guénée, dans un mémoire sur la Judée (t. L des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, p. 203, édit. in-4), parle des tremblements de terre auxquels la Palestine a été sujette, et il dit : « C'est sans doute à « quelque cause de ce genre qu'on doit attribuer ces hau- « teurs escarpées, ces profondes et noires vallées, et « tous ces affreux précipices que le désert de la *Quaran-* « *tane*, entre Jérusalem et Jéricho, offre aux yeux du « voyageur effrayé. » La vue de ces vallées inspirait de l'effroi aux Hébreux, qui n'avaient eu rien de semblable sous les yeux dans les plaines de l'Égypte.

Ces observations servent parfaitement à l'intelligence du verset 6 du psaume 35; elles se rapportent aussi, selon Michaélis, au verset 4 du psaume que nous expliquons. David compare les ténèbres qui remplissaient les profondes vallées de la Judée, à l'obscurité du séjour ou du royaume de la mort que les Hébreux se représentaient comme un immense souterrain dans lequel ils seraient enfermés, après cette vie, pour attendre l'exécution des promesses.

Habitant une contrée coupée par des montagnes, ils appelaient du nom de vallée toute étendue de pays qui n'était pas une sommité. C'est ainsi que la plaine de Sennaar était pour eux une fente, une *crevasse*. J'ai déjà fait cette observation dans mes *Études sur le texte d'Isaïe*.

Note du verset 5.

Le psalmiste, dit Burder (*Oriental customs*), fait allusion à la coutume établie chez les Orientaux. de répandre des parfums sur la tête de celui que l'on invitait à un banquet; ainsi nous lisons dans l'Ecclésiaste, chap. IX, v. 7

et 8 : « Allez donc, mangez votre pain avec joie, et bu-
« vez votre vin avec allégresse ; car maintenant vos œu-
« vres sont agréables au Seigneur. — Que vos vêtements
« soient blancs en tout temps ! * et que l'huile qui par-
« fume votre tête ne défaille point ! »

Martin Geier, dans son livre *De luctu Hebræorum* (cap. XXI, § 9, p. 394), cite le philosophe Posidonius, au rapport de qui, l'usage, chez les Syriens, était de remettre une couronne à chacun de ceux que l'on avait invités à un banquet. Venaient ensuite des jeunes gens portant de petites outres pleines de parfums qu'ils répandaient sur la tête des convives.

Mollerus explique de la même manière ce verset 5, et il dit que les Hébreux, lorsqu'ils voulaient traiter honorablement celui qu'ils priaient à un festin, l'arrosaient d'essences et de parfums précieux : « Quoties Judæi exci-
« piebant convivas honoratiores, quos splendide tractare
« volebant, eos perfundebant vel balsamo vel aliis un-
« guentibus fragrantibus, ut ita exhilararentur. Nam ce-
« rebrum et spiritus suavi odore mirabiliter reficiuntur et
« excitantur. » (Mollerus ad ps. 23, v. 5.)

Cet usage connu nous fait comprendre tout le sens de la réponse de Jésus au pharisien qui l'avait invité à manger chez lui, et s'étonnait de ce que le Sauveur ne repoussait pas la femme qui était venue répandre des parfums sur ses pieds : *Vous n'avez point versé d'huile sur ma tête*, dit Jésus, *mais cette femme en répand sur mes pieds. C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de*

---

* C'est-à-dire : Puissiez-vous ne porter jamais un vêtement de deuil. Car ceux qui étaient vêtus d'un habit lugubre ne paraissaient pas dans un festin.

péchés lui sont remis. (Év. selon S. Luc, ch. VII, v. 46 et 47.)

En effet, puisque c'était une coutume, chez les Juifs, de manifester de cette manière l'estime que l'on faisait de celui que l'on invitait à un festin, le pharisien aurait dû s'y conformer en recevant chez lui le Sauveur; mais cet homme, dominé par les préjugés de sa secte, en priant Jésus de venir chez lui, n'avait été conduit que par un motif de curiosité, puisque, voyant que son convive ne semblait pas d'abord donner attention à l'action de Madeleine, il dit (chap. VII, v. 37) : *Si celui-ci était prophète, il saurait que cette femme qui est auprès de lui est une pécheresse.*

Nous lisons dans le même verset du psaume 23 : *Vous avez ordonné que ma coupe fût remplie jusqu'à ce qu'elle déborde;* et Samuel Burder dit aussi que lorsqu'on avait répandu des parfums sur la tête de ses hôtes, on leur mettait entre les mains une coupe que l'on avait soin de remplir, jusqu'au bord, d'un vin choisi. Les parfums, ajoute-t-il, indiquaient l'amour et le respect; la coupe remplie signifiait que, pendant qu'ils seraient dans la maison où ils avaient été invités, ils auraient abondance de toutes choses.

❀

PSAUME VINGT-QUATRIÈME,

(VINGT-TROISIÈME SELON LA VULGATE.)

Nous lisons dans le premier livre des Rois, le récit d'un combat dans lequel les Philistins tuèrent trente mille hébreux, et s'emparèrent de l'Arche d'alliance que ceux-ci avaient apportée dans leur camp. (Chap. IV.)

Les Philistins emmenèrent à Azote ce monument de leur victoire, et ils le placèrent dans le temple de Dagon, leur principale idole.

Mais, effrayés par les calamités qui bientôt fondirent sur leur pays, ils prirent le parti de renvoyer l'Arche sainte aux Hébreux; et elle fut reçue dans la maison d'Abinadad, habitant de Gabaa, ville de la tribu de Benjamin. (Chap. V. v. 6 et 7.)

L'Arche resta longtemps à Gabaa, jusqu'à ce que David, ayant conquis sur les Jébuséens la forteresse de Sion appelée depuis *Cité de David*, voulut y demeurer lui-même, et y faire transporter l'Arche du Seigneur. (Livre II des Rois. chap. V et VI.)

Déjà l'Arche sainte était parvenue de Gabaa vers le champ de Nachon, au milieu des chœurs de musiciens, lorsqu'elle pencha sur le char qui la portait. Oza, l'un des conducteurs, craignant qu'elle ne tombât, y porta la

main pour la soutenir ; mais le Seigneur qui voulait donner à son peuple un exemple frappant du respect avec lequel il faut approcher des choses saintes, permit qu'Oza mourut à l'instant.

David, contristé de cet événement arrivé au milieu d'une pompe solennelle, et craignant pour lui-même s'il faisait entrer l'Arche dans la forteresse de Sion, où il avait établi sa demeure, la posa dans la maison d'Obed-Édon.

Trois mois après, voyant que l'Arche avait été, pour cet hébreu et pour sa famille, une source de bénédictions, il alla la prendre pour la placer sur la montagne de Sion : et elle y fut transportée au son des instruments de musique, et aux acclamations joyeuses de tout le peuple. Tous les six pas, les sacrificateurs offraient des victimes ; et David qui, dans ce grand jour de fête, conduisait les chœurs, *dansait lui-même de toute sa force devant le Seigneur*, pour témoigner sa joie. (Liv. II des Rois, chap. VI.)

Je pense que le psaume que nous allons expliquer, a été composé par David pour être chanté dans cette grande solennité. La plupart des interprètes sont de cette opinion ; et nous trouverons plusieurs autres psaumes qui nous rappelleront la même circonstance historique. Il me suffira alors d'avertir mon lecteur, et de le renvoyer aux observations qui précèdent celui-ci que je suppose avoir été chanté pendant que l'Arche faisait son entrée dans Jérusalem. Les Hébreux firent ensuite entendre ceux qui sont désignés par les chiffres 47 et 48 (46 et 47 selon la Vulgate), lorsque l'Arche était portée sur la montagne de Sion, et fut placée au lieu qui lui était préparé ; nous trouverons plus loin, sous le numéro 68 (67 selon la Vulgate), le psaume qui avait été chanté dans la première solennité interrompue par la mort d'Oza, et qui par

conséquent aurait dû nous être présenté avant ceux dont je viens de parler, si les auteurs du recueil eussent voulu s'astreindre à suivre l'ordre des temps.

1. Psaume de David.

(Premier chœur :)

La terre avec tout ce qu'elle enferme est à l'Éternel.

Il tient sous sa main la partie de cette terre qui est la demeure de l'homme,

Et tous les êtres qui y vivent sont en sa présence.

(Second chœur :)

2. (La terre est à l'Éternel), car c'est lui qui en a assis les fondements sur les mers, et qui l'a rendue immobile au milieu des eaux.

(Le coryphée :)

3. Mais qui sera digne de monter sur le lieu que l'Éternel veut habiter ?

Qui osera pénétrer dans le temple qu'il s'est particulièrement choisi ? [1]

---

[1] Toute la terre est à l'Éternel ; mais le mont de Sion

(Premier chœur :)

4. Ce sera celui dont les mains sont innocentes, dont le cœur est pur ;

Qui a horreur du mensenge, et ne trompe point son prochain par de faux serments.

5. Celui-là recevra la bénédiction de l'Éternel ; et le Dieu qui est son salut lui rendra la justice due à sa fidélité.

(Second chœur :)

6. Ce sera Jacob ; car Jacob est la race qui recherche le Seigneur ; c'est à lui que vous daignez permettre, ô mon Dieu ! de paraître en votre présence. [1]

Danse et symphonie.

étant le lieu que l'Éternel a spécialement choisi pour en faire sa demeure, il faut que l'homme qui veut y monter et y habiter en quelque sorte avec Dieu, soit doué d'une plus grande pureté.

[1] Note à la fin du psaume.

(Le coryphée :)

7. Élève donc tes portes, ô Jérusalem ! élève tes portes éternelles, pour que le roi de gloire entre dans la sainte cité. [1]

(Premier chœur :)

8. Quel est ce roi de gloire ?

(Second chœur :)

C'est l'Éternel, le Dieu fort et puissant ;
C'est le Dieu qui donne la victoire.

---

[1] Le psalmiste dit au peuple d'*élever* les portes de Jérusalem, car les portes de la ville ne s'ouvraient point en tournant sur des gonds ; elles se hissaient par le moyen de chaînes ou de cordages, comme la herse de nos places de guerre.

Le psalmiste dit : *Attollite portas principes vestras*, pour distinguer la grande porte qui restait habituellement fermée, de la petite qui demeurait ouverte, et suffisait au passage ordinaire des habitants.

Il donne à ces portes le nom de *portes éternelles*, parce que, dans le sens mystique, il s'agit de la Jérusalem céleste dont la terrestre est la figure ; et si l'on entend ces paroles de la Jérusalem terrestre, on se rappellera les expressions emphatiques qu'employaient les Orientaux pour louer leurs villes, et dont les peuples modernes se servent aussi.

(Le coryphée :)

9. Élève tes portes, ô Jérusalem!
Élève tes portes éternelles,
Pour que le roi de gloire
Entre dans la sainte cité.

(Premier chœur :)

10. Quel est ce roi de gloire?

(Second chœur :)

C'est l'Éternel, le Dieu de tout ce qui existe,
C'est lui qui est le roi de gloire.

Danse et symphonie.

Note du verset 6.

L'Arche sainte était le symbole de la présence divine. C'est de là que le Seigneur prononçait ses oracles; et nous lisons plusieurs fois dans les livres sacrés qu'il résidait sur le propitiatoire qui était au dessus de l'Arche. Les hébreux qui venaient adorer dans le temple, et ceux qui étaient dispersés au milieu des nations, se tournaient, pendant leur prière, du côté où l'Arche était placée.

L'Arche et le propitiatoire étaient donc, selon l'expression de Cozri, *le fondement et la racine du culte lévitique*. Cette présence divine était appelée la *shekina*. Recher-

cher la présence de l'Éternel, et se présenter devant l'Arche ou le propitiatoire, étaient deux locutions qui ne signifiaient qu'une même chose : « Sacro-sancta Arca.... , « symbolum illud divinæ præsentiæ, appellatur *facies Dei*, « et quærere faciem Dei est coram Arca comparere, ad « sanctuarium Deum colere. » (Lowth, *De Poesi sacra Hebræor.*, prælect. 27. — Troisième volume des *Études sur le texte d'Isaïe*, *Dissert. sur Urim et Thummim.*)

Ce privilége de la présence divine est un de ceux dont les Hébreux déplorèrent le plus amèrement la perte après la destruction du premier temple; et le prophète Aggée dit que le second temple, qui en fut privé, n'était que *comme un rien en comparaison du premier* : « *Quis in* « *vobis est derelictus, qui vidit domum istam in gloria* « *sua prima! et quid vos videtis hanc nunc! numquid non* « *ita est, quasi non sit in oculis vestris.* » (Cap. II, v. 3, Vulg.)

Car, quoiqu'on eût placé dans ce second temple une Arche faite sur le modèle de la première, pourtant elle ne renfermait ni les tables de la loi, ni la verge d'Aaron; et surtout le Seigneur ne se manifestait plus au dessus de cette Arche nouvelle, sous la forme d'une nuée, comme il le faisait dans l'ancien temple.

Ce que je viens de dire suffit pour que mon lecteur comprenne le sens du verset 6 de ce psaume. Ainsi, après que les chœurs ont dit que la terre est un temple élevé à l'Éternel, et que ceux qui l'habitent sont sans cesse en sa présence, le coryphée prend la parole et demande *qui donc sera digne de monter au lieu que l'Éternel a spécialement choisi pour sa demeure?* Le premier chœur répond que ce sera celui *dont le cœur est pur, dont les mains sont innocentes.....*; et ces paroles me semblent se rapporter à David, qui avait établi sa demeure sur le mont de Sion, et qui jusque-là avait marché dans la voie de la

justice. Le second chœur ajoute que Jacob est le peuple fidèle qui *recherche la présence du Seigneur*, et met toute sa gloire à se présenter devant lui.

Remarquons que ces chants conviennent très bien à une solennité dont l'objet était de transporter au milieu de la ville capitale des Hébreux, cette Arche à laquelle était attaché le privilége du signe sensible que le Seigneur donnait de sa présence.

PSAUME VINGT-CINQUIÈME,

(VINGT-QUATRIÈME SELON LA VULGATE).

Quelques versets qui semblent être plutôt l'expression du repentir d'un pécheur pour l'action qu'il vient de commettre, que celle de la douleur qu'éprouve une créature imparfaite au souvenir des fautes de sa vie, ont fait penser à plusieurs interprètes que ce psaume 25 est le témoignage particulier du regret de David, lorsqu'il se reconnut coupable des deux grands crimes qui furent expiés, d'abord par les larmes d'une sincère pénitence, et ensuite par la soumission avec laquelle il supporta ses chagrins domestiques et les malheurs dont il fut frappé.

Ces interprètes se trompent : nous verrons que le psaume 51 (50 selon la Vulgate) est la première expression de la douleur de ce prince, quand le prophète fut venu lui représenter, de la part du Seigneur, la grandeur de sa faute.

David eut sans cesse présents à sa pensée l'adultère et le meurtre qu'il avait commis. Plusieurs de ses cantiques nous offriront cette disposition habituelle de son ame; et quoique l'ordre de leur numération ne les fasse pas passer successivement sous nos yeux, nous reconnaîtrons sans

peine ceux qui se rapportent à cette époque de la vie de l'illustre pénitent. Il composa celui-ci dans un âge avancé.

1. David.

(Le coryphée :)

J'élèverai mon ame vers vous, ô Éternel !

2. O mon Dieu ! j'ai mis en vous ma confiance : je ne serai pas confondu, et mes ennemis ne se vanteront point d'avoir triomphé de moi.

3. Ceux qui n'attendent rien que de vous, ne seront pas trompés dans leur espoir. Mais la honte sera le partage des méchants, lorsqu'ils verront qu'ils n'ont retiré aucun fruit de leur perfidie. [1]

4. Faites-moi connaître vos voies, ô Éternel !

Enseignez-moi les sentiers que je dois suivre.

5. Faites-moi marcher selon votre vérité ; soyez mon guide ; car vous êtes mon Dieu, mon sauveur ; et dès l'aube du matin jusqu'à la fin du jour, j'ai attendu que vous me fissiez entendre votre parole.

6. O Éternel ! rappelez-vous que vous avez tou-

---

[1] Mot pour mot : ..... *Confundentur perfide agentes*, seu, *prævaricantes*, *inaniter*. Forme elliptique qui est dans le génie de la langue.

jours été le Dieu des miséricordes, et de la clémence;

7. Oubliez, parce que vous êtes bon, les fautes de ma jeunesse et mes prévarications; mais souvenez-vous de moi dans votre miséricorde.

(Premier chœur:)

8. L'Éternel est bon, il est juste; il enseignera la voie à ceux qui s'en étaient écartés.

(Second chœur:)

9. Il conduira l'homme doux et humble dans les sentiers de la justice; il lui fera connaître le chemin qu'il doit suivre.

(Le coryphée:)

10. Les voies de l'Éternel sont miséricorde et vérité pour ceux qui demeurent fidèles à son alliance, et au témoignage qu'il a donné de lui-même.

11. Néanmoins, à cause de votre nom, ô Éternel! vous me pardonnerez mon iniquité; car elle est grande.

(Premier chœur:)

12. Quel est l'homme qui a la crainte de l'Éternel?

Il apprendra de lui et il saura la voie dans laquelle il doit marcher.

(Second chœur :)

13. Il jouira d'une félicité constante; et ses enfants possèderont sans trouble l'héritage qu'ils auront reçu de leurs pères.

(Le coryphée :)

14. L'Éternel révèle ses secrets à ceux qui le craignent; et il contracte une étroite alliance avec ceux qui cherchent à le connaître. [1]

15. C'est pourquoi, mes yeux seront toujours élevés vers lui; il me dégagera du filet tendu devant mes pas.

16. Tournez donc vos regards sur votre serviteur, ô mon Dieu! ayez pitié de moi, car je suis seul, et l'affliction est devenue mon partage.

17. Dilatez mon cœur oppressé; délivrez-moi de mes angoisses.

---

[1] Mot pour mot : *Arcana Æterni iis qui timent eum, et fœdus ejus iis qui intelligunt* (*revelabuntur*). L'Éternel se fait connaître à ceux qui le cherchent. La même pensée est présentée, sous d'autres expressions, au verset 8 du psaume 51 (50 selon la Vulgate) qui est, comme celui-ci, un témoignage du repentir de David

18. Considérez la douleur qui m'accable, et pardonnez mes offrenses.

19. Voyez de combien d'ennemis je suis entouré, et quelle est la violence de leur haine.

20. Gardez-moi, sauvez-moi! que je ne sois pas confondu, puisque j'ai mis en vous ma confiance!

21. Et désormais, je n'admettrai autour de moi que les hommes qui vous plaisent par la droiture de leur cœur;

Car j'ai résolu de m'attacher à vous, et de n'attendre mon salut que de vous seul. [1]

(Les deux chœurs ensemble:)

22. Protégez Israel, ô mon Dieu! délivrez-le des maux qui l'affligent.

---

[1] Nous avons lu dans le psaume 16 ce verset qui est le troisième : *Seigneur, j'ai honoré vos fidèles serviteurs à l'égal des plus vaillants hommes de mes armées; j'ai reposé mes affections sur eux seuls.*

Un des crimes qui attirent davantage sur les rois la colère de Dieu, est la faveur que souvent ils accordent à des hommes qui en sont indignes. Cette vérité est souvent répétée dans les livres saints.

PSAUME VINGT-SIXIÈME,

(VINGT-CINQUIÈME SELON LA VULGATE).

Dans ce psaume, David dit au Seigneur qu'il a marché devant lui dans la droiture de son cœur. Il ne le composa donc pas pendant la révolte d'Absalon, puisque cette révolte fut postérieure aux crimes de David, et qu'elle fut une partie de la peine par laquelle il les expia. Il est plus raisonnable de mettre ce psaume au nombre de ceux dont les persécutions de Saül furent le sujet.

1. David.

Jugez-moi, ô Éternel! et parce que j'ai marché devant vous dans la droiture de mon cœur, parce que j'ai mis en vous toute ma confiance, j'espère que je soutiendrai la rigueur de votre jugement.

2. Cherchez en moi, ô Éternel! visitez, éprouvez mon cœur de la même manière que l'on éprouve le métal par le feu, afin de connaître s'il est pur;

3. Et vous verrez que votre bonté est sans cesse présente à mes yeux, et que j'ai pris votre vérité pour guide.

4. J'ai fui la société des hommes de mensonge, et je me suis éloigné de ceux qui aiment les ténèbres pour faire le mal.

5. Je me suis gardé d'entrer dans les assemblées des méchants, et je n'ai pris aucune part aux banquets des impies.

6. Mais je laverai mes mains dans la compagnie de ceux qui vous craignent.

7. J'aimerai à entourer votre autel, afin d'entendre publier votre loi, et de chanter moi-même les merveilles de votre puissance. [1]

---

[1] Samuel Burder (*Oriental customs*, t. 1) dit sur le verset 6 : Lorsque les prêtres avaient mis la victime sur l'autel, et l'avaient liée aux quatre angles, ils en faisaient le tour en répandant le sang. C'est pour cela qu'ils se lavaient les mains.

Je pense néanmoins que ces mots *lavabo manus meas*..., sont la suite des versets qui précèdent ; et que le psalmiste, après avoir dit à Dieu qu'il n'entrera pas dans les assemblées des méchants, qu'il ne s'asseoira pas avec eux, ajoute qu'il ne lavera ses mains, avant de prendre place à un festin, qu'avec ceux qui sont purs. Or, on se lavait les mains avant le repas, on se les lavait après l'avoir terminé, et on a toujours cru que la communauté de la table établissait une sorte d'alliance entre ceux qui s'y étaient trouvés réunis.

8. O Éternel! je ferai mes délices d'habiter dans votre maison, dans le lieu où réside votre gloire.

9. Ne me confondez pas avec les pécheurs, et ne me condamnez pas à vivre avec les hommes de sang,[1]

10. Avec ceux qui s'enrichissent de rapines, et qui reçoivent des présents pour trahir l'innocence.

11. J'ai résolu de suivre constamment la voie de l'équité. Rangez-moi donc au nombre de ceux qui vous appartiennent; et que votre bienveillance soit mon partage!

12. Mon pied est fixé dans le sentier de la justice. O Éternel! je chanterai vos louanges dans les assemblées de votre peuple.

---

[1] Avec les hommes de sang. Mot pour mot : *Cum hominibus sanguinum.* Id est : cum hominibus quibus non repugnat sanguinem abundanter effundere.

❋

PSAUME VINGT-SEPTIÈME,

(VINGT-SIXIÈME SELON LA VULGATE).

Aussitôt que David fut roi de Jérusalem, il se proposa d'élever un temple au Seigneur, et il fit part de ce projet au prophète Nathan, en lui disant :

« Est-il convenable que j'habite une maison de bois de « cèdre, tandis que l'Arche du Seigneur est placée sous « une tente faite avec des peaux ? » (Deuxième livre des Rois, chap. VII, v. 2.)

Cette maison de cèdre est celle que David s'était fait construire lorsqu'il eut pris la forteresse de Sion sur les Jébuséens. Il y fit aussi transporter l'Arche d'alliance, qui, jusqu'alors, était restée à Gabaa, ville de la tribu de Benjamin; et nous avons lu un des psaumes qui fut chanté dans cette pompe triomphale. Je prie mon lecteur de jeter de nouveau les yeux sur les observations qui précèdent l'explication du psaume 24.

L'Arche sainte n'avait donc été placée que provisoirement sur la forteresse de Sion, jusqu'à ce qu'un temple pût la recevoir; et quoique le prophète Nathan eût dit à David que la gloire de le construire était réservée à son successeur, il paraît néanmoins que le saint roi occupait sans cesse son esprit de cette pensée. Non seulement il

forme le désir de bâtir ce temple, mais il veut y habiter lui-même afin de pouvoir être continuellement en la présence du Seigneur, et célébrer ses louanges. Nous avons vu plus haut ce qu'il fallait entendre par ces mots : *La présence du Seigneur;* et nous savons que Dieu se rendait sensible au milieu de son peuple par une nuée qui couvrait l'Arche.

Dans le psaume 23 que nous avons cru avoir été composé dans le temps de la révolte d'Absalon, David demande à Dieu qu'il lui soit permis d'habiter dans son temple pendant un grand nombre de jours (v. 7). Il sollicite la même grace avec encore plus d'instance dans le psaume 27 que nous allons expliquer, et qui vraisemblablement se rapporte, comme le vingt-troisième, à la fuite de David, à la persécution qu'il éprouva de la part des rebelles : « Je ne demande, dit-il, qu'une seule chose à « mon Seigneur, et je la lui demanderai sans cesse : Qu'il « me fasse habiter dans sa maison tous les jours de ma « vie. » (v. 4).

N'oublions pas que les expressions dont se sert David poursuivi par ses ennemis, et plein de confiance en celui qui le protège, n'ont la plénitude de leur sens que lorsque nous les rapportons au véritable Messie dont David est la figure. Nous sommes déjà assez avancés dans l'étude des psaumes pour sentir que cette observation est la clé sans laquelle nous ne pourrions parvenir à l'intelligence d'un grand nombre de ces sublimes chants.

1. David.

(Le coryphée :)

L'Éternel est la lumière qui m'éclaire; il est mon salut : que craindrai-je? il est ma force : devant qui tremblerai-je?

2. Lorsque les méchants s'avançaient sur moi pour me dévorer,

Lorsque mes ennemis étaient au moment de m'atteindre,

Leurs pieds ont heurté contre un obstacle, et ils sont tombés.

3. Une armée viendrait camper devant moi, que mon cœur n'éprouverait aucun trouble;

Et si elle s'apprêtait à me livrer bataille, je serais néanmoins plein de confiance.

4. J'ai demandé avec instance une grace à l'Éternel, et je la lui demanderai sans cesse :

Qu'il me fasse habiter dans sa maison tous les jours de ma vie, afin que je puisse goûter combien il est aimable, et prendre soin de la décoration de son temple.

5. Quand des jours mauvais se lèveront, il me cachera dans son tabernacle; je trouverai sous ses tentes un abri assuré, et j'y serai comme sur un roc inébranlable au milieu des orages.

6. C'est par lui que je lève ma tête au milieu des ennemis qui m'environnent. Je lui immolerai des victimes, et je chanterai, à sa gloire, des hymnes de reconnaissance.

---

7. Maintenant donc, entendez ma voix, ô Éternel!

Je vous appelle à mon secours. Usez envers moi de miséricorde, et exaucez-moi.

8. Du plus profond de mon cœur, je vous adresse ma prière et je vous dis :

Vous nous avez prescrit de rechercher sans cesse votre présence : hé bien, Seigneur ! me voici devant vous ; [1]

9. Ne me cachez pas votre visage ; ne soyez pas en colère contre votre serviteur, et ne le repoussez pas. Vous avez été jusqu'à présent mon appui ; ne cessez pas de l'être. Ne vous éloignez pas de moi, ô mon Dieu ! ô vous qui êtes mon salut !

10. Mon père et ma mère ont été impuissants pour me défendre, mais l'Éternel, m'a recueilli dans son sein. [2]

---

[1] Nous savons que le Seigneur manifestait sa présence au dessus de son tabernacle, et que de là il écoutait les vœux et les prières de son peuple.

[2] David rappelle que son père et sa mère lui avaient été autrefois si peutiles pour le défendre contre les poursuites de Saül, qu'il s'était vu obligé de réclamer pour eux un asile auprès du roi des Moabites. Nous lisons en effet, dans le chapitre XXII du premier livre des Rois, qu'il les avait confiés à ce prince, en lui disant : « *Maneat, oro,* « *pater meus et mater mea vobiscum donec sciam quid* « *faciat mihi Deus. Et reliquit eos ante faciem regis* « *Moab : manseruntque apud eum cunctis diebus quibus* « *David fuit in præsidio* (*Maspha*). » (v. 3 et 4.)

11. Faites-moi connaître vos voies. Conduisez-moi dans les sentiers de la justice, afin que je ne sois pas la victime de ceux qui cherchent à me nuire.

12. Ne me livrez pas au pouvoir de mes ennemis; car des hommes qui se plaisent au mensonge se sont élevés contre moi, et je ne pourrais résister à leur violence,

13. Si je n'étais assuré que je jouirai des biens de l'Éternel, dans la terre des vivants. [1]

(Les deux chœurs ensemble:)

14. Espérez en l'Éternel (ô mon roi)! que votre cœur soit rempli de force et de courage! Espérez en l'Éternel.

---

[1] Note des versets 12 et 13 :

Ne me livrez pas..... Mot pour mot : *Ne tradas me in animam inimicorum meorum* (nempe, ut, quidquid voluerint, de me faciant).

Les auteurs de la version grecque et ceux de la vulgate, n'ont pu traduire la dernière partie du verset 12 par : *L'iniquité s'est mentie à elle-même*, qu'en tirant des expressions du texte une signification forcée, et en prenant au verset 13 un mot (לולא) dont ils ont joint la première partie au verset 12, en négligeant la seconde.

Cependant on ne doit avoir recours à ces expédients, qu'autant qu'il soit impossible d'arriver, avec les moyens qu'offre le texte, à un sens qui soit en harmonie avec ce

qui suit et ce qui précède. Or, quelque respect que méritent, à tant de titres, les versions que je viens de nommer, je pense que la phrase que je présente, et qui est celle que donnent les mots textuels, sans y rien changer, se lie bien mieux avec l'ensemble de la prière que David adresse au Seigneur :

> *Ne tradas me in animam (in voluntatem) inimicorum meorum : quia insurrexerunt in me homines qui mendacium affirmant ; et violentia exsufflavisset (in me) nisi certus fuissem....*

Le mot hébreu פוח, que j'ai traduit par *exsufflavit*, *dissipavit*, a la même acception dans plusieurs traits des livres sacrés, et notamment dans le verset 8 du chap. XXIX du livre des Proverbes : « Homines pestilentes *dissipant* (perdunt) civitatem. » (Vulg.)

David dit que des hommes audacieux ont affirmé de lui des choses qui n'étaient pas :

Ces paroles se rapportent aux faux témoins que les ennemis de Jésus produisirent devant Caïphe, comme elles se rapportent aussi à ceux qui excitaient les Hébreux à se révolter contre David, en disant (liv. II des Rois, ch. XV) qu'il refusait d'écouter les plaintes de ses sujets ; et à ceux qui, avec Semeï, lui reprochaient (*ibid.* ch. XVI) d'avoir répandu le sang de la famille de Saül pour monter sur le trône.

Nous comprenons que les paroles du verset 13 se rapportent, dans toute l'étendue de leur sens, à Jésus-Christ qui dit ailleurs :

> *Vous ne permettrez pas que la corruption soit le partage de celui qui est à vous.* (Ps. 16, v. 10.)

Mais ces paroles conviennent aussi à David parlant de lui-même. Car, quoique les patriarches sussent très bien qu'une autre vie leur était destinée après celle-ci, néanmoins ils craignaient de quitter la face de la terre avant d'avoir vu l'accomplissement des promesses. Le sombre séjour où ils allaient attendre le réveil, ne retentissait pas des louanges de l'Éternel : « Ce ne sont pas ceux qui des-« cendent dans l'enfer, qui célèbrent la grandeur de votre « nom, dit à Dieu l'auteur du ps. 115 : *Non mortui lau-« dabunt* (*laudant*) *te*, *Domine*, *neque omnes qui descen-« dunt in infernum* » (Vulg.); et David qui, dans un des psaumes que nous allons étudier, demande au Seigneur de ne pas l'abandonner à ses ennemis, lui dit : « Est-ce que « la poussière célèbre votre gloire et annonce vos divins « attributs? *Numquid confitebitur tibi pulvis*, *aut annun-« tiabit veritatem tuam*? » (Vulg., ps. 29, v. 10.)

On peut voir sur ce sujet les observations que j'ai jointes à la belle prière que le roi Ézéchias (Isaïe, ch. XXXVIII) adresse au Seigneur lorsque le prophète lui annonce qu'il mourra avant d'avoir vu la délivrance de Jérusalem alors assiégée par Sennachérib.

Les chrétiens ont appris à distinguer, mieux que les Hébreux, les véritables promesses de celles qui n'étaient que des figures, et, sur cette terre périssable, à porter leurs désirs vers une autre patrie qui seule peut être appelée la *terre de la vie véritable*.

*

❀

PSAUME VINGT-HUITIÈME,

(VINGT-SEPTIÈME SELON LA VULGATE).

Le sujet de ce psaume me paraît être le même que celui du vingt-troisième, c'est-à-dire, la révolte d'Absalon.

1. David.

(Le coryphée:)

Je vous appelle, ô Éternel! vous qui êtes ma force et mon appui!

Ne soyez pas sourd à ma prière, de peur que, tandis que vous gardez le silence, je ne descende dans le sombre séjour de la mort.

2. Entendez les cris que je pousse vers vous, élevant mes mains suppliantes vers le lieu que vous avez choisi au milieu de nous. [1]

---

[1] Nous avons dit que ce lieu était le propitiatoire au

3. Ne me confondez pas avec les pervers, avec ceux qui aiment l'iniquité, qui ont sur les lèvres des paroles de paix et qui méditent le mal dans le fond de leur cœur.

4. Donnez-leur selon leurs œuvres, et selon leur malice. Faites tomber sur eux les maux que leurs mains ont faits, et payez-leur le juste salaire qu'ils ont mérité.

(Les deux chœurs ensemble :)

5. Ils n'ont point appliqué les lumières de leur intelligence à connaître les œuvres de l'Éternel, et les merveilles qui sont sorties de ses mains. C'est pourquoi il versera sur eux sa malédiction, et il ne permettra pas qu'ils subsistent. [1]

---

dessus de l'Arche. L'hébreu se sert d'un mot qui dérive de la racine *parler*, et que les lexiques traduisent par *oraculum*, *loquutorium* (quia Deus inde responsa dabat).

[1] Mot pour mot : *Diruet eos*, *et non ædificabit eos ;* le mot que j'ai traduit par : *Il ne permettra pas qu'ils subsistent*, signifie : *Il ne les construira pas*, *il ne les édifiera pas.* La conservation est une création continue ; de là vient que quand il est dit que le Seigneur *édifie* la maison du juste, il faut entendre cette expression de la postérité qu'il promet de lui donner ; et les lexiques font remarquer qu'un fils est comme l'*édifice* de la famille.

(Le coryphée :)

6. Que l'Éternel soit béni!

Il a exaucé ma prière.

7. L'Éternel : il est ma force, mon bouclier; j'ai mis en lui une pleine et entière confiance.

Il est venu à mon secours; mon cœur a tressailli d'allégresse; je célèbrerai dans mes chants sa grandeur et ses bienfaits.

(Premier chœur :)

8. La force appartient à l'Éternel. Celui qu'il a oint et qui est son Christ, n'a rien à craindre des vains efforts de ses ennemis.

(Second chœur :)

9. Seigneur! sauvez aussi votre peuple, bénissez la nation qui vous appartient.

Paissez-nous, comme un bon pasteur paît son troupeau;

Et que, portés dans vos bras, nous n'ayons jamais à craindre aucun danger!

PSAUME VINGT-NEUVIÈME,

(VINGT-HUITIÈME SELON LA VULGATE).

Il est vraisemblable que ce psaume a été composé par David vainqueur de ses ennemis, et reconnu roi des Hébreux. Nous devons le considérer comme un chant de triomphe et une action de graces.

1. Psaume de David.

(Le coryphée:)

Abaissez-vous devant l'Éternel, dieux de la terre! et reconnaissez qu'à lui seul appartiennent la gloire et la puissance! [1]

---

[1] Les rois passaient, chez les anciens peuples, pour être de race divine. Nabuchodonosor portait le nom du dieu adoré à Babylone. Voyez mes réflexions à ce sujet dans les *Études sur le texte d'Isaïe*, *passim*; et verset 7 du psaume 89. — Le texte dit : *Filii potentium!* sive : *Filii Deorum!*

2. Que tout ce qui est grand confesse que l'Éternel seul est grand, que son nom est plus magnifique que tous les noms !

Que tout s'humilie devant l'Éternel qui est assis sur un trône au dessus de tous les trônes !

(Premier chœur :)

3. La voix de l'Éternel est le bruit des grandes eaux. Il parle, et le son de ses paroles retentit dans le mugissement des flots impétueux. [1]

(Second chœur :)

4. La voix de l'Éternel est douée de force et de majesté. [2]

(Premier chœur :)

5. Elle brise les cèdres.

(Second chœur :)

Elle renverse les grands cèdres du Liban.

---

[1] Les eaux et leur retentissement sont, dans l'Orient, un terme de comparaison très fréquemment employé pour exprimer la force et le bruit qui en accompagnent l'exercice. Voyez la note du verset 8.

[2] *Vox Æterni prædita est fortitudine.*
Vox Æterni sonat cum majestate.

(Premier chœur :)

6. Les cèdres du Liban sautent comme de jeunes taureaux.

(Second chœur :)

Le Liban lui-même et l'Hermon ont bondi de frayeur, comme les petits d'une gazelle. [1]

(Premier chœur :)

7. La voix de l'Éternel est ce glaive de feu qui brille dans les airs et frappe avec bruit.

(Second chœur :)

8. La voix de l'Éternel ébranle le désert.

---

[1] שריון (le *schirion*) était une des pointes les plus élevées de l'anti-Liban. Les Syriens l'appelaient *schirion*; et les anciens Hébreux la nommaient *Hermon* (Iahn, *Bibl. archéol.*, t. I, p. 117). — Cet auteur veut aussi que l'animal appelé ראם soit la gazelle sauvage ou blanche (*dorcas*), p. 268.

Nous répèterons plus tard cette même image dans le psaume 114 : « *Montes exultaverunt ut arietes, et colles* « *sicut agni ovium.* » (Vulg.)

(Premier chœur :)

Nous avons entendu les solitudes de Cadès trembler au son de cette voix puissante. [1]

(Second chœur :)

9. Les biches, saisies d'épouvante, mettent bas leurs petits; les arbres se dépouillent de leurs feuilles; et cette voix si terrible, qui éclate de toutes parts, proclame la grandeur de l'Éternel

---

[1] Les Hébreux séjournèrent longtemps dans le désert de Cadès après avoir quitté l'Égypte. Ils avaient entendu souvent les retentissements du tonnerre dans ces vastes solitudes. (Note du père Berthier.)

Les signes que le Seigneur leur donna alors de sa puissance, firent sur eux une telle impression, que les descriptions qui nous sont présentées par les auteurs sacrés, de la grandeur du Dieu d'Israel, sont presque toujours des allusions, soit au passage de la Mer Rouge, soit à l'histoire merveilleuse des quarante années de pélerinage et d'épreuves qui précédèrent l'entrée dans la terre promise. — On peut voir dans le troisième volume des *Études sur le texte d'Isaïe*, des observations sur l'impression que firent sur les Hébreux le spectacle des orages et le retentissement du tonnerre lorsqu'ils entrèrent dans l'Arabie, en quittant l'Égypte qui ne leur avait pas offert ces grands spectacles.

au milieu du temple qu'il s'est élevé (en créant le ciel et la terre). [1]

---

[1] *Les biches saisies d'épouvante.....*

Le docteur Lowth trouve la racine de אילות, que la plupart des interprètes traduisent par *cervæ*, dans אלה qui peut signifier *quercus*, et il dit : *Moventur quercus*, sive, *querceta laborant.* Il ajoute :

« De cervis parturientibus hæc vulgo accipiunt inter-
« pretes ; quod cum cæteris imaginibus hic usurpatis pa-
« rum convenit vel natura vel etiam dignitate. Nec mihi
« persuadent quæ ad rem ipsam confirmandam afferunt,
« imprimis doctissimus Bochartus. » (Hieron. part. I, lib. III, cap. 17.)

Michaélis ne pense pas, comme Lowth, que cette image manque de dignité ; il propose cependant cette autre traduction :

Fragore Jehovæ tremuere cervæ ; nudatque sylvas.

Cette incertitude dans les versions tient à la ressemblance que plusieurs mots hébreux ont avec celui qui est employé dans le texte que nous expliquons, et au rapport de la plupart de leurs significations qui peuvent nous paraître également propres à rendre, quoique d'une manière plus ou moins exacte, la pensée du psalmiste. J'ai suivi la traduction commune, et je pense que ceux qui trouveraient cette image dépourvue de noblesse, ne se reporteraient pas en esprit au temps où vivait le poète sacré, et au milieu d'un peuple qui devait nécessairement avoir des traits marqués de ressemblance avec les Arabes qui ne sa-

(Le coryphée :)

10. Pour lui, il a placé son trône au dessus des sources du déluge. C'est là qu'il est assis, et il règnera à jamais.

---

vaient, et ne savent encore faire aucune description, sans nous présenter, à chaque page, des biches, des daims, des gazelles, etc.

TRADUCTION

du psaume 29 *par Lowth, tirée du tome II, lecture* 25, *de la poésie sacrée des Hébreux.*

« Regum Domino cedite reges,
« Cedite summi decus imperii.
« Date quos meruit nomen honores;
« Adytis Deum adorate sacratis.

« Sonat horrendum magna Dei vox.
« Æthere ab alto Deus intonuit;
« Valida, augusta, decora Dei vox!
« Ruit ingenti turbine cedros,
« Ruit umbrosi cedros Libani.
« Quatitur Libanus, subsilit Hermon,
« Ut vaga lato bucula campo,
« Levis in montibus ut saltat oryx.

« Ruptis rutilant nubibus ignes;
« Deserta tremunt, tremit alta cades.
« Sylva gemit, querceta laborant. *

* *Querceta* pour *cervæ*, et *laborant* au lieu de *parturiunt*.

(Premier chœur :)

11. Que l'Éternel donne la force à son peuple !

(Second chœur :)

Que l'Éternel bénisse son peuple, et le fasse jouir d'une longue paix !

« Densis nudantur nemora umbris,
« Subitoque jacent perculsa metu
« Hominum corda, agnoscuntque Deum.

« Deus undantem regit Oceanum ;
« Rex æterno sedet in solio :
« Populumque Deus sibi dilectum
« Viribus, opibus, pace beabit. »

Quelque élégante que soit cette traduction, je crois que le psaume perd beaucoup à n'être pas divisé en chœurs. Ils rendent raison de ces répétitions qui fatiguent lorsqu'elles paraissent se succéder dans la bouche du seul coryphée.

L'ouvrage est entièrement terminé; et il n'y aura entre la publication de chacun des trois volumes qui doivent paraître après celui-ci, que des intervalles très courts.

TABLE DES MATIÈRES.

Discours préliminaire . . . . . page 1
Du chant des psaumes 7
Union de la poésie, de la musique et de la danse dans les fêtes des anciens. 15
Fonction du coryphée et des chœurs. 26
Psaumes didactiques. 28
Psaumes dorés. 31
Psaumes des degrés 36
Distinction et distribution des psaumes. 46
Exposition des vues de l'auteur 52
Observations sur les différences que l'on remarque entre le texte hébreu et les anciennes versions grecque et latine. Opinion trop absolue des interprètes à ce sujet. 75
Récapitulation 101
Table raisonnée des psaumes selon la numération de la bible hébraïque, avec l'indication des différences introduites dans cette numération par les auteurs de la Vulgate 115

Table dans laquelle les psaumes, sans égard à la numération établie, sont classés selon l'ordre des événements et celui des circonstances auxquelles ils semblent se rapporter 149
Psaume premier 167
Psaume deuxième 170
Psaume troisième 181
Psaume quatrième 184
Psaume cinquième 190
Psaume sixième 194
Psaume septième 200
Psaume huitième 206
Psaume neuvième 218
Psaume dixième 226
Psaume onzième 231
Psaume douzième 233
Psaume treizième 236
Psaume quatorzième 238
Psaume quinzième 245
Psaume seizième 247
Psaume dix-septième 258
Psaume dix-huitième 263
Psaume dix-neuvième 281
Psaume vingtième 285
Psaume vingt-et-unième 291
Psaume vingt-deuxième 295
Psaume vingt-troisième 311
Psaume vingt-quatrième 317
Psaume vingt-cinquième 325
Psaume vingt-sixième 330
Psaume vingt-septième 333
Psaume vingt-huitième 340
Psaume vingt-neuvième 343

FIN DE LA TABLE.

N..., I.B.M.
Etudes sur le texte des Psaumes.
BS
1430
.N2
v.1.